RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

VOL. IX. LIV. 1 ET 2.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

E. BOUILLON & E. VIEWEG, SUCCESSEURS.

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVII.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au xive siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en facsimilé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. in-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. gr. in-8°. br. 20 fr.

— — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. in-8°. br. 8 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. 20 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. 120 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie: Osiris. 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.

Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque. Les 26 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en facsimilé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'ancien empire. Fragments du dernier ouvrage de A. Mariette-Pacha, publiés d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Livr. I à VIII. 93 fr. 50

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la xxe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches et facsimilé. 20 fr.

— — (G.). Guide du visiteur au Musée de Boulaq. 1 vol. petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile 7 fr. 50

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.

Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

NEUVIÈME ANNÉE.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

E. BOUILLON & E. VIEWEG, SUCCESSEURS.

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVII.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN.
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sân, par A. Mariette 1
Die demotische Präformativpartikel ⲙⲉⲧ, von Max Müller 21
Le tombeau d'un seigneur de Thini dans la nécropole de Thèbes, par Philippe Virey 27
Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, von E. v. Bergmann 32
Lettre à M. le Directeur du *Recueil* en réponse à quelques critiques de M. Oppert, par A. Aurès 64
Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, par U. Bouriant 81
Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament) (suite), par E. Amélineau . . . 101
La stèle de Chalouf, par J. Ménant 131
Ueber einige Hieroglyphenzeichen, von Max Müller 157
Bemerkung über einige Königsnamen, von Max Müller 176
La pyramide de Mirinrî Ier, par G. Maspero 177
Observations sur plusieurs points d'un article intitulé «Zu der sogenannten saitischen Formel», par Karl Piehl 191
Erklärung, von A. Wiedemann 196

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. IX. Fascicules I—II.

Contenu : 1) Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sân, par M. Mariette (1860—1875). — 2) Die demotische Präformativpartikel ⲙⲉⲧ, von Max Müller. — 3) Le tombeau d'un seigneur de Thini dans la nécropole de Thèbes, par Philippe Virey. — 4) Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, von E. v. Bergmann. — 5) Lettre à M. le Directeur du Recueil en réponse à quelques critiques de M. Oppert, par A. Aurès.

FRAGMENTS ET DOCUMENTS
RELATIFS AUX FOUILLES DE SÂN.

PAR

A. Mariette.

(1860—1875.)

Au moment où les travaux de la Société anglaise d'exploration du Delta appellent sur Tanis l'attention du monde savant, il n'est pas inutile de faire connaître ce que nous savons des fouilles entreprises par Mariette en cet endroit. Sân est l'une des premières localités où il ait fait des recherches, après sa nomination au poste de Directeur des Antiquités de l'Égypte, l'une des dernières où il ait eu des ouvriers, dans les années qui précédèrent immédiatement sa mort. Le début de son exploration fut des plus heureux. Il en publia lui-même les résultats en trois notices insérées dans la *Revue archéologique* et intitulées :

1° *Lettre de M.* Aug. Mariette *à M. le vicomte* de Rougé *sur les fouilles de Tanis* (20 décembre 1860).

2° *Deuxième lettre de M.* A. Mariette *à M. le vicomte* de Rougé *sur les fouilles de Tanis* (30 décembre 1861).

3° *La stèle de l'an 400* (28 novembre 1864).

Ces trois brochures n'étaient dans son esprit que l'annonce d'un ouvrage spécial, réservé exclusivement au sujet qui le préoccupait. Pendant l'exposition universelle de 1867, il crut le moment venu de le livrer au public et en commença la rédaction. Ce devait être un volume in-folio, dans le genre de ceux qu'il consacra plus tard à Abydos et à Karnak. En voici le titre, tel que je l'ai retrouvé dans ses papiers :

TANIS

RÉSULTATS DES FOUILLES

EXÉCUTÉES

SUR L'EMPLACEMENT DE CETTE VILLE

PAR

Auguste Mariette

TEXTE ET PLANCHES.

PARIS

1868.

Le texte, écrit en entier dans les derniers jours de 1868, fut arrêté en janvier 1869. Il comprenait : 1° Un chapitre de généralités sur Sân, que nous possédons en entier; 2° une description du grand temple, demeurée à l'état d'ébauche, et pour laquelle il avait utilisé des notes dictées par lui, en 1860 et 1861, à M. Gabet, alors inspecteur des fouilles; 3° d'un catalogue détaillé des monuments découverts au cours des travaux. Je publie tout au long le premier chapitre et ce qui subsiste des deux autres sections. Le manuscrit original contient à la suite une copie des obélisques de Tanis préparée pour la gravure : comme le texte de ces obélisques a été fort correctement publié par M. J. de Rougé, d'après les dessins de son père (*Inscriptions recueillies en Égypte*, t. IV, pl. CCXCIV—CCXCVII), je n'ai pas fait reproduire ces planches, dont l'exécution aurait coûté trop cher à notre *Recueil*.

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE TANIS.

1. Un petit village qui porte le nom de *Sân*, et quelquefois celui de Sân-el-Haggar, est bâti aux pieds de ruines étendues qui passent pour être celles de l'ancienne Tanis.

2. Les ruines de Sân sont situées à 54 kilomètres de la mer, à 23 kilomètres du lac Menzaléh, à 65 kilomètres en ligne droite de Péluse. Elles occupent, sur les bords d'un cours d'eau qui s'appelle le Canal de Moëzz, une superficie de terrain d'environ trois kilomètres de longueur sur une largeur moitié moindre.

3. Que le Canal de Moëzz soit, non un canal, mais un vrai bras du Nil, c'est ce que prouvent sa largeur, la sinuosité de son cours, la nature de ses berges, et, par-dessus tout, sa position par rapport aux ruines qui en couronnent les bords. Si le Canal de Moëzz n'est pas la branche tanitique des anciens, l'identification des ruines, cependant si universellement admise, est défectueuse, et Sân n'a pas remplacé Tanis.

4. Je ne connais pas de village plus triste et plus pauvre que Sân. Aucun arbre n'y égaie la vue. Les maisons, ou plutôt les huttes, y sont sans étages, et si basses qu'un homme ne peut s'y tenir debout. Bâties avec du limon, elles sont grises et nues, comme le sol qui les environne. Les ruines situées auprès de ce village offrent le même aspect d'abandon. De hautes collines, couvertes de bruyères sombres *(Nitraria tridentata)*, sont dispersées çà et là. A première vue, on les prendrait pour des buttes naturelles. Le vent du sud et les pluies qui chaque hiver inondent cette partie de l'Égypte en ont comme nivelé et effacé tous les contours. Aucun mur, aucune construction ne se montrent à la surface, et à voir ces lieux dont la nature s'est si complétement emparé, on a peine à croire qu'ils ont été jamais habités. Dans quelques replis de terrain se cachent des débris, blocs taillés, statues démolies, obélisques renversés, qui attestent le passage de l'homme. Mais ici encore le même aspect de morne tristesse saisit le visiteur. En général, ce qui rend le voyage d'Égypte si attrayant, c'est l'air de gaîté répandu partout et sur les ruines elles-mêmes; ce sont ces belles colonnes que le temps et le soleil ont dorées; c'est cette nature toujours verte que les rigueurs de nos hivers n'assombrissent jamais. A Sân, au contraire, tout semble littéralement mort. Une des collines, reste de la ville antique, domine les autres. Si l'on y monte, le même spectacle de tristesse et de solitude frappe les yeux. A perte de vue s'étendent, vers le Sud et l'Est, des plaines immenses, formées du riche limon du Nil, mais complétement désertes. Ce nitre, qui sature le sol, le rend rebelle à la culture, et l'eau du canal, par un mélange avec l'eau salée du lac, est elle-même impuissante à lutter contre la sécheresse qui frappe ces terrains de stérilité.

5. Une particularité propre à la contrée dont nous nous occupons contribue à dépayser encore plus le visiteur. Le fellah dont aucun sang étranger n'a modifié la race se reconnaît à sa tête ronde et souriante, à ses épaules larges, à sa démarche légère. Ce qui frappe surtout en lui, c'est le peu de développement de ses hanches, et la maigreur souvent excessive de ses jambes. Mais en quelques parties du Nord de l'Égypte vivent des populations qui trahissent par une physionomie nettement distincte leur qualité d'étrangères. Plusieurs types

se reconnaissent parmi elles. Un surtout, que l'on rencontre particulièrement à Sân, à Matariéh, à Menzaléh, à Kafr-el-Malakîn et dans tous les lieux circonvoisins, doit fixer notre attention. Un certain air de rondeur, une face plate, un peu vulgaire et sans barbe, des pommettes saillantes, un nez écrasé, une bouche large et dédaigneuse, des jambes et des bras particulièrement robustes, ce sont là les traits les plus saillants de la physionomie générale des habitants de ces villes. Pêcheurs pour la plupart, ils sont les seuls de l'Égypte qui se vêtissent de peaux de bêtes, quand, par exception, ils se font pasteurs de troupeaux. Leurs mœurs sauvages avaient frappé les voyageurs du siècle dernier, et il y a trente ans, ils étaient si bien regardés comme des intrus qu'ils étaient affranchis de certains impôts, et particulièrement de la conscription. Enfin, aujourd'hui encore, quoique musulmans fervents, quoique ne parlant pas d'autre langue que l'arabe d'Égypte, ils ne sont pas, disent-ils, des fellahs; ils appartiennent à la race des *Malakîn*, et on en voit parmi eux qui, avec une naïveté rendue plus surprenante par l'ignorance profonde dans laquelle ils sont plongés, montrent les ruines de Sân comme les restes d'une grande ville qui avait été autrefois la capitale de leurs ancêtres.

Ainsi tout concourt à dépayser le voyageur qui aborde pour la première fois à Sân, et, au milieu de ces ruines sans relief, sans soleil et pour ainsi dire sans vie, au milieu de ces populations étrangères qui cultivent un sol si peu digne du fleuve qui en arrose les bords, il semble que l'on ait quelque raison de ne pas se croire en Égypte.

6. Entre les plis des collines qui marquent le site de l'ancienne ville, de niveau avec la plaine environnante, se voyaient, avant nos fouilles, les restes de trois temples.

7. Le premier et le plus considérable est situé vers le Nord. Une grande enceinte de briques crues l'entoure. Çà et là, dispersés au hasard, sont des blocs de granit, de grès statuaire, à moitié enfouis dans le sol. On distingue des obélisques renversés et brisés, des membres épars de colosses, des piliers tronqués, des fûts de colonne couchés sur le sol. Aucune grande ligne, sauf celle de l'enceinte, n'est apparente. Tout est désordre et confusion.

8. Du côté de l'Orient, derrière l'enceinte qui clôt le Grand Temple, sont les ruines d'un second édifice. Il a la même apparence que le premier, mais en moindre proportion. Au milieu de quelques blocs de granit isolés, apparaissent, couchées par terre et comme ensevelies sous les bruyères qui couvrent le sol, six colonnes cannelées de granit. C'est là tout ce qu'on aperçoit du Temple de l'Est.

9. Au Sud-Est des ruines, assez loin des deux édifices dont nous venons d'indiquer l'emplacement, existe un troisième temple. Si l'on en croit les auteurs du grand ouvrage de la commission d'Egypte, celui-ci aurait disparu complétement, mais il en existerait une avenue monumentale qui se composerait «de trente colonnes au moins, et vingt-quatre de ces colonnes, alignées sur deux lignes, seraient encore debout», enterrées presque jusqu'à fleur de terre.

10. Reste la nécropole. Elle existerait, selon la même autorité, à 450 mètres au Nord-Est d'une plateforme située elle-même au sommet des collines orientales de la ville. Là est une butte qui, «pendant l'inondation, ne tient au sol des ruines que par une langue de terre fort étroite». Des souterrains y ont été observés, et on y a constaté «l'existence d'un assez grand nombre de pierres plates couvertes d'hiéroglyphes».

11. La question de savoir à quelle ville antique appartiennent les ruines que nous

venons de décrire ne peut être l'objet d'un doute. L'orthographe arabe صان à elle seule constitue une preuve, et en effet il est impossible que ce nom ne soit pas celui que les Hébreux ont orthographié צֹעַן. Or les Septante ont partout rendu *Tsoan* par Τανίς. Les ruines dont les sommets couronnent le village de Sân sont donc incontestablement celles de la ville que les Livres Saints ont appelé *Tsoan,* en copte ϫⲁⲛⲓ ou ϭⲁⲛⲓ, et que les Grecs, faute d'une lettre de leur alphabet capable de reproduire exactement le son צ hébreu, ont appelé Τανίς.

12. La détermination du correspondant hiéroglyphique n'est peut-être pas aussi facile à obtenir. En général, le nom hiéroglyphique d'une localité se révèle par sa présence plusieurs fois constatée sur les monuments découverts dans les ruines de cette localité. Nous ignorerions le nom antique d'Assouan, par exemple, que l'emploi très fréquent du nom géographique 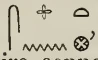, dans les ruines du petit temple découvert près de cette ville, suffirait à nous le faire connaître. Que Sân ait échappé à cette loi, c'est ce qu'*a priori* on doit regarder comme peu probable, et tout fait présumer que CHAMPOLLION, lisant sur une statue trouvée à Sân le nom géographique 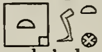 n'a pas eu besoin d'autre preuve pour voir dans ce groupe, quelle qu'ait été pour lui la prononciation, le nom de la ville dans les décombres de laquelle la statue dont il s'agit a été découverte.

13. Si décisive qu'elle semble être au premier abord, l'identification admise par CHAMPOLLION laisse cependant en certaines parties prise à la discussion, car il faut remarquer que, tout en proposant le groupe 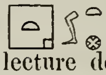 pour le nom de Tanis, CHAMPOLLION ne s'est risqué nulle part à nous donner la lecture de ce groupe.

C'est M. DE ROUGÉ qui, le premier, entreprit de combler cette lacune. Selon M. DE ROUGÉ, 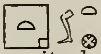 est bien en effet le nom antique de Sân, mais ce groupe, dans la langue égyptienne, avait deux prononciations. Tantôt se lisait *T'an,* ce que prouverait le titre militaire 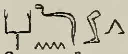 écrit aussi 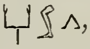, d'où l'on a évidemment 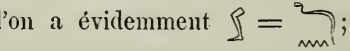; tantôt il se lisait *Hâ-ouâr,* et on en trouve la preuve dans le papyrus Sallier n° 1 qui, cette fois, sous la forme qui vient d'être indiquée, entoure de tous ces éléments phonétiques le nom géographique découvert à Sân.

Le groupe où CHAMPOLLION a voulu voir la *Tsoan* des Hébreux, la Tanis des Septante, serait donc, selon M. DE ROUGÉ, la Sân au Canal de Moëzz, mais, en même temps, il servirait aussi à écrire le nom d'Avaris *(Hâ-ouâr),* la fameuse capitale des Pasteurs.

14. Cet exposé donne la nature des espérances dont on est en droit de se bercer, au moment où l'on se prépare à étudier, sur place, les ruines de Sân. Soit sous son nom de Tanis, soit sous son nom d'Avaris, la ville dont Sân marque l'emplacement, est en effet une de celles qui, par leurs promesses et, si j'ose ainsi parler, par leurs avances, attirent et sollicitent le plus facilement l'investigateur.

Considérée comme étant Tanis, Sân est une très ancienne ville égyptienne. Elle fut fondée, dit l'auteur du Livre des Nombres, sept ans après Hébron, et il résulte d'un passage de la Genèse qu'Hébron existait déjà du temps d'Abraham. A en juger par les débris d'obélisques qui jonchent le sol, et que BURTON a fait connaître, il y a quarante ans, Tanis, sous Ramsès, était une ville d'un certain rang, et son importance s'accrut encore quand, sous la XXIe dynastie, elle devint capitale officielle de l'Égypte. D'un autre côté, nous savons que, sous les Grecs

et les Romains, Tanis fut chef-lieu de nome, et Ptolémée, Pline, Strabon la mentionnent comme une ville qui de leur temps avait une importance considérable. L'intérêt qui s'attache aux ruines de Sân, envisagé comme les restes d'Avaris, n'est pas moindre. Avaris fut en effet la capitale de ces hardis envahisseurs que l'histoire appelle des Pasteurs, ou des Hyksos, et qui, vers la fin de la XIVe dynastie, s'emparèrent tout au moins de la partie septentrionale de l'Égypte, qu'ils occupèrent pendant 511 ans. Nous sommes donc, sur les ruines de Sân, au cœur même de l'invasion asiatique.

15. Après ces explications, il n'y a que bien peu de choses à dire sur le programme que nous nous sommes tracé quand, à la fin de 1860, nous avons mis pour la première fois la pioche dans les ruines de Sân. Explorer le Grand Temple pas à pas, en se décidant au parti lent et sûr de n'y pas laisser intact un pouce de terrain; copier, mesurer et décrire tout ce qui, chemin faisant, aura vu le jour; étendre, s'il y a lieu, ce système de recherches au temple de l'Est, au temple de Sud, à la nécropole, telle est la route à suivre. Quelques points de détail devront particulièrement fixer l'attention. Le nom 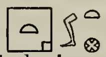 devra être surveillé. Jusqu'ici ce nom ne s'est trouvé qu'une fois à Sân. Pour qu'il devienne définitivement le nom de la localité, il faut que, comme à Philæ, à Dendérah, à Ombo, etc., on en trouve de fréquents exemples. Il faut aussi que le phonétique du même groupe puisse être étudié de plus près. Les villes égyptiennes ont, en général, plusieurs noms, et aux noms déjà connus d'Avaris et de Tanis les monuments en ajouteraient d'autres que nous resterions complétement dans les habitudes égyptiennes. Mais ce qui est anormal, c'est que deux des noms s'écrivent par le même groupe, avec faculté de prononcer le groupe *ad libitum* de deux manières. Notons en outre que le groupe 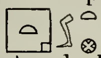 se lit phonétiquement, non pas *T'an,* mais *Hā-ṫan,* ce qui nous éloigne d'autant plus de la transcription hébraïque que le ע hébreu n'a pas dans l'égyptien son correspondant habituel 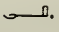. Il faudra donc enregistrer jusqu'au moindre exemple de l'emploi du nom hiéroglyphique signalé par Champollion. La question des Pasteurs est aussi à étudier spécialement. Il y a là en effet des obscurités que les textes mis au jour par MM. Burton, Brugsch et de Rougé, n'ont fait qu'épaissir. Après l'extrait de Manéthon, le passage capital est celui qu'on trouve dans le papyrus Sallier n° 1. Selon ce papyrus, des impies, qui ne peuvent être que les Pasteurs, occupent la Basse-Égypte. Un roi nommé Apapi (l'Apophis de Manéthon) règne sur eux; il a fait d'Héliopolis sa capitale. Pendant ce temps le roi légitime *Râskenen* est à Thèbes, avec le simple titre de Hak. Une querelle survient, etc. Mais si ce récit concorde d'une manière remarquable avec le récit de Manéthon, si dans Râskenen nous devons voir un des rois légitimes, qui se soulevèrent contre les étrangers et finirent par les chasser du sol national, que de difficultés ce même récit ne soulève-t-il pas! Apapi a un nom bien égyptien, ou du moins bien égyptianisé, sans aucune des marques par lesquelles les scribes ont l'habitude de signaler à l'attention les noms propres étrangers. Il a le cartouche. Bien plus, ce cartouche est suivi de la sigle d'honneur, tout comme le cartouche de Râskenen lui-même. D'un autre côté, ce nom Apapi a été trouvé par Burton, gravé sur l'épaule d'une statue, et Apapi y est dit cette fois *fils du soleil.* Ces contradictions entre le Papyrus et Manéthon ne sont-elles qu'apparentes? Ce sont aux fouilles de répondre. Les fouilles auront d'ailleurs à rechercher si peut-être quelques débris des monuments que les Pasteurs ont dû élever dans leur capitale ne sont pas venus jusqu'à nous. Quand Amasis, le vainqueur des Hyksos, s'empara de leur capitale, tout fait supposer qu'il

démantela la ville, brisa les statues (s'il y en avait), et effaça toute trace d'une invasion odieuse. Il n'y a par conséquent pas d'espérance de découvrir, à leur place antique, des monuments originaux des Pasteurs. Mais la pratique des monuments égyptiens antiques apprend bien vite à l'archéologue que, toutes les fois que, pour une cause quelconque, on renversait un édifice, les débris de cet édifice ne restaient pas sans emploi et qu'on les utilisait dans des constructions postérieures. Sân ne nous montrera donc pas de monuments Hyksos extraits directement de ses ruines. Ne négligeons cependant pas d'interroger les pierres qui, à leur tour, sont devenues les débris de constructions élevées par Amasis lui-même ou ses successeurs. Qui sait si nous ne trouverons pas dans quelque mur de fondation des blocs non effacés, provenant des temples élevés par les Hyksos et renversés par leur vainqueur? Ainsi donc, le nom géographique de la localité à surveiller, les traces des Pasteurs à suivre, non sur le sol et dans les monuments originaux (en 1860 l'idée même d'une pareille recherche ne pouvait naître), mais sous terre et dans les pierres déjà brisées, tel était notre programme, quand nous installions pour la première fois des ouvriers dans les ruines de Sân.

16. Je vais mettre maintenant sous les yeux du lecteur les résultats de la mise à exécution de ce programme. A une partie descriptive, où sera compris l'inventaire des monuments découverts pendant les fouilles, succédera une partie théorique, destinée à résumer ce que l'étude de ces monuments nous aura révélé.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LE GRAND TEMPLE DE TANIS.

(MARIETTE avait réuni sous ce titre des notes diverses, enfermées dans une chemise avec la mention : *Notes prises sur les lieux à Sân. — Fouilles commencées le 3 septembre 1860.)*

Lorsqu'on visite pour la première fois l'emplacement qu'occupait le temple de Tanis, on est frappé de la quantité de blocs de granit confusément répandus dans la plaine et du nombre considérable de fragments calcaires qui jonchent partout le sol. Les blocs de granit sont presque toujours de dimension colossale, tandis que les morceaux de calcaire atteignent tout au plus un décimètre cube. Ce dernier fait est significatif. Tanis a dû au voisinage du canal de Moëzz d'être promptement détruite. Certaines villes de la Haute-Égypte comme Thèbes, Abydos, Antinoé, montrent encore, au milieu de leurs ruines, des blocs entiers de calcaire à côté d'autres blocs plus ou moins démolis. Mais à Tanis les ruines n'en sont même plus à cet état de dégradation. L'exploitation du calcaire a fait disparaître toutes les grosses masses, et on ne trouve plus aujourd'hui, soit dans les ruines, soit dans les sondages opérés par les fouilleurs, que des morceaux de calcaire de la plus petite dimension. J'en conclus que, si les fouilles ont la chance de produire quelque résultat au milieu du granit, il n'en sera pas de même pour les monuments que les fondateurs du temple ont construit en calcaire. Il ne faut donc s'attendre à trouver à Tanis ni statues, ni stèles, ni inscriptions, ni murs, en d'autres matières qu'en pierre dure, granit et grès.

La grande enceinte qui enfermait le temple principal de Tanis est rompue en plusieurs endroits, surtout du côté du Sud. Vraisemblablement plusieurs portes percées à travers cette

enceinte donnaient accès dans le temple, mais, dans l'état actuel des lieux, on n'en reconnaît plus que deux, l'une au Nord, l'autre à l'Ouest. Il paraît qu'il n'y a pas longtemps encore des vestiges de la porte du Nord subsistaient; c'étaient des blocs de granit, auprès desquels gisait une statue de femme en grès. Mais ces restes ont disparu ou sont aujourd'hui ensevelis sous la terre. La porte de l'Ouest nous a laissé de plus nombreuses traces. Elle était la porte principale, puisqu'elle était située dans l'axe du temple et en avant des obélisques qui en précédaient l'entrée. Il est assez difficile de dire si cette porte, bâtie en granit, était encastrée entre deux pylônes de calcaire comme on le voit à Karnak, ou bien si, comme à Dendérah, la porte était seule debout tenant par ses deux extrémités au mur d'enceinte. Les fouilles que j'ai fait faire n'ont pas résolu cette question. Elles ont montré seulement que les prévisions des auteurs du grand ouvrage de la commission d'Égypte se sont réalisées, et qu'un nombre considérable de blocs de granit se trouvent encore sous ceux qui percent le sol. Que cette porte ait été construite toute entière de granit, c'est ce dont il ne faut pas douter d'après les observations qui précèdent. Quant à ses dimensions, il m'a été impossible de les reconnaître, elles devaient être cependant assez considérables, à en juger par la grandeur des hiéroglyphes qu'on retrouve sur quelques blocs et qui tous sont la reproduction plus ou moins complète, soit des légendes de Ramsès II, soit de scènes qui ornaient les murs. Du reste, c'est à peine si une seule des pierres qui composaient ce monument est encore à sa place antique. En un seul endroit, j'ai retrouvé debout cinq assises de l'angle occidental de la partie Nord à la porte. Ces assises ensemble mesurent (les chiffres manquent dans le manuscrit), et l'une d'entre elles n'a pas moins de $1^2/_3$ mètres de hauteur. Le niveau général de cette ruine qui dépasse le sol d'un mètre 50 en moyenne s'élève donc d'environ . . . . mètres au-dessus du niveau antique du seuil de la porte.

C'est à côté des blocs debout qu'existe un fragment qui nous montre la figure de l'un des dieux du temple; sa tête est surmontée du disque, qui lui-même est surmonté des deux longues plumes recourbées, comme Osiris d'Abydos.

Quand on a franchi la porte de granit, l'on se trouve, ou plutôt l'on se trouvait autrefois, dans une cour dont la largeur était sans doute déterminée par celle de la grande enceinte elle-même, et dont la longueur est de 67 mètres. Jusqu'aux dernières fouilles on ne savait pas de quels monuments était ornée cette cour. Mais nos recherches ont montré qu'il en était de la première cour du temple de Tanis comme de celle du temple de Karnak, et qu'une avenue de colonnes conduisait de la porte d'entrée au premier pylône. Le fût entier d'une de ces colonnes a été retrouvé. Il est en beau granit rose, poli et couvert des légendes de Ramsès II. Aucun caractère saillant ne recommanderait cette colonne à l'attention, si je n'avais à noter que, toutes les fois que le cartouche-nom de *Ramsès Méiamoun* a été sculpté, une main soigneuse a martelé les deux syllabes *Mesès*, comme si, à une époque inconnue, un roi, qui se serait appelé *Râ* . . . . . ? Méiamoun,[1] avait voulu usurper les cartouches du grand Ramsès. Une place laissée vide par Ramsès a été occupée plus tard par Ménephtah son fils et son successeur. Le roi s'y représentait lui-même dans la posture de l'adoration : près de

1) En un endroit les deux cartouches du roi ont été martelés et réunis avec intention sur un seul cartouche qui prend une forme allongée de cette façon .

lui est l'inscription par laquelle ce prince rend hommage à la mémoire de son père *lui-même* : 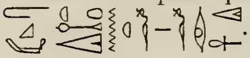. Les dimensions sont :

Longueur totale	7^{m} 40
Diamètre à la base	1, 40
» au milieu	1, 35
» au sommet	1, 25

Elle est dédiée à Phtah-Totounen et à 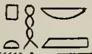 : Ramsès y fait son propre éloge en termes pompeux dont voici un échantillon : 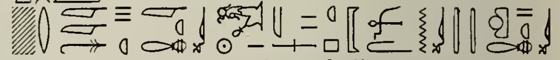

A l'extrémité de cette avenue, on rencontre les deux premiers obélisques, précédant eux-mêmes, sans aucun doute, un pylône bâti en calcaire, et aujourd'hui démoli jusque dans ses fondements. Ces deux obélisques sont situés à 9^{m} $^{20}/_{100}$ l'un de l'autre; tous deux ont été renversés violemment à leur base, et chacun en tombant s'est brisé en deux fragments. L'obélisque situé à gauche en entrant, c'est-à-dire du côté Nord, est d'une assez mauvaise conservation, le Pyramidion a perdu la pointe, la face qui adhère au sol est entièrement rongée : les dimensions de ces obélisques sont celles-ci : (les chiffres manquent dans le manuscrit). L'autre obélisque a été un peu moins maltraité par le temps. Quoique rompu par le milieu, il vaudrait encore la peine d'être transporté. En voici les dimensions : (les chiffres manquent dans le manuscrit). Tous deux du reste sont de granit rose et sculptés au nom de Ramsès II, puis, au milieu des titres pompeux qu'il se donne, rappellent quelques noms des victoires qu'il a remportées. Les deux obélisques reposaient sur des dés de granit qui mesurent (les chiffres manquent dans le manuscrit). J'allais oublier de dire que le sol actuel de la cour s'élève de 3·70 au-dessus du dallage antique . . . .
. . . .[1]
Il est aussi difficile de dire quel était l'état antique de la cour ou de l'enceinte qu'on rencontrait après avoir dépassé ces deux premiers obélisques; tous les sondages que j'ai fait exécuter derrière le pylône de calcaire n'ont amené aucun résultat. La cour qui suit est entièrement vide jusqu'aux deux nouveaux obélisques que l'on rencontre en marchant vers l'Est. Ces obélisques sont. . . . .

Que les obélisques aient précédé un second pylône de calcaire, démoli comme le premier, c'est ce dont on peut à peine douter; cependant il est impossible de rien préciser à cet égard, puisqu'à partir de cet endroit, les lieux offrent une telle confusion de pierres et de débris entassés qu'il est extrêmement difficile de reconstituer, même par approximation, le plan primitif.

C'est au milieu des débris sans nombre qui jonchent le sol en cette partie du temple qu'on rencontre plusieurs monuments dignes au plus haut point de fixer l'attention de l'archéologue.

En voici l'énumération :

1° Deux autres obélisques. L'un d'entre eux est celui qui probablement a été signalé par les auteurs de la commission d'Égypte. Le premier vers le Nord est d'une assez bonne conservation, quoique rompu en deux parties :

1) Ce fragment est précédé dans le manuscrit de la mention : *Sân. — 24 septembre 1860.*

Pyramidion. Face Sud actuelle.

Pyramidion. Face supérieure (regardant le ciel).

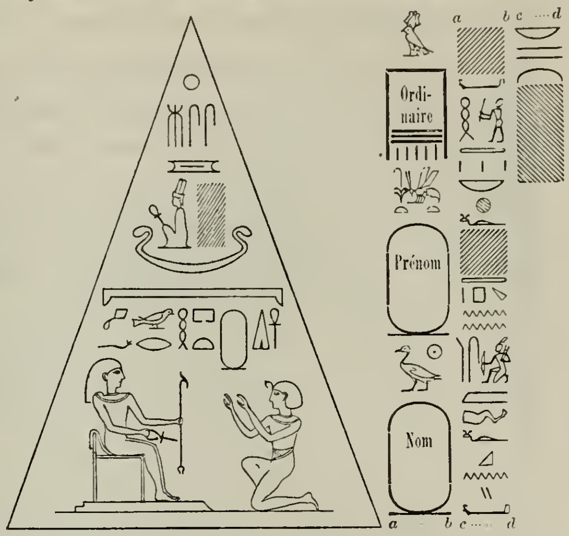

Face Nord.

Pyramidion encore sous terre. Puis :

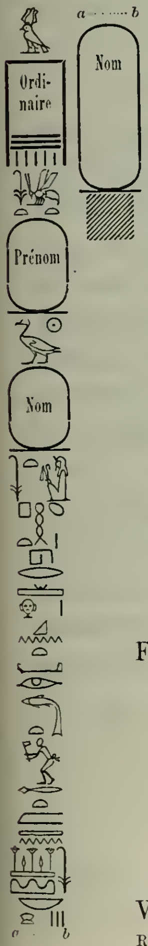

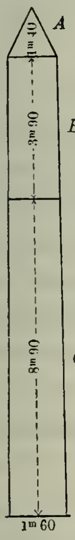

C'est tout ce qu'on voit des trois faces de cet obélisque. D'après les traces qu'on aperçoit encore à la face Nord, des représentations ornaient le texte ; mais il n'en est rien resté qui puisse être copié. La hauteur totale était de 14m 20 ainsi répartis :

A. Pyramidion 1m 40
B. Fragment supérieur 3m 90
C. Fragment inférieur 8m 90

Il avait environ 1m 60 de largeur à la base.

Deuxième obélisque (actuellement du Sud).

Le pyramidion est encore enterré. L'obélisque est brisé en deux parties.

Fût (face Sud)

Ici représentation, où l'on voit encore Ramsès II à genoux, faisant des offrandes à un dieu qui pouvait être Phré.

Après la cassure, il manque un fragment d'environ 0m 40 de hauteur.

Face supérieure (regardant le ciel). Le pyramidion est encore invisible; sur le fût, on lit :

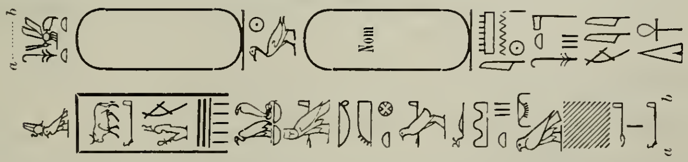

Vient ensuite la représentation de Ramsès II à genoux devant 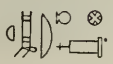

Les deux autres faces sont illisibles : il faudra les revoir quand le monument sera complétement déblayé.

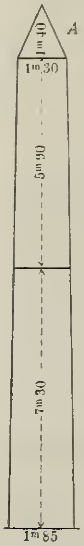

Les dimensions donnent : 1m 40 pour la hauteur du pyramidion, 5m 90 pour celle du fragment supérieur, 7m 30 pour celle du fragment inférieur. Sous la base de l'obélisque est gravée la légende de Ramsès II.

2° Une statue colossale de grès rouge, représentant Ramsès II. Le roi est debout et coiffé du Pschent. Ses légendes complètes couvrent la base de la statue et l'obélisque contre lequel le roi est appuyé. De chaque côté des jambes, et derrière le mollet, se trouvent deux figures, qu'accompagne une troisième, située en avant du colosse royal. L'état de mutilation du monument n'a permis de reconnaître que l'*une* de ces figures. C'était : 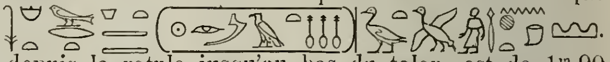. La dimension de la seconde, depuis la rotule jusqu'au bas du talon, est de 1m 90 environ. Ce colosse, par la finesse de l'exécution, comme par les détails, rappelle du reste ceux du même roi que nous connaissons à Memphis, à Ipsamboul et en d'autres lieux. Au-dessous du riche collier qui couvre sa poitrine, pend un pectoral avec le nom du roi ainsi disposé : 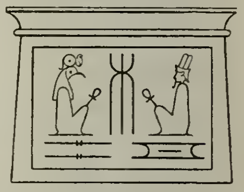 un long poignard est passé dans la ceinture, qu'une boucle retient. Sur cette boucle on lit : .

3° Quelques blocs de granit rose, qui paraissent provenir d'une porte. Sur l'un d'entre eux on voit encore le cartouche Ra-Khâ-Keou sans martelage.

4° Quatre sphinx de granit gris plus ou moins mutilés, mais dont les morceaux gisent sur le sol, peuvent être rapprochés. La figure étrange de ces sphinx est le fait qui frappe tout d'abord. La face a des traits prononcés, les yeux sont petits, les pommettes saillantes, le nez court et large à la base, la ligne de la bouche s'abaisse de chaque côté, et le menton est extrêmement proéminent; l'ensemble de la tête accuse sans contestation un caractère étranger. Dans le sphinx égyptien, la tête humaine, qui surmonte le corps du lion, a toujours cette grande coiffure évasée qui donne tant de noblesse à ces monuments. Ici, la face humaine n'a pour coiffure que la crinière elle-même du lion sur laquelle s'épanouit l'Uræus royal. Le travail de cette crinière dénote encore un art étranger, on y sent un ciseau asiatique, qui cherche à s'assouplir aux lois hiératiques égyptiennes.

Si l'on en croyait les légendes qui occupent invariablement le socle de ces quatre sphinx, nous n'aurions dans ces monuments que des échantillons de l'art sous Ramsès II et sous son fils Ménephtah; mais un peu plus d'attention fait bien vite voir que les sphinx ont une origine plus ancienne, puisque, sur les épaules de deux d'entre eux, on aperçoit encore la légende hiéroglyphique d'un roi pasteur. Les sphinx de Sân ont donc une importance archéologique immense; ils appartiennent à cette époque que jusqu'ici on avait cru inféconde, et qui pour nous ne se trahissait en Égypte que par les ruines qu'elle y avait laissées.

Voici les détails de ces sphinx :

1er sphinx. Trois fragments qui rendent le monument à peu près complet.

Le premier fragment nous donne une tête superbe, à laquelle la barbe et l'extrémité de deux oreilles seules manquent. Sur chaque épaule est la légende de Ménephtah. Sur

l'épaule droite, en travers, avait été sculptée la légende du roi pasteur toute entière, martelée. La forme du second cartouche est encore visible, ainsi que le titre *Dieu bienfaiteur.*

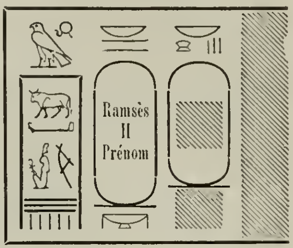

En réunissant le second et le troisième fragment, on trouve la légende de Ramsès II sculptée sur le devant de la base. Les deux côtés de la base sont occupés par la légende de Ramsès II ainsi conçue :

Côté droit du sphinx :

. Côté gauche :
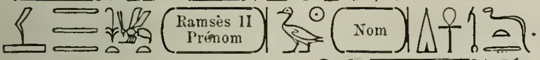

. Sur la poitrine, le Pharaon Psousennès a mis son nom en ces termes 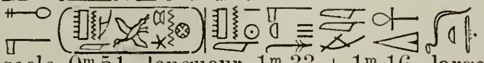. Les dimensions du monument sont : hauteur du socle 0m 51, longueur 1m 33 + 1m 16, largeur 0m 75, hauteur du lion au-dessus de sa base 0m 98.

2e sphinx, en deux fragments, la partie supérieure de la tête, à partir du nez, manque. Ce monument est le plus mutilé des quatre. Ici, comme au premier, paraissent, sur le devant de la base, les deux cartouches du roi Ramsès II, entre les deux noms de bannière le *Taureau puissant, aimé de la Vérité.* Les deux épaules ont aussi reçu le cartouche de Méneplitah, l'épaule droite garde la trace de la légende effacée du roi pasteur, gravée comme toujours en caractères peu profonds. Le côté gauche de la base est occupé par les deux cartouches de Ramsès II, précédés de 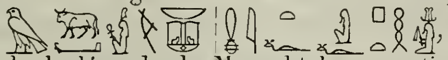, suivis de 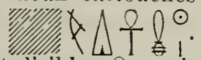. Le côté droit est couvert de la légende de Menephtah en partie seulement lisible. On voit encore 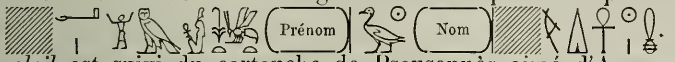

. Sur la poitrine, le titre de *fils du soleil* est suivi du cartouche de Psousennès aimé d'Ammen-ra, roi des dieux.

3e sphinx. Il n'en reste qu'un seul fragment. Toute la croupe et la patte de gauche de devant manquent. Comme aux deux autres, le nom de Psousennès et les deux cartouches de Ramsès II occupent, l'un la poitrine, l'autre le devant de la base du monument. Le côté droit de la base reproduit la légende ordinaire de Méneplitah, et le côté gauche, celle de Ramsès II, avec les titres que nous avons précédemment copiés. Sur les deux épaules, sont aussi les cartouches de Méneplitah, et sur la droite apparaît très distinctement la légende du roi pasteur, martelée avec soin à l'exception du seul titre royal . La face de ce monument est d'une assez bonne conservation, le nez seul a disparu.

4e sphinx est entier, à l'exception de la partie antérieure des pattes de devant et d'une portion de la base, derrière la queue de l'animal. La figure est complète, rien ne distingue le monument des autres. Le sphinx étant tombé sur le côté droit, les légendes du côté gauche sont seules visibles. Elles sont au nom de Méneplitah.

La partie antérieure de ce sphinx (4e) existe encore. Elle est engagée sous l'obélisque du Sud à 1m 50 environ de la base.

4° Un sphynx de granit rose admirable d'exécution. La tête manque malheureusement. Sur l'épaule gauche, la seule visible, on lit les deux cartouches de Méneplitah. Sur la poitrine, entre les deux pattes, sont les cartouches de Ramsès II. Enfin, sur la base, apparaît une dédicace en beaux hiéroglyphes, ainsi conçue : 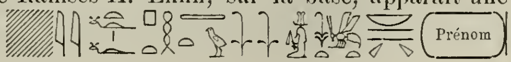

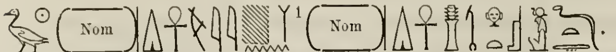. La légende de droite est engagée avec les monuments sous les décombres; on ne peut en lire que la fin : 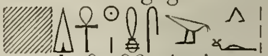 Les dimensions sont : longueur du socle 3^{m} 28, largeur du socle 0^{m} 96, épaisseur du socle 0^{m} 31, hauteur du sphinx au-dessus de sa base au milieu du dos 0^{m} 70, hauteur du sphinx à la cuisse 0^{m} 65, longueur du cartouche-nom 0^{m} 34, hauteur de l'épaule à la base 0^{m} 91.

Le style général de ce monument rappelle à première vue et d'une manière frappante le beau sphinx de granit conservé au Louvre.

Comme celui-ci, le sphinx de Sân est svelte et élancé; ses côtes sont légèrement accusées, le travail de la crinière est une autre preuve en faveur de l'opinion qui vient d'être émise, opinion fortifiée encore par le contexte des légendes gravé sur les deux monuments; évidemment le sphinx du Louvre provient de Sân, où il aura été découvert lors des fouilles de M. RIFAUT.

5° Un colosse de granit gris, représentant un Pharaon assis, les deux mains étendues sur les cuisses; le monument est complet à l'exception des pieds qui ont disparu avec la portion de la base sur laquelle ils étaient posés. Cette dernière mutilation nous a enlevé le nom du roi, dont on ne lit plus que le prénom sur la face du siége située à côté des jambes. Voici cette légende, qu'on ne retrouve plus sur le côté gauche, qui a été enlevée : 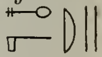 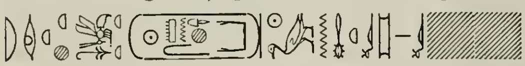

Les deux côtés, sur le dos du siége, avaient été laissés libres par l'artiste chargé de cette statue. Ramsès II en profita pour couvrir le dos de sa bannière (taureau puissant, aimé de la vérité), suivie de ses deux cartouches trois fois répétés.

Tout l'intérêt de ce monument réside dans une ligne verticale d'hiéroglyphes, gravée peu profondément sur l'épaule droite du colosse. Cette courte légende nous rappelle en effet le souvenir d'un roi pasteur nommé Apapus, qui, après la conquête de la partie septentrionale de l'Égypte par ses compatriotes, orna de sa légende l'un des monuments de Tanis. . . . . .

Dimensions : hauteur totale 3^{m} 70, largeur du socle 1^{m} 10, hauteur du socle 1^{m} 62, largeur des épaules 1^{m} 12, longueur du bras de l'extrémité du doigt jusqu'au coude 1^{m} 10.

Les autres monuments qui couvrent cette partie bouleversée du temple sont encore aujourd'hui trop enfouis pour être étudiés. Le cours ultérieur de nos recherches les fera mieux connaître.

Il en est de même des autres parties du temple encore inexplorées. — Dans une troisième visite à Sân il faudra faire une étude nouvelle de ces lieux. Distance entre les premiers obélisques et les deuxièmes 50^{m}, entre les deuxièmes et les troisièmes 35^{m}.

. . . .

CATALOGUE DES MONUMENTS.

(J'ai trouvé dans les papiers de MARIETTE les restes de plusieurs rédactions différents de ce catalogue. Je les ai fondues l'une dans l'autre, écartant seulement les numéros qui faisaient double emploi.)

I. GRAND TEMPLE. — Grès rouge. Laissé en place. Hauteur 8^{m} 30.

Colosse représentant le roi Ramsès II debout, coiffé de la partie supérieure du pschent. Un nom , Ramessou-meri-Amen-Our-mennou, qui est peut-être celui du

1) Le trait , qui est seul visible dans la lacune, est la queue de l'animal qui représente le dieu Sit.

colosse lui-même, est gravé sur la boucle qui sert d'agrafe à la ceinture. Un pectoral est attaché sur la poitrine; les découpures à jour y laissent lire Ramesses-meri-Amen. A la ceinture est passé un poignard, dont le manche se termine par deux têtes d'épervier surmontées du disque. Sur le socle de l'obélisque qui sert de dossier, noms et prénoms du roi. Entre les pieds, figure de femme debout, tenant en main une sorte de *menât*. Légende : *la royale fille qui l'aime, la royale épouse, . . . t . . . . meri-t, vivante.* Derrière le mollet gauche : . . . . . . *royal* . . . . *Ba-en-ta.*

II. Grand Temple. — Grès rouge. Laissé en place. Environ 8^{m} 30.

Second colosse représentant le roi Ramsès II debout, coiffé comme le précédent de la partie supérieure du pschent. Nous n'en possédons que des fragments, nombreux à la vérité, mais insuffisants pour reconstituer le monument. Sur l'épaule droite, cartouche prénom (hauteur 0^{m} 51). La poitrine était ornée d'un pectoral carré; les ornements découpés à jour y font lire *Ra-ouser-Ma*. Entre les jambes, par devant, était une femme debout; on ne voit plus que . . . . . . *t, la vivante.* A l'intérieur, sur le mollet gauche, on lit aussi : *la royale fille, la grande épouse royale, Bâ* . . . .

III. Grand Temple. — Grès rouge. Laissé en place. Environ 8^{m} 30.

Troisième colosse représentant le roi Ramsès II debout, coiffé de la partie supérieure du pschent. Il est aussi mutilé que le précédent. On lit sur la ceinture *Ra-ouser-Ma sotep-en-Ra, meri-Ma.* C'est peut-être le nom du colosse. Derrière le mollet de la jambe gauche, figure de femme avec légende : 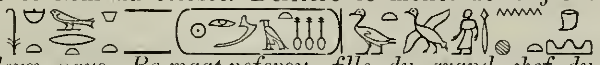 *la grande épouse royale, la rectrice des deux pays, Ra-maat-neferou, fille du grand chef du pays des Khétas.* Entre les jambes, par devant, autre figure, tenant en main une sorte de *menât*. Légende : 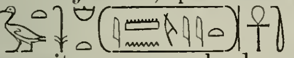 *la royale fille, la royale épouse, Amen-meri-t, vivante.* Le colosse reposait sur un socle de même matière, avec les figures et les noms de quelques-uns des fils et des filles de Ramsès II. On ne voit plus que *Neb-en-kha,* . . . . *meri* . . . . . *i,* parmi les fils, et parmi les filles *Hes-nefer,* et . . . . . . *hes.*

IV. Grand Temple. — Grès rouge. Laissé en place. Environ 8^{m} 30.

Quatrième colosse représentant le roi Ramsès II. Il n'existe plus qu'en débris méconnaissables.

V. Grand Temple. — Granit gris foncé. Laissé en place. Hauteur 2^{m} 21.

Colosse représentant un roi assis, sans barbe et coiffé du *claft*. Le pectoral, l'agrafe de la ceinture et le siége sont gravés au nom de Ramsès II. L'étude de la partie antérieure du siége, où se lit encore le commencement d'une légende dont le nom propre est malheureusement disparu, prouve cependant que Ramsès II ne figure ici qu'à titre d'usurpateur. Deux beaux éperviers mitrés, sculptés en plein relief, sont perchés sur le sommet du fauteuil royal, et forment un heureux motif d'ornementation. La ressemblance a été évidemment cherchée. Ce beau monument est antérieur aux Hyksos, il remonte vraisemblablement à la XIIIe dynastie.

VI. Grand Temple. — Granit rose. Laissé en place. Hauteur 3^{m} 30.

Trois fragments trouvés dans les fouilles se rajustent et donnent une statue colossale représentant Ramsès II. Le roi est debout. Il a la perruque ronde et le disque solaire sur la tête. Malgré les mutilations du nez, la grande figure de Ramsès se reconnaît encore. Nous avons donc ici une des rares statues que Ramsès s'est érigées à lui-même. Le roi est

vêtu de la *schenti*, à plis serrés, ornée par devant d'un tablier que terminaient six uræus dorés. Au milieu du tablier est sculpté une tête de lion de face. Il tient de chaque main un bâton d'enseigne. Un des bâtons, celui de droite, est surmonté d'une tête de Mouth, l'autre de la tête d'Hathor. Sur le côté du bâton gauche est l'inscription : 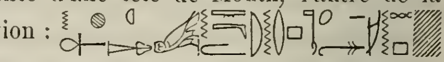

Derrière la jambe gauche, le prince Méri-en-Phtah est représenté avec la légende : 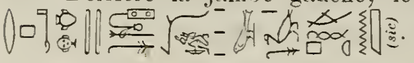. Le côté droit du bâton a souffert ; on ne lit plus que : 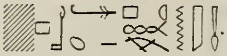. Enfin derrière la jambe droite : 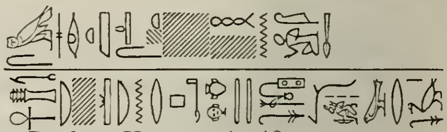

VII. TANIS. — Sân. Granit gris foncé. Musée de Boulaq. Hauteur 1m.42.

Statue de Pakht très mutilée. Les pieds manquent. La déesse est debout. Le bras gauche est replié et tient la fleur de papyrus. L'emblème symbolique qui servait de coiffure s'ajustait à la tête par encastrement ; il n'a pas été retrouvé. Au dos, les deux cartouches de Ramsès II suivis de 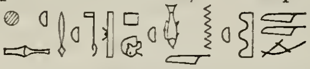

VIII. GRAND TEMPLE. — Granit gris. Laissé en place. Hauteur 1m 52.

Statue représentant une reine assise, les mains étendues sur les genoux. Sa coiffure est formée de tresses qui se séparent sur les épaules et tombent carrément sur les seins. Elle est vêtue d'une longue robe à plis serrés.

Sur le devant du siége, de chaque côté des jambes, on lit à droite : 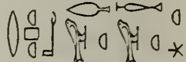, à gauche : 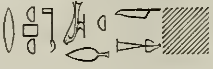 Sur la face latérale du siége, à gauche, on lit :

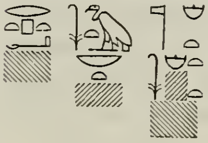

De l'autre côté, c'est-à-dire à droite, est la légende :

Enfin l'inscription suivante occupe ce qui reste de la partie postérieure du siége :

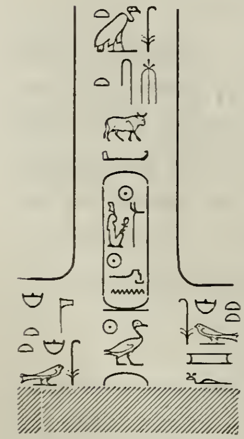

On voit par là que notre statue représente la reine, mère de Ramsès II. Bien qu'elle ne soit pas nommée ici, nous savons, par d'autres monuments, que cette princesse se nommait *Tuaa*. Conservation médiocre. Les pieds manquent.

IX. GRAND TEMPLE. — Granit gris foncé. Musée de Boulaq. Hauteur 0, 30 environ.

Tête de reine. La statue dont cette tête a fait partie était adossée à un pilier carré dont il ne reste que le haut. On y lit ces titres :

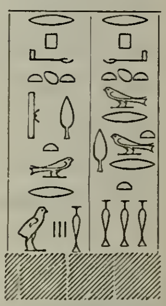

Une cavité rectangulaire ménagée sur le sommet de la tête prouve, ou que la statue pouvait à l'occasion recevoir une coiffure emblématique, ou qu'une coiffure fixe, mais d'une

autre matière, l'ornait. Les détails compliqués de la tête et les hiéroglyphes du pilier semblent bien de la même main. On n'y reconnaît pas la finesse et la précision des têtes de reine de la XIIe dynastie; mais peut-être jugera-t-on aussi que le monument est trop soigné, et en même temps d'un style trop large, pour être de Ramsès II. Si, comme on peut le croire, la statue dont nous possédons la tête était celle de la reine Tuaa, mère de Ramsès II, rien n'empêche qu'elle ait été exécutée sous Séti, ou tout au plus tard pendant les années de la co-régence de ce prince et de son fils Ramsès. Ainsi s'expliqueraient les qualités de style, que nous ne sommes pas habitués à rencontrer dans les monuments qui appartiennent à la période la plus connue du dernier des deux rois que nous venons de nommer.

X. Grand Temple. — Granit rose. Laissé en place.

Sphinx colossal, dont nous n'avons retrouvé que des débris. La tête manque. On voit cependant qu'on est devant un sphinx qui fait pendant au monument semblable placé en avant de la porte d'entrée de la salle Henri IV, au Louvre. La légende qui était sur le devant de la poitrine a disparu. Sur l'épaule gauche, à la place ordinaire, sont les cartouches de Ménephtah dans un parallélogramme surmonté du caractère *ciel*. A côté, une place laissée libre a permis au roi 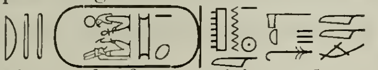 de mettre son nom. D'autres cartouches avaient été gravés sur la face supérieure du socle, en avant des pattes de derrière; comme ceux du Louvre, ils sont illisibles. Les côtés du socle lui-même sont ornés des légendes de Scheschonk. Les pattes reposent sur le sceau de l'éternité. La partie la plus intéressante, nous voulons dire l'épaule droite, celle sur laquelle Apophis a dû faire graver son nom, est perdue sans retour. Les dimensions générales du monument ne peuvent être reconstituées. Largeur de la base : environ 1^{m} 60. Largeur d'une ligne allant du premier au cinquième doigt : 0^{m} 47. Longueur du plus grand doigt : 0^{m} 11.

Isolé, le sphinx de Sân ne nous apprendrait rien, quant à sa date. Son pendant au Louvre nous apprend qu'il est antérieur aux Pasteurs, et peut remonter par conséquent à la XIVe ou XIIIe dynastie, peut-être à la XIIe dynastie.

XI. Grand Temple. — Granit rose. Laissé en place. Largeur du socle : 0^{m} 36.

Sphinx brisé. Il n'en reste plus que la partie antérieure. Sur le devant :

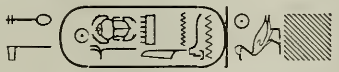

XII. Grand Temple. — Granit gris pâle, largement tacheté de blanc. Hauteur maximum 0^{m} 64.

Fragment dont il nous serait difficile de reconnaître l'origine si, à l'un des angles, n'apparaissait l'extrémité d'un genou, qui nous prouve que ce fragment provient d'une statue, représentant un personnage agenouillé et tenant devant lui soit une table d'offrandes, soit tout autre objet dont notre fragment est une partie. Une inscription ornait le devant de cet objet. Il n'en reste plus qu'une longue tranche, prise sur le milieu, et n'offrant plus que des bouts de phrases sans suite. Sur chaque côté sont gravés, dans le style décoratif, les cartouches d'Osorkhon II.

XIII. Grand Temple. — Beau granit noir. Musée de Boulaq. Hauteur 0^{m} 33.

Cette tête conserve les traits de quelque personnage romain inconnu. Une certaine roideur du cou et la manière d'être générale du monument laisseraient croire que nous avons

sous les yeux la partie retrouvée d'une de ces statues (comme les deux suivantes) qui sont romaines par le détail de la face et de la tête, bien que pour l'ensemble elles soient égyptiennes.

XIV. Grand Temple. — Granit gris. Musée de Boulaq. Hauteur 0^{m} 34.

Autre tête un peu plus grande que nature provenant d'une statue perdue. Le haut de l'obélisque contre lequel la statue était adossée est apparent.

Cette tête rappelle à première vue le numéro précédent, quoique la sculpture en soit bien moins soignée. Peut-être appartenait-elle à une autre statue de ce personnage. En tous cas le personnage semble plus vieux. La barbe, indiquée grossièrement par de petits signes tracés en creux dans le granit, semble d'une main plus moderne.

XV. Grand Temple. — Granit gris. Musée de Boulaq. Hauteur 0^{m} 28.

Autre tête égypto-romaine, si nous en jugeons par le pilier carré auquel la statue dont cette tête a fait partie a dû être adossée. Sur le sommet du crâne, un trou rectangulaire prouve qu'un appendice quelconque pouvait y être ajouté. La barbe et les cheveux sont frisés. Les traits sont écrasés. Deux grosses rides horizontales coupent désagréablement le front. Le nez brisé enlève toute sa physionomie à ce portrait, qui pouvait bien représenter Maximien Hercule.

. . . .

Tels sont les débris de l'ouvrage que Mariette avait préparé sur Tanis. Plusieurs fois, vers 1869 et vers 1875, il songea à en reprendre la rédaction, et envoya plusieurs employés du Musée sur les lieux, avec mission de recommencer les fouilles. Les rapports de Vassalli-Bey, d'Emile Brugsch-Bey et de plusieurs autres sont égarés. Je n'ai retrouvé pour le moment que deux lettres de Daninos-Bey. Je les publie telles quelles, à cause des renseignements qu'elles peuvent donner et sur le travail accompli au cours de cette campagne, et sur les difficultés auxquelles le service des antiquités lui-même n'échappe pas, lorsqu'il entreprend des travaux dans ces cantons désolés de l'Égypte.

Sân, le 22 juin 1869.

Mon cher monsieur Mariette,

Il y a aujourd'hui vingt jours que nous sommes arrivés à Sân. J'ai fait commencer les fouilles le lendemain de notre arrivée, et, depuis ce jour, aucune interruption n'a eu lieu. Malheureusement, malgré tout mon zèle et mon ardeur, ces fouilles n'avancent qu'avec beaucoup de peine et de lenteur, car, sur les cinquante ouvriers qui nous ont été désignés, il n'y a eu jusqu'à présent qu'un seul jour où nous avons eu quarante-neuf ouvriers, les autres jours ont été balancés entre vingt-cinq et trente-cinq, et les jours de trente-cinq sont très rares. Ils prennent tous la fuite. Depuis notre arrivée, nous n'avons cessé d'écrire lettre sur lettre au Moudhir de Zagazig, afin d'obtenir nos cinquante ouvriers, mais le Moudhir ne parvient pas à faire exécuter ses ordres, attendu que tous les villages sont déserts et qu'on ne trouve plus d'ouvriers, accaparés qu'ils sont par les nombreux travaux qui s'exécutent en ce moment-ci au Caire et ailleurs. Mohammed-effendi est allé, il y a cinq jours, trouver le Moudhir, afin d'arriver à un résultat quelconque. Le Moudhir a promis de nous faire avoir nos cinquante ouvriers dans le plus bref délai, mais jusqu'à présent rien n'apparaît encore à l'horizon et nous en sommes toujours au même point.

Cependant, malgré tous ces obstacles, nous n'avons pas perdu un seul moment, et les vingt jours écoulés ont été bien employés, car, ils nous ont donné quelques résultats assez satisfaisants. Trois découvertes ont été opérées dans cette partie Nord-Ouest que, suivant vos

instructions, j'ai commencé par faire fouiller. Je n'ai trouvé là *aucune trace* des sphinx dont on vous a parlé. La seule découverte faite avant mon arrivée consiste en deux statues colossales en granit rose. Une de ces statues est brisée en trois morceaux et la tête lui manque. Quant à l'autre, la tête gît à côté d'elle, mais elle est mutilée. Voilà, avec beaucoup de blocs en granit et en calcaire, tout ce que j'ai trouvé à mon arrivée dans cette partie.

Voilà maintenant nos découvertes :

A neuf mètres en face de la porte, et un peu vers la droite, nous avons trouvé, à cinq mètres de profondeur du sol actuel, une statue en granit rouge, à laquelle les jambes et les pieds manquent. La tête de cette statue est très belle d'exécution; elle est surtout bien conservée, le nez n'a pas la moindre trace de cassure, le torse est un peu abîmé vers le bas, et elle mesure 2m 85 de hauteur de la tête aux genoux, sa largeur est de deux mètres d'une épaule à l'autre.

Un peu plus loin, nous avons découvert le fragment représentant les jambes, il mesure 1m 17 de hauteur, mais malheureusement il est très mutilé. Sur le dos de la statue est gravé le cartouche prénom de Ramsès II *(Ra-ouser-ma-sotep-en-ra)*, et la bannière, répétée deux fois ainsi que le cartouche. Derrière le fragment se trouve la suite de la légende avec le cartouche nom *(Meïamun-Ramsès)*, répété aussi deux fois. Sur le côté gauche de la saillie sur laquelle est gravée la légende, se trouve une figure de femme, coiffée d'un disque avec les cornes.

A soixante mètres, toujours en face de la porte, et dans la même direction que la première statue, nous avons trouvé, presqu'à fleur de terre, une seconde statue en granit rose, à laquelle les jambes et les pieds manquent aussi. La tête, très abîmée par la décomposition de la matière, est surmontée de la double couronne royale, la main gauche tient un bâton d'enseigne, au haut duquel est une tête coiffée aussi de la double couronne. Sur le dos sont gravés les cartouches noms et prénoms de Ramsès II, ainsi que sa bannière, le tout répété deux fois. La tête n'a rien qui ressemble à Ramsès II, et c'est très probablement une usurpation; hauteur 3m 10, de la tête aux genoux.

Tout près de la première statue dont je viens de vous entretenir, on est en train de découvrir, à six mètres de profondeur du sol actuel, la singulière construction dont je dois essayer de vous tracer le plan. Cette construction est partie en granit, partie en calcaire. Voici le plan qui se révèle pour le moment :

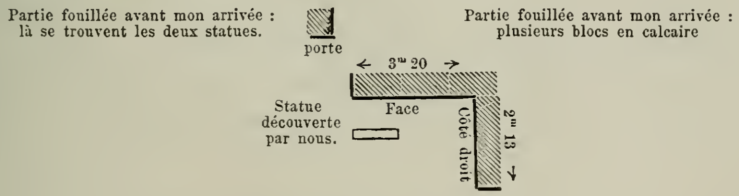

Ci-après (p. 18), de plus, l'élévation des débris de murs.

Toutes ces mesures ne sont pas d'une exactitude rigoureuse. Je suis en train de les relever avec plus de soin.

On est arrivé au fond de la construction, et là, après avoir traversé une couche de sable, on a rencontré le sol en terre noire sur lequel elle repose.

Les deux pierres en granit du bas (côté droit) portent, comme vous pouvez le voir, les

cartouches de Ramsès et celui de sa mère, si je ne me trompe, les autres pierres mises au jour jusqu'à présent n'ont pas la moindre inscription.

Face toute en calcaire : épaisseur de la pierre, 0m 82.

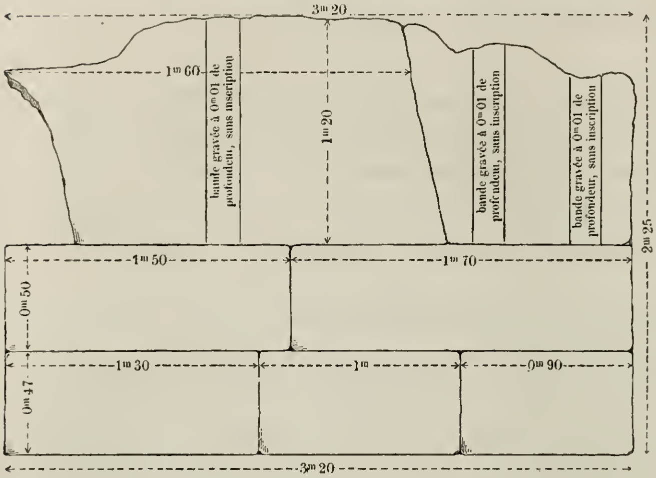

Côté droit.

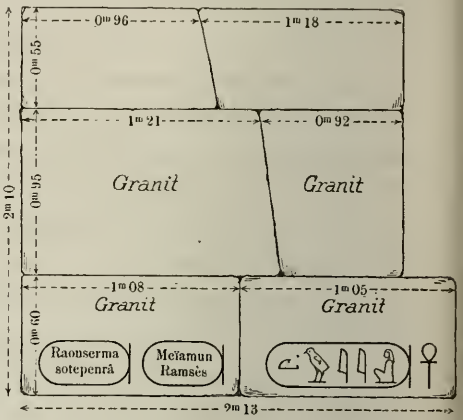

Je n'ai pas encore pu faire fouiller aux alentours de la fameuse stèle de l'an 400 : il y a là d'énormes blocs qu'il faut mettre de côté pour pouvoir travailler et éviter les accidents qui arriveraient sans cette précaution. J'attends donc d'avoir un plus grand nombre d'ouvriers pour commencer ce travail.

J'ai visité la chambre de Geziret-ez-zouéliên, et j'ai déjà écrit à ce sujet à M. Vassalli, pour savoir si les inscriptions qui décorent cette chambre ont été relevées au moyen de l'estampage.

Il est bien regrettable de n'avoir pas 150 ou 200 ouvriers à faire travailler. Ici, je suis persuadé qu'on obtiendrait de très beaux résultats. Ce petit nombre de 50 ouvriers est *beaucoup trop insuffisant*, et les fouilles n'avancent et n'avanceront toujours que très lentement tant qu'il n'y aura pas plus d'ouvriers que cela.

Si vous pouviez, avant votre retour, nous envoyer un ordre du Vice-roi, pour avoir un plus grand nombre d'ouvriers que celui qu'il a accordé, ce serait une excellente chose.

Mohammed Effendi est toujours avec moi; il m'a été et m'est encore très utile. Il me prie de vous présenter en son nom ses respectueuses salutations.

Recevez, je vous prie, mon cher Monsieur Mariette, avec l'expression de mes bien vifs sentiments de reconnaissance et de dévouement, l'hommage de mon profond respect.

Votre très dévoué
A. Daninos.

Sân, le 28 juillet 1869.

Mon cher monsieur Mariette.

J'ai enfin le plaisir de vous annoncer que, depuis trois jours seulement, cinquante-deux ouvriers et un Kawas turc sont sur le lieu des fouilles. C'est après avoir adressé à la moudiriéh plus de vingt lettres de notre part et trois ou quatre de la part de M. Vassalli que

le moudhir a daigné enfin nous écrire lui-même, pour nous annoncer qu'il allait nous faire avoir ce que nous n'avons cessé de lui demander depuis deux mois.

J'ai fait quitter pour le moment la partie Nord-Ouest, qui nous a donné la statue en grès rouge de Ramsès, et la construction portant les noms de Ramsès et de Touï, dont j'ai eu le plaisir de vous entretenir dans ma dernière lettre. Outre ces deux découvertes, nous en avons fait depuis une troisième, dans cette même partie, qui consiste en une sorte de dallage en pierre calcaire, malheureusement très mutilé. Ce dallage est à 3^{m} 50 au-dessous du sol actuel, et à quatre mètres en avant de la construction dont je viens de vous parler. Vous trouverez plus loin les mesures des restes de ce dallage.

J'ai employé pendant douze jours le petit nombre d'ouvriers que j'avais avant l'arrivée du Kawas, à la recherche du fragment de la stèle de l'an 400, et, depuis trois jours, les cinquante-deux ouvriers sont tous là. Jusqu'à présent nous n'avons mis à jour que des blocs en granit sans inscription.

Je me suis absenté de Sân pendant deux jours, voici pour quel motif. Le père de notre réïs Salem est venu voir son fils. Je l'ai laissé avec Mohammed-Effendi surveiller les fouilles, et je suis allé, avec son fils, visiter le tell Tmaï (village d'Abd-Allah-ben Salam) où vous avez ordonné de faire des fouilles. Tout près de ce village habite l'oncle de Salem, qui a été pendant plusieurs années réïs à Sân. Je l'ai emmené avec nous, et nous avons employé toute la journée du 22 du mois courant à enlever le couvercle du sarcophage, dont Salem vous a parlé. Ce sarcophage, qui mesure 2^{m} 60 de longueur et 1^{m} 30 de largeur, est en granit noir. Son couvercle présente cette forme :

Il est déposé dans un autre sarcophage en calcaire blanc très dur. Ce second sarcophage ne possède pas de couvercle. Le couvercle du premier, celui en granit noir, a été brisé vers un des coins de la tête, et le trou qu'on y a pratiqué permet parfaitement à un homme d'y passer le bras jusqu'à l'épaule.

Après avoir enlevé ce couvercle massif et très lourd, nous avons trouvé, dans l'intérieur de la cuve, quelques fragments d'ossements mêlés avec des pierres, et une terre noire et humide, amenée par les pluies qui ont pénétré à travers la cassure. Nous avons passé deux fois cette terre au tamis et nous n'avons retiré que les objets suivants : un grain (de collier?) en or, un joli petit scarabée à tête d'épervier, en lapis-lazuli, une statuette en terre émaillée représentant le dieu Thoth, un œil symbolique, une colonnette et quatre nilomètres, le tout en terre émaillée. Puis enfin, le plus précieux de tous, un fragment de statuette funéraire en terre émaillée, ne possédant ni tête, ni pieds, mais portant une inscription où le nom d'un roi se trouve répété deux fois. Voici, aussi bien que possible, ce que j'y distingue : 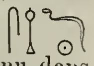 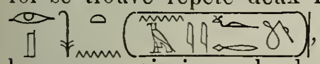, etc., etc. Le premier signe au-dessus de l'*aigle* est mal venu dans la gravure ainsi que le dernier. J'ai constaté avec la plus scrupuleuse attention qu'il n'existe pas la moindre trace de gravure, pas plus sur les deux cuves que sur le couvercle et tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le vide laissé entre les deux sarcophages, et qui a été rempli de sable, permet d'y passer la main; j'y ai passé la mienne jusqu'au fond pour m'assurer qu'il n'y avait pas de gravure sur les parois extérieures du sarcophage en granit. Le sable retiré de là ne contenait rien.

Je vous annonce avec peine que les monuments que vous vous donnez tant de mal à découvrir servent à Sân à faire de la chaux et des meules à moulin.

La moitié du naos en grès rouge a été brisée, ainsi qu'un autre monument de même matière que je n'ai pu reconnaître, mutilé qu'il est. Deux meules qu'on n'a pas pu terminer sont encore là au milieu des monuments, le trou a été percé aux deux et le travail s'est trouvé probablement interrompu par notre arrivée. Ces deux meules sont ensablées. Je me suis assuré qu'une meule de même provenance a été vendue au village de Soffia (2 heures de Sân), par les cheikhs de Sân. Une autre meule a été prise par Ahmed Backchich, le Nazir de la pêche à Sân; c'est du reste ce dernier qui a envoyé chercher les tailleurs de pierre, et qui les a nourris pendant la confection des meules. Une cinquième meule est chez Ali Aban Haben, un des cheikhs de Sân.

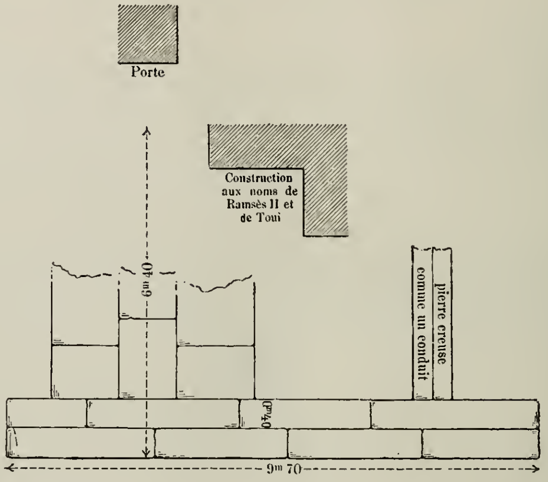

Beaucoup de débris de pierre calcaire fraîchement cassée gisent au milieu des ruines. La plupart portent encore des traces de gravure et de peinture. Ces débris sont destinés, ainsi que ceux qu'on a déjà enlevés, et Dieu sait combien, à faire de la chaux.

Je n'ai encore soufflé mot à personne de cette découverte, ils ignorent tous que j'en ai connaissance. Que dois-je faire? Faut il faire constater ce délit par le Kawas turc ici présent? J'attendrai vos instructions à ce sujet.

Le réïs Salem a reçu de quatre ouvriers du village de Chytte, qui n'ont pas pu venir travailler, l'argent nécessaire pour payer leurs remplaçants. Le réïs a fait venir des ouvriers de Sân, leur a promis de les payer et n'a pas exécuté sa promesse. Ces ouvriers sont venus se plaindre à moi; j'ai obligé Salem à leur remettre l'argent qu'il avait reçu pour leur location et j'ai chargé le Kawas de veiller à ce qu'un fait pareil ne se renouvelle plus.

Voilà, mon cher Monsieur MARIETTE, tout ce qu'il y a de nouveau à Sân. Je viens de garder le lit pendant trois jours à la suite d'un refroidissement. Je suis encore très faible.

Recevez, je vous prie, mon cher Monsieur MARIETTE, l'expression des sentiments de ma vive gratitude et de mon inaltérable dévouement.

A. DANINOS.

DIE DEMOTISCHE PRÄFORMATIVPARTIKEL

von

Max Müller.

Ueber das demotische Präformativ , , etc. sind bisher sehr viele ziemlich widersprechende Ansichten geäussert worden.

Am leichtesten ist die alte Lesung ϫⲓⲛ zu erledigen, da ϫⲓⲛ nur die Boheir. Form für Sahid. ϭⲓⲛ ist, das Brugsch im *Wörterb.* 1437 als aus demotischem d. h. «die Gestalt, die Art von —» entstanden nachwies.

Nachdem Brugsch (Rhind gloss. 360) das hieratische Zeichen irrtümlich gelesen und demgemäss auch das demotische Wort mit *χer* umschrieben hatte, nahm er (*Aegypt. Zeitschr.* 1884, S. 27) die alte Lesung *taut, taue* wieder auf und las, indem er das Präformativ mit umschrieb, z. B. ⲧⲁⲟⲩⲉⲛⲁϫⲉ und ⲧⲟⲩⲉⲛⲙⲏ. Allein, wenn wir die Gleichstellung mit aufrecht halten wollen, müssen wir in unbedingt eine einfache Verbalwurzel sehen, ⲧⲁⲟⲩⲟ, ⲧⲁⲩⲟ ist aber eine Kausativbildung von ⲟⲩⲱ (Stern, *Gr.* §. 192 *b*), und ist nur als einfacher Verbalstamm nachweisbar. Weiterhin ist keineswegs *tâ, te* zu lesen, wie man öfter vorschlug (Brugsch, *Wörterb.* 1578) s. u.

Das Richtige traf Brugsch vollkommen in *De nat. et indol. ling. pop. Aegypt.* S. 4 ff., wo es dem koptischen ⲙⲉⲧ, ⲙⲏⲧ gleichgesetzt wird. Dies ist wiederholt in Stern's Notiz, *Aegypt. Zeitschr.* 1884, S. 73. Ebendort wird die Ableitung aus (*Kopt. Gr.* §. 179) in die aus «das Wie» geändert. Ob dieses Wort tonlos ⲙⲉⲧ lautete, ist noch unbekannt, aber es fehlen die Beispiele, dass jemals so gebraucht worden sei, und vor allem lässt sich der verbale Gebrauch der demotischen Gruppe damit nicht vereinigen. Ueberdies würde die Gruppe kaum diese Gestalt haben, vgl. die demotische Nachfolge für Brugsch, *Wörterb.* 569.

Zur Sicherung jeder weiteren Untersuchung folgt hier eine Zusammenstellung der mit diesem Präformativ verbundenen Gruppen.

1. Canop. 21, Ros. 5, 18 etc. Pamont 2, 20, Lp. 18, 30 (Fabel), plur. Can. 20 (ἀγαθά), Ros. 21, 28, Rhind 23, 11 «Güte, Wohlthat».

2. Can. 20, ; *ibid.* 53, Ros. 20, Ros. 21 «Zukommendes, Gehöriges» stets im Plural.

3. Pamont 1, 28, 29, gn. 11, 21 etc.; (sic) Rhind gloss. 361, , Londoner Ostraka (Revillout, *Proceed. S. B. A.* 1885), «Unrecht, Trug».

4. gn. 11, 21; gn. Par. 6, 11, Lp. 14, 11, Pamont passim «Wahrheit, Gerechtigkeit».

5. Pamont 1, 30; 2, 20, 21, 22; 3, 22; , Lp. 15, 31; plur. Setna S. 95; abgekürzt gn. 3, 10 «Schlechtigkeit».

6. Setna 98, «Unglücksschläge».

7. Setna 113 «Art eines klugen Mannes[1] = Anstand»; gn. 17, 10, «Verstand».

8. Setna 5 . . . . (Revillout, «*paroles de disordre*»).

9. Setna 175, «Schande».

10. «Zerstörungen», Pap. Dodgson (*Trans. S. B. A.*, t. 8).

11. *L. D. VI.*, demot. Nr. 21, Z. 9 u. 14, halbhieratisch «Ehrfurcht», von ϩⲱⲧⲉ.

12. *Poëme sat.* 1. 20 . . . (plur.)

13. Lp. 18, 27, «Prahlereien». Ob ⲙⲉⲧ hier schon wie im Koptischen gebraucht ist, ist nicht ganz sicher, ebenso bei noch einigen, hier deshalb übergangenen Beispielen.

Diese Zusammenstellung ergibt:

a) Wie beim koptischen ⲙⲉⲧⲛⲟϥⲣⲓ (plur.) B.; ⲙⲉⲑⲙⲏⲓ B.; ⲙⲛⲧⲙⲉ, ⲙⲉⲧⲙⲉⲉⲓ S.; ⲙⲉⲧⲟϫⲓ B.; ⲙⲛⲧⲣⲙⲣⲁϣ S. etc., verbindet sich das demotische Präformativ blos mit dem Nomen, im Gegensatz zu ϭⲓⲛ-, ϫⲓⲛ-.

b) Der Plural der Zusammensetzung ist gleich dem Singular, darum wissen die Schreiber (besonders die der Dekrete) nie, wohin mit dem Pluralzeichen und setzen es bald hinter ⲙⲉⲧ, bald hinter das verbundene Nomen, bald hinter beide Bestandteile, lassen es auch oft ganz weg.

c) In den älteren Texten bis in unsere Zeitrechnung wurde das femininale des Präformativs weggelassen, da es in der tonlosen Form *mett* = *met* nicht hörbar ist und überhaupt nach älterem Schriftgebrauch bei Siglen weggelassen werden darf, ausser wo es zur Unterscheidung steht, wie in *(t)se* gegenüber *(p)se*. So fehlt es auch beim absoluten Gebrauch des ⲙⲉⲧ-, wird aber gerade in den Dekreten als blosses Geschlechtsdeterminativ hinter die Zusammensetzungen geschrieben.[2]

d) Neben der im Koptischen allgemeinen Verbindung des ⲙⲉⲧ- mit dem Nomen durch den *status constructus* sehen wir noch das ⲛ des Genetivs, ganz regelmässig in Nr. 3, das dem B. ⲙⲉⲧⲟϫⲓ entspricht. In ⲙⲉⲧⲙⲃⲱⲱⲛⲉ dagegen ist das nur einmal vorkommende ⲛ nicht unbedenklich und möglicherweise über das zu ziehen, da ⲃⲱⲱⲛⲉ in älteren Texten unter ganz sonderbaren Formen (sogar *bnnw*, Pap. moral. Pierret) erscheint.

Noch auffallender ist die Bildung (ⲙⲉⲧ)ⲉⲥϣⲗⲟϥ (Nr. 8), die vielleicht aus der oft erkennbaren alten hieratischen Vorlage herübergenommen ist. Siehe indessen unten ϭⲓⲛ-.

e) Die Schriftform lässt deutlich erkennen, dass ein Sigel und nicht ist, denn Ros. schreibt , für *t* aber , gn. Paris aber , Setna aber ; besonders die Formen Lp., Duplikat des Canopusdekretes, sprechen dagegen. Auch mit ⲧⲁ für altes , hat es nur in manchen Texten zufällige Aehnlichkeit.

---

1) Koptisch ⲡⲣⲙⲣⲁϣ S., ⲡⲣⲙⲣⲁⲩϣ B., «der Sanfte, Milde» von .

2) In ⲙⲉⲧⲃⲱⲱⲛⲉ (Nr. 3) scheint es irrtümlich das Schluss-ĕ des Nomen zu vertreten.

Der Schreiber des Canopusdekretes hat kein , wie er bei einer Aussprache *tà, te* schreiben müsste,[1] auch nicht (Brugsch, *Wörterb.*), sondern er zieht blos den unteren Strich der Ligatur besonders auffällig bis unter das Determinativ (vgl. Z. 11); Z. 72 ist ein Fehler.

Die hieroglyphisch entsprechenden Formen erkannte Brugsch, *Wörterb.* 1578 ff. aus den Umschreibungen Canop. 11 = h. Z. 5 τὰ τίμια und Z. 44 = h. 23 . Diese werden durch die beständige Gleichsetzung mit in den Rhindpapp. etc. bestätigt.

Da bei der tonlosen Silbe ⲙⲧ, sofern sie nicht in ⲛⲧ übergeht, die Einschiebung eines ⲛ im Oberägyptischen Regel ist (vgl. Stern, *Gr.* §. 52), ist ⲙⲉⲧ von vornherein für älter als ⲙⲛⲧ zu betrachten. Bei einer Verbalwurzel *mt* haben wir blos die Wahl zwischen ⲙⲁⲧⲉ und ⲙⲟⲩⲧⲉ. Auch die Gleichsetzung mit letzterem wurde längst von Brugsch, *De nat. et ind. ling. pop. Aeg.* S. 5 (s. o.) aufgestellt. Daselbst wurde das demotische Verbum mit und dieses mit ⲙⲟⲩⲧⲉ verglichen. Diese Lesung, auf die ich von Herrn Professor Brugsch erst nach Vollendung dieser Arbeit freundlichst aufmerksam gemacht wurde, blieb leider ganz unbeachtet und wurde von ihm selbst bald aufgegeben, so dass eine Wiederaufnahme und weitere Ausdehnung des Beweises wohl nicht unnötig ist.

Die sehr häufige Gruppe wird überall im Sinn von ⲙⲟⲩⲧⲉ «rufen» gebraucht. So steht sie in den Zauberpapyren in der Bedeutung *invocare, incantare* (Peyron, *Lex.* 110), z. B. gn. 13, 14 «du *rufst* über etwas Oel», «und du *rufst* darüber siebenmal» gn. passim (Brugsch las in diesen Beispielen noch in der *Gr. Démot.* «*mut*») gn. 12, 1; 13, 1: «(Kapitel *ro*) vom Beschwören von . . ., vom Rezitieren gegen . . . .»

Hievon bildet man ein weibliches Substantiv «die Formel, Beschwörung», welches sich noch koptisch als ⲙⲟⲩⲧⲉ *incantatio* erhalten hat, meist in der Verbindung gn. 10, 24; 15, 1; 16, 1; gn. Paris 1, 23; 2, 11 «Beschwörung sprechen», ϫⲉⲙⲟⲩⲧⲉ. Der Gebrauch von bei den Beschwörungen des Papyrus Ebers ist ganz gleich, vgl. Gloss. S. 54, wo die ganze Gruppe *t'ed* gelesen wird, ebenso im Todtenbuch. Ausserdem kann als Beweis der Identität von und dienen, dass bei dem genannten Wort sehr oft hieratische oder halbhieratische Schreibungen, wie gn. Paris 5, 2, 11, als Varianten auftreten.

Die eben erwähnte Zusammenstellung ϫⲉⲙⲟⲩⲧⲉ ist bekanntlich im Hieroglyphischen unendlich häufig und hätte längst auf eine Trennung der Stämme und führen können. Diese beiden Stämme sind in ihrer Bedeutung keineswegs gleich. ist stets ein *lautes, feierliches* Sprechen, so «*rufen*» die Unterweltswächter im demotischen Todtenbuch, Kap. 125 dem Verstorbenen zu. Setna, S. 126 ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲃⲉ heisst nicht «*parler à*» sondern «anrufen», vgl. Peyron, *Lex.* 110. Abgeschwächt ist diese Bedeutung schon in , Setna, S. 125, Lp. 8, 10 etc. ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ-, aber keineswegs mit der von ϫⲱ zusammengefallen. Der Unterschied ist der von «sprechen» (ⲙⲟⲩⲧⲉ) und «sagen»

---

1) Die Vorliebe für die Schreibung des *t* durch oder ist eine Eigentümlichkeit des Unterägyptischen, die in thebanischen Handschriften seltener auftritt.

(ϫω). So erklärt sich auch der von Erman, *Neuägypt. Gr.*, §. 150 (auch 110) beobachtete Gebrauch, dass nur mit dem ⲛ des Dativs verbunden wird, dagegen mit , seltner mit , das im Demotischen unter der Gestalt Kopt. ⲛⲙ- allgemein wird.[1]

ϫω «singen» ist wohl erst in der Periode des Demotischen zu dieser Bedeutung gekommen.

Die späteren demotischen Texte schreiben das Verbum ⲙⲟⲩⲧⲉ immer mit beigesetztem *t*, vielleicht nach der Schreibung des Substantivs, vielleicht zurückgreifend auf die neuägyptische Orthographie.

Den sichersten Beweis für die Gleichstellung der demotischen Gruppe mit ⲙⲉⲧ- liefert eine im Koptischen erhaltene tonlose Substantivform:

ⲙⲛⲧⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ gn. 8, 29,
ⲙⲛⲧⲉϭⲱϣ gn. rev. 21, 3,
ⲙⲛⲧⲟⲩⲉⲉⲓⲉⲛⲓⲛ gn. 20, 35,
ⲙⲛⲧϣⲙⲙⲟ gn. rev. 3, 11,
«ägyptische — äthiopische — jonische — ausländische *Sprache*».

Die ziemlich alte Bedeutung «Angelegenheit, Ding, Sache», die aus der von «Rede, Wort» entstand (vgl. דָּבָר) und zur Bildung des Präformativs ⲙⲉⲧ- führte, ist in vulgären demotischen Texten auf die Verbindung «alles» — vielleicht ein wirkliches Kompositum ⲙⲉⲧⲛⲓⲙ? — beschränkt (*Aegypt. Zeitschr.* 1884, S. 27); in archaisierenden Texten aber wie im Setna-Roman tritt sie auch in absolutem Gebrauch auf.

Um wieder auf das hieroglyphische Wort zurückzukommen, so lässt sich von diesem leicht nachweisen, dass es ursprünglich «die Stimme ertönen lassen, *sonum edere, sonare*» bedeutete.

Lepsius, *Denkmäler* III, 195 *a*, Z. 14—15. . . . «ein starker Löwe, der ausstösst sein *Geschrei* im Thale des Wildes».

χru ist hier sicher nicht zu lesen, da dies keinen Plural hat. *Mdu* steht masculin zur Unterscheidung von , dem *artikulierten Laut*. Sogar in , Brugsch, *Wörterb.* 1136, «der *Ton* des Schwingens deiner Lanze» ist wirklich *mdu* zu lesen.[2]

Nach allem Vorstehenden kann man die Gleichung = = ⲙⲟⲩⲧⲉ nicht mehr anzweifeln. hatte also später die Aussprache *môde, mûde,* tonlos *mĕd,* während das Verbum im Koptischen unveränderlich geworden ist.

Die obige Gleichung wird in überraschender Weise durch die Pyramidentexte bestätigt, die fortwährend und bieten. Dies ist nicht *qmdu* zu lesen, denn das

1) In der Redensart ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ ϩⲏⲧϥ «er sprach mit seinem Herzen», d. h. «er dachte», Setna 82, überrascht ⲙⲟⲩⲧⲉ, zumal Chron. rev. 4, 9 ϫω hier steht, siehe aber Brugsch, *Wörterb.* s. 1271 .

2) Die fortwährende Vertauschung von und (Brugsch, *Wörterb.* 579) hat zu dem späten Passiv «es wird gesagt» geführt, das Brugsch, *Wörterb.* s. 970 schon aus Harris I zitiert wird. (Die Stellen der Mrnptaḥ-Inschrift sind wenig klar.) Vielleicht dachte man dabei auch wirklich an *χru*, ϧⲣⲱⲟⲩ.

Verbum Brugsch, *Wörterb.* 234, v. Bergmann, *Buch v. Durchw. d. Ewigk.* S. 29, «klagen» hat eine abweichende Bedeutung und wird durch die älteste Schreibung sicher in ⲕⲓⲙ (ⲕⲙ̄) und ⲧⲟⲟⲧ zerlegt, vgl. Brugsch, *Wörterb.* 1457. Im Papyrus Sutimes (*ibid.*, s. 1250) steht es nur als Sinnvariante zu ⲙⲟⲩⲧⲉ. Gegen den vermeintlichen Anlaut des wendet sich Maspero, *Rec. trav.* III, 179, A. 2, indem er ihn aus einer Verwechslung der alten Form mit erklärt und richtig bemerkt, dass auch ein nirgends vorkommt. Dagegen glaubt er mit Einschiebung eines *m* in die Wurzel lesen zu müssen. Der Anlaut ist aber gleichfalls nicht nachweisbar, eine Wurzel *t'mdd* kann doch nicht gut bis zu ϫⲱ verstümmelt werden und *t'd*, das eigentlich drei Radikalen hat (*Aegypt. Zeitschr.* 1881, 58), müsste einen Infinitiv im Altägyptischen haben, nicht .

Es liegt hier in die nämliche Schreibung vor, wie in Ttà 257, Ppi 180 (auch Ppi 178, Ttà 321), Ppi 177, Ttà 30 (auch Ttà 175), u. s. w.

Durch die Lesung *md* für wird wohl auch die für «Keule», *Aegypt. Zeitschr.* 1876, 76, Brugsch, *Wörterb.* 1686 und für Lepsius, *Denkmäler* II, 126 (als Bezeichnung eines Dieners), plur. Lepsius, *Denkmäler* II, 149 *e* («die im Steinbruch *mit Keulen* auf den Meissel Hämmernden?») bestimmt.

Wie oben bemerkt, gehört die Gruppe (später auch plur. «*recitanda*») nicht zu . Ihre Bedeutung ist «was man laut rezitieren soll», daher steht etc. oft dabei. Sie dient als Lesezeichen, wie «Pause». Es liegt hier ein alter Infinitiv von vor, der nur durch mit einem Subjekt verbunden werden kann. Das ist die alte Endung, worauf auch einzelne spätere Beispiele, wie Mariette, *Abyd.* II, 25 hinweisen.[1] Die Aussprache war schon in den Pyramidentexten in *mdu* übergegangen, doch erhielt sich das alte *mt'u* bis in die späteste Zeit, auch im Demotischen, neben dem oben erwähnten ϫⲉⲙⲟⲩⲧⲉ als Anführung von Formeln:

gn. 5, 13; 8, 8; 21, 10 — gn. 8, 27, Plural gn. Paris 1, 15, *ibid.* 5, 9. Die Ligatur (auch späthieratisch, z. B. *Mon. Leyd.* T. 18) deutet darauf hin, dass man noch immer als Auslaut verstand. Uebrigens gehört wohl auch Canop. 5 hieher, das im Duplikat fehlt.

Der koptische Infinitiv auf ⲉ ist noch ein Rest der alten Form auf . Anscheinend bleibt dies sogar im Tempus *st'mf* (Unàs 473, Ttà 231, Ppi 74, 95); im Tempus *st'mnf* (Prisse 4, 4; 7, 1) ist es unrichtig. Das *u* erhielt sich lange noch in der Schrift, war aber im Neuägyptischen schon zu *ĕ* geworden, das meist durch , d. h. *ë* bezeichnet wird. Also (neben Abbott passim, Lee 1, 5, Mariette, *Karn.* 41, 5) und hieraus , (vgl. *Aegypt. Zeitschr.* 1883, 56), sogar Mariette, *Karn.* l. l. 7. Das missverstandene *u* erhielt meist die Pluralstriche (vgl. d'Orbin. 7, 3 neben 7, 4), und diese übertrug man wieder auf die erste Form, also d'Orbin. 3, 9, Lepsius, *Denkmäler* III, 68 als Infinitiv.

1) RIH 284 gehört vielleicht auch hieher.

Als Substantivformen gebrauchen die Pyramidentexte und anscheinend unterschiedslos. Die männliche Form wird schon im mittleren Reich seltener, und später erhält sie sich blos in der speziellen Bedeutung «Schrei, Ruf — Ton» s. o. Im Papyrus Prisse ist der Gebrauch des Feminins in Verbindung mit Adjektiven (5, 6, 10; 7, 4, 12) und mit (1, 11; 15, 9) Regel. Die Pluralformen sind dort 1, 2; 11, 11, vgl. Erman, *Pluralb.* S. 30, Louvre C. 26, 9 — (in 7, 9 «Redereien, Geschwätz» liegt eine Weiterbildung der Wurzel vor) — was altägyptisch *mdu* wie im Singular geschrieben wird, vgl. Ppi 147 *mdu*[u] *ᵃpn t'd*[d]*u Mrireᶜ*, und dann in meist weniger klarer Pluralbedeutung 8, 8; 19, 2; 7, 4; 11, 10; 13, 2; 18, 10. Will man dem Redaktor, der die unverständlichen alten Formen besonders durch pleonastische Schreibungen entstellte, trauen, so hätte das Original schon *mdui* gehabt.

Der Gebrauch von zur Umschreibung von abstrakten Substantiven scheint ziemlich alt. Ausdrücke wie «dunkle Sache» (Brugsch, *Wörterb.*, S. 1265) bilden den Uebergang dazu. Neuägyptisch kommt schon vor: Jurist. Pap. Berlin (*Aegypt. Zeitschr.* 79) «Wahrheit», «Wohlthaten» (von Dekorationen gesagt) DHI II, 42, 4, RIH 201; «geheimnisvoll leben», RIH 156. Die Verbindung ist aber loser als im Demotischen, z. B.: *Aeg. Zeitschr.* 83, 74 lin. 22, ⲙⲛⲧⲃⲱⲱⲛⲉ ⲛⲓⲙ, «alles Schlechte».

Dass ⲙⲉⲧ- im Altägyptischen durch und (), dies allerdings mehr im Gebrauch von ϭⲓⲛ-, dagegen blos bei Adjektiven, vertreten wurde, ist bekannt.

Ueber das demotische ϭⲓⲛ- ist im Anschluss an diese Zusammenstellung noch zu bemerken:

Die Form ist meist ausgeschrieben *gi, gai* (s. o.). Gn. Paris steht 5, 1; 3, 1; 6, 19 nach einer unsinnigen Etymologie von *qdt* «Gestalt». In der Rosettana wird die Ligatur gebraucht, aus der durch Anschluss des zu einem Strich verkürzten *i* Moschion 3 entsteht. Bis auf das Determinativ abgekürzt ist das Wort gn. 16, 27 (s. u.) und Lp. 6, 26, 27; 11, 16, 17; 13, 15; 21, 30; 22, 9 . Besonders diese Form ist arg missverstanden worden. Die phonetische Schreibung ist stets *gi-n*, d. h. ϭⲓⲛ; *ki-n* scheint bloss späteste Orthographie. Das absolute (11, 6) ist im Gn. schon wenig gebräuchlich; mit Suffixen heisst es 8, 21; 9, 18, auch 16, 27, d. h. ϭⲓⲙⲙⲟϥ.

In , τὸ προσῆκον Ros. 11 ist die Verbindung partizipial wie bei ⲙⲉⲧ- unter Nr. 9, s. o. Das Pluralzeichen hat wohl keine Berechtigung.

Der Artikel ist, soviel ich sehen kann, in beiden Dialekten noch durchgängig der männliche (s. Stern, *Gr.* §. 180).

Im Uebrigen bietet dieses Präformativ weniger Stoff zur ausführlichen Behandlung.

München, April 1887.

LE

TOMBEAU D'UN SEIGNEUR DE THINI

DANS

LA NÉCROPOLE DE THÈBES.

PAR

Philippe Virey.

Le tombeau de Khem, seigneur de Thini ( ) est tellement ruiné que j'aurais renoncé à le publier, si je n'avais cru devoir signaler cette particularité d'un seigneur du nome Thinite, contemporain de Thoutmès III, enseveli à Thèbes. C'est dans le nome Thinite même, à Abydos, que se trouvait le tombeau d'Osiris; de toutes les provinces les Égyptiens y consacraient des stèles pour que leur mémoire fût conservée après eux sur la terre sacrée; comment un seigneur de ce pays privilégié est-il allé au contraire établir sa tombe loin de sa patrie et loin d'Osiris? Pour s'exiler ainsi après sa mort, Khem s'était exilé durant sa vie, puisqu'il dut diriger lui-même, comme les autres Égyptiens, la construction de sa tombe. Il faudrait donc croire que Thoutmès III avait réussi à attirer à sa cour et à fixer dans sa capitale les chefs les plus illustres de la féodalité des provinces. Il les comblait d'honneurs et de marques de confiance; il paraît avoir remis aux soins de Khem la personne du prince royal; mais les honneurs même dont il les décorait prouvaient leur subordination à son autorité souveraine. C'est ainsi que Khem se pare des titres de 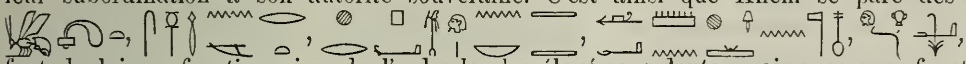, etc. qui font de lui un fonctionnaire, de l'ordre le plus élevé sans doute, mais encore un fonctionnaire. Et s'il se garde bien d'oublier sa patrie Thinite, s'il rappelle qu'il exerçait le sacerdoce au nom d'un dieu de Thini, Anhour, c'est que les successeurs de Ménès, courtisans des rois thébains, devaient se faire gloire d'une origine qui les plaçait au premier rang de la noblesse provinciale groupée autour de Pharaon.

Ce tombeau est situé au pied de la colline de Cheik abd-el-Gournah,[1] dans la direction du Nord-Est. Il est ainsi placé entre la colline au Sud-Ouest, Déïr-el-Bahari au Nord-Ouest, l'Assassif au Nord-Est, et le Ramesséion au Sud-Est.

Champollion l'avait visité et classé sous le n° 34, *O'*; mais il ne lui consacre qu'une très courte mention,[2] où le nom du défunt n'est pas indiqué :

1) Toutefois, par la nature de la roche où il est creusé, il se rattacherait plutôt au groupe de l'Assassif. Il est entièrement sculpté, tandis que dans les tombeaux de la même époque, qui s'étagent sur les pentes de Cheik abd-el-Gournah, les inscriptions et les tableaux sont peints sur un enduit de stuc. C'est que la pierre de la colline est difficile à travailler et n'est pas blanche; ainsi les inscriptions sculptées à l'entrée du tombeau d'Am-n-t'eh (voir le *Recueil*, volume VII, p. 34) sont d'une lecture malaisée et d'un mauvais aspect. Ce n'est pas que les Égyptiens fussent incapables de travailler les pierres les plus ingrates, et la colline même de Cheik abd-el-Gournah offre des exemples de sculptures bien exécutées; mais on préféra presque constamment la peinture sur enduit qui exigeait moins d'efforts et de dépenses. Au contraire la pierre tendre et blanche de l'Assassif se prêtait admirablement à la sculpture.

2) Voir les *Notices*, p. 525.

On voit aussi, à côté des précédents (au pied de la montagne) un grand et beau tombeau, habité et détruit comme le n° 32; on y voit encore quelques restes de sculpture, très-delicate et très-élégante, de l'époque de 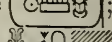; *c'est celui d'un* 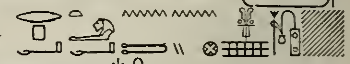 *son fils se nommait* .

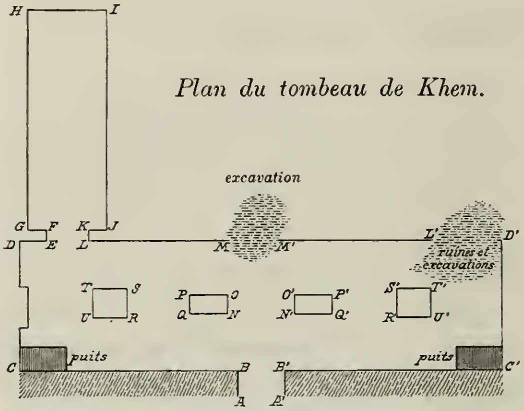

Plan du tombeau de Khem.

Le tombeau est en effet extrêmement ruiné; les sculptures du côté droit sont entièrement détruites; du côté gauche la partie supérieure de la paroi *B C* a été percée sur une grande partie de sa longueur, et le jour pénètre dans la tombe par cette vaste ouverture. On ne distingue plus rien sur les piliers *N O P Q, R S T U, N' O' P' Q', R' S' T' U'*. Les ruines ont rendu la galerie du côté droit complétement impraticable. Le terrain a été tellement creusé dans cette partie de la nécropole que les galeries des différentes tombes se rencontrent et que les tombes se confondent. L'ouverture *M M'* qui paraît avoir détruit un tableau sculpté n'a sans doute pas d'autre origine. Enfin l'existence d'un second puits (il s'en trouve deux, l'un à droite, l'autre à gauche) peut être attribuée aux usurpations commises certainement aux basses-époques.[1]

Il ne reste à décrire qu'une partie du côté gauche.

Paroi *A B.* — On voit les restes d'une figure sculptée, surmontée d'une inscription[2] dont la première partie a disparu.

Ligne 1 (de la partie subsistante). 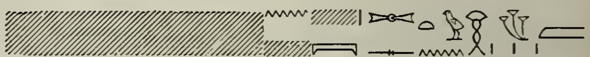

Ligne 2. 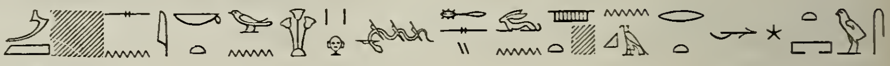

Ligne 3.

Ligne 4. 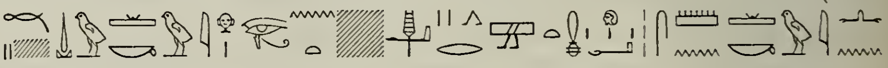

Ligne 5. 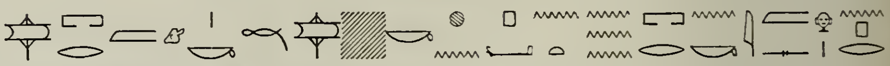
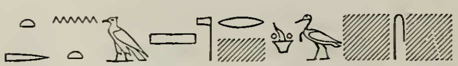

Ligne 6.

1) J'ai dû faire creuser un peu pour dégager la partie inférieure des parois, et cette opération a fait découvrir un petit chevet en hématite et une douzaine de figurines funéraires sans nom et mal travaillées, le tout certainement de basse-époque.

2) Cette inscription, que je transcris en lignes horizontales, est disposée en colonnes verticales.

Paroi *B C*. — Scène disposée en trois registres. Au premier, trois jeunes filles tendent des ;[1] au second, trois garçons étendent les bras et peut-être battent des mains; au troisième, trois jeunes filles agitent des sistres. Au-dessus de la scène on lit ;[2] les figures de chaque registre sont précédées des inscriptions suivantes :

1er registre. 2e registre. 3e registre.

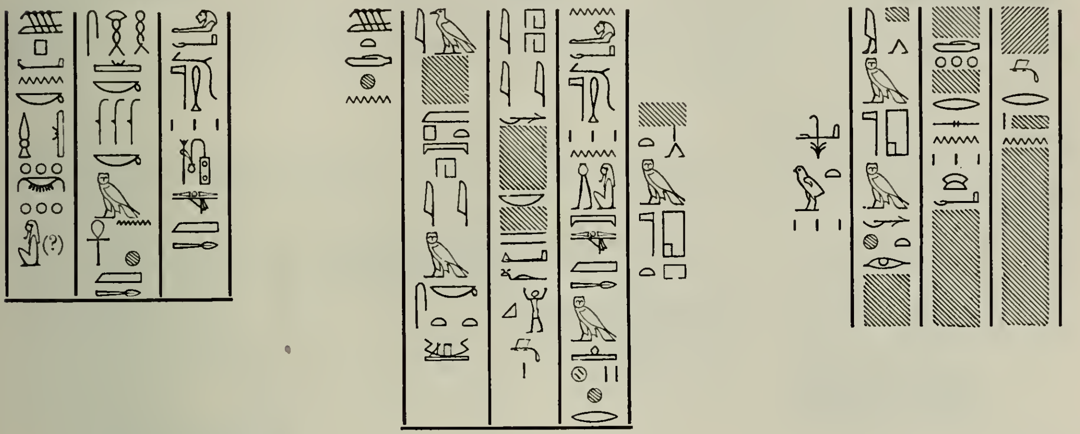

Puis une autre série de registres. Au premier registre la légende et une rangée de 10 vases . Aux registres suivants des offrandes. Le registre inférieur, beaucoup plus long que les autres, représente le dépècement d'un bœuf. Un texte de quatre colonnes précède un personnage de grande taille, tenant un de chaque main.

Colonne 1.

Colonne 2. 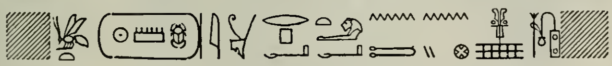

Colonne 3.

Colonne 4. 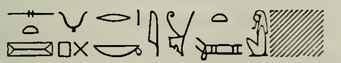

Viennent ensuite trois autres personnages; au registre supérieur, un garçon et une fille portent des fleurs; plus bas, un fils du défunt, présente deux bouquets de lotus, , avec cette légende .[3]

Nous arrivons à l'endroit où la partie supérieure de la paroi a été percée d'une large ouverture. Les deux registres inférieurs présentent seuls des scènes ou des inscriptions intelligibles.

1) Un bon estampage de cette scène se trouve au Musée du Louvre.

2) Cette expression désigne certainement les trois femmes du premier registre; le groupe qui précède la seconde inscription se rapporte aux garçons qui battent des mains, et le groupe de la troisième inscription aux femmes qui agitent les sistres.

3) Il serait intéressant de trouver ici la mention d'un *souverain* (pour ?) *qui suit son maître* dans ses voyages en pays étranger; mais cette explication n'est pas certaine.

Au premier, quelques hommes travaillent à la construction d'une barque. Ils emploient comme outils l'herminette et des ciseaux sur lesquels ils frappent avec un maillet 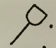. Ces opérations sont expliquées par les légendes 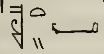 et 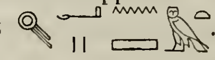. Les scènes suivantes sont à peu près détruites.

En bas un jardin. Une pièce d'eau où l'on voit des poissons, des canards, des plantes aquatiques. Différentes sortes d'arbres. Le défunt et sa femme sont assis et jouissent de la vue du jardin, comme l'explique la légende . Leur fils Sebekmes, prophète de Neit, leur présente trois grandes fleurs, avec la légende : 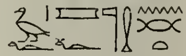

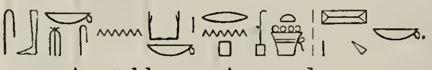.

Au tableau suivant, deux personnages dont on ne voit plus guère que les jambes; les textes sont en fort mauvais état.

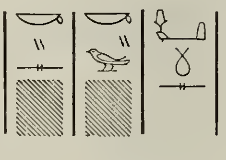

Au bord du puits, l'ouverture s'arrête et la paroi se retrouve tout entière, mais non intacte. Le tableau supérieur nous montre un personnage, mais le texte usé, couvert de pisé, est à peu près illisible; voici tout ce que j'ai pu en tirer :

Au second tableau, Khem tient le jeune prince sur ses genoux. Le texte ne se rapporte pas spécialement aux fonctions de gouverneur que cette représentation lui attribue.

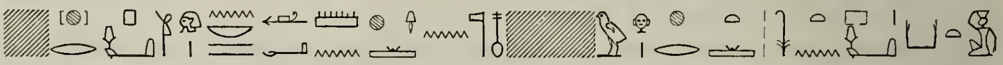

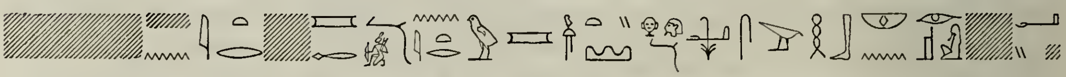

Paroi *CD*. — Au-dessus du puits une large niche. On y avait taillé dans la roche deux statues qui sont extrêmement détériorées.

Rien à noter sur la partie saillante de la paroi.

Dans l'autre enfoncement, des restes d'inscriptions en hiéroglyphes très fins indiquent une stèle dont le texte devait être très considérable; mais la ruine est à peu près complète.

Paroi *DE*. — Un personnage debout tient le sceptre et le bâton de commandement. On lit :

1) Il est regrettable que le mauvais état du texte nous empêche de reconnaître ce que fait ici ce *Pharaon v. s. f. . . . . . . de Thini.*

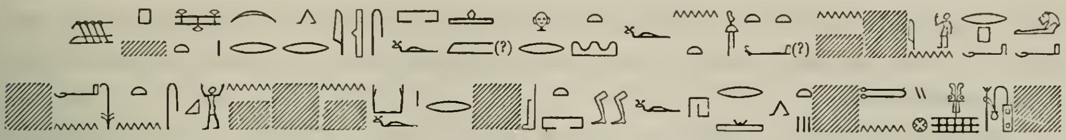

Chambre *EHIL*. — Sur la porte, offrandes et inscription :

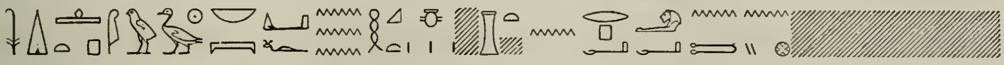

Au fond de la chambre des statues extrêmement détériorées.

Paroi *LM*. — Scène de festin, en cinq registres.

Premier registre. — Convive assis, respirant une fleur. — Convive assis devant une petite table. Un serviteur lui présente une fleur. — Convive assis devant une petite table, et tenant des deux mains un plat ou une très large coupe. — Convive assis; un serviteur devant lui. — Convive assis devant une petite table. Un serviteur lui présente . . . .[1] — Convive assis devant une petite table. Un serviteur lui présente un plat ou une très large coupe. — Convive assis. Un serviteur, tenant d'une main un vase , lui renverse, de l'autre main, un vase de parfums sur la tête. — Femme battant des mains. — Danseuse tenant un de chaque main. — Joueuse de double flûte. — Personnage debout tenant . . . .[2]

Second registre. — Convive assis, respirant une fleur. — Convive assis. Un serviteur, tenant un vase de la main gauche, lui renverse, de la main droite, un vase de parfums sur la tête.[3] — Convive assis devant une petite table. Un serviteur lui présente un plat ou une très large coupe. — Convive assis. — Convive assis devant une petite table. — Convive assis. Un serviteur . . . .[4] — Convive assis, respirant une fleur. — Convive assis devant une petite table. Un serviteur lui présente une large coupe. — Trois femmes assises, battant des mains. — Joueur de harpe, assis. — Personnage debout, présentant un et un .

Troisième registre. — Serviteur emportant . . . .[5] — Deux convives assis. Un serviteur tend un au second, par dessus l'épaule du premier. — Convive assis. Un serviteur tenant un lui renverse un de parfums sur la tête. — Convive assis. Un serviteur . . . .[6] — Convive assis devant une petite table et respirant une fleur. Un serviteur lui présente . . . .[7] — Deux convives assis devant une petite table. Un serviteur présente au premier une très large coupe. — Les autres figures de ce registre sont à peu près effacées.

Quatrième registre. — Serviteur emportant des mets. — Trois dames assises, un genou relevé. Un serviteur présente une coupe à la première, qui a une petite table devant elle. — Dame assise. Un serviteur, tenant d'une main un vase , lui renverse, de l'autre main,

1) L'objet représenté a disparu.
2) Même observation.
3) Je suppose que la coiffure conique , posée sur la tête d'un certain nombre de convives, et que l'on considère généralement comme une coiffure de cérémonie, n'est elle-même qu'une sorte de vase à parfums.
4) Représentation effacée.
5) Même observation.
6) Même observation.
7) Même observation.

un ⌓ de parfums sur la tête. — Dame assise devant une petite table. Un serviteur lui présente des mets. — Dame assise. Un serviteur lui présente un ꝗ. — Les autres figures sont à peu près effacées.

Cinquième registre. — Serviteurs portant des quartiers de viande. — Hommes dépeçant un bœuf. — Le reste du registre est effacé.

Plus loin on voit un personnage debout, *étendant la main*. Devant lui une inscription précédant des offrandes :

Le défunt et sa femme reçoivent ces offrandes de leur fils Sekek-mes. Au-delà du point *M*, la ruine est complète.

PHILIPPE VIREY.

INSCHRIFTLICHE DENKMÄLER

DER

SAMMLUNG ÄGYPTISCHER ALTERTHÜMER DES ÖSTERREICHISCHEN KAISERHAUSES.

VON

E. VON BERGMANN.

a) Stelen.

1. Rechteckige bemalte Stele aus Kalkstein (aus der Sammlung Miramar) 0m 80 br., 0m 48 h. XII. Dynastie.

Oben zwei Schriftzeilen: 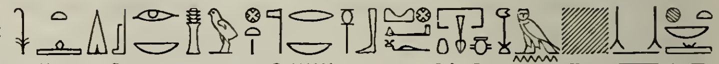

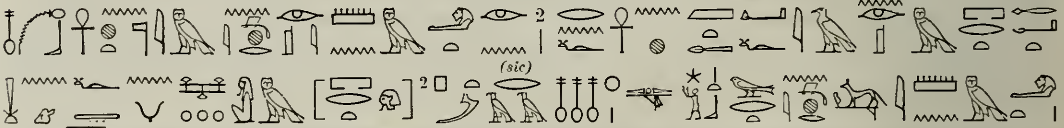

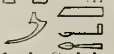 «Eine königliche Opfergabe an Osiris, den Herrn von Busiris, etc. für den geehrten bei Osiris Ȧmenmḥaʿt, geboren von der Ranfaʿnch. Möge er geben Lobpreis dem Osiris an dem Feste der grossen Erscheinung (22. Thot, s. BRUGSCH, *Thesaur.*, 236), möge er huldigen dem Apuatu an dem Feste der ersten Erscheinung, möge er schauen die Schönheiten des

---

1) Ces groupes pourraient sans doute se rapprocher de l'expression connue 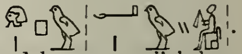. Les deux mains qui honorent sont évidemment les mains du personnage qui rend hommage; j'ai donc mal compris cette expression au papyrus Prisse.

2) Zerstört. Cf. 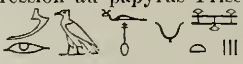 ROUGÉ, *Inscr.* 8 = MAR., *Abyd.* II, pl. 22. *Z.* 1874, 66.

Ra (?) und des Min . . . . ., der geehrte bei Anubis Ȧmenmḥaˁt.» Der Text ist offenbar mehrfach fehlerhaft. Darunter links Ȧmenmḥaˁt stehend mit Stab in der Linken und Scepter in der Rechten. Ueber seinem linken Arme befindet sich ein Salbengefäss mit der Legende ;[1] unter demselben zwei stehende Frauen von rechts, von welchen die zweite an einer Lotosblume riecht, mit den Beischriften und . Hinter Ȧmenmḥaˁt steht seine Mutter Sent . Zu ihren Füssen eine stehende Frau in kleiner Figur mit Lotosblume. Die Darstellungen vor der Figur des Ȧmenmḥaˁt auf der rechten Seite der Stele sind in zwei Registern angeordnet. Im oberen befindet sich ein mit drei Krügen besetzter Opfertisch, darüber verschiedene Gaben; unten liegen Schenkel und Kopf eines Rindes. Zwei auf den Tisch zuschreitende, kleine, männliche Figuren mit Stab sind bezeichnet als und . Im zweiten Register ein Opfertisch mit drei Gefässen; darunter und daneben zwei Gänse und zahlreiche andere Gaben.

2. Oben abgerundete Stele (Nr. 100) aus Kalkstein, 0m 47 h., 0m 31 br., cf. LIEBLEIN, *Dict.* 461.

I. Zu oberst : . Darunter fünf Horizontalzeilen :

II. Links ein Mann mit Lotosblume, vor dem Opfertische sitzend; hinter ihm die Legende ; vor ihm ein opfernder Mann . Rechts Frau mit Lotosblume neben einem Opfertische sitzend . Am Rande unleserliche Vertikalzeile :

III. Rechts Frau mit Lotosblume, nach ägyptischer Art auf dem Boden sitzend; hinter ihr : ; über ihr : . Fünf auf sie zuschreitende Personen heissen : 1. , 2. , 3. , 4. , 5. .

IV. Links zwei Männer stehend mit Lotosblume, von denen der erste als bezeichnet ist. Rechts ein äusserst nachlässig geschriebenes Familienregister ohne Belang. Nach der hohen Regierungszahl stammt die Stele aus der Zeit Usertsen I. oder Amenmḥat III. Eine Stele mit derselben Datirung bei MARIETTE, *Abydos*, III, p. 190.

3. Naos (Nr. 123) aus Kalkstein von nahezu würfelförmiger Gestalt, 0m 49 h., 0m 39 br. Aus der XII.—XIII. Dynastie. Vorne in einer rechteckigen Vertiefung die halbrund gearbeitete, sitzende, an den nackten Körpertheilen braunroth bemalte Figur des Vorstehers des Tempel-

1) Vermuthlich zu lesen : . Vgl. Stele 1, Louvre.

gutes (?) der Steinmetzen des Gottes Ḥori mit schwarzer Perrücke, weissem Schurze und Halsbande. Auf dem Hintergrunde der Nische rechts …, links einige unleserliche Hieroglyphen; auf dem Sitze: … und … «die Hausfrau Àus-nà». Neben den Füssen des Ḥori: … «am Monatsfeste» und … «am Halbmonatsfeste und an jedem Tage». Ueber der Nische die Schriftzeile:

und 14 kurze Columnen: … (sic) … «O die ihr lebt auf Erden, all' ihr Cherheb, all' ihr Priester, all' ihr Schreiber, all' ihr Diener des Ka, all' ihr Vornehmen, all' ihr Leute, die ihr vorbeigehet an dieser Grabcapelle; wenn ihr wünschet, dass euch belohnen eure einheimischen Götter, und dass ihr übertraget eure Würden an eure Kinder, so möget ihr auch sprechen: Eine königliche Opfergabe an Àpuatu, den Herrn von Tat'eser; möge er gewähren Todtenopfer etc. alle guten und reinen Dinge, wovon ein Gott lebt, für den Ka des Vorstehers der Steinmetze Ḥori, geboren von der Hausfrau Tunnà *(sic)*, Sohn des Ḥori.»

Zu beiden Seiten der Nische Familienregister mit den Figuren der darin genannten Personen. Rechts: *a)* …; *b)* …

Links: … in dreimaliger Wiederholung. Rechte Seite des Naos: Fortsetzung des Familienregisters. 1. Abtheilung: … (sic) …; *b)* …; …; …; …. 2. Abtheilung: …; …; …; …; …; …; …. 3. Abtheilung: …; …; …, darunter die Horizontalzeile: … «für welche gemacht hat (sc. die Nennung ihrer Namen) der Vorsteher des Tempelgutes der Steinmetzen des Gottes Ḥori».

Linke Seite des Naos. 1. Abtheilung: … (sic) …; …; …; …

2. Abtheilung: (sic) Zu unterst die Horizontalzeile:

Rückseite. 1. Abtheilung: (sic) 2. Abtheilung: (sic) dabei Ḥori auf dem Boden vor einem Opfertische sitzend; ihm gegenüber sein ungenanntes Töchterchen, dann die Namen: und die isolirt stehenden Worte:

3. Abtheilung: und (sic) 4. Abtheilung:

Unten die Horizontalzeile:

In dem Titel des Ḥori kann nicht «die Hälfte» bedeuten, sondern steht wahrscheinlich für «Tempelgut». Den Denkmälern zufolge (*Denkm.* II, 134, a; BEREND, *Mon. de Florence*, p. 88) waren die in Phylen eingetheilt und hatten eigene Beamte und Priester. Ḥori dürfte der Vorsteher der Liegenschaften jenes Tempels gewesen sein, in welchem der (MARIETTE, *Abyd.* III, 347) seines Amtes waltete.

Die Familienregister (unvollständig bei LIEBLEIN, *Dict.*, 201) auf den Wänden unseres Naos lassen die verwandtschaftlichen Beziehungen der in ihnen genannten Personen zu einander und zu dem Stifter des Denkmals vielfach nicht erkennen. Bemerkenswerth ist die mehrmals wiederkehrende Formel . Unter den Eigennamen verdienen zwei besondere Beachtung, nämlich: , Var. und jener der Mutter des Ḥori, der in drei Varianten auftritt: , und , deren Homophonie trotz der differirenden Schreibung sich hieraus mit Nothwendigkeit ergibt. Die erste *tu-nå* «die mir (dem Vater) seiende» (cf. LIEBLEIN, 310) stellt die grammatikalisch correcte Namensform dar. In ist die Wiederholung des *n* evident «keine wirkliche phonetische, sondern nur eine graphische und auf eine syllabirende Methode» (cf. STERN, *Z.* 1884, 62) zurückzuführen, wonach vulgär *tun-nå* gesprochen wurde. Andererseits

seits beweiset die Variante das Verwischen des auslautenden tonlosen *u*, für welches die Schreibungen und (ϣнрє), und etc. (vgl. auch und mit inlautendem *u*) Zeugniss ablegen. Der sonst schriftkundige und correct arbeitende Lapidarius hat diese Varianten wohl nur der Abwechslung halber aufgenommen.

4. Grosse rechteckige Stele aus Kalkstein. XIII. Dynastie. Geschenk Sr. kaiserlichen Hoheit des Kronprinzen Rudolf. Rechts die grosse Figur eines stehenden Mannes mit Lotosblume in der einen Hand. Links zwei Reihen auf ihn zuschreitender Personen in kleiner Gestalt, denen folgende Namen beigeschrieben sind:

Obere Reihe: , 2. , 3. , 4. , 5. , 6. , 7. .

Untere Reihe: 1. , 2. , 3. , 4. , 5. , 6. .

Die Stelen des mittleren Reiches erwähnen mehrfach der oberägyptischen Stadt Madu (jetzt Kum Madu, s. Brugsch, *Dict. géogr.*, 312) als einer Kultusstätte des Gottes Mont. Der wird bei Mariette, *Abyd.*, III, p. 263 genannt und die Wiener Stele 61 gehört der (sic) (sic) «Sängerin des Mont'u von Ma(d)u Amensit[1]» zu. Manchmal bleibt die Ortsbezeichnung weg, wie auf der Stele des (Sharpe, *Inscr.* II, 94), der wahrscheinlich trotz des abweichenden Titels, den er vermuthlich entweder zugleich mit dem eines «Vorsteher des Harems» geführt oder erst in der Folge erhalten haben mag, identisch mit dem Sohne Àbi unseres Sebekdududedi ist. Der Titel , mit dem Chonsu bekleidet war, steht als Variante für (s. *Rec. de trav.* VII, 188, auf einer Stele in Parma geschrieben[2]), in welcher das Determinativ für das Wort , eintritt. Ganz verschieden davon ist die Gruppe in (Mar. *Abyd.*, III, p. 467).

5. Oben abgerundete Stele (Nr. 5) aus Kalkstein, 0m 75 h., 0m 44 br. XVIII. Dynastie. Im Giebel : . I. Teti vor dem thronenden Osiris in Adoration; in der Mitte reich besetzter Opfertisch. II. Rechts und links ein sitzendes Ehepaar (der Mann mit Lotosblume, die Frau den Gatten umfassend) vor dem Opfertisch, welches je von einer stehenden Frau die Libation erhält. III. Links schreitender Mann mit Stab; über der rechten Schulter trägt er einen Sack und am linken Arme ein Sandalenpaar,[3] daneben eine vierzeilige Inschrift : 2

1) Diese dürfte nicht mit der Amensit der hier besprochenen Stele identisch sein, da die anderen Namen der beiden Steine differiren.

2) Im Kalender von Edfu am 29. Choiak : .

3) Cf. Sharpe, *Inscr.*, I, 56 und 106.

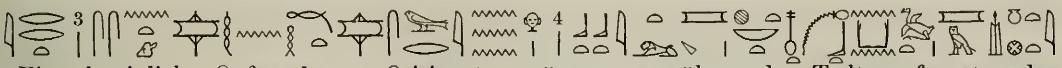

«Eine königliche Opfergabe an Osiris etc., möge er gewähren das Todtenopfer etc., das Einathmen des süssen Hauches des Nordwindes, das Trinken an dem Wirbel des Flusses, alle guten und reinen Dinge für den Ka des Gouverneurs des Kanales (?)[1] in Heliopolis Teti.

6. Grosse oben abgerundete Stele (Nr. 57) aus Kalkstein; 0^m 85 h., 0^m 55 br. mit Resten der Bemalung. Im Giebel . I. Osiris thronend; auf seinem Gesichte und Halse Reste von Vergoldung; hinter ihm das Zeichen . Vor ihm ein grosser reich besetzter Opfertisch zwischen zwei Pinien, ein zweiter kleiner mit Lotosblume und der adorirende Schreiber Thotmes. Legende :

II. Der Schreiber Si·âmon und seine Mutter, die Hausfrau Nebtneht erhalten das Todtenopfer von seinem mit dem Pantherfelle bekleideten Sohne Thotmes, genannt Mesi, und seiner Schwester T'eni . Unter dem Opfertische ein kauerndes Mädchen .
Legende:

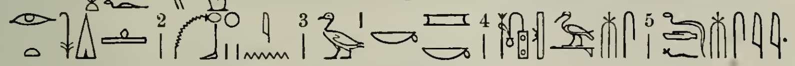

III. Sechszeilige Inschrift von äusserst nachlässiger Ausführung:

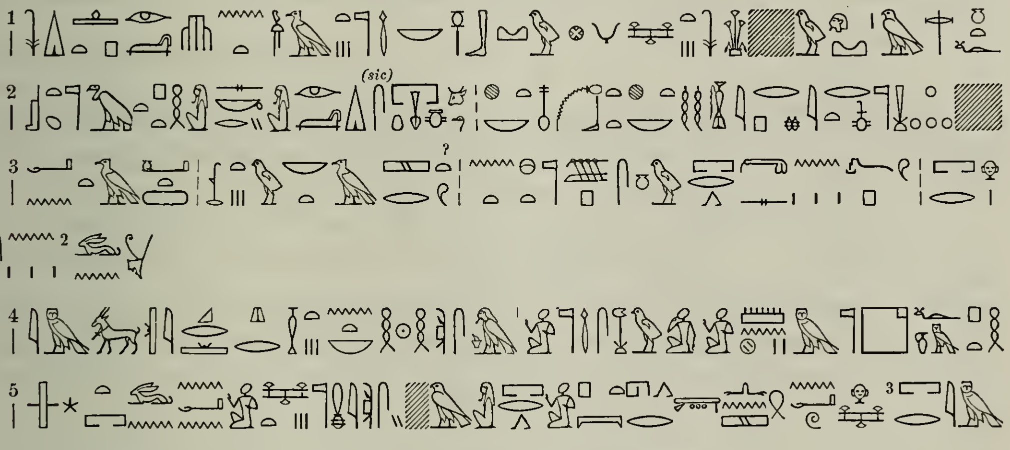

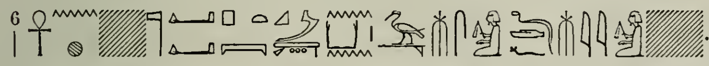. XVIII. Dynastie.

7. Oben abgerundete Stele (Nr. 68) aus Kalkstein; 0^m 62 h., 0^m 38 br. Im Giebel . I. Osiris thronend; vor ihm ein Opfertisch und der adorirende Oberste der Mat'ai (?)

1) Vgl. MARIETTE, *Abyd.* III, p. 365 und (sic) BRUGSCH, *Wörterb.* IV, 1645.

2) Cf.

Louvre C, 60. S. PIEHL, *Inscr.*, pl. 13.

3) Cf. PIEHL, *Inscr.*, pl. 15.

Turi aus Meritemu (sic). Bei den Füssen desselben die Legende: .

II. Drei Schriftzeilen: .

III. Sitzendes Ehepaar; und ; unter dem Stuhle ein kauernder Knabe: (sic). Ihnen gegenüber der opfernde . Zu dessen Füssen ein Mädchen: . Das flache Relief mit Resten der Bemalung. XVIII.—XIX. Dynastie.

8. Oben abgerundete Stele (Nr. 66) aus Kalkstein, 0^m 60 h., 0^m 37 br.

Im Giebel: . I. Osiris thronend; vor ihm Opfertisch und der adorirende «der Fahnenträger der Schutzwache von Chatsa (Amenr) ḥat-f von T'artuna» und dessen Weib .

II. Der Fahnenträger (Amenr) ḥat-f und seine neben ihm sitzende Schwester Àpii erhalten die Libation von «seinem» Sohne Minmes (sic), welcher ein Pantherfell trägt. Unter dem Sitze ein kauernder Knabe . Rechts ein sitzendes Paar , welchem die Libation darbringt.

III. . (Cf. LIEBLEIN, *Dict.*, 976.) Der zur Hälfte sorgfältig ausgemeisselte Name unseres Fahnenträgers ist evident zu zu ergänzen; die partielle Namenstilgung fällt daher aller Wahrscheinlichkeit nach in die Zeit der religiösen Reformbewegung unter Amenophis IV. Das in dem Titel *ta serit n sasa* dürfte eine reduplicirte Form von sein wie von . Eine Schutzwache , Var. stationirte sowohl im königlichen Palaste (MARIETTE, *Abyd.* III, p. 398; Stele 81 Wien) als auch in den Tempeln (LIEBLEIN, *Dict.*, 543) und in den Forts (*Abyd.* III, p. 424). Das sonst unbekannte Land Chatsa zählte vermuthlich zu jenen palästinensischen Gegenden, in welchen eine ägyptische Garnison für die Aufrechthaltung der Pharaonenherrschaft und die Sicherheit des Verkehrs sorgte. T'artuna[1] ist nach BRUGSCH (*Geogr. Inschr.* II, 96) צָרְתָן jenseits des Jordans. Bemerkenswerth erscheint die doppelte Bezeichnung der Àpii als Weib und Schwester des Amenrḥat-f.

9. Kleine oben abgerundete Stele (Nr. 94) aus Kalkstein, 0^m 19 h., 0^m 12 br.

1) Vgl. MARIETTE, *Abyd.* III, 422.

«Die königliche Frau und königliche Mutter, die Grosse, die Herrin der beiden Länder Ahmes-nefert-ari» sitzend, mit der Geierhaube und der discusgeschmückten Doppelfeder auf dem Kopfe, in der Rechten das Zeichen, in der Linken das Lotosscepter. Vor ihr Opfertisch mit Krug und Lotosblume darüber. Unten zwei mit Tinte geschriebene Zeilen: (sic)

10. Grosse oben abgerundete Stele (Nr. 47) aus Kalkstein, 0m 86 h., 0m 57 br.

Im Giebel: . I. Osiris thronend; hinter ihm Isis und Nephthys stehend; vor ihm die vier Todtengenien welche auf einem Lotoskelche sitzen, dann ein Gefäss und der Opfertisch, bei dem drei adorirende Personen stehen: 1. Der Schreiber des königlichen Frauenhauses Panehesi, 2. dessen Sohn der Begnadete des guten Gottes (i. e. des Königs), der Schreiber des Schenktisches des Herrn der beiden Länder Apuatmes. 3. Die Hausfrau Neferptah. Die Legende lautet: 2 3 4 5 1 6 7 8 6 10.

II. Drei Männer mit gefälteltem Schurze und zwei Frauen auf Stühlen sitzend, alle den kegelförmigen Kopfputz tragend, benannt: 1. 2, 2. 3. 4. 2 3 5. 2 3. Links vor ihnen stehend: 1. 2. 2, 3. 4. 2, welche verschiedene Gaben, als Lotosblumen, Granatäpfel, etc. und die Libation darbringen. Cf. Lieblein, *Dict.* 973. Bemerkenswerth ist, dass nur einige dieser Personen die Bezeichnung führen.

11. Grosse oben abgerundete Stele (Nr. 49) aus Kalkstein, 0m 97 h., 0m 66 br.

I. Osiris 2 3 thronend; hinter ihm Horus stehend; vor ihm Opfertisch und der adorirende Hui: Legende: 2 (sic) 3 4 5 6 7. «Lobpreis dem Osiris, Prosternation dem Unnefer. Ich rufe an Horus, den Rächer seines Vaters, ich stelle zufrieden Isis, die göttliche Mutter. Mögen sie gewähren Leben, Heil und Gesundheit, Einsicht, Belohnungen und Liebe für den Ka des Begnadeten des guten Gottes,

1) Dieser ist wohl verschieden von dem (dessen Stele bei Reinisch, *Chrest.* 15), zumal der Sohn Apuatmes des letzteren gleichfalls ein anderes Amt als der obengenannte Apuatmes bekleidete.

des von dem Herrn der beiden Länder wegen seines Verdienstes geliebten, des Schreibers des Schenktisches des Herrn der beiden Länder Hui.»

II. Sein Vater Paḥu und seine Mutter Sittʿāa empfangen die Räucherspende von seinem (des Ḥui) Bruder Āaāa, hinter welchem zwei Frauen stehen: seine Schwester Am(t)? nt-mennefer und seine Schwester Teputʿā pai. Rechts erhalten Ḥui und die Hausfrau Kaāa, der Vater der letzteren Pachar und ihre Mutter Tuni, alle neben einander in einer Reihe sitzend, das Todtenopfer von seinem Bruder (sic) und seiner Schwester Maḥu.

III. 1.

«Eine königliche Opfergabe an Osiris Chentāmenti, Horus den Rächer seines Vaters, Isis, die Grosse, die göttliche Mutter, Apuatu des Südens, den Gebieter der beiden Länder, Anubis, den Herrn von Tat'eser, Thot, den Herrn der göttlichen Rede, ... 2. Hathor, die Herrin des Gaues (der Unterwelt), die Fürstin aller Götter; mögen sie gewähren alle guten und reinen Dinge, etc., 3. das Aus- und Eingehen in der Unterwelt, das Nichtausgeschlossenwerden von den Thoren der Tiefe, das Machen der Verwandlungen als lebende Seele 4. gleich den Dienern des grossen Gottes (Osiris), den Empfang der Brote, welche gelangen auf den Altar des Herrn der Ewigkeit, den Anblick der Sonne, wann sie aufgeht, für den Ka des Schreibers des Schenktisches des Herrn der beiden Länder Ḥui.»

12. Grosse oben abgerundete Stele (Nr. 51) aus Kalkstein, 1^m 08 h., 0^m 74 br.

I. Osiris thronend; hinter ihm stehend Isis (mit auf dem Kopfe), Nephthys, Horus und Apuatu; vor ihm Opfertisch und drei adorirende Personen: Amenmes, dessen Schwester Ptahmerit und dessen Sohn Paramen mit folgenden Beischriften: «Lobpreis für Osiris, Prosternation für den Herrn der Ewigkeit durch den Schreiber des Kornzählens (?) für alle Götter[1] . . . . . Amenmes. Seine Schwester die

1) Die Titel machen Schwierigkeiten. Statt lese ich *ḥeseb.* Das zerstörte Zeichen in scheint zu sein; man hätte dann zu lesen: «machend wissend den Gott seine diversa (von den Erträgnissen des Tempelgutes)».

Hausfrau Ptahmerit. Sein Sohn der Schreiber des Hierogrammatencollegiums des Herrn der beiden Länder[1] Paranen.

II. Querzeile in der Breite der Stele: «Es ist sein Sohn, der seinen Namen fortleben macht, der Schreiber der Einkünfte aller Götter, der Oberste des Marstalles Sr. Majestät, der Palastgarde (wörtlich: der Auserlesene des Schutzes bei dem im Palaste seienden, i. e. dem Könige), der Festordner des Osiris Paranen, der Sohn des Richters[2] Amenmes.»

III. Osiris thronend; vor ihm in Adoration sechs Personen. Legenden: 1. 2. (sic) 3. 4. 5. 6.

IV. Osiris thronend; vor ihm in Adoration vier Personen. Legenden: 1. 2. 3. 4. Ganz links: Paranen, knieend vor Nut in der Sykomore und mit der neben ihm stehenden Seele in Sperbergestalt mit Menschenkopf das Wasser empfangend. Zu unterst die Querzeile: (sic) «Es ist ihr Bruder, der ihren Namen fortleben macht, der Schreiber der Schriftsachen des Gottes Paranen, der Sohn des Richters Amenmes.»

13. Grosse, oben abgerundete Stele (Nr. 53) aus Kalkstein; 0m 07 h., 0m 69 br.

I. Osiris thronend; hinter ihm stehend Isis, Horus und Ȧpuatu. Rechts Opfertisch und der Vorsteher des Silberhauses des Herrn der beiden Länder Ḥui mit Räucherpfanne und Libationsgefäss. Legende: (sic) (sic) (l.).

1) Derselbe Titel *Rec. de trav.*, IV, 142. Andere Functionäre des sind: , Sharpe II, 68. Lieblein, 598; Stele von Hamamat, *Denkm.*, III, 219; l. 13. Cf. auch Lieblein, 547.

2) Da der Titel auch noch im neuen Reiche begegnet (als Beiname des Thot sogar in der spätesten Zeit), so dürfte der Schakal, der von der XXVI. Dynastie an bisweilen als Variante für (s. *Rec. de trav.*, VI, 136) steht, hier und in anderen Fällen (cf. Lieblein 697; 736, 881) nach dem Schriftgebrauche des alten Reiches den «Richter» (blos als Ehrentitel aufzufassen) bezeichnen und dies um so wahrscheinlicher als auf einer Stele aus der XIX. Dynastie ein gewisser Piai die Titel (Lieblein 887; cf. auf einer Stele der V. Dynastie, Louvre C, 159) führt, also Schakal und Schreibzeug hier zwei verschiedene Würden ausdrücken.

3) Zu lesen: Rougé, *Inscr.* 58 = *Rec. de trav.*, IV, 98.

II. Vier Personen auf Stühlen sitzend, 1. der wirkliche Basilikogrammat, der ihn (den König) liebt, der Einzige, der Vollkommene, der Begnadete des Herrn der beiden Länder, der Speichervorsteher des Südens und Nordens Si-ast …, 2. die (ihn) liebende Schwester, die Hausfrau T'entânt … (sic), 3. sein Vater, der Rindervorsteher des Âten-Hauses Cha'âa …, 4. seine Mutter Ta-urt … erhalten das Todtenopfer von drei vor ihnen stehenden Personen: 1. dem Basilikogrammaten, dem Vorsteher des Silberhauses des Herrn der beiden Länder, Ḥui, 2. der Schwester, die ihn liebt, der Hausfrau Mutnefert, 3. dem Schreiber der Speicher des Herrn der beiden Länder Âpuatmes. Legende: … (sic) …[1]

III. Der Basilikogrammat Ḥui und seine Schwester, die Hausfrau und Sängerin des Tem Mutnefert nebeneinander sitzend. Legende: …[2] … . Vor ihnen Opfertisch und sieben auf sie zuschreitende Personen mit Blumen und anderen Gaben. Beischriften: … (sic) … Cf. LIEBLEIN, *Dict.*, 641.

Eine Leidener Stele (s. LEEMANS, *Description des monum. égypt. à Leide*, p. 274, V. 26), welche LIEBLEIN in seinem Dictionnaire unter Nr. 620 mit Unrichtigkeiten und willkürlichen Veränderungen (so steht das von ihm sechsmal verzeichnete … überhaupt auf der Stele nicht, sondern dafür entweder … oder …) auszüglich registrirt hat und deren vollständige Namensliste Herr PLEYTE auf mein Ansuchen mir mitzutheilen die Güte hatte, nennt, so viel ich zu sehen vermag, gleichfalls die meisten der auf der Wiener Stele aufgeführten Personen. Die folgende vergleichende Zusammenstellung derselben ergibt jedoch eine seltsame theilweise Differenz der Titel:

Wiener Stele: Leidener Stele:

1) Nach der gleich zu erwähnenden Leidener Stele scheinen die beiden zuletzt genannten Personen, die Hausfrau Mutnefert und der Speicherschreiber Apuatmes, Geschwister des Si-ast zu sein.

2) Das Zeichen ist undeutlich und scheint eine Correctur zu sein.

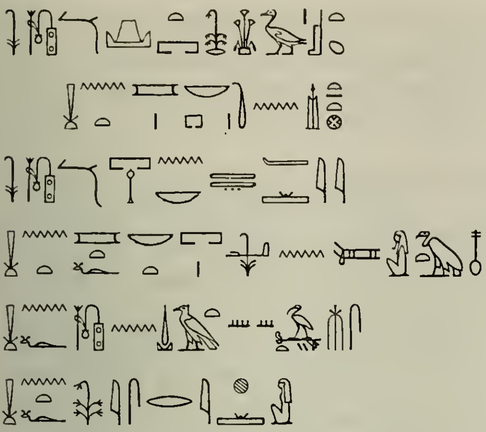

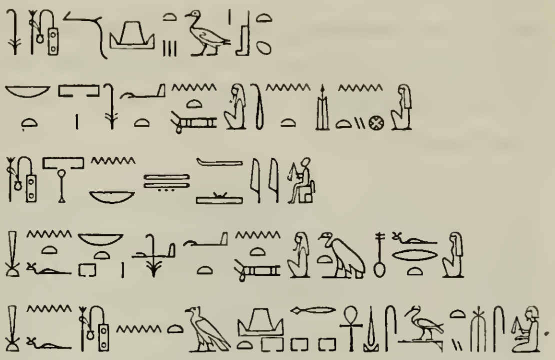

(nach Herrn PLEYTE, bei LIEBLEIN)

Ausserdem werden auf beiden Stelen genannt die Schwester des Si-ast (Leiden:) und dessen Bruder (Leiden:). Dagegen steht dem Bruder des Ḥui der Wiener Stele im 4. Register des Leidener Denkmals ein als Bruder eines gegenüber, welch' letzterer eine zur Frau hatte, die möglicherweise mit der gleichnamigen Gattin des Si-ast identisch sein und in zweiter Ehe den Anii geheiratet haben könnte. Gehören die beiden Stelen in der That zusammen, so müssen sie wegen der theilweisen Nichtübereinstimmung der Titel zu verschiedenen Zeiten angefertigt sein. Jüngeren Ursprungs ist dann die Wiener Stele, weil Ḥui, der auf dem Leidener Steine nur genannt wird, hier mit dem höheren Range eines bekleidet erscheint. Die Titel seines Vaters Si-ast sind auf beiden Stelen identisch und nur formell verschieden. Schwierigkeiten macht jedoch die Nichtübereinstimmung des Titels des Grossvaters Chaʿāa, welche sich durch einen mittlerweile erfolgten Stellenwechsel des schwerlich noch am Leben befindlichen Greises, dessen Enkel bereits in Amt und Würden standen, kaum erklären lässt und vielleicht auf Rechnung der Nachlässigkeit der Lapidarii zu setzen kommt.

14. Grosse oben abgerundete Stele (Nr. 55) aus Kalkstein, 0ᵐ 97 h., 0ᵐ 64 br.

I. Osiris , Horus mit dem Pschent , Isis mit und Anubis neben einander thronend. Am Rande . Vor ihnen Opfertisch und der adorirende königliche Schreiber des Schenktisches des Herrn der beiden Länder Ȧpuatmes. Legende: (sic) 2 3 4 5 6 7 8 9 «Lobpreis deinem Ka, König der Lebenden (im Jenseits), Osiris Fürst der Ewigkeit, der Isis, etc.;

mögen sie gewähren schöne Lebensdauer verbunden mit Gesundheit, Annehmlichkeit und Freude jeden Tag, den Aus- und Eingang im königlichen Hause mit der Gnade des guten Gottes für den Ka des königlichen Schreibers des Schenktisches des Herrn der beiden Länder Apuatmes.»

II. Links: Vier Personen auf Stühlen sitzend: 1. , 2. , 3. , 4. empfangen das Todtenopfer von dem vor ihnen stehenden Diener (?) Mesmen.

Rechts gleichfalls vier auf Stühlen sitzende Personen: 1. Der Begnadete des guten Gottes, der Wohlgefällige des Herrn der beiden Länder, der königliche Schreiber des Schenktisches Apuatmes , 2. sein Vater, der Inspector des Harems Pa-naḥesi , 3. seine Mutter, die Hausfrau Kasana , 4. sein Weib, die Hausfrau Sechet empfangen das Todtenopfer von dem vor ihnen stehenden Diener Ḥor .

III. Sechszeilige Inschrift:

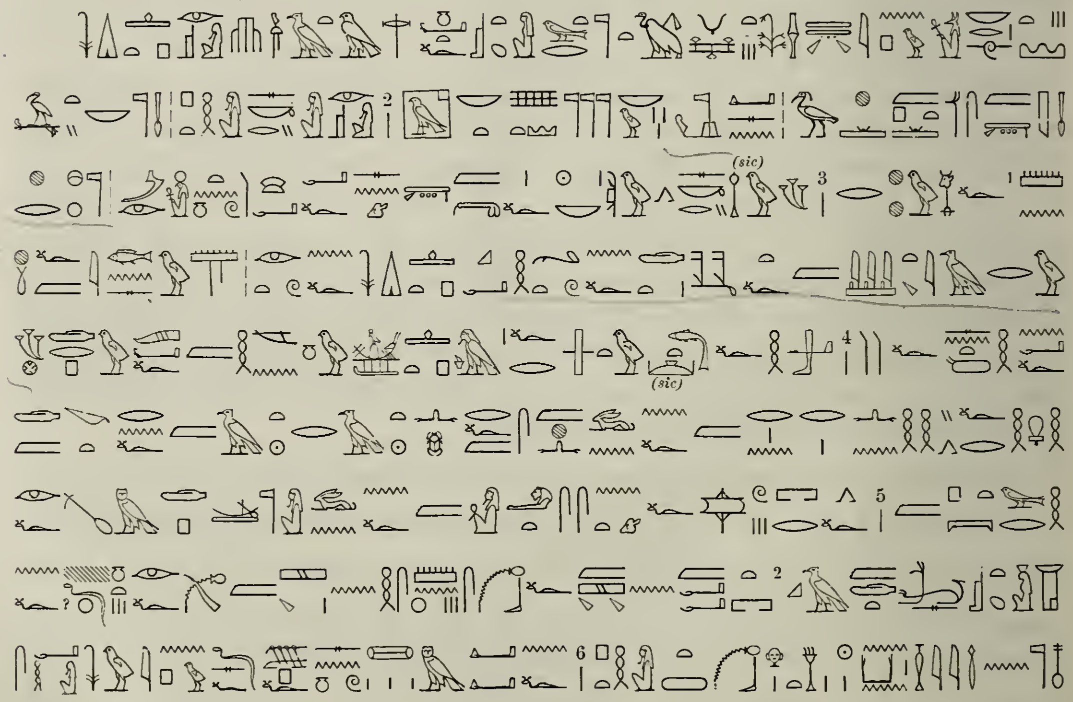

1) Cf. PIEHL, *Inscr.* 120; PIERRET, *Inscr.* I, 51. Der Text hat deutlich nicht wie bei BRUGSCH, *Wörterb.* I, 295.

2) Cf. *Mon. de Leide*, III. K. pl. 16 *Mém. de la mission archéol. du Caire*, I, 130.

— Die Uebersetzung dieser Inschrift findet sich auf S. 30 meiner Abhandlung «Das Buch vom Durchwandeln der Ewigkeit», Wien, 1877.

15. Drei von einer Grabthüre herrührende Inschriftsteine aus Kalkstein. XIX. Dynastie.

a) Halbkreisförmiger Thürsturz, an der Basis 0^{m} 925 br., 0^{m} 45 h. Oben das Dad-symbol, auf dessen oberster Querstelle ein Discus ruht, benannt: zwischen zwei liegenden Schakalen und und den beiden heiligen Augen. Darunter links der thronende Osiris , vor ihm knieend der Fahnenträger der Schutzwache des Ḥiq ân (des Königs) Panaḥesi, in der rechten Hand die Standarte haltend und die Hausfrau Nebba . Rechts der thronende sperberköpfige Ra-Horchuti, ; vor ihm Opfertisch und Panaḥesi mit Nebba, beide knieend: ; .

b) Steinbalken, 1^{m} 06 h., 0^{m} 20 br., von rechteckiger oblonger Form mit der Vertikalzeile: . Zu unterst Panaḥesi knieend mit der Standarte in der Linken.

c) Steinbalken, 1^{m} 08 h., wie *b)* mit der Vertikalzeile: . Zu unterst Panaḥesi knieend, vor ihm die Standarte, s. Lieblein, *Dict.*, 972.

Eine Stele desselben Panaḥesi befindet sich in Turin (s. Maspero im *Rec. de trav.*, IV, 140). Der Name seiner Frau wird daselbst und geschrieben.

16. Fragmentirte Stele (Nr. 124) aus Kalkstein, 0^{m} 91 h., 0^{m} 49 br. Der Giebel fehlt.

I. Noch sichtbar ist der Untertheil von der Figur des thronenden Osiris und die Füsse eines adorirenden Mannes in gefälteltem Gewande.

II. Horizontalzeile oben: «(Es spricht die Herrin) der Sykomore: ich bin deine Mutter, aus der du hervorgegangen. Du hast empfangen Brote, Wasser, geniesse davon.» Darunter die Göttin Nut in dem Geäste des Baumes, Wasser und Brote dem Todten und seiner mit dem kegelförmigen Kopfputze geschmückten Schwester spendend, welche die Flüssigkeit mit hohlen Händen auffangen. Dabei sieben Vertikalzeilen: «Das Trinken in der Unterwelt durch Osiris, den Schreiber des Schenktisches des Herrn der beiden Länder, den Begnadeten des guten Gottes, den Verwandten des Königs in seinen diversis[1] (i. e. seinen Begleiter bei

1) Cf. Pierret, *Inscr. du Louvre*, II, 34.

den verschiedenen Herrscherfunctionen) Sakaàa. Er spricht: «Ich bin der Sohn der Herrin der Sykomore. Gebet Brot, Wasser vor dem Götterkreise der Unterwelt für den Ka des Osiris, des Begnadeten des Gottes seiner Stadt, des Schreibers des Schenktisches des Herrn der beiden Länder Saka . . . .» XIX.—XX. Dynastie.

17. Grosse Stele aus Kalkstein, 0m 97 h., 0m 78 br. (Aus der Sammlung Miramar.) Der Giebel fehlt.

I. Der Fürst und königliche Schreiber Merira' und seine Frau, deren Name zerstört ist, in Adoration vor dem in einer von zwei zierlichen Säulen getragenen Halle thronenden Osiris 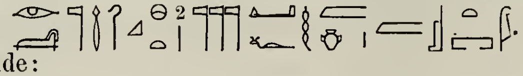. In der Mitte reich besetzter Opfertisch. Legende:

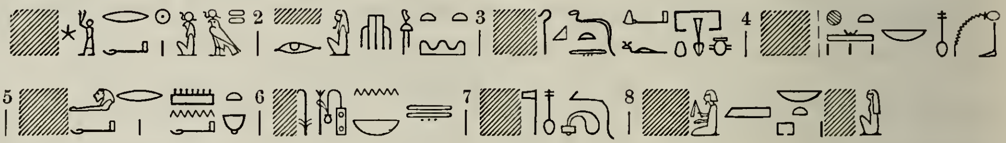

II. Ra-Horchuti mit und in den Händen bei einem Opfertische stehend; ihm gegenüber Merira' in Adoration; in der Mitte dreizehnzeilige Inschrift:

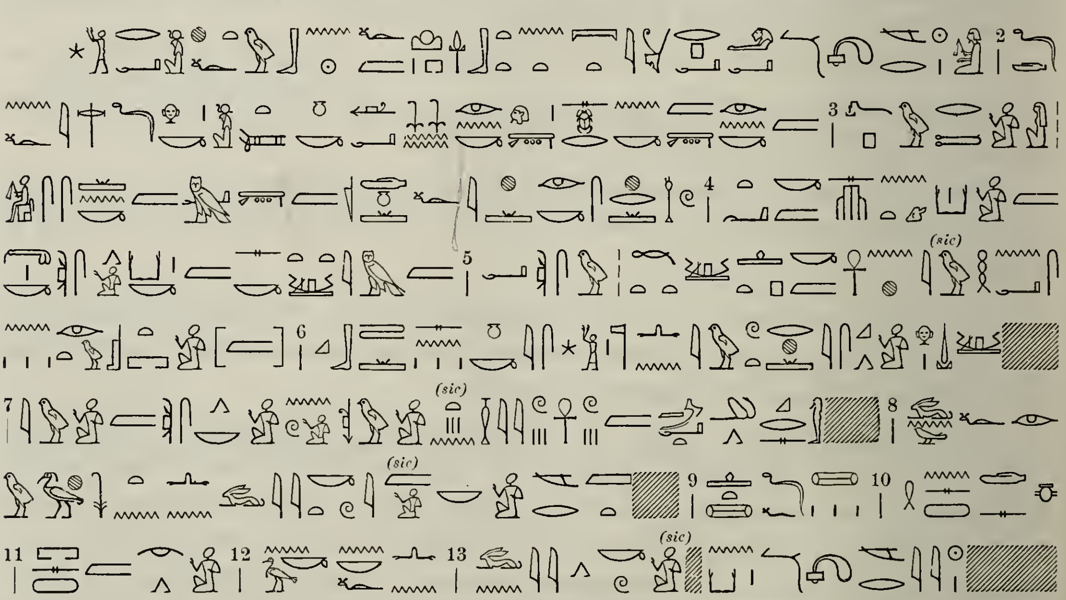

«Anbetung des Ra, wann er aufgeht am östlichen Horizonte des Himmels durch den Fürsten und Schatzmeister Merira'. Er spricht: Verehrung dir, Ra-Tem. Ich bin einer von jenen, welche du geschaffen hast auf Erden, auferzogen hast auf Erden und gemacht hast unter den Auserwählten der Menschen. Du bist hochansehnlich bezüglich der Erde in ihrer Gänze. Wohlan! fasse den Entschluss auszustrecken (4) deinen Arm um voranzustellen meinen Ka vor dir und dass ich folge deinem Ka in der Sektet-Barke; (5) lass mich sein mit den Dienern der Meḥtet-Barke (?), da du zur Ruhe eingehst als Lebender[1] und dass gemacht werde mein

1) Ich corrigire *àuà ḥina'-sen* sc. «mit den Dienern der Mehtet-Barke», und fasse das 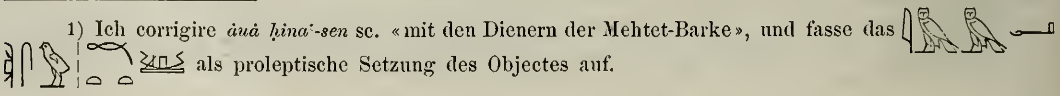 als proleptische Setzung des Objectes auf.

Sitz inmitten ihrer (6) Zahl. Ich preise nun den Gott, nicht weiss man, dass ich zögerte zu . . . . . den Begnadeten, welche leben in der Wahrheit, erlangend das Begräbniss . . . . . (8) . . . Uebertretung, machend die Verherrlichung des Königs; nicht verging ich mich an meinem Herrn (?), liebend die Wahrheit . . . . (9) Opfergaben und Provisionen (10) Šens-Brote, Krüge, Peres-Brote, bei meinem Kommen zum Dienste seines Herrn; nicht übertrat ich . . . für den Ka des Vorstehers des Schatzes Merira'.»

18. Grosse fragmentirte rechteckige Stele aus Kalkstein mit vertiefter Innenfläche und Resten der Bemalung (aus der Sammlung Miramar), 0m 26 h., 0m 85 br. Auf dem äusseren Rahmen: 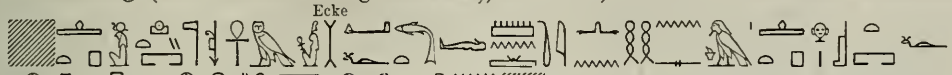

«Eine königliche Opfergabe an Ra-chuti den Einen Gott, der in der Wahrheit lebt; möge er gewähren, dass der Körper (des Todten) fortbestehe und nicht nach ihm suche die Seele, welche an ihrem Platze jeden Tag ruht; Glanz im Himmel bei Ra, Macht auf Erden bei Seb, dem Ka des . . .»

I. Der Fürst Merira und seine Schwester die Hausfrau Bakt (sic; letztere mit dem kegelförmigen Kopfschmucke, l. Baktâmon) in Adoration vor Ra-Horchuti-Tem, dessen Figur weggebrochen ist. Legende:

II. Merira und seine Schwester Bakt(âmon), welche ihren Bruder zärtlich umfasst, neben einander sitzend. Ersterer hält auf dem Schoosse ein Kind, dem er einen Apfel reicht. Alle drei Personen tragen den kegelförmigen Kopfputz. Zur Seite der Baktâmon steht ihr Töchterchen 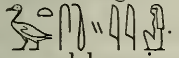. Vor dieser Gruppe befinden sich ein reich besetzter Opfertisch und ein Mann, welcher ein kunstvoll gebundenes Bouquet und einen birnförmigen ○ Gegenstand (Frucht?) darbringt. Von der Figur eines ihm folgenden Mannes ist nur noch ein Fuss erhalten. Legenden:

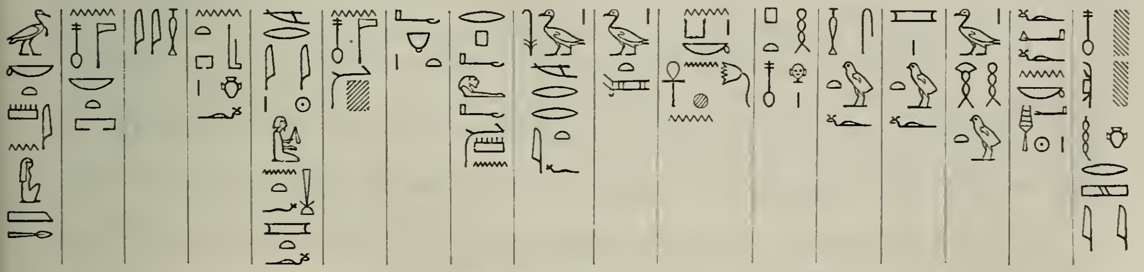

III. 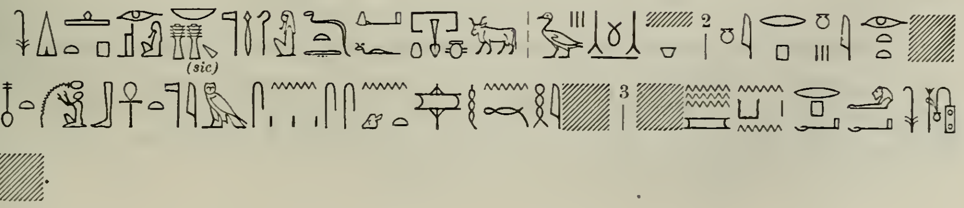

19. Oben abgerundete Stele aus Kalkstein (Nr. 67), 0m 53 h., 0m 395 br. Im Giebel der geflügelte Discus mit zwei Uræen.

I. Rechts: Ra-Horchuti mumienförmig, sperberköpfig, auf dem Postamente stehend, mit und Scepter. Vor ihm Opfertisch und zwei Männer und eine Frau in Adoration. Legende:

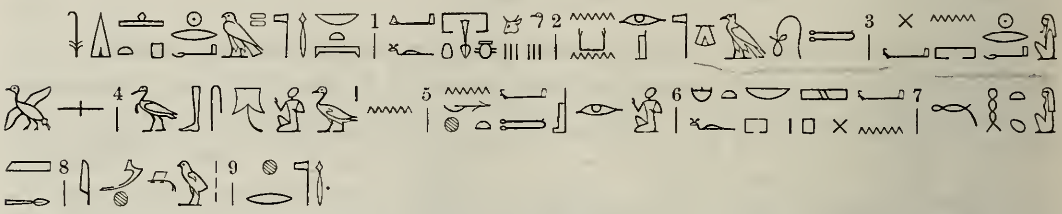

II. Drei Schriftzeilen: 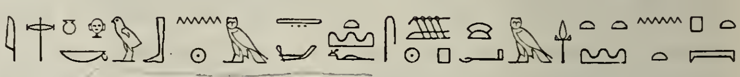

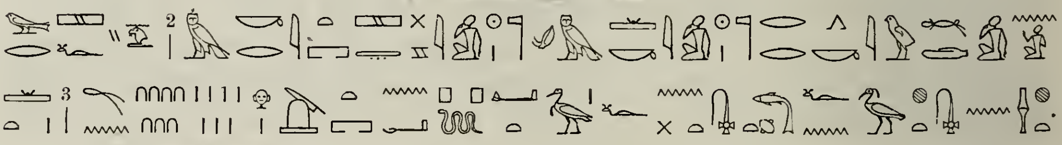

«Verehrung dir, Leuchtender in seinem Ta-t'eser, Lichtstrahlender, der erscheint im Osten des Himmels, Grosser an Gewalt in der verborgenen Cella. O Ra, höre (mich)! O Ra, lege zurück deinen Kreislauf! Ich recitire das Buch der 77 über den Richtblock der Apophis-Schlange. Möge ihre Seele verfallen dem Feuer, ihr Körper der Gluth der Göttin Sechet» (s. Bergmann, *Hierogl. Inschriften*, S. 15).

20. Oben abgerundete bemalte Holzstele, 0m 355 h., 0m 255 br. Im Giebel der geflügelte rothe Discus mit zwei herabhängenden Uræen: *(bis)*.

I. Der mumienförmige sperberköpfige Ra stehend, mit und Scepter; hinter ihm das Auge, Isis mit ausgespannten Flügeln und dem Throne auf dem Kopfe und die vier Todtengenien. Davor Opfertisch mit Krug und Lotosblume darüber und der adorirende T'eher. Oben die Schriftzeile: 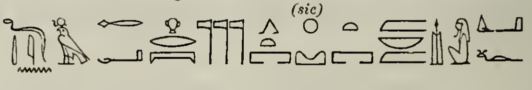 (l. *per māchut, neb taui ȧn).*

II. Vier Zeilen: 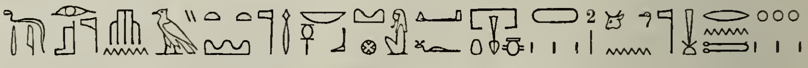

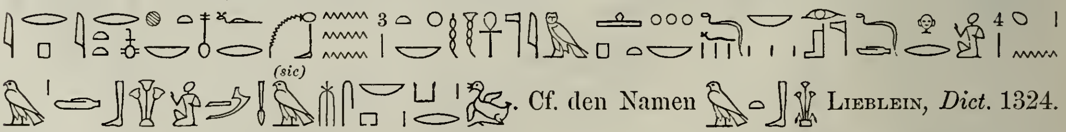 Cf. den Namen Lieblein, *Dict.* 1324.

21. Oben abgerundete bemalte Holzstele, 0m 395 h., 0m 26 br. Im Giebel der geflügelte rothe Discus mit zwei herabhängenden Uræen: *(bis)*.

I. Ra-Horchuti, sperberköpfig, mumienförmig, mit und Scepter, auf dem Postamente stehend: 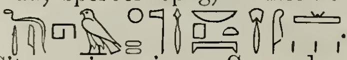. Davor Opfertisch zwischen zwei Pinien und die adorirende Sit-men in weissem Gewande: 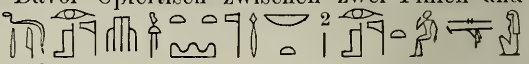

II. Fünf Schriftzeilen:

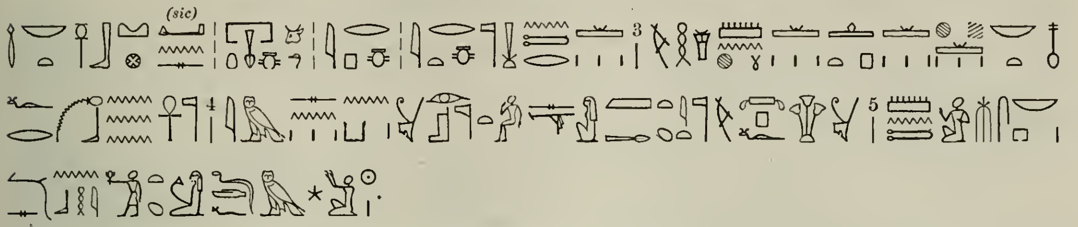

22. Rechteckige bemalte Holzstele, 0^m 36 h., 0^m 27 br.

I. Laufender, schwarz und weiss gefleckter Apis von rechts, eine gelbroth und grün bemalte bärtige Mumie, über deren Mitte eine rothe Decke gebreitet ist, auf dem Rücken tragend.[1]

II.

23. Oben abgerundete Stele (Nr. 45) aus Kalkstein, 0^m 65 h., 0^m 338 br. Im Giebel:

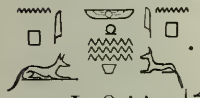

I. Osiris 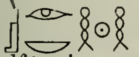 und Isis erhalten das Opfer von Nesâmon 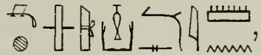, der einen kegelförmigen mit Spitzen besetzten Kopfputz trägt.

II. 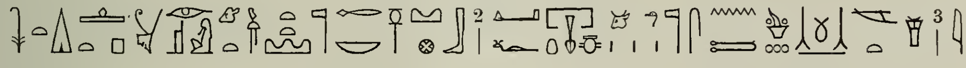

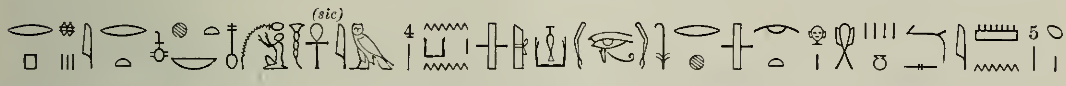

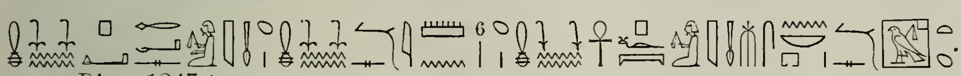. Cf. LIEBLEIN, *Dict.*, 1247.[2]

b) Varia.

24. Kalksteinplättchen (0^m 09 h., 0^m 135 br.) mit fünf Vertikalzeilen schwarz beschrieben:

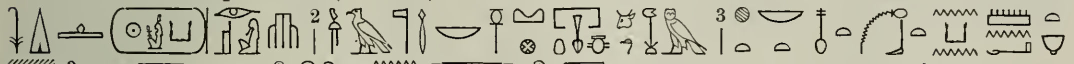

«Königliche Opfergabe an Makara und Osiris chentâmenti, etc. für den Ka der grossen Amme (ich lese: *menaʿturt*), der Wärterin der Herrin beider Länder Sitraʿ genannt Ân, der Triumphirenden.» Man vergleiche die Titel 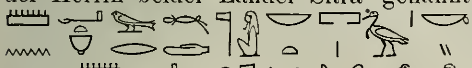 (EBERS in *Zeitschr. d. deutsch-morg. Gesellsch.* XXX, 402); 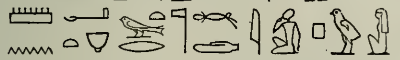 (ROUGÉ, *Inscr.* 43 = LIEBLEIN, 1190) und 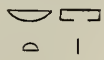 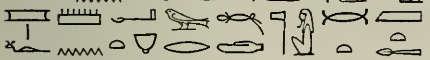 (CHAMPOLLION, *Not.* I, 839).

---

1) Vgl. die Darstellung eines laufenden Apis mit der Mumie des Osiris, BRUGSCH, *Reise nach der Oase el-Khargeh*, Taf. 18.

2) Im Texte der von mir im *Rec. de trav.* VII, 192 publicirten Stele des , welche derselben Epoche wie die hier beschriebene des Nesâmon angehört, hat es am Schlusse richtig zu heissen: 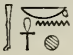 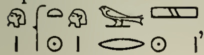, etc.

25. Bärtiger Widderkopf mit vorgebogenen Hörnern, auf viereckigem, rückwärts abgerundetem Postamente, auf welchem vorne König Amenophis I. von rechts, vor einem Opfertische sitzend, in Eingravirung dargestellt ist. Legende: . Das Land Kair, jedenfalls von Kari verschieden, kenne ich sonst nicht. Rückwärts Schriftband:

Auf dem Kopfe des Widders oben eine Vertiefung, wahrscheinlich von einem verlorenen Kopfschmucke herrührend. Auf der Unterseite des Postamentes zwei zur Aufnahme von Zapfen bestimmte Bohrlöcher. Schiefer, 0^{m} 16 h., 0^{m} 067 br.

26. Pyramide aus Kalkstein 0^{m} 33 h. Geschenk Sr. kaiserlichen Hoheit des Kronprinzen Rudolf.

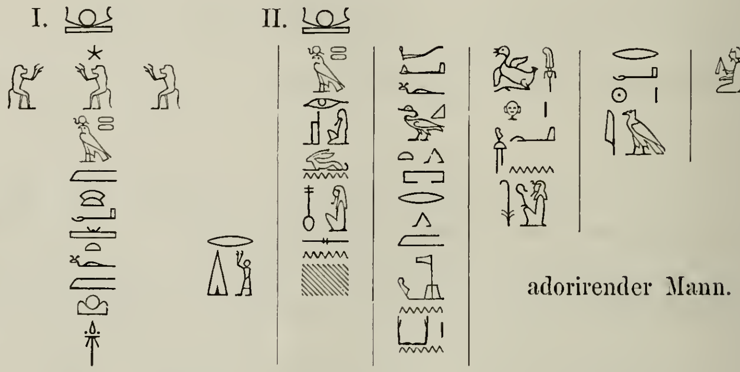

I. Anbetung des Horchuti bei seinem Erscheinen am östlichen Horizonte.

II. Adoration des Horchuti Osiris Unnefer, Huldigung (dem Herrn) von Tat'eser; möge er gewähren den Ein- und Ausgang in der Unterwelt für den Ka des Wedelträgers zur Rechten des Königs Ra'āa.

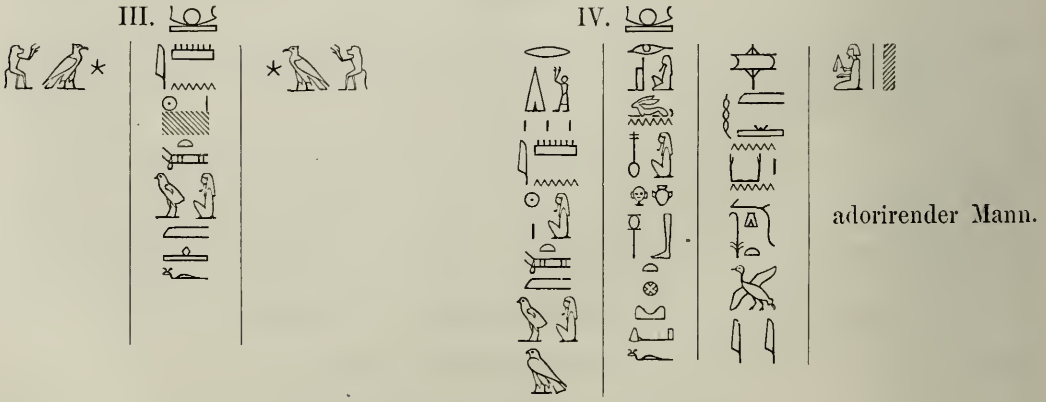

III. Anbetung des Amonra' Temu bei seinem Untergange.

IV. Adoration des Amonra' Temu Horchuti Osiris Unnefer in Abydos (die Repräsentanten der vier Sonnenstände); möge er gewähren süssen Wind für den Ka des Vorstehers des königlichen Sitzes . . . . . .»

27. Pyramide aus Kalkstein, verrieben, 0^{m} 45 h., 0^{m} 29 br.

I. Amonra' Horchuti schreitend, von rechts, mit dem Discus auf dem Widderkopfe, das Scepter haltend, in der Barke, auf deren Hintertheile sich das Zeichen befindet. An der Basis die Horizontalzeile:

II. Anbetender knieender Mann von links. Oben drei Vertikalzeilen: . An der Basis die Horizontalzeile: .

III. Osiris thronend von rechts; oben geflügeltes rechtes Ut'aauge, hinter ihm stehend Isis und Nephthys. An der Basis die Horizontalzeile: (sic).

IV. Anbetender knieender Mann von links; vor ihm Altar mit Lotosblume. Oben drei Vertikalzeilen: . An der Basis die Horizontallinie: .

Die Darstellungen und Inschriften der ersten und zweiten, sowie der dritten und vierten Seite der Pyramide gehören zusammen, daher eine Bezeichnung der vier Sonnenstände in Uebereinstimmung mit der Orientirung des Denkmals nach den vier Himmelsgegenden hier wie auch sonst öfters bei funerären Pyramiden fehlt. Bei diesen beschränkte man sich, im Unterschiede zu den Votivpyramiden, gerne darauf, den Gegensatz der Tages- und der Nachtsonne, des Lebens und des Todes, zum Ausdrucke zu bringen, wozu man im gegebenen Falle Amonra' Horchuti, die Morgensonne, und Osiris Chentamenti, die Nachtsonne, wählte. Der Verstorbene war Priester und Cherheb in ta ḥa't *Userma'tra' sotep en ra'*, sowie im Tempel des Königs und des Sokaris, Leiter der Opfergaben von Chnumt Ust, göttlicher Vater des Amon Chnum Ust, ferner Oberpriester des Ptah im Tempel Userma'tra' sotep en ra'. Unter letzterem, dem , ist das (Brugsch, *Dict. géogr.*, 599) und (Champollion, *Not.*, I, 519)[1], i. e. das Ramesseum zu verstehen. Ramses II. heisst (Champollion, *Notices*, I, 517) und dem Culte dieses Amon von Chnum ust gehörten sowohl jene Nesichonsu des Fundes von Der al bahri, deren Mumienumhüllung das Datum vom Jahre 6 trägt (*Z.* 1883, 70), als auch eine Frau Namens Taicheb (Devéria, *Catal. des manuscrits*, p. 110) als «Gottes Dienerinnen» an. Ob der hier genannte Tempel des Sokari dem *Not.*, I, 893 oder dem Sokar von Memphis geweiht war, lässt sich nicht bestimmen. Der Titel steht auf einer Stele in Turin (*Rec. de trav.*, IV, 141).

28. Funeräre Statuette. Piai stehend, mit kleinem Kinnbarte, die Arme verschränkt, in langem gefälteltem Gewande, das die Vorderarme frei lässt und vorne eine Art steife, nach unten sich verbreiternde Schürze bildet. Die rechte Hand hält das Symbol, die rechte Schulter und der linke Arm fehlen. An der Brust der mit ausgestreckten Armen sich anschmiegende menschenköpfige Seelensperber mit dem Siegel in den Krallen. Der untere Theil

1) Vermuthlich identisch mit (*Rec. de trav.*, II, 151).

der langen gestreltten Perrücke besteht aus dachziegelartig angeordneten Löckchen. Auf dem Gewande vorne die Vertikalzeile: , welche sich auf der Rückseite der Statuette in vier Querzeilen fortsetzt:

1 1 2 2 (sic) 3 3 4 «Oeffnung deines Gesichtes; du siehst den Sonnendiscus, du lobpreisest Ra als Lebender, du wirst gerufen in Roset, du umkreisest Aat'amt, du ziehst dahin nach dem himmlischen Roset,[4] du schaust die verborgene Höhle, du sitzest an dem Orte in Tat'eser wie die grossen Gefährten (der Unterwelt),[5] o Osiris Piâai.»

29. *Thonkegel* mit der Inschrift: 2 (sic) 3 4 . Das Fest fiel nach dem Kalender von Medinet Abu auf den 25. Choiak. Dasselbe Datum nennen die Inschriften des Grabes des Neferhotep: etc. (DÜMICHEN, *Kal.* I., 36, l. 42). In gleichem Zusammenhange wie auf unserem Thonkegel wird es auch auf Stele 50 des Louvre (s. PIERRET, *Inscr.*, I, 51) erwähnt. In einem Grabe bei Der-el-medineh heisst es jedoch abweichend: (BRUGSCH, *Wörterb.*, I, 295), so dass hier, wie auch im Grabe des Amenḥotep: (LORET in *Mém. de la mission archéol. du Caire,* I, 26), (s. l. c. Supplem. 360) statt steht (vgl. oben S. 44). Auch die Texte des Grabes des Cha'm-ḥa't sprechen von dem und sagen vom Verstorbenen: (s. LORET, La tombe de Khâ-m-hâ in *Mém. de la mission archéologique française du Caire,* I, p. 121). Dass der Name des Festes in der That «das der Göttin» bedeute, wie BRUGSCH (*Wörterb.*, III, 825) bemerkt, scheint mir nicht ganz sicher, indem die Schreibung nur eine graphische Variante (vgl. die göttliche Uræusschlange) sein könnte.

30. Knieender Mann mit Perrücke und gestreiftem Schurze; er hält ein Naos vor sich, auf dessen Vorderseite in einer Vertiefung sich das Dadsymbol befindet, Kalkstein, 0m 213 h. Auf dem Pfeiler rückwärts: . Die Gruppe dieser Inschrift kann auf doppelte Weise aufgefasst werden, und zwar ent-

---

1) Derselbe Text in mehr weniger veränderter Fassung auf zwei funerären Statuetten des Prinzen Chamuas (PRISSE, *Mon.*, pl. 20) und des königlichen Schreibers Ra'user ma't nechtu (MARIETTE, *Abyd.*, III, p. 70).

2) L. .

3) Var. .

4) Cf. «das überirdische Busiris», MARIETTE, *Dend.*, IV, 39, l. 130.

5) Aehnlich: Sarkophag des Panehemisis in Wien; Sarkophag des Horemḥeb in Bulaq.

weder als zu gehörig und damit einen Eigennamen bildend, wie Lepsius, *Königsb.*, Nr. 644, oder als Priestertitel (vergl. Berend, *Mon. de Flor.*, p. 75; Piehl, *Inscr.*, 29; [1] Sharpe, *Inscr.*, I, 27, etc.). Meines Erachtens ist sie hier als Titel zu erklären, weil in den Eigennamen von Privatpersonen das am Schlusse steht, so in (Mumienfigur der kaiserlichen Sammlung) und (Lieblein, 1343). Eine Duaumutef-Kanope der kaiserlichen Sammlung trägt den Namen desselben Mannes: [2].

31. Auf einem Bronzebande liest man folgende sorgfältig eingravirte Inschrift: .

32. Intercolumnialplatte aus grauem Granit, 1^{m} 50 l., 1^{m} 25 h.

a) Vorderseite (s. die Abbildung).[2] Zu oberst fast gänzlich mutilirter Sperberfries über

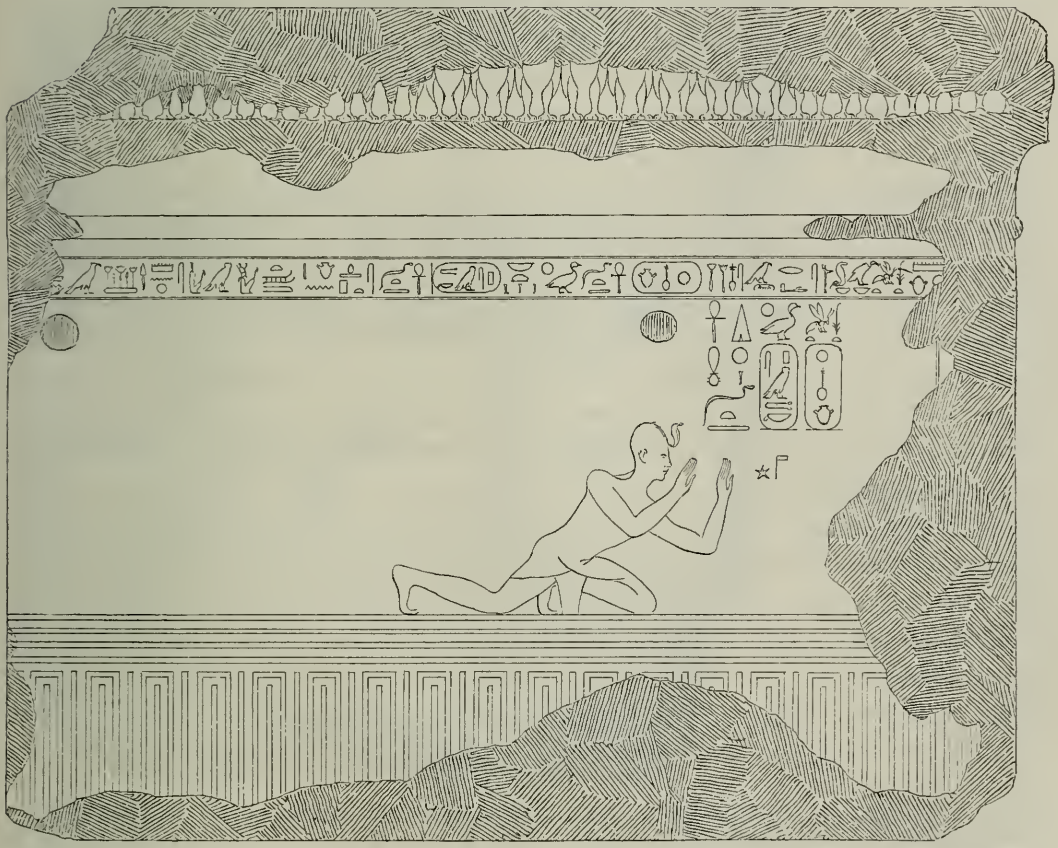

1) Die auf Ptolemäerstelen häufige Gruppe *ur bau* ist demnach als Titel zu erklären und meine Bemerkung im *Rec.* VII, 193 zu rectificiren.

2) Lässt dieselbe, welche von einem Neuling auf dem Felde der archäologischen Illustration herrührt, auch manches hinsichtlich der stilistischen Treue der Ausführung zu wünschen übrig, so veranschaulicht sie doch in genügender Weise das Gesammtbild des Denkmals.

einer Hohlkehle, unter welcher die Schriftzeile:
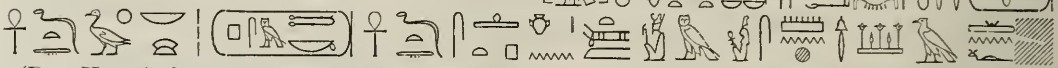
«(Der Horus) fest von Herzen ist Ra, der König von Ober- und Unterägypten, der Herr des Geier- und Schlangendiadems mächtigen Armes, der Goldhorus, der in guten Zustand versetzt die beiden Länder, Neferàbraʿ, ewig lebend, der Sohn des Ra, der Herr der Kronen, Psametik (II.), ewig lebend, der zufriedenstellt das Herz des Tem in Wahrheit und zu gutem Ende führt was er begonnen . . . . .[1]» Im Felde der König in Prosternation; daneben ⌉⋆. Unten lineares Ornament, sogenanntes Rahmenwerk. Auf der rechten[2] Schmalseite der Platte befindet sich ein mutilirter Sperber, welcher die Fortsetzung des Sperberfrieses auf der Vorderseite bildet, die Platte ist daher hier ihrer Länge nach vollständig erhalten. Die linke Schmalseite zeigt eine platt zugeschnittene Fläche.

b) Rückseite (s. die Abbildung). Zu oberst mutilirter Uræusfries über einer Hohlkehle,

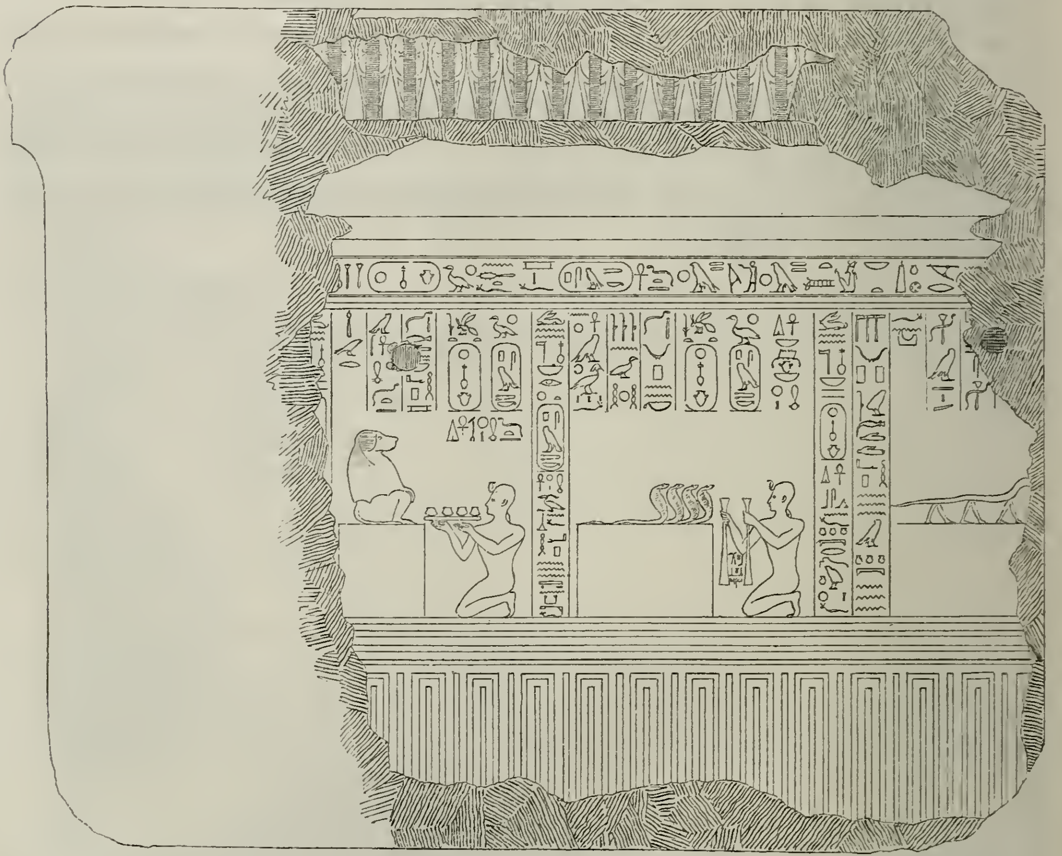

unter welcher die Schriftzeile: 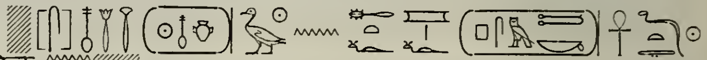
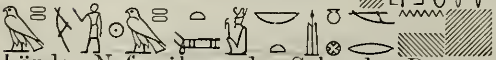 «. . . . der in guten Zustand versetzt die beiden Länder Nefer àb ra, der Sohn des Ra aus dessen Leibe, der ihn liebt, Psametik (II.), ewig

1) Vgl. die abgekürzte Titulatur Psametik II. in *Z.* 1868, 85.

2) Vom Beschauer aus genommen.

lebend, der Geliebte des Ra-Horchuti: O Ra-Horchuti-Tem, Herr von Heliopolis . . . .» Darunter 18 Vertikalzeilen: I. . . . . So lange der gute Gott, der Herr der beiden Länder ist . . . . II. *a)* «Ich ziehe dir hervor den Nil ( ) mit Gedeihen, der du lebst dem Ra gleich ewiglich . . . . .» *b)* «Der König von Ober- und Unterägypten, Nefer áb raʿ, der Sohn des Ra, Psametik, Leben gebend dem Ra gleich ewiglich. So lange der gute Gott, der Herr, welcher die Dinge macht, Psametik, lebend gleich Ra, ist, überfluthet ihm der Nil das Land für seinen Ka.[1]» Darunter der König einem auf rechteckigem Postamente sitzenden Kynokephalos ohne Abzeichen vier Deschergefässe Wasser opfernd, dabei die Legende[2]: «machend die Reinigung mit vier Deschergefässen[3] Wasser.» III. *a)* «Ich eröffne dir die Jahre der Ewigkeit, das Leben mit seinen Herrlichkeiten.» *b)* «Der König von Ober- und Unterägypten Neferábraʿ, der Sohn des Ra, Psametik, gebend alles Leben, alle Herzensfreude gleich Ra. So lange der gute Gott, der Herr der beiden Länder, Neferábra, Leben gebend, ist, kommt zu ihm die Ueberschwemmungsfluth[4] zu ihrer Zeit.» Darunter der König einer aufgerichteten vierfachen Schlange auf rechteckigem Postamente Binden darbringend. Legende: . IV. «. . . . Gedeihen machend in seinem Lande von Du . . . . (?). Die Götter, welche eröffnen das Jahr und den Nil hervorziehen aus dem Nun.» Darunter auf rechteckigem Postamente sechsfüssige Schlange.

Die Reihenfolge der vorstehenden Texte wird durch die von links nach rechts laufende Ueberschrift: , etc. indicirt. Sie zerfallen in vier Gruppen, welche ich mit I—IV bezeichnet habe, von denen nur II und III vollständig sind, während I gegenwärtig blos eine, IV aber noch vier theilweise mutilirte Vertikalzeilen enthält. Statt der sieben Vertikalzeilen von III hat II nur sechs, indem der Lapidarius aus Raumrücksichten die Formel unter die königlichen Schilder gesetzt hat, wogegen sie in III denselben folgt. Die mit I bezeichnete Vertikalzeile bildet den Schluss einer mit II und III analogen, aus der Ansprache eines Gottes an den König und den Namen etc. des letzteren bestehenden Doppelinschrift, die nicht in Gänze, sondern nur zur einen Hälfte auf unserer Platte, zur anderen aber auf der folgenden angebracht war, weil die Platte hier, wie der auf der rechten Schmalseite befindliche Sperber beweist, noch die ursprüngliche Länge hat, auf der beschädigten Steinfläche der Rückseite aber höchstens drei Vertikalzeilen vom Raumausmasse der noch vorhandenen Platz finden konnten. Wie das am Schlusse von II stehende zu erklären sei, vermag ich nicht zu sagen. Als Name des darunter befindlichen Kynokephalos lässt es sich nicht deuten, indem derselbe dann unbedingt an der Spitze des Textes hinter folgen würde, wie denn der für sich allein stehende Name eines Gottes in der Regel dessen bildlicher Darstellung unmittelbar beigeschrieben wird. Der Umstand, dass die zwischen den beiden Columnenlinien unter der Gruppe befindliche Steinfläche leer ist, legt die Vermuthung nahe, dass der Text hier unvollendet blieb und der Ergänzung bedarf.

1) Man möchte vielmehr erwarten: «mit seinen Producten» wie vom Nil sonst gesagt wird: (SHARPE, *Inscr.*, II, 45), cf. auch (DÜMICHEN, *Rec.*, V, 32).

2) Dieselbe ist vom Zeichner übersehen worden und fehlt auf der Abbildung.

3) Vgl. , (NAVILLE, *Z.*, 1873, 28) und CHAMPOLLION, *Not. descr.*, I, 604.

4) Cf. PIERRET, *Ét.*, p. 8.

Die an den König gerichtete Ansprache: «Ich ziehe dir hervor den Nil mit Gedeihen, etc.» wird dem auf einem rechteckigen Postamente sitzenden Kynokephalos in den Mund gelegt. Eine Beziehung dieses Thieres zur Nilüberschwemmung lässt sich nur herausfinden, wenn man dasselbe als lunares Symbol, und zwar speciell als Repräsentant der Conjunction von Sonne und Mond (s. Horapollo I, 14) auffasst. Wenn Plutarch, *De Isis et Osir.*, c. 43 nur im Allgemeinen sagt, dass das Steigen des Nils nach der Meinung der Aegypter eine Beziehung auf das Licht des Mondes habe, so bringen mehrere andere Stellen der Alten (s. Lepsius, *Chronologie*, S. 158) den Anfang der Nilschwelle mit dem Neumonde zur Zeit der Sonnenwende in directe Verbindung. Diesen Zusammenhang der Nilschwelle und zugleich der Jahreszeiten mit dem Mondlaufe spricht auch klar eine von Brugsch (*Thesaurus*, II, 390) citirte Inschrift aus: 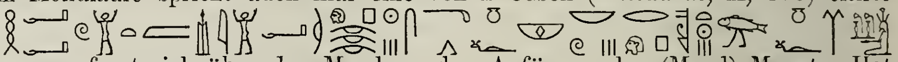 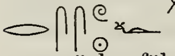 «man freut sich über den Mond an den Anfängen der (Mond) Monate. Hat er zurückgeführt alle Feste zu den Anfängen der Jahreszeiten, so tritt er heraus als Nil zu seiner Epoche,» d. h. am Neujahrstage des sothischen Jahres, an welchem nach den ältesten Vorstellungen Frühaufgang des Sirius, Conjunction von Sonne und Mond (Eintritt des Neumondes) und Anfang der Nilschwelle zusammentrafen.

Was die aufgerichtete vierfache Schlange betrifft, welche den König mit den Worten apostrophirt: «Ich eröffne dir die Jahre der Ewigkeit, das Leben (im Jenseits?) mit seinen Herrlichkeiten,» so weiss ich zu deren Deutung nichts beizubringen und muss mich auf die Bemerkung beschränken, dass sie etwa den Gott bezeichnen könnte, der sowohl als drei- (Sharpe, *Inscr.*, I, 32) oder vierfache Schlange (l. c. II, 5), welche mit ihrem Leibe ein liegendes Kind und einen Scarabæus umschliesst, als auch mit mumienförmigem Leibe und drei Schlangenköpfen (auf einer Intercolumnialplatte bei Young, *Hierogl.*, pl. 9) dargestellt wird.[1] In Gruppe IV werden die 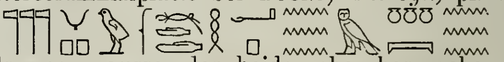 genannt, zu welchen des hier gebrauchten Plurals wegen ausser den beiden oben besprochenen Gottheiten mindestens noch eine dritte gehören muss; ob man als solche die unten befindliche sechsfüssige Schlange (Neḥebka?) zu betrachten habe, ist gegenwärtig nicht mehr ersichtlich. Jedenfalls beansprucht die Legende ihrer Ungewöhnlichkeit wegen unsere Aufmerksamkeit.[2] Die letzten drei Vertikalzeilen der Rückseite sind zu unvollständig, als dass eine gesicherte Uebersetzung derselben gegeben werden könnte. Auch hier erscheint die unter der Zeichengruppe zwischen den beiden Columnenlinien befindliche Steinfläche leer, doch ergibt sich aus dem Zusammenhange der Inschrift fast mit Nothwendigkeit deren Ergänzung zu einem geographischen Namen: *m ta-f n du* . . . . «in seinem Lande von Du . . . . .»

Zwei Intercolumnialplatten mit den Schildern Psametik I. und Nechtnebf's befinden sich im britischen Museum (abgebildet bei Young, *Hierogl.*, Taf. 7 und 8 und bei Arundale und Bonomi, *Gallery of antiquities*, part II; *Egypt. art*, pl. 45); eine dritte, ebenfalls mit dem Namen Nechtnebf's, im Museo civico in Bologna (bei Young, l. c., Taf. 9). Sie und die hier besprochene Platte zeigen, bei aller Verschiedenheit im Einzelnen, eine Uebereinstimmung

1) Vgl. übrigens das Wort (Μεισί Horapollo I, 59), determinirt mit einer dreifachen Schlange (Mariette, *Mon. div.*, 78, F).

2) Den «Göttern, welche den Nil herausziehen aus dem Nun» sind vergleichbar «die beiden Gebieter des Anfanges der Ueberschwemmung» Bergmann, *Hierogl. Inschr.*, 56.

stimmung, die erkennen lässt, dass zum mindesten in der saitischen und der folgenden Epoche ein bestimmtes Schema bei der inschriftlichen und figürlichen Ausschmückung dieser Art Denkmäler eingehalten wurde.

33. Der vollständige alabasterne Kanopensatz des Dadkara zeichnet sich inschriftlich durch die zahlreichen priesterlichen und civilen Titel dieses hohen Würdenträgers aus der Zeit der XXVI. Dynastie aus.

a) Amset'-Kanope. «Der geehrte[1] bei Amset', der Fürst des 12. oberägyptischen Nomos, der göttliche Vater, der . . . . ., der Unro von Letopolis, der Vorsteher der Stadt und Gouverneur Dadkara.»

Sämmtliche Titel sind bekannt mit Ausnahme von , welches von einem anderen sehr ähnlichen und speciell im alten und mittleren Reiche gebräuchlichen Zeichen zu unterscheiden sein dürfte. Für letzteres ergibt sich die Lesung *suten rech* aus folgenden Gründen:

1. wird der fragliche Titel, wie *suten rech,* resp. *recht,* auch von Frauen geführt, so *Denkm.*, II, 128 (cf. LIEBLEIN, *Dict.*, 26, etc.), worin das hier beigefügte die Femininalendung *(recht)* bezeichnet.

2. findet sich derselbe sowohl alleinstehend wie *Denkm.*, II, 46, MARIETTE, *Abyd.*, III, p. 348 (XIII. Dyn.), etc., als auch mit dem Zusatze *Denkm.*, II, 130. Das Gleiche gilt für den Titel *suten rech* wie *Denkm.*, II, 121, etc. Vgl. noch (*Mon. div.*, 106, XII. Dyn.) und (SHARPE, *Inscr.*, I, 100, XII. Dyn.).

3) dem (ptol.) BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 1013 entspricht und (s. WIEDEMANN in *Rec.*, VIII, 26, XXVI. Dyn.), beide Localitäten mir unbekannt.

4. wird auf der Wiener Stele 69 aus der XII. Dynastie derselbe Mann einmal , das andere Mal [2] genannt.

1) Diese Bedeutung des so verschieden übersetzten *åmech* ergibt sich aus den Texten des schönen Sarkophages des auch Ḥor descher genannten Ḥoremheb in Bulaq, woselbst der Todte apostrophirt wird mit: (Inschrift in der Mitte des Deckels, l. 8) und (ebenda, l. 12), ferner aus dem Passus: «ein geehrter Greis nach deinem Wunsche» (DÜMICHEN, *Rec.*, V, 34). Hier passt weder «ergeben» noch «pius», womit man das Wort gewöhnlich überträgt.

2) Ein auch bei MARIETTE, *Abyd.*, III, p. 285, 286, 309. ist die Variante von , einem unter der XII. und XIII. Dynastie beliebten Namen (auch in der Form Frau *Abyd.*, III, p. 200). Andere mit *reḥu* zusammengesetzte Eigennamen sind: (LIEBLEIN, 113) und (l. c. 153, auch *Abyd.*, III, p. 146 und vereinzelt (sic) l. c. p. 123 geschrieben; vgl. Frau l. c. p. 111), ferner (Stele 117 Wien; Var. *Abyd.*, III, p. 278), (Stele 118 Wien), (*Abyd.*, III, p. 141), (PIERRET, *Inscr. du Louvre,*

Dem Anscheine nach ist dieses aus zwei Zeichen zusammengesetzt, aus der Binse und dem Kreise oder Ringe o. Die Lesung *suten* für erstere bedarf keiner weiteren Begründung. Was den Kreis o betrifft, so lässt sich allerdings ein Wort *rech* mit dieser oder ähnlicher Bedeutung derzeit nicht belegen noch annehmen, dass das anklingende «kreisen, umkreisen, der Umkreis» (s. *Rec. de trav.*, VI, 148) hier nach Art eines Rebus verwendet sei, doch eine bestimmte negative Folgerung ex silentio der bis jetzt bekannten Denkmäler zu ziehen wäre voreilig, indem es an anderen derartigen Beispielen nicht fehlt, wie oder *rechti* «der Wäscher» mit dem für die beiden Gänse oder Gänseköpfe sonst nicht nachweisbaren Lautwerth *rech*.

In ganz anderen Verbindungen und erst von der XXVI. Dynastie an tritt die sehr ähnliche und manchmal mit der eben besprochenen geradezu identisch geschriebenen Hieroglyphe auf. Wie diese zu lesen ist, vermag ich vorläufig nicht zu sagen und bemerke nur, dass das fragliche Zeichen öfter in demselben Zusammenhange wie das noch unerklärte steht. So hat die im *Rec. de trav.*, VII, 193 mitgetheilte Wiener Stele des Harmachis (ptol.) die Titelgruppe [1], etc., wogegen die Stelen seines Vaters ʿAnemḥer (BRUGSCH, *Rec.*, I, 9) und seines Bruders Tʻeḥer (REINISCH, *Chrest.*, Taf. 19) am correspondirenden Orte [2] geben. Auf dem ebenfalls im *Recueil* (l. c., p. 194) publicirten Sargbrete eines anderen ʿAnemḥer begegnet unser Zeichen nochmals. In anderen Inschriften wird dagegen dasselbe, wenn nämlich die vorliegenden Copien seine Gestalt getreu wiedergeben, sogar geschrieben, denn an Stelle von auf der Wiener Kanope findet sich auch LIEBL., 1164 und dieses kehrt wieder in LIEBL., 1027.

II, 50), (*Abyd.*, III, p. 98), etc. *Reḥ*, fem. *reḥt*, das in (*Abyd.*, III, p. 206) für sich allein steht, scheint «Genosse, Kamerad, Sippe» zu bedeuten und der Name *reḥu ʿanch* daher sinnverwandt mit (LIEBLEIN, 356, Vait. *Abyd.*, III, 115, l. c. 279) zu sein. Die (*Z.* 1884, 40) sind also «die beiden Genossen» (Horus und Set), nicht, wie gewöhnlich übersetzt wird «die beiden Gegner» und (PIEHL, *Inscr. hiérogl.*, 27), sowie (BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 458) «die Stadt der beiden Kameraden». Ebenso heissen Isis und Nephthys (NAVILLE, *Lit.* pl. XIV, 34, cf. *Todtb.*, 37, 1; *Denkm.*, III, 265), (DÜMICHEN, *Rec.*, III, 98, 8), (l. c. V, 6), (*Dict. géogr.*, 1387). Die grosse Nomenliste von Edfu besagt beim VIII. unterägyptischen Gau: «die schwesterlichen Reḥtet sind als seine Priester(innen), die Urtet machen Musik für seinen Ka,» daher BRUGSCH's (*Israel in Aegypten, Deutsche Revue*, 1883, 4. Bd., S. 57) Bemerkung zu dieser Stelle: «Priesterinnen, welche die Namen Ḥertet (die beiden Verbundenen), Sontet (die beiden Schwestern) und Urtet (die beiden Aeltern oder Grossen) tragen, waren mit dem Dienste der Gottheit betraut», zu modificiren ist. Cf. noch (Grab des Ti, *Z.* 1868, 33), (DÜMICHEN, *Hist. Inschr.*, II, 9) und den bekannten Titel des Thot: .

1) Auf dem Sarkophage dieses Harmachis in Leiden scheint in derselben Titelgruppe, nach der nicht ganz deutlichen Abbildung bei LEEMANS, III, L., pl. 8, zu stehen, woraus sich die Identität beider Zeichen ergeben würde.

2) Dass dieses und *suten rech* zwei verschiedene Titel sind, ergibt sich z. B. aus LIEBLEIN 1224, wo beide zugleich stehen. Neben findet es sich bei SHARPE I, 27. *Suten rech* steht übrigens öfters inmitten priesterlicher Titel.

Hält man sich nun gegenwärtig, dass der Titel öfter in derselben Verbindung steht wie Lieblein, 905, Sharpe II, 38, so läge es nahe das für eine Variante von oder zu erklären, für welche auch gesetzt wurde, wenn nicht in der Gruppe *Denkm.*, III, 265 *d* die fragliche Hieroglyphe einen offenbar von *sem* verschiedenen Titel bezeichnen würde. Dass das in Rede stehende Zeichen aber einen Priestertitel bedeutet, ergibt sich auch aus der Inschrift einer Kebhsonufkanope (Nr. 15) der Wiener Sammlung, in welcher der Verstorbene Horcheb einmal , das andere Mal genannt wird.

b) Ḥapi-Kanope. «Der geehrte bei Ḥapi; der Fürst von Nifur, der Àmi àsi des Schu und der Tafnut, der Heska in Abydos, der Gouverneur Dadkara.»

Die Varianten (Mariette, *Abyd.*, III, 429) und (*Mon. div.*, 78) «der zur Cella des Schu und der Tafnut gehörige» geben die scriptio plena des in der abgekürzten Schreibung überaus häufigen Titels, welchem hier und in den citirten Fällen der Zusatz «des Schu und der Tafnut» folgt. Ich erinnere mich nicht, den Titel *àmi àsi* jemals in Verbindung mit anderen Götternamen als den genannten angetroffen zu haben, will aber deshalb nicht geradezu behaupten, dass er stets abbreviatorisch für *àmi àsi n schu tafnut* stehe. Doch ist zu bemerken, dass auf unserer Kanope an Stelle des mit *àmiàsi* so oft verbundenen auch ein solches näher bestimmtes, nämlich folgt, somit *ḥes ka* ebenfalls abkürzungsweise für *ḥes ka m àbd* gebraucht worden sein könnte, wie denn in der nach den Nomen geordneten Priesterprocession im Tempel von Dendera (Mariette, *Dendérah,* IV, 34) einer der abydenischen Priester in der That den Namen führt.

c) Duaumutef-Kanope. «Der geehrte bei Duaumutef; der Leiter und . . . . . der Halle des Ra,[1] der Un ro in Letopolis, der Geheimrath des Goldhauses, der Gouverneur Dadkara.»

Der Priestertitel [2] *cherp saḥ n raʿ* findet sich bereits in den Inschriften der Pyramide des Teti (*Rec. de trav.*, V, 14; 16; nach Maspero: *Chef de la salle d'assemblée de Ra)* und gehört demnach der memphitischen Hierarchie zu. Das auf der Kanope genannte «Goldhaus», deren es verschiedene gab (vgl. Piehl, *Inscr.*, 111) ist daher jedenfalls das des Ptah von Memphis.

d) Qebḥsonuf-Kanope. (sic) «Der geehrte bei Qebḥsonuf; der Fürst des XII. oberägyptischen Nomos, der Oberpriester von Hieraconpolis, der Schreiber des Tempels des Horus von Hipponon (?), der königliche Verwandte, der Gouverneur Dadkara, der wohlbehaltene.»

1) Vielleicht ist die Reihenfolge der Zeichen fehlerhaft und zu lesen .

2) Nach *Denkm.*, III, 265 *d* (siehe oben) gab es auch eine Halle des Sokar. Cf. (Lieblein, 1046) *neter tef sam saḥ raʿ* «der göttliche Vater des Feldes der Halle des Ra».

NACHTRAG.

1. Oben abgerundete Stele (Nr. 104) aus Kalkstein, 0^m 52 h., 0^m 31 br. Im Giebel die beiden auf der Gerüststange stehenden Schakale : und (sic). In der Mitte: . I. (sic) . II. Senebâ, das Band in der Linken, bei einem Opfertische sitzend, über welchem sich drei Gefässe befinden; daneben drei Vertikalzeilen (als Fortsetzung des Textes in I.) : (sic) .

2. Oben abgerundete Stele (Nr. 109) aus Kalkstein, 0^m 38 h., 0^m 25 br. I. Osiris : in einer Halle thronend, darüber der halbgeflügelte Discus. Vor ihm Opfertisch und der adorirende Usnub . Retrograd geschriebene Legende: . II. In der Mitte ein Opfertisch, zu dessen beiden Seiten je ein Mann und eine Frau sitzen: *a)* , *b)* ?.

3. Oben abgerundete Stele (Nr. 108) aus Kalkstein, 0^m 32 h., 0^m 18 br. Im Giebel . I. Je drei von der Mitte nach rechts und links laufende Vertikalzeilen: *a)* , *b)* ; unten die Genannten zu beiden Seiten eines Opfertisches sitzend, mit dem Bande in der Hand. II. Sieben Vertikalzeilen: . Zu unterst die Querzeile: .

4. Oben abgerundete Stele (Nr. 101) aus Kalkstein, 0^m 48 h., 0^m 325 br. Im Giebel: (sic) . I. Links Mann bei einem Opfertisch sitzend, in der Hand die Binde

haltend, rechts Frau à l'égyptienne sitzend bei einem Opfertisch: . In der Mitte zwei Vertikalzeilen: 2 . II. Drei stehende Männer: 1. , 2. 3. . III. Elf Vertikalzeilen: 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 . Einige der hier aufgeführten Personen scheinen auch auf einer Stele in Petersburg (Lieblein, *Denkmäler* etc., S. 21) genannt zu sein.

5. Stele (Nr. 91) in Thürform aus Kalkstein, 0m 80 h., 0m 50 br. Auf dem Rande, ausserhalb der Leisteneinfassung, rechts und links je eine Schriftcolumne: *a)* (sic) etc. . *b)* . I. In der Mitte die beiden heiligen Augen; zu deren beiden Seiten die Schakale auf der Grabcapelle, bezeichnet als und und die Inschriften: und . II. Links: der sitzende Seneb erhält das Todtenopfer von dem Domänen-Schreiber Hathor-si . Rechts der Segel-Inspector ?Nkames vollbringt das Todtenopfer für die Hausfrau Set-sit: . III. Links: und durch Seneb mit den Figuren der Genannten. Rechts: (sic) (*àri sešept*) durch Seneb mit deren Figuren. IV. Links: und durch Kett'á: . Rechts: durch mit den Figuren der Genannten. V. , , , durch und die Figuren dieser Personen. VI. , , ; ferner , mit den Figuren der Genannten. VII. 2

1. Vgl. die beiden Wiener Stelen Nr. 31 und 65 in *Rec. de trav.*, VII, 182.

6. Oben abgerundete Stele (Nr. 117) aus Sandstein, 0^m 64 h., 0^m 44 br. Im Giebel die liegenden Schakale bezeichnet als (sic) und . I. (sic) (sic) (sic). II. In der Mitte Opfertisch; links Mann und Frau sitzend; ihnen gegenüber zwei Männer gleichfalls in sitzender Stellung, benannt: und (sic). III. Familienregister mit den Figuren der genannten Personen: (l.), , , , , , , . IV. Fortsetzung mit den Figuren der genannten Personen: , , , ? . V. Fortsetzung mit den Figuren der genannten Personen: , , , (sic), , . VI. Fortsetzung: (sic), , , , , , .

7. Oben abgerundete Stele (Nr. 119) aus Kalkstein, 0^m 51 h., 0^m 29 br. Im Giebel 15 kurze Vertikalzeilen, von denen sechs von der Linken zur Rechten geschrieben sind: *a)* 2 3 4 5 6 7 8 9 ; *b)* 2 3 4 5 6 . I. Chenemes bei einem Opfertisch sitzend, vor ihm ein opfernder Mann (dabei einige unleserliche Zeichen) und zwei knieende Frauen: 2 und 2 . II. Vier knieende Frauen von rechts: , (?), , ; vor ihnen stehendes Kind: . III. Eine Frau und drei Männer knieend von rechts; vor ihnen stehendes Kind; dabei zum Theil confus geschriebene Namen: , ,

?. IV. Zwei Männer und zwei Frauen knieend; ihnen gegenüber ein knieender Mann: ...., ..., . Die männliche Figur zu unterst in der rechten Ecke der Stele ist stark vertieft.

8. Oben abgerundete Stele (Nr. 69) aus Kalkstein, 0ᵐ 49 h., 0ᵐ 30 br. Im Giebel die beiden bezeichnet als und . I. Links (vom Beschauer aus) Senebâ bei einem Opfertische sitzend: 2 3 4 . Ihm gegenüber in knieender Stellung 1. 2 2. 2 3. . II. Links knieend der , ihm gegenüber in derselben Stellung: 1. , 2. , 3. , 4. . III. Links der knieend; ihm gegenüber in derselben Stellung vier Frauen: , 2. , 3. , 4. (sic) . IV. Links der knieend; ihm gegenüber in derselben Stellung vier Frauen: 1. , 2. , 3. , 4. . V. Links der knieend; ihm gegenüber in derselben Stellung vier Frauen: , 2. , 3. , 4. . Zu unterst die Querzeile: .

9. Stelenfragment (Nr. 128). Kalkstein, 0ᵐ 60 h., 0ᵐ 40 br. Mann und Frau nebeneinander auf einem Stuhle sitzend, unter welchem ein Affe, der eine Frucht hält, hockt; vor ihnen ein opfernder Mann: 2 (sic) 3 4 5 . Am oberen Rande des Bruchstückes sind die Füsse eines sitzenden Paares und der untere Theil der Figur eines hockenden Affen noch sichtbar.

LETTRE A M. LE DIRECTEUR DU RECUEIL

EN

RÉPONSE A QUELQUES CRITIQUES DE M. OPPERT

PAR

A. AURÈS.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le mémoire, sur les mesures assyriennes de capacité, que M. OPPERT a lu dernièrement à l'Académie des inscriptions et qu'il a publié ensuite dans le n° IV du Ier volume de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale,* contient, à mon humble avis, de graves erreurs qui pourraient compromettre, d'une manière sérieuse, les intérêts de la science métrologique si elles n'étaient pas immédiatement relevées.

Mais ayant publié moi-même, à peu près à la même époque, dans le VIIe volume de votre *Recueil,* un *Essai* sur les mêmes mesures, je me trouve en état d'intervenir promptement et cette circonstance me décide à vous adresser, dès aujourd'hui, ma réfutation des théories émises par M. OPPERT, espérant bien, si j'ai le bonheur de vous faire partager mes convictions, que vous ne refuserez pas d'insérer ma lettre dans le plus prochain numéro du même *Recueil,* pour lui donner ainsi une publicité au moins égale à celle que le mémoire de M. OPPERT a déjà pu recevoir et pour atténuer, par ce moyen, dans la limite du possible, le fâcheux effet que cette publicité a été capable d'occasionner.

L'ordre que j'adopterai dans la discussion qui va suivre consistera à vous signaler d'abord les différents points sur lesquels nous sommes entièrement d'accord, M. OPPERT et moi, à vous indiquer ensuite les difficultés qui nous divisent et à vous montrer enfin, si je le puis, de quel côté se trouve l'erreur.

J'ai à vous faire remarquer, avant tout, que les mesures désignées, par M. OPPERT, en employant des noms et des idéogrammes assyriens, sont identiques à celles auxquelles je n'ai donné moi-même que des noms hébreux ou égyptiens, n'ayant jamais eu les moyens de faire autrement.

C'est ainsi, par exemple, que les deux mesures assyriennes auxquelles M. OPPERT donne les noms assyriens de = Saḫia, et de 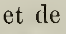 = qa, doivent être incontestablement les mêmes que celles qui ont été désignées, de mon côté, sous les noms hébreux de Log et de Hin; et puisque M. OPPERT établit, à la page 3 de son tirage à part, que 10 Saḫia font un qa, je dirai désormais, comme lui, que 10 Log font un Hin.

Il en est encore de même pour une troisième mesure, le , dont M. OPPERT s'est à peine occupé, dont il n'a jamais dit le nom, malgré son importance exceptionnelle, et qui doit être identifiée, à son tour, avec la mesure à laquelle j'ai donné les noms hébreux de Bath ou Épha, parce qu'il est certain qu'on lit, à la première ligne du tableau mis par M. OPPERT au bas de sa page 4 : *équivaut à 6 qa,* quand j'ai dit, de mon côté, qu'un Bath équivaut à 6 Hin. Cette mesure que M. OPPERT aurait certainement appelée Bar, comme je le ferai moi-même, s'il avait jugé à propos d'écrire ce nom dans son mémoire, est, ainsi que je viens de le dire, l'une des plus importantes, et joue, dans le système assyrien, comme

vous le constaterez, avant la fin de cette lettre, à peu près le même rôle que le *litre* dans le système français; et il résulte de là qu'en négligeant d'en tenir un compte suffisant, dans son étude, le savant académicien dont je me propose de combattre les théories, a agi comme le ferait aujourd'hui celui qui négligerait de parler du *litre*, dans une exposition du système des mesures françaises de capacité. C'est un véritable tour de force qu'il a exécuté là, mais, je ne crains pas de le dire, l'omission du Bar, Bath ou Épha, dans la série des mesures assyriennes, n'en est pas moins singulièrement regrettable.

Viennent ensuite successivement, sur le tableau de la page 4 :

1° Le = 12 qa ou 2 Bar, auquel M. Oppert n'a donné aucun nom, parce qu'il considère le signe plutôt comme un chiffre que comme un véritable idéogramme,[1] mais auquel j'ai donné cependant le nom égyptien de *Tama,* par analogie avec le Tama égyptien. Peut-être faudrait-il l'appeler, en assyrien, iz-bar, puisqu'on lit, à la première ligne de la page 11 du mémoire de M. Oppert, un texte qui porte : = 12 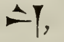, c'est-à-dire un iz-bar = 12 qa. Dans tous les cas, et quelle que puisse être la vérité sur ce point, il n'en demeure pas moins certain que la mesure que j'ai appelée Tama est égale à 2 Bath, ou si vous l'aimez mieux à 2 Bar, comme est égal à 12 qa ou, ce qui est la même chose, à 2 Bar.

2° Le , auquel M. Oppert n'assigne aussi aucun nom, par le même motif que précédemment, mais qu'il donne cependant comme égal à 18 qa ou, en termes plus simples, comme égal à 3 Bar. C'est la mesure que j'ai indiquée, dans mon *Essai,* sous le nom hébreu de Néphel, et je l'identifie avec le , parce que le Néphel est égal, sur mon tableau, à 3 Bath ou à 18 Hin, comme le est égal à 3 , c'est-à-dire à 3 Bar, égaux à 18 qa.

3° Le , encore innommé sur le mémoire de M. Oppert, et nommé par moi *double Tama,* sans que ces deux mesures cessent d'être identiques l'une à l'autre, puisqu'on lit, sur le tableau de la page 4 : = 24 qa ou plus simplement = 4 , quand je porte, de mon côté, sur le tableau inséré à la page 81 du VIIe volume de votre *Recueil,* le double Tama comme égal à 4 Bath.

J'établirai bientôt que ce double Tama est égal à une *coudée cube.* S'il en est ainsi, j'ai le droit d'écrire : Une coudée cube = 4 Bath, ou si vous l'aimez mieux = 4 Bar, et c'est très probablement pour cela, comme je l'établirai aussi en même temps, que la coudée cube est représentée, sur le texte assyrien rapporté par M. Oppert, à la première ligne de la page 11 de son mémoire, par l'idéogramme 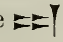 = 4 Bar. Je prouverai pareillement, avant la fin de cette lettre, que cette mesure doit être encore identifiée avec celle que M. Oppert appelle *Ap,* et représente par le même idéogramme à la page 3 de son mémoire.

4° Le , toujours innommé dans ce mémoire, comme les trois mesures précédentes, et auquel j'ai assigné, de mon côté, le nom hébreu de Léthech, quand a fallu lui imposer un nom. Ce Léthech est égal, ainsi que vous pouvez le vérifier sur mon tableau, à 5 Bath ou à 30 Hin, identiquement comme le , lui-même, est égal à 5 ou à 30 .

Le travail de M. Oppert place, à la suite du Léthech, une mesure qui m'était com-

1) Il ne sera pas inutile de vous faire remarquer ici que cette manière de voir de M. Oppert n'est peut-être pas très exacte; car si et sont de véritables idéogrammes et représentent des quantités *concrètes,* plutôt que de simples chiffres, il doit, ce me semble, en être de même pour = 2 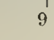 = 12 .

plétement inconnue et dont je n'avais tenu, par conséquent, aucun compte dans mon *Essai*, mais que j'admets parfaitement aujourd'hui. C'est le *Pi* donné, à la page 3 et sur le tableau de la page 4, comme égal à 36 qa et que l'on peut égaler, en termes plus simples, à 6 ou à 6 Bar, ou, ce qui est la même chose, à 6 Bath, si vous me permettez de conserver, quelque temps encore, mes anciennes dénominations.

A la suite du Pi, nous nous retrouvons, de nouveau, parfaitement d'accord, M. OPPERT et moi, puisqu'il fait l'Imer assyrien égal à 60 qa, c'est-à-dire à 10 Bar, quand j'ai mis, de mon côté, sur le tableau de la page 81, une mesure désignée sous les noms hébreux de *Cor* ou *Chomer* et égale à 60 Hin ou, ce qui est la même chose, à 10 Bath. C'est la plus grande des mesures mentionnées dans mon *Essai*. Cependant M. OPPERT a encore ajouté à toutes les mesures précédentes, le *Gur* = , et je l'ajoute aussi à ma série, avec d'autant plus de raison que LENORMANT avait déjà fait connaître ce Gur, dans son *Essai sur un document mathématique chaldéen*, comme une grande mesure servant au jaugeage des barques; mais il l'avait confondu à tort avec l'Imer ou Chomer, et c'est pour ce motif que je ne m'en étais pas occupé moi-même.

Aujourd'hui M. OPPERT rétablit sa véritable contenance,[1] en la donnant comme égale à 5 pi = 180 qa = 1800 saḫia, ce que j'admets bien volontiers et que je complète même en disant, en termes assyriens, qu'un Gur est égal à 3 Imer, à 5 Pi, à $7^{1}/_{2}$ Ap, à 30 Bar, à 180 qa et à 1800 Saḫia et même, si vous voulez bien m'autoriser à conserver encore toutes mes anciennes dénominations, en disant qu'un Gur est égal à 3 Cor ou Chomer, à 6 Léthech, à $7^{1}/_{2}$ doubles Tama, à 10 Néphel, à 15 Tama, à 30 Bath ou Épha, à 180 Hin et enfin à 1800 Log.

Ainsi, Monsieur, vous le voyez, nous sommes parfaitement d'accord, M. OPPERT et moi, tant qu'il ne s'agit que de déterminer les *rapports* que les mesures assyriennes de capacité présentaient entre elles, puisque toutes celles, dont je me suis appliqué à traduire les contenances en mesures françaises, présentent entre elles identiquement les mêmes rapports que celles qui leur correspondent dans le mémoire de M. OPPERT, ce qui n'a pas empêché mon honorable contradicteur de dire et même d'imprimer, dans la note placée au bas de la page 10 de son mémoire, que mon *Essai* a été *des plus malheureux*, que *n'étant au courant d'aucune découverte*, je n'ai fait que des *suppositions gratuites et non prouvées*, et qu'enfin *mes hypothèses* . . . . . .[2] *sont anéanties par des faits démontrés et acquis depuis longtemps*.

J'avais pourtant eu l'honneur de lui adresser toutes mes brochures, aussitôt après leur impression, et j'en suis encore à comprendre comment il a pu se décider à parler de mon travail, dans les termes que je viens de rappeler, sans avoir pris la peine de le lire avec une attention suffisante.

Quoi qu'il en soit, nous sommes, je le répète, lui et moi, parfaitement d'accord pour reconnaître aujourd'hui que les dix mesures de capacité, dont j'indique les idéogrammes, les

1) Lorsque cette contenance sera traduite en mesures françaises, vous verrez qu'elle est égale à 11 hectolitres, 81 litres; et il est certainement fort curieux de trouver ainsi cette grande unité métrique si rapprochée d'*un mètre cube*, c'est-à-dire presque égale à l'unité de jaugeage dont nous nous servons, aujourd'hui, pour nos propres navires.

2) J'omets ici, à dessein, quatre mots que M. OPPERT regrettera probablement, s'il veut bien se les rappeler.

noms et les rapports mutuels, dans le tableau suivant, existaient toutes bien réellement dans le système métrique assyrien, et qu'il y avait ainsi dans ce système, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous :

1° un Saḫia, 60e partie du Bar, que j'ai appelé Log, dans mon *Essai,*
2° un qa = 10 Saḫia, 6e partie du Bar, que j'ai appelé Hin = 10 Log,
3° un Bar = 6 qa = 60 Saḫia, que j'ai appelé Bath ou Épha = 6 Hin,
4° un ou 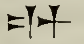 iz-bar = 2 Bar, que j'ai appelé Tama = 2 Bath,
5° un ? = 3 Bar, que j'ai appelé Néphel = 3 Bath,
6° un ou Ap = 4 Bar, que j'ai appelé Double Tama = 4 Bath,
7° un ? = 5 Bar, que j'ai appelé Léthech = 5 Bath,
8° un Pi = 6 Bar, que je n'ai pas mentionné,
9° un 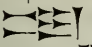 Imer = 10 Bar, que j'ai appelé Cor ou Chomer = 10 Bath,
et 10° un Gur = 3 Imer = 30 Bar, que je n'ai pas non plus mentionné.

Et vous le voyez maintenant avec la plus grande évidence, le Bar, Bath ou Épha, dont M. Oppert n'a fait aucune mention directe et dont il n'a même jamais prononcé le nom, est certainement, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'une des plus importantes, peut-être même la plus importante des mesures cubiques assyriennes, puisque c'est du Bar que toutes les autres mesures dérivent.

Après cela, comme Lenormant nous apprend, dans son *Essai,* qu'une tablette du Musée britannique a fourni, à Sir Henry Rawlinson, cette précieuse notion que le Imer ou Chomer, qu'il appelle *I-mi-ri,* se divisait en dix parties égales représentées idéographiquement par , je vous demande la permission d'ajouter désormais cet idéogramme au , pour que le Bar puisse être représenté par l'un aussi bien que par l'autre, puisque le Bar se trouve, en fait, égal à la 10e partie du Chomer ou Imer.

Enfin, Monsieur, je vous demande aussi la permission d'introduire ici, dans la série des mesures cubiques assyriennes, celle que j'ai désignée sous le nom hébreu de Séphel, quoique M. Oppert ne s'en soit pas occupé, parce que je considère cette mesure, dont la contenance est d'un demi-Bath, comme égale à un Empan cube, et parce qu'il me paraît certain, malgré le silence du savant académicien, non seulement qu'elle est la plus ancienne des mesures de capacité assyriennes, mais encore qu'elle n'a jamais cessé de figurer dans la série de ces mesures.

A ces diverses unités métriques je me suis cru en droit d'ajouter, dans mon *Essai,* les six nouvelles unités suivantes :

1° Un Sussu, 60e partie du Log,
2° un Cos, 6e partie du Log,
3° une Rébiite, quart du Log = 1 Cos $^1/_2$ = 15 Sussi,
4° un Cab, égal à 4 Log, à 16 Rébiite et à 24 Cos,
5° un Gomor ou Homor, égal à 6 Log = 24 Rébiite,

et 6° un Sath ou Séah, égal à 2 Hin, à $3^1/_3$ Gomor et à 5 Cab dont je ne vous parle ici que pour mémoire, parce que M. Oppert n'en a fait aucune mention dans son travail, parce qu'il continue peut-être à les ranger au nombre des unités métriques qui n'ont existé, d'après lui, que dans mon imagination, et enfin parce que je ne veux pas tarder davantage à appeler votre attention sur les difficultés qui nous divisent, d'une manière plus sérieuse,

et qui se rapportent toutes à la détermination exacte des contenances réelles des mesures dont je vous ai déjà entretenu et que nous considérons, je le répète encore, M. OPPERT aussi bien que moi, *comme ayant réellement existé en Assyrie,* et cela malgré l'affirmation contraire contenue dans la note de la page 10, où on lit : «M. AURÈS n'exhibe que des tableaux de »mesures *qui n'ont jamais existé en Assyrie.*»

Mais le grand nombre de faits déjà exposés me semble plus que suffisant pour vous donner les moyens de réduire à sa juste valeur cette étrange affirmation qu'il me sera permis d'appeler regrettable, puisque son inexactitude est évidente, et sur laquelle je n'insisterai pas, préférant aborder immédiatement, comme je viens de vous l'annoncer, la discussion contradictoire des contenances assignées aux mesures assyriennes par M. OPPERT et par moi. Je les rappelle dans les deux tableaux suivants.

Le premier est relatif à mes évaluations personnelles, telles qu'elles sont reproduites à la page 81 de votre *Recueil,* où elles ont été calculées en admettant que le Séphel est égal, comme je l'ai dit tout à l'heure, à *un Empan cube* ou, ce qui est la même chose, que le double Tama est égal à *une Coudée cube.* Et vous remarquerez qu'en reproduisant ces évaluations je les ai accompagnées, toutes les fois que la chose a été possible, de celles qui avaient été données, quelque temps auparavant, par LENORMANT, dans son *Essai sur un document mathématique chaldéen.*

Tableau indicatif des contenances que j'assigne aux mesures assyriennes de capacité.

Noms donnés aux mesures assyriennes	Idéogrammes quand il sont connus	Contenances exprimées en litres	
		à la page 81 du VIIe volume de M. MASPERO	à la page 91 de l'*Essai* de LENORMANT
, Saḥia ou Log	»	$0^{l}656.10$	$0^{l}525$
Qa ou Hin		$6^{l}561$	$6^{l}300$
Séphel (Empan cube)	»	$19^{l}683$	»
Bar, Bath ou Épha	ou	$39^{l}366$	$37^{l}80$
, iz-bar ou Tama		$78^{l}733$	»
Néphel		$1^{hl}\,18^{l}098$	»
Ap ou Double Tama (Coudée cube)	ou	$1^{hl}\,57^{l}464$	»
Léthech		$1^{hl}\,96^{l}830$	»
Pi	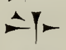	$2^{hl}\,36^{l}196$	»
Imer, Cor ou Chomer		$3^{hl}\,93^{l}660$	$3^{hl}\,78^{l}00$
Gur		$11^{hl}\,80^{l}980$	»

Le tableau suivant fait connaître, en second lieu, toutes les évaluations que M. OPPERT a donné lui-même, mais qu'il a donné seulement sous forme dubitative, aux pages 10 et 11 de son mémoire, où elles ont été calculées dans cinq hypothèses différentes, sans indiquer aucune préférence pour l'une plutôt que pour les autres.

Noms des mesures assyriennes	Contenances admises par M. Oppert				
	Hypothèse *A*	Hypothèse *B*	Hypothèse *C*	Hypothèse *D*	Hypothèse *E*
Saḥia	»	»	»	»	»
Qa	5^{l}	$2^{l}\,22$	2^{l}	$1^{l}\,66$	$0^{l}\,74$
Ap	135^{l}	»	»	45^{l}	20^{l}
Pi	180^{l}	80^{l}	72^{l}	60^{l}	$26^{l}\,66$
Imer ou Homer	300^{l}	$133^{l}\,33$	120^{l}	100^{l}	$44^{l}\,44$
Gur	»	400^{l}	360^{l}	300^{l}	$133^{l}\,33$

Je ne m'occuperai en commençant que de ces cinq hypothèses qui sont à la fois si différentes les unes des autres, puisqu'elles varient dans le rapport de 7 à 1 de la plus grande à la plus petite et en même temps si concluantes, dans le débat actuel, puisqu'elles suffisent déjà pour montrer combien les notions métrologiques de M. Oppert restent encore vagues et indéterminées par rapport aux mesures de capacité.

Dans cet état d'incertitude, mon premier soin sera de vous faire remarquer :

D'un côté, que ce savant assyriologue a dit : 1° à la page 4 de son tirage à part : «Le signe est, à la fois, le signe d'un âne et celui d'une charge d'âne», et 2° à la page 11 que «l'Homer est une charge d'âne».

Et d'un autre côté, que Lenormant avait pareillement dit à la page 73 de son *Essai*, en parlant de la même mesure : «Le même mot signifie un âne.»

Vous pouvez ainsi le reconnaître, avec la plus entière certitude, l'Imer ou Homer était, chez les Assyriens, une grande mesure dont le contenu correspondait à la charge d'un âne.

Mais alors, je le demande, comment M. Oppert a-t-il pu, après avoir considéré cette charge comme égale à 200 kilogrammes environ (hypothèse A), puisque 300 litres ne pèsent, en fait, que 228 kilogrammes, au taux moyen de 76 kilogrammes par hectolitre, comment, dis-je, a-t-il pu se décider ensuite à réduire cette même charge à 100 kilogrammes environ (hypothèse B) et même jusqu'à 30 kilogrammes seulement (hypothèse E), en la fixant ainsi à des poids qu'un *homme* peut aisément soulever.

Par conséquent vous le voyez, il résulte de cette seule observation que les quatre dernières évaluations de M. Oppert ne peuvent pas être considérées comme sérieuses, *qu'elles ne s'accordent pas avec les faits connus* et que ce seul motif suffit pour les faire rejeter, sans qu'un plus ample examen soit nécessaire et cela avec d'autant plus de raison que je m'engage à vous faire connaître, avant la fin de cette lettre, l'erreur capitale qui a conduit M. Oppert à cet invraisemblable résultat. Mais je n'ai pas besoin d'attendre jusque là pour être autorisé à dire, en appliquant aux évaluations de mon contradicteur les expressions dont il s'est servi lui-même en parlant des miennes, que les quatre dernières hypothèses du tableau qui précède ne reposent que sur *des suppositions gratuites et non prouvées, qui sont anéanties par des faits démontrés et acquis depuis longtemps.*

L'hypothèse cotée *A*, sur ce même tableau, reste donc seule debout, en ce moment, et pour que vous puissiez la comparer plus aisément à celles qui figurent sur mon premier tableau, je les réunis toutes dans le suivant, en ayant soin d'y ajouter pour rendre cette comparaison plus complète et plus facile, les contenances qui n'ont été calculées ni par

M. Oppert, ni par Lenormant, ce que j'ai fait en prenant la précaution de mettre les expressions de ces contenances entre parenthèses, afin que vous puissiez les distinguer de celles qui ont été calculées par ces deux savants.

Noms des mesures assyriennes	Contenances suivant les évaluations de MM.		
	Aurès	Oppert	Lenormant
Sahia ou Log	$0^{l}656.10$	$(0^{l}50)$	$0^{l}525$
Qa ou Hin	$6^{l}561$	$5^{l}00$	$6^{l}300$
Séphel (Empan cube)	$19^{l}683$	$(15^{l}00)$	$(18^{l}900)$
Bar, Bath ou Épha	$39^{l}366$	$(30^{l}00)$	$37^{l}80$
iz-Bar ou Tama	$78^{l}732$	$(60^{l}00)$	$(75^{l}60)$
Néphel	$1^{hl}\,18^{l}098$	$(90^{l}00)$	$(1^{hl}\,13^{l}40)$
Ap ou Double Tama (Coudée cube) .	$1^{hl}\,57^{l}464$	$1^{hl}\,35^{l}00$	$(1^{hl}\,51^{l}20)$
Léthech	$1^{hl}\,96^{l}830$	$(1^{hl}\,50^{l}00)$	$(1^{hl}\,89^{l}00)$
Pi	$2^{hl}\,36^{l}119$	$1^{hl}\,80^{l}00$	$(2^{hl}\,26^{l}80)$
Imer ou Homer, Cor ou Chomer . . .	$3^{hl}\,93^{l}660$	$3^{hl}\,00^{l}00$	$3^{hl}\,78^{l}00$
Gur	$11^{hl}\,80^{l}980$	$(9^{hl}\,00^{l}00)$	$(11^{hl}\,34^{l}00)$

Si mon illusion n'est pas complète, ce tableau suffit déjà pour montrer que les évaluations de M. Oppert ne sont qu'approximatives et par conséquent ne méritent pas d'être prises en sérieuse considération. Quant à celles de Lenormant, elles ne diffèrent que très peu des miennes, et si elles en diffèrent, c'est uniquement parce qu'il a considéré les mesures assyriennes comme dérivées du *Pied cube,* quand je les ai considérées, au contraire, comme dérivées de l'*Empan* et de la *Coudée cubes.*

La difficulté se réduit ainsi à savoir quelle est, de ces deux hypothèses, celle qui s'approche le plus de la vérité et vous remarquerez que M. Oppert a soigneusement évité de se prononcer sur ce point.

La théorie de Lenormant s'appuie sur l'autorité de Brandis et consiste à admettre, avec ce savant antiquaire, qu'il y avait autrefois, dans le système des mesures assyriennes de capacité, une unité principale, base et fondement de tout le reste, dont l'existence n'a jamais été révélée cependant par aucun indice, ni à M. Oppert, ni à moi, que Lenormant appelle tantôt Maris ou Métrète et tantôt Médimne, qu'il suppose égale à *un pied cube* et de laquelle il déduit ensuite toutes les autres mesures.

Mais, pour combattre cette théorie, il suffit de se rappeler :

1° Que la contenance d'un Pied cube est égale à $\overline{12}^3 = 1728$ pouces cubes et n'est pas susceptible d'être exprimée par un nombre *entier* de doigts cubes;

2° que celle d'un Empan cube, égale à $\overline{12}^3 = 1728$ doigts cubes, peut être exprimée avec la même exactitude, par $\overline{10}^3 = 1000$ pouces cubes, puisqu'un Empan est égal à 10 pouces aussi bien qu'à 12 doigts;

et 3° que celle de la Coudée cube, huit fois plus grande que celle de l'Empan est égale à 13,824 doigts cubes, ou, ce qui est la même chose, à 8000 pouces cubes et qu'ainsi le Pied cube est à l'Empan cube comme 1728 : 1000, ou plus simplement comme 216 : 125, tandis

que la Coudée cube est au Pied cube comme 13,824 : 8000 ou comme 125 : 27, ce qui revient à dire, en d'autres termes, que le Pied cube contient un Empan cube plus $^{91}/_{125}$ et que la Coudée cube, qui contient exactement 8 Empans cubes, contient en même temps 4 Pieds cubes plus $^{17}/_{27}$.

En présence de ce résultat, est-il possible de croire, je vous le demande, que des rapports, aussi compliqués que ceux qui existent entre le Pied cube, d'une part, et la Coudée ou l'Empan cubes de l'autre, ont jamais pu être introduits dans un système métrique régulier?

Non, sans le moindre doute, et il est évident, au contraire, qu'il faut nécessairement admettre de deux choses l'une : ou bien le Pied cube n'a jamais figuré dans le système métrique assyrien, et alors l'Empan et la Coudée cubes y ont figurés seuls, ou bien c'est au Pied cube que les Assyriens ont donné la préférence et alors l'Empan et la Coudée ont été forcément rejetés.

Si, comme Lenormant l'a admis, c'est cette dernière hypothèse qui se trouve conforme à la vérité, et si, par suite, c'est le Pied cube ou Maris qui a servi à régler les contenances de toutes les autres mesures, et en particulier, celle du Bath ou Épha, supposé égal, comme Lenormant et Brandis l'ont cru, à un Maris plus $^1/_5$, voici comment il devient nécessaire d'exprimer, en fonction du Maris et du pouce cube, les contenances des diverses mesures dont les rapports mutuels nous sont connus :

Saḫia ou Log	= $^1/_{50}$ du Maris	=	34 pouces cubes		+	$^{14}/_{25}$,
Qa ou Hin	= $^1/_5$ » »	=	345	» »	+	$^3/_5$,
Séphel	= $^3/_5$ » »	=	1036	» »	+	$^4/_5$,
Maris	= 1 Maris	=	1728	» »		
Bar, Bath ou Épha	= 1 Maris et $^1/_5$	=	2073	» »	+	$^3/_5$,
iz-bar ou Tama	= 2 » » $^2/_5$	=	4147	» »	+	$^1/_5$,
Ap ou Double Tama	= 4 Maris et $^4/_5$	=	8294	» »	+	$^2/_5$,

et ainsi de suite pour le reste.

Au contraire, si ce sont, comme je l'ai dit et comme je le soutiens encore, l'Empan cube et la Coudée cube qui sont les unités fondamentales du système assyrien, voici comment les mêmes contenances doivent être exprimées en fonction de la Coudée, de l'Empan, du pouce et du doigt cubes :

Noms des mesures assyriennes	Contenances exprimées en fonction			
	de la coudée	de l'Empan	du pouce	du doigt
Saḫia ou Log	$^1/_{240}$	$^1/_{30}$	$33\,^1/_3$	$57\,^3/_5$
Qa ou Hin	$^1/_{24}$	$^1/_3$	$333\,^1/_3$	576
Séphel	$^1/_8$	1	1,000	1,729
Bar, Bath ou Épha	$^1/_4$	2	2,000	3,456
iz-bar ou Tama	$^1/_2$	4	4,000	6,912
Ap ou Double Tama	1	8	8,000	13,824
et ainsi de suite pour les autres mesures.				

Il résulte de la comparaison de ce tableau au précédent que, dans le premier cas, toutes les contenances sont exprimées par des nombres *fractionnaires,* non seulement de

pieds, mais encore de *pouces cubes* et que par conséquent les mesures cubiques assyriennes ne peuvent être représentées alors par des prismes droits à base rectangulaire qu'à la condition d'avoir *une de leurs dimensions au moins* exprimée, elle aussi, par un nombre *fractionnaire* de pouces ou de doigts; tandis que, au contraire, dans le second cas, les mêmes mesures peuvent être représentées toutes par des prismes droits ayant *toutes* les longueurs de leurs arêtes exprimées en nombres *entiers* de pouces ou de doigts.

Remarquez en effet, je vous prie, que, dans ce dernier cas, le Hin, contenant 576 doigts cubes, est égal à un prisme ayant un *Empan* ou 12 doigts sur 2 *petits palmes* ou 8 doigts à la base et $^1/_2$ *Empan* ou 6 doigts de hauteur, puisque 12 doigts $\times$ 8 $\times$ 6 = 576 doigts cubes. Par conséquent, puisqu'un Empan égal à 12 doigts est, de plus, égal à 10 pouces, il en résulte aussi qu'un Hin égal à 6 $\times$ 8 $\times$ 12 doigts peut être considéré, avec la même exactitude, comme égal à 6 $\times$ 8 doigts $\times$ 10 pouces et l'on voit ainsi qu'un Log, dixième partie du Hin, est lui-même égal à 6 $\times$ 8 doigts $\times$ 1 pouce, ou mieux encore qu'il peut être représenté par un prisme droit à base rectangulaire ayant 6 doigts sur 4 à la base et 2 pouces de hauteur.[1]

Je me plais à espérer, Monsieur, qu'il vous suffira d'avoir pris une connaissance attentive des diverses explications qui précèdent et de les comparer entre elles, pour reconnaître avec moi, et contrairement aux assertions de M. Oppert, qu'il est complétement impossible d'hésiter entre les deux hypothèses que je viens de discuter et qu'il y a lieu de reconnaître, en définitive, que la dernière seule est acceptable.

S'il en est ainsi, j'ai le droit d'affirmer, avec confiance et sans la moindre hésitation, que les contenances de toutes les mesures de capacité étaient réglées, dans le système assyrien, en fonction de l'Empan cube, c'est-à-dire, en d'autres termes, de la manière indiquée sur le tableau que j'ai publié à la page 81 du VIIe volume de votre *Recueil*.

Dans ce cas, voici comment les choses ont dû se passer lorsque, à l'origine même de leur civilisation, les Assyriens, aussitôt après avoir réglé les longueurs de leurs premières mesures linéaires, ont songé à régler aussi les contenances de leurs premières mesures cubiques.

L'Empan cube et la Coudée cube ont été, dès l'abord, affectés à cet usage; et cela est d'autant plus certain que l'Empan et la Coudée sont des mesures que l'on peut appeler *naturelles*, puisqu'elles ont été prises sur les dimensions même du corps humain, tandis que, au contraire, le pied n'est qu'une mesure *conventionnelle*, créée plus tard et déduite des deux autres, de sorte qu'il est parfaitement permis de croire que le pied n'avait pas encore été admis, par les Assyriens, dans leur système métrique, lorsque les premières mesures cubiques y ont été introduites.

Cependant le contraire peut être vrai, et dans ce cas, il est à la rigueur permis d'admettre que le pied cube a pu être employé, lui aussi, dans le principe, comme mesure de capacité et en concurrence avec l'empan cube; mais alors et par les motifs que je viens d'exposer tout à l'heure, il est hors de doute que ce pied n'a pas été maintenu au rang des mesures officielles, lorsqu'un système métrique régulier a été enfin établi; de sorte que,

1) Un Empan = 10 pouces = 12 doigts. Donc 2 pouces = $^{12}/_5$ de doigt. Donc aussi 6 $\times$ 4 doigts $\times$ 2 pouces = 6 $\times$ 4 $\times$ $^{12}/_5$ de doigt = $^{288}/_5$ de doigt = 57 doigts cubes $^3/_5$. C'est la contenance d'un Log.

dans un cas comme dans l'autre, le résultat final reste encore le même, pour ce qui concerne le pied cube. Quant à la Coudée cube qui a toujours été associée à l'Empan, il est facile de comprendre, à cause de ses grandes dimensions, (sa contenance est de plus d'un hectolitre et demi) qu'elle n'a jamais pu être une véritable mesure *manuelle* et que son rôle a toujours été réduit, au contraire, à celui d'une simple unité de *compte*.

Mais l'Empan cube et la Coudée cube n'étaient pas les seules mesures en usage, dans le principe, chez les Assyriens, car on trouve, très certainement, chez eux, dès les temps les plus reculés et à l'origine même de l'organisation de leurs mesures cubiques, une troisième unité, le *double Empan,* Bar, Bath ou Épha qui était plus souvent employé que l'Empan cube lui-même.

Pour bien comprendre comment et pourquoi cette troisième mesure cubique a été mise, dès les premiers temps, en usage, il n'y a qu'à se rappeler comment nous avons agi, en France, lorsque, aussitôt après l'établissement de notre nouveau système métrique décimal, nous avons substitué à la mesure *légale,* qui est le *décalitre,* une mesure *extra-légale* et cependant aujourd'hui beaucoup plus usuelle, qui est le *double décalitre.*

Si nous avons agi de la sorte, à ce moment, c'est uniquement parce que les mesurages en général et celui du blé en particulier peuvent être faits, avec le double décalitre, *beaucoup plus vite* qu'avec le décalitre lui-même et c'est évidemment pour ce motif que le Bar, Bath ou Épha, double de l'Empan cube, non seulement a été employé, chez les Assyriens, en même temps que cet Empan, pour servir, comme lui, de mesure de capacité, mais encore n'a pas tardé à devenir plus important et plus souvent employé que cet Empan lui-même, précisément parce que ce Bar, Bath ou Épha était la plus grande des mesures susceptibles d'être maniées; car l'iz-bar ou double Bar, dont la contenance était d'environ 8 décalitres n'a jamais pu servir de mesure manuelle, et a toujours été employé, au contraire, comme une simple unité de compte.

En dernier lieu, j'ai à constater encore que l'Empan cube ou Séphel, que le Bar, Bath ou Épha = 2 Empans, que l'iz-bar ou Tama = 2 Bar = 4 Empans et qu'enfin la Coudée cube, Ap ou double Tama = 2 iz-bar = 4 Bar = 8 Empans cubes n'étaient pas les seules mesures admises, par les Assyriens, dans leur plus ancien système métrique et qu'ils y avaient aussi introduit une cinquième mesure, le 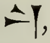, qa ou Hin, plus petite que l'Empan cube, et que l'on affectait habituellement aux liquides et aux substances plus précieuses que le blé. La réalité de l'ancienne existence de cette cinquième mesure étant d'ailleurs prouvée, d'une manière péremptoire, par l'une des inscriptions du roi Gudéa, sur laquelle il est dit que ce roi s'engage à fournir, journellement et entre autres choses, un qa de boisson fermentée, pour les besoins du temple de Ninip.

Il est sans doute très fâcheux que ce texte ne suffise pas pour indiquer, en même temps, la véritable contenance de ce *qa.* Mais d'autres textes, pareillement très anciens, peuvent nous en fournir les moyens et permettent, comme vous allez le voir, d'affirmer que, dans le principe, cette contenance était égale à la 27e partie d'une coudée cube, ou, en d'autres termes, que ce *qa primitif* était un cube ayant $^1/_3$ de coudée, soit 2 petits palmes ou 8 doigts sur chacune de ses arêtes.

Le texte que je vais invoquer, pour prouver la vérité de cette assertion et pour constater en même temps la parfaite exactitude de toutes celles qui précèdent, a été rapporté

par M. Oppert à la première ligne de la page 11 de son tirage à part, où il est écrit, en caractères cunéiformes, de la manière suivante :

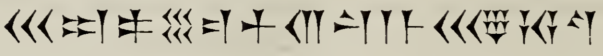

et où il se trouve d'ailleurs accompagné, à la fin de la page 10, d'une note faisant connaître qu'il est réellement très ancien, quoique cette indication eut pu, à la rigueur, être supprimée, par cette seule raison que la somme payée se trouve exprimée, sur ce texte, en *unités, dizaines* et *centaines,* c'est-à-dire en suivant les règles de la numération décimale, et parce que tout le monde sait que cette numération décimale a été, dans tous les pays du monde, la première des numérations adoptées et qu'ainsi elle remonte, chez les Assyriens comme partout, aux plus anciennes époques de l'histoire.

Il est vrai que, si nous étions en Europe, un fait semblable ne prouverait rien, parce que les divers peuples de cette partie du monde ont toujours conservé la numération décimale dans toute sa simplicité et la conservent encore aujourd'hui, malgré son imperfection évidente, tous leurs efforts s'étant bornés, jusqu'ici, à organiser des systèmes métriques duodécimaux, en concurrence avec leur numération décimale. La France seule a fait, dans ces derniers temps, une exception à cette ancienne règle. Mais les Assyriens ont toujours agi, dès les temps les plus reculés, d'une manière complétement différente, et se sont, au contraire, constamment appliqués à conserver, dans tous les temps, leur système de numération en parfaite harmonie avec leur système métrique, de sorte que la numération, quoique d'abord décimale chez eux, comme partout, n'a pas tardé à devenir ensuite peu à peu duodécimale, et a été enfin remplacée, après quelques modifications successives, par cet admirable système sexagésimal que nous trouvons déjà dans leur métrologie, aussi bien que dans leur numération, à une époque où toute l'Europe était encore plongée dans la plus profonde barbarie.

Après ces observations, et sans y attacher trop d'importance, j'ai à vous faire remarquer qu'à mon avis, M. Oppert n'a pas indiqué la véritable traduction du texte que je viens de reproduire.

Voici, en effet, quelle est celle que l'on trouve dans son mémoire :

30 Ap 12 qa de blé, le iz-bar 12 qa, 137 argenteus,

quand il me semblerait préférable de lire, en négligeant, pour un instant, la partie comprise entre le mot *blé* et l'indication du prix de la vente :

D'abord, mot-à-mot :

$$30 \text{ fois} \left\{ \begin{array}{c} \text{l'unité de compte} \\ \text{contenant 4 Bar} \end{array} \right\} \text{ et 1 fois} \left\{ \begin{array}{c} \text{celle qui} \\ \text{contient 2 Bar} \end{array} \right\} \text{de blé} \ldots .\ 137 \text{ argenteus,}$$

ensuite, en termes assyriens :

30 Ap et 1 iz-bar de blé .... 137 argenteus,

et enfin, en français :

30 Coudées cubes et demie de blé .... 137 argenteus,

puisqu'un iz-bar est égal à une demi-coudée cube.

M. Oppert ajoute ensuite, à sa traduction, un long commentaire à l'aide duquel il cherche à établir et établit, en effet, à la suite d'un calcul assez compliqué, que la vente dont il s'agit a été faite au taux d'un argenteus pour 6 qa de blé, assertion dont la vérité est certaine.

Malgré cela, si vous voulez bien considérer que le qa était une mesure trop petite pour avoir été habituellement employée à mesurer du blé, il vous sera facile de comprendre que ce n'est pas en fonction du qa que le prix de la vente a dû être effectivement réglé autrefois.

Le blé a toujours été mesuré, au contraire, chez les Assyriens, en se servant du Bar, parce que le Bar y était la plus grande des mesures manuelles. Par suite il est à peu près certain que, dans le cas actuel, il en a été encore de même et qu'ainsi la quantité mesurée a été réellement et exactement de 122 Bar (30 fois 4 plus 2). Si l'unité de compte avait été alors le Bar lui-même, le texte porterait, en toutes lettres, 122 Bar et le prix aurait été réglé à *tant par Bar*, comme M. Oppert l'a dit; mais puisqu'on y a écrit, au contraire, 30 Coudées $^1/_2$, au lieu de 122 Bar, c'est évidemment parce que l'unité de compte était, en ce temps-là, la coudée et parce que le taux de la vente devait être réglé lui-même au taux de *tant par coudée*, de sorte que pour connaître ce taux, tel qu'il a été admis, il n'y a qu'à diviser le prix total de la vente, égal à 137 argenteus, par le nombre total des coudées vendues, égal à $30^1/_2$ et comme le quotient de cette division, très exactement calculé, est de 4,492, on voit aussitôt que le taux réel de la vente a été *de 4 argenteus et demi par coudée cube*, qu'à ce taux 30 coudées $^1/_2$ montent exactement à 137 argenteus $^1/_4$ et que si l'on a réduit, en fait, cette somme à 137 argenteus seulement, c'est parce qu'on a négligé de tenir compte de cette petite fraction $^1/_4$. On voit de plus que c'est précisément par suite de cette légère réduction que le quotient exact de la division précédente s'est trouvé réduit lui-même à 4,492 seulement, au lieu de 4,50.

Mais notre texte ne se contente pas de nous apprendre qu'on a réellement omis, à dessein, cette fraction $^1/_4$, en payant seulement 137 argenteus et l'on y voit aussi comment cette réduction a été opérée, car on y trouve, en caractères cunéiformes, à la suite des mots : 30 coudées $^1/_2$ de blé : 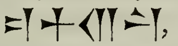, c'est-à-dire mot-à-mot, comme M. Oppert l'a admis : *iz-bar 12 qa*, ce qu'il faut évidemment considérer comme une note insérée, en cet endroit, dans le texte, pour expliquer que, dans le cas actuel, l'iz-bar ajouté aux 30 coudées, quoique contenant, en fait, 13 qa $^1/_2$, puisque la coudée en contenait réellement 27, n'a été pourtant compté en fait, afin de simplifier le calcul, que pour 12 qa seulement, lesquels au taux de 4 argenteus $^1/_2$ par coudée de 27 qa, ou, ce qui est la même chose, d'un argenteus par 6 qa, ont donné très exactement 2 argenteus.

M. Oppert a cependant adopté une interprétation différente et s'est montré disposé à croire que les mots : *iz-bar 12 qa* signifient, dans le cas actuel, que l'iz-bar, au lieu de contenir, comme je l'ai dit, 13 qa $^1/_2$, n'en contenait, en réalité, que 12 et qu'ainsi la coudée, au lieu d'en contenir 27, n'en contenait que 24.

Il est probable qu'il ne s'est pas aperçu, en adoptant cette interprétation, qu'il se mettait en contradiction avec lui-même. Car si la coudée ne contenait, en effet, que 24 qa, comme elle doit toujours être payée au taux de 4 argenteus $^1/_2$, pour que le prix total puisse demeurer égal à 137 argenteus, il résulterait nécessairement de ce que 24 qa coûtent alors 4 argenteus $^1/_2$, que 6 qa doivent coûter un argenteus *et un huitième*, au lieu de coûter seulement 1 argenteus, comme M. Oppert l'a déduit, avec raison, de ses autres calculs.

Remarquez d'ailleurs, je vous prie, qu'en adoptant l'interprétation donnée par ce savant assyriologue, l'indication que le texte contient doit être considérée comme une véritable superfétation, parce que, alors, quel que puisse être le nombre de qa contenu, en fait, dans un

Bar, le prix de la coudée n'en reste pas moins toujours fixé à 4 argenteus $^1/_2$, si l'on veut que le prix total de 137 argenteus soit conservé et parce qu'il est complétement inutile de dire, dans ce cas, combien l'iz-bar peut contenir de qa, le résultat final devant toujours rester le même, de quelque manière que la contenance effective de l'iz-bar soit exprimée en fonction du qa.

La conséquence finale de cette longue discussion doit donc être, si je ne me trompe, que les cinq mesures de capacité suivantes existaient réellement dans le plus ancien système métrique des Assyriens, c'est-à-dire, en d'autres termes, dans celui dont on se servait à l'époque où la numération se trouvait encore purement décimale et qu'ainsi il y avait alors :

1° Trois mesures effectives ou manuelles :

Un qa ou Hin, 27ᵉ partie de la coudée cube ayant par conséquent une contenance de	$5^{l}832$
Un Séphel ou Empan cube, 8ᵉ partie de la coudée cube et égal par conséquant à	$19^{l}683$
Et un Bar, Bath ou Épha, double de l'Empan et quart de la coudée, dont la contenance s'élevait à	$39^{l}366$

et 2° Deux mesures de compte :

Un iz-bar ou Tama, double du Bar ou demi-coudée ayant une contenance de . .	$78^{l}733$
Et un Ap ou coudée cube contenant	$1^{hl}57^{l}464$

Les rapports suivants existaient d'ailleurs entre ces cinq mesures :

L'Ap contenait 2 iz-bar, 4 Bar, 8 Séphel et 27 qa.

L'iz-bar contenait 2 Bar, 4 Séphel et 13 qa $^1/_2$.

Le Bar contenait 2 Séphel et 6 qa $^3/_4$.

Et le Séphel contenait 3 qa $^3/_8$.

Mais ce premier système, quoique très simple, en apparence, était cependant fort incommode dans la pratique, par suite de la complication des rapports établis entre le qa et les autres mesures et il est résulté de là que les Assyriens n'ont pas tardé à augmenter un peu la contenance de ce qa *primitif*, pour la rendre rigoureusement égale à $^1/_3$ du Séphel, à $^1/_6$ du Bar, à $^1/_{12}$ de l'iz-bar et à $^1/_{24}$ de la coudée cube.

La contenance du qa a été ainsi élevée à $6^{l}561$.

Cette modification, quoique bien légère, a suffi cependant pour changer complétement le caractère du système qui est devenu alors *parfaitement duodécimal*, par l'effet de la création d'une nouvelle unité de compte qui a été substituée à la coudée cube et qui, à dater de ce moment, a été employée de préférence. Cette nouvelle unité est celle que M. OPPERT a nommée Pi et qui est égale à 6 Bar, c'est-à-dire à une coudée et demie, et voici comment le nouveau système s'est trouvé constitué, à la suite des deux modifications que je viens d'indiquer.

Il comprenait :

1° Pour la mesure des liquides :

un qa, unité de mesure, tiers de l'Empan cube et 24ᵉ partie de la Coudée cube;

un Séphel, ou Empan cube, contenant 3 qa, presque égal à 1 double décalitre;

un Bar contenant 6 qa un iz-bar contenant 12 qa et un Ap ou Coudée cube contenant 24 qa	} unités de compte.

2° Pour la mesure des céréales :

un Bar, unité de mesure, contenant 6 qa;
un iz-bar ou double Bar contenant 12 qa
un Ap ou coudée cube contenant 24 qa
un Pi contenant 6 Bar ou 36 qa
et même un double Pi contenant 12 Bar ou 72 qa } unités de compte.

Il est d'ailleurs facile de comprendre que les mesures les plus usuelles devaient être, dans ce système :

1° Pour les liquides :

le qa, unité de mesure;
le Bar contenant 6 qa
et le iz-bar ou double Bar, 12 qa } unités de compte.

2° Pour les céréales :

le Bar, unité de mesure;
le Pi contenant 6 Bar
et le double Pi contenant 12 Bar } unités de compte.

C'est incontestablement à ce système métrique que se rapporte le tableau inséré par M. Oppert, à la fin de la page 4 et au commencement de la page 5 de son tirage à part et par cela seul que ce système est essentiellement duodécimal,[1] il faut nécessairement ad-

---

1) M. Oppert appelle ce système *sextal* ou *sexagésimal.* Le premier de ces noms pourrait, à la rigueur, être accepté, si l'Académie française l'avait admis, car le système dont la base est six et le système duodécimal ne forment, à proprement parler, qu'un seul et même système. Quant au mot *sexagésimal,* il doit être formellement écarté, parce que le système, que ce nom désigne, diffère autant du système duodécimal que du système décimal lui-même.

D'un autre côté, M. Oppert n'a pas craint de dire, dans sa note de la page 10, en parlant des valeurs et proportions qu'il attribue aux unités métriques assyriennes : «Ces valeurs et proportions sont »publiées depuis 1880 et M. Aurès *les ignore.*»

Je considère pourtant le débat actuel comme déjà assez avancé pour qu'il vous soit bien difficile de croire à l'exacte vérité de l'assertion ainsi formulée; et à l'inverse, je vous demande ce que vous diriez aujourd'hui, si je m'avisais de déclarer, à la suite des détails dans lesquels je viens d'entrer, que M. Oppert *les ignore,* ou au moins ne les connaît que d'une manière bien imparfaite, puisqu'il s'est obstiné à ne jamais mentionner, dans son mémoire, le Bar qui est incontestablement la mesure principale.

Voici, dans tous les cas, quelques exemples de la faute capitale que ce savant académicien a commis, en négligeant de tenir compte du Bar et en rapportant toutes les contenances au qa seul, dans des circonstances où elles doivent être rapportées de préférence au Pi ou au Bar.

Je prends ces exemples en quelque sorte au hasard :

Au commencement de la page 8, l'expression est traduite par 1 Gur 72 + 36 + 5 qa, quand le texte porte incontestablement, *en toutes lettres :* 1 Gur 3 Pi 5 qa. De plus M. Oppert ajoute : Cette quantité de blé est payée à *60 Saḫia par drachme,* quand il était à la fois plus simple et plus exact de dire : à *1 Bar par drachme,* puisque 60 Saḫia font un Bar et puisque le blé se mesurait au Bar.

Quelques lignes plus bas, le même auteur traduit :

2 Imer par 2 Imer 18 qa
et par 42 qa
Ensemble 3 Imer ou 2 Imer 60 qa ou 3 Imer,

quand il était, au contraire, beaucoup plus simple de traduire :

la première ligne par 2 Imer 3 Bar
et la seconde ligne par 1 Pi 1 Bar
Ensemble 2 Imer 1 Pi 4 Bar ou 3 Imer

puisque 1 Pi = 6 Bar et puisque par conséquent 1 Pi + 4 Bar = 10 Bar = 1 Imer.

mettre qu'il a dû être organisé à l'époque où les Assyriens commençaient à se servir de la numération duodécimale dont la 3ème tablette de Senkereh nous a conservé le souvenir, c'est-à-dire lorsqu'ils avaient déjà définitivement abandonné leur numération décimale primitive et lorsqu'ils n'avaient pas encore adopté la numération sexagésimale dont ils n'ont véritablement fait usage qu'aux époques les plus florissantes de leur histoire.

Le tableau inséré, par M. Oppert, dans son mémoire, constate, en outre, que la mesure de capacité nommée Gur et égale à 5 Pi, ou, ce qui est la même chose, à 30 Bar, avait été ajoutée, en même temps que le Pi, au système dont je viens de faire connaître la composition et il est extrêmement probable que lorsque les Assyriens ont réglé ainsi à 30 Bar la contenance de cette grande mesure, ils l'ont fait sous l'empire des idées qui les avaient conduits à introduire, en même temps, dans leur système linéaire, la parasange composée de 30 stades, et dans leur système pondéral, le talent composé de 30 mines fortes, ce qui revient à dire, en d'autres termes, qu'ils ont agi ainsi par cette seule raison que, dans la numération de cette époque, le plus élevé des noms de nombre, le KAS'BU, correspondait alors fort exactement à 30 US, comme la tablette de Senkereh le démontre.[1]

Il est presque inutile d'ajouter maintenant que c'est du système duodécimal, réglé comme je viens de le dire, que le véritable système sexagésimal a été finalement déduit dans la suite des temps; mais ce que je tiens plus particulièrement à vous faire remarquer c'est que cette grande amélioration a été obtenue par la seule création de deux nouvelles unités métriques et par la simple réunion, au système duodécimal, de ces deux nouvelles mesures qui sont : 1° Une mesure effective, le Saḫia ou Log, 10e partie du qa, et 2° une mesure de compte, l'Imer, Cor ou Chomer, composée de 10 Bar et substituée au Pi.

Il est évident, en effet, qu'après cette modification, lorsqu'on faisait correspondre un Saḫia à l'unité, le qa devenait aussitôt la *dizaine*, pendant que le Bar, unité principale et l'Imer, Cor ou Chomer, nouvelle unité de compte, représentaient le premier le *Sosse* et le second le *Ner;* de sorte que si l'on prend la peine d'écrire dans le système sexagésimal un nombre quelconque de Saḫia, 1278 par exemple, les chiffres assyriens : 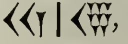, qui re-

---

Il en est de même pour tous les chiffres du jugement inséré aux pages 6 et 7.

En second lieu, voici un autre exemple pris dans le haut de la page 5 où M. Oppert a écrit :

2 Gur, 360 qa, se décomposent, d'un côté, en 300 qa, à raison de 11 drachmes par *sixième (Bar),* et valent 9 mines 10 drachmes ou 550 drachmes, ce qui fait, en effet, ou 180 + 72 + 48 = ... 300 qa

Les 60 qa qui restent de 2 Gur sont exprimés par payés 10 drachmes à raison du sixième (6 qa) par drachme . . . . 60 qa

Ensemble 360 qa

Quand il aurait été beaucoup plus simple, beaucoup plus clair et beaucoup plus exact d'écrire :

2 Gur, soit 60 Bar (au lieu de 360 qa) se décomposent, d'un côté, en 50 Bar (au lieu de 300 qa) qui à raison de 11 drachmes par Bar valent 550 drachmes ou 9 mines 10 drachmes, ce qui fait, en effet, 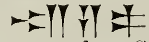 c'est-à-dire 1 Gur 3 Pi 2 Bar, ou 30 + 18 + 2 = ... 50 Bar

Les 10 Bar qui restent de 2 Gur (ou 60 Bar) sont exprimés par = 1 Pi 4 Bar = 10 Bar, à raison d'un Bar par drachme . . . . 10 Bar

Ensemble 60 Bar

Et je me dispense naturellement de répéter ici les mêmes observations à propos de tous les autres exemples.

1) Voyez mon étude du texte de cette tablette dans le VIIe volume de votre *Recueil,* p. 150 et suivantes.

présentent ce nombre, suffisent pour montrer, sans qu'aucun calcul soit nécessaire, que 1278 Saḥia contiennent :

2 Imer, 1 Bar, 1 qa et 8 Saḥia,
ou bien 2 Imer et 78 Saḥia,
ou encore 21 Bar et 18 Saḥia.

D'où il semble permis de conclure que les unités métriques le plus habituellement employées, dans le système sexagésimal, devaient être : l'Imer, Cor ou Chomer, le Bar, Bath ou Épha, le qa ou Hin et enfin le Saḥia ou Log, sans que les autres mesures telles que le Pi, l'Ap ou l'iz-bar aient jamais été cependant totalement abandonnées.

La réalité de l'existence de ce système sexagésimal est depuis longtemps admise par tout le monde et n'a plus besoin d'être démontrée, mais il ne sera pas sans utilité de citer ici un texte formel capable de prouver aussi que celle du système duodécimal n'est pas, de son côté, moins certaine; et j'invoquerai encore, dans ce but, l'un des textes rapportés par M. Oppert dans son mémoire, celui qui s'y trouve à la seconde ligne de la page 11, où ce texte a été si mal traduit qu'une nouvelle traduction est, avant tout, nécessaire.

Voici quels sont : 1° ce texte et 2° la traduction de M. Oppert : 96 qa d'huile, l'iz-bar 4 qa, 16 argenteus, ce qui donne, comme ce savant académicien l'a dit lui-même, à la première ligne de son commentaire, 6 qa pour un argenteus, *s'il est réellement permis d'admettre que 96 qa d'huile ne coûtaient que 16 argenteus.*

Mais il est facile de comprendre que le prix de l'huile n'a jamais pu être réduit de la sorte, chez les Assyriens, puisque, dans le cas précédent, c'était précisément *le blé* qui était payé à ce taux de 6 qa pour un argenteus et parce que personne, j'en suis sûr, ne voudra jamais aller jusqu'à croire que l'huile a pu être vendue, à Ninive ou à Babylone, au même prix que le blé!

Ce résultat inouï n'a pourtant pas suffi pour montrer à M. Oppert la réalité de son erreur.

Si, au lieu de considérer les signes comme correspondant à 96 qa, il avait mis, au moins, sa traduction sous une forme plus rapprochée du texte et s'il avait remplacé ces 96 qa par 2 Pi 4 Bar = 16 Bar ou 96 qa, cette traduction aurait été exacte, s'il avait été possible de la rapporter à une vente de blé, *mesuré au Bar.*

Mais lorsqu'on vendait un liquide tel que l'huile, l'unité de mesure ne restait plus et ne pouvait plus rester la même, c'était, au contraire, le qa que l'on employait alors de préférence. Tout le monde savait cela, en Assyrie, et il en résultait que pour une vente d'huile, les signes 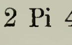, au lieu de représenter 2 Pi 4 Bar = 16 Bar = 96 qa, ne pouvaient représenter que 2 Bar 4 qa = 16 qa. Lors donc que ces 16 qa coûtaient, comme dans le cas actuel, 16 argenteus, ils étaient vendus à raison d'un argenteus pour un qa, c'est-à-dire à un taux six fois plus élevé que le blé.

En résumé, les signes doivent être traduits, *très rigoureusement et dans tous les cas,* par 2 sixains et 4 unités, ou si vous le préférez, par une douzaine et 4 unités, soit 16 *unités de mesure,* et par conséquent signifient 16 Bar ou 16 qa, suivant que l'unité de mesure est le Bar ou le qa.

Or, pour le texte actuel, le doute n'est pas permis, d'abord parce qu'il s'agit d'une vente d'huile et ensuite parce que, prévoyant le cas où un lecteur inattentif pourrait se tromper,

comme M. Oppert l'a fait, le rédacteur du texte assyrien a pris soin d'y ajouter, *en toutes lettres,* à la suite des signes , l'indication claire et précise de leur véritable signification, puisqu'il y a écrit 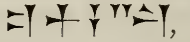, ce qui veut dire, très incontestablement, un iz-bar 4 qa ou 2 Bar 4 qa ou enfin 16 qa.

Il est à peu près certain que cette précaution a été plus que suffisante autrefois et que toutes les erreurs ont été ainsi évitées. Cependant elle n'a servi aujourd'hui qu'à rendre plus grande l'illusion de M. Oppert, puisqu'il a pu croire que les mots 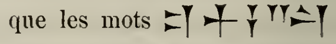 ou 2 Bar 4 qa ont été ajoutés ici pour indiquer qu'*un iz-bar* CONTIENT *4 qa,* comme il l'a écrit, en termes formels, à la seconde ligne de son commentaire. De sorte qu'au lieu de lire, sur le texte : 2 *Bar* PLUS *4 qa,* M. Oppert s'est cru autorisé à y lire : *un iz-bar* ÉGALE *4 qa.* C'est donc comme si, au lieu de lire : une douzaine *plus* 4 unités, il avait eu l'idée de lire : une douzaine *égale* 4 unités, et par conséquent enfin c'est encore comme si, en présence du chiffre 14, dans un texte français, je m'avisais de dire qu'il signifie : une dizaine *égale* 4 unités, au lieu d'indiquer simplement : une dizaine *plus* 4 unités.

Et cette singulière erreur, une fois commise, a été ensuite répétée à tous propos. C'est ainsi notamment qu'on la retrouve à la page 10 du mémoire de M. Oppert, où il a écrit : «Il existe plusieurs textes où la phrase est , iz-bar 9 qa, mais, dans d'autres, »on trouve 10 au lieu de 9.» D'où le savant académicien se croit autorisé à conclure qu'il y avait autrefois des qa contenus tantôt 9 fois et tantôt 10 fois dans un iz-bar, tandis que les textes indiquent seulement des contenances d'un iz-bar *plus* 9 qa et d'un iz-bar *plus* 10 qa, ou, en d'autres termes, de 12 + 9 ou de 12 + 10 qa.

Toutes ces traductions, il me sera permis de le dire, ne sont pas seulement des contresens, mais peuvent être considérées aussi comme de véritables non-sens; et c'est, vous le remarquerez, en adoptant ces fausses traductions que M. Oppert s'est cru autorisé à émettre les étranges théories que je viens de combattre.

Si je voulais récriminer, il ne me serait pas difficile de lui renvoyer maintenant les reproches qu'il n'a pas craint de m'adresser dans les notes mises au bas des pages de son mémoire. Je pourrais, par exemple, vous parler de *l'imperturbable sérénité avec laquelle il proclame ses dogmes et de la hauteur dédaigneuse* avec laquelle il prétend réfuter mes arguments, quand ce sont, au contraire, les siens qui doivent être considérés, si je ne me trompe, comme dénués de preuves et par conséquent comme *dangereux pour des lecteurs ingénus et innocents.*

Mais récriminer n'est pas prouver, et j'aime mieux m'en tenir, comme je l'ai fait jusqu'ici, à des arguments tirés du fond même de la discussion. Si mon illusion n'est pas complète, ils suffiront, lorsque ma lettre aura reçu, comme je l'espère, la publicité de votre *Recueil,* pour donner aux maîtres de la science les moyens de se prononcer en parfaite connaissance de cause et de dire, en définitive, de quel côté se trouve la vérité.

Agréez, en attendant, je vous prie, Monsieur le directeur, avec l'expression anticipée de ma reconnaissance pour le service que vous allez me rendre ainsi, la nouvelle assurance de tous mes meilleurs sentiments pour vous.

Aurès.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, publié sous la direction de M. G. Maspero. Prix de souscription: Paris fr. 30, Union postale fr. 32. — Le premier volume se vend fr. 40.
Les 8 premiers volumes sont en vente.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et facsimilés. in-4°. 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. in-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison 25 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.
2. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1ère partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.
3. Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50
4. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.
5. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75
6. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.
7. La Vie de Saint Alexis, textes des xie, xiie, xiiie et xive siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. Épuisé.
8. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 1ère partie. Introduction. — Grégoire de Tours, Marius d'Avenches, par M. G. Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
9. Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.
10. Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.
11. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50
12. Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.
13. La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm traduits par M. Thévenin. 7 fr.
14. Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou. 6 fr.
15. Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.
16. Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret. 12 fr.
17. Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du xiie siècle par C. Thurot. 3 fr.
18. Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
19. De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. Épuisé.
20. Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du xe siècle, par É. Châtelain et J. Le Coultre. 3 fr.
21. Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par E. Grébaut. 22 fr.
22. Pleurs de Philippe le Solitaire, poëme en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé E. Auvray. 3 fr. 75
23. Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.

24. Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.
25. Anîs el-ʿOchchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50
26. Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.
27. Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.
28. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.
29. Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
30. Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.
31. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au xive siècle, par A. Giry. 20 fr.
32. Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
33. Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au xiiie et au xive siècle, par G. Fagniez. 12 fr.
34. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.
35. Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.
36. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda, par A. Bergaigne. Tome Ier. 12 fr.
37. Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
38. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, 1ère partie. 12 fr.
39. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, 1ère partie. 6 fr.
40. Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50
41. Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.
42. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 6 fr.
43. De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
44. Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1ère Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.
45. Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.
46. Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.
47. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2e et 3e Livraisons. 25 fr.
48. Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.
49. Deux versions hébraïques du livre de Kalîlâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.
50. Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 par A. Leroux. 7 fr. 50
51. Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence par W. Berend. 1ère partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br. avec 10 pl. photogravées. 50 fr.
52. Les lapidaires français du moyen âge des xiie, xiiie et xive siècles par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.
55. Les établissements de Rouen par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les établissements de Rouen, par A. Giry. Tome II. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit Gallo-Franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, publ. par A. G. van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 2e partie. Compilation dite de «Frédégaire» par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le pieux (996—1031), par C. Pfister. 15 fr.
65. Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne par H. Meylan. Suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les Livres I, II et III par Louis Havet.
66. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou 'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 25 fr.
67. Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault. 6 fr.
68. Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publiées par E. Gayet, fasc. 1 et 2, pl. 1 à 60. 15 fr.
69. Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthelemy. 3 fr. 50.
70. Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep, par Philippe Virey. 8 fr.
71. Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches.
72. Johannis de Capua. Directorium vitæ humanæ. Alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du Livre de Kalîlâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 1er fascicule. 9 fr.
73. Mélanges Rénier. Recueil de travaux publiés par l'École pratique des Hautes-Études (Section des Sciences historiques et philologiques) en mémoire de son Président Léon Rénier. Avec un portrait en héliogravure. 15 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la Cour I. & R. et de l'Université.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÉGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

VOL. IX. LIV. 3 ET 4.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

E. BOUILLON & E. VIEWEG, SUCCESSEURS.

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVII.

OUVRAGES

RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé: Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au xive siècle avant notre ère. gr. in-8°. 1 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), papyrus du Musée de Turin publié en facsimilé par le professeur R. V. Lanzone de Turin, 11 planches et 2 pages de texte, in-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. in-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. gr. in-8°. br. 20 fr.

— — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. in-8°. br. 8 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les papyrus du Louvre et de la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-4°, pl. 20 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. 120 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie: Les Yeux d'Horus. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — — — Deuxième partie: Osiris. 1 vol. in-4°. 20 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. in-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le papyrus de Turin. 1 vol. petit in-8°. 12 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah, Description générale du grand temple de cette ville. Tomes I à IV et supplément. 5 vol. in-f° contenant 339 pl. acc. d'un volume de texte in-4°. 390 fr.

Le volume de texte se vend à part 60 fr.

— — Supplément aux planches. Séparément, in-f°, — 9 pl. dont 1 double 10 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. Se publie par livraisons de 4 pl. ou feuilles de texte au prix de 6 fr. chaque. Les 26 premières sont en vente.

— — Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq, publiés en facsimilé. Tomes I et II, Papyrus 1 à 20. 2 vol. in-f° ornés de 101 planches. (Quelques exemplaires seulement, le restant de l'édition a été détruit dans un incendie.) 300 fr.

— — Le même ouvrage, Tome III, 20 pl. gr. in-f° en couleurs 100 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastaba de l'ancien empire. Fragments du dernier ouvrage de A. Mariette-Pacha, publiés d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Livr. I à VIII. 93 fr. 50

MASPERO (G.). Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du musée britannique. in-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la xxe dynastie. Étude sur le papyrus Abbott. 1 vol. in-4°. 7 fr. 50

— — Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. gr. in-8° avec 3 cartes. 4 fr.

— — Mémoire sur quelques papyrus du Louvre. 1 vol. in-4°, orné de 14 planches et facsimilé. 20 fr.

— — (G.). Guide du visiteur au Musée de Boulaq. 1 vol. petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile 7 fr. 50

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. 1 vol. in-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e édition. in-8°. 6 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. gr. in-f°, 12 planches et 9 pages de texte. 50 fr.

Le même ouvrage avec les planches retouchées au pinceau. 65 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. IX. Fascicules III—IV.

Contenu : 1) Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, par U. Bouriant. — 2) Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament) (suite), par E. Amélineau. — 3) La stèle de Chalouf, par J. Ménant. — 4) Ueber einige Hieroglyphenzeichen, von Max Müller. — 5) Bemerkung über einige Königsnamen, von Max Müller. — 6) La pyramide de Mirinrî Ier, par G. Maspero. — 7) Observations sur plusieurs points d'un article intitulé « Zu der sogenannten saitischen Formel », par Karl Piehl. — 8) Erklärung, von A. Wiedemann.

PETITS MONUMENTS ET PETITS TEXTES RECUEILLIS EN ÉGYPTE.

PAR

U. Bouriant.

48. A Assouan, dans la cour de la gare, un bloc de granit est placé près de la voie. Ce bloc provient d'un temple qui existait autrefois à Syène, et porte le cartouche prénom de Thoutmès III. D'un côté on lit encore les hiéroglyphes : . De l'autre côté, deux lignes d'hiéroglyphes accolées et dont le haut manque : l'une écrite de droite à gauche : 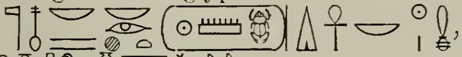, l'autre écrite de gauche à droite : .

49. De petites fouilles faites en 1885 à Méalah ont produit, outre une grande quantité de poteries et de petits sacs à semences, quelques cercueils d'époques différentes. L'un d'eux, celui qui, d'après le travail et la correction des hiéroglyphes, peut être considéré comme étant le plus ancien, a été brisé dans le transport de Méalah à Erment; il n'en reste plus que deux fragments, dont l'un, le côté long du cercueil, représente la momie étendue sur un lit à pieds de lion. Sous le lit est cette inscription : . A la tête du lit sont tracés les deux Ut'as au-dessus desquels est peinte une table 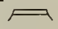 chargée de trois vases contenant le 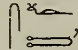, le 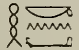 et le . Sur le pied du lit, près de la momie, est posé un vase en diorite noir tacheté de blanc. Aux pieds du mort sont debout deux femmes se tenant par la main. Derrière les deux femmes est retracée la scène du dépeçage de la victime. Au-dessus du premier personnage qui, armé d'un couteau , tranche la tête de la bête, sont les hiéroglyphes 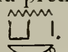. Un second détache la cuisse de l'animal; au-dessus de lui l'inscription 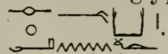. Un troisième individu tient au moyen d'une corde les deux pieds de derrière du bœuf liés ensemble, et sur lesquels il fait effort pour tirer en s'arc-boutant du pied gauche sur les jarrets de la bête. Ce tableau est surmonté d'une ligne d'hiéroglyphes qui va d'un bout à l'autre de la planchette : 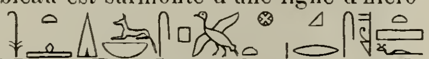 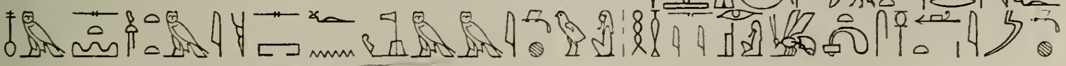 .

L'autre fragment de ce sarcophage devait appartenir au second panneau long. On n'y voit plus que l'inscription suivante :
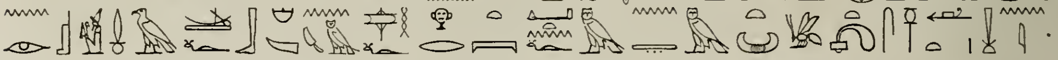.

50. De Méalah. — Plusieurs fragments de cercueils de la dernière époque pharaonique. L'un d'eux, sans nom, porte sur sa face extérieure diverses scènes parmi lesquelles on remarque un sphinx à tête humaine tenant entre ses pattes de devant un vase . Au-dessus du sphinx sont écrits les deux cartouches d'Amenophis Ier 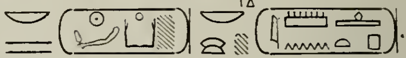.

51. Gebeleïn (fouilles de février-mars 1886). — Sarcophage de la XIIe dynastie. La momie simplement enveloppée dans les linges, sans bandelettes, était recouverte d'un cartonnage de beau travail, brûlé et tombant en poussière. La perruque de ce cartonnage est peinte en noir et semée de points blancs imitant de petites boucles frisées. Le visage est rouge. Les sourcils, la barbe et le trait de prolongement des yeux sont bleus. Le corps du cartonnage est orné de différentes scènes. Le sarcophage lui-même est peint en jaune. Sur le couvercle se détache une bande longitudinale portant les hiéroglyphes : 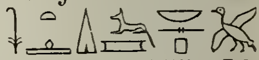
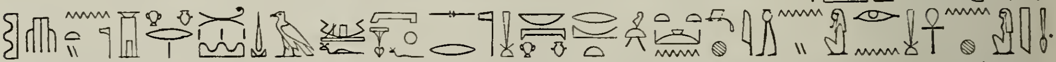.
Des deux grands côtés de la caisse, l'un, celui de gauche, porte le proscynème suivant :

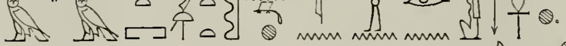. Au-dessous de ce proscynème sont tracées quatre lignes verticales d'hiéroglyphes : 1° , 2° , 3° 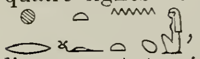, 4° 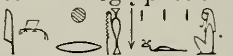. Dans les intervalles laissés libres entre ces quatre lignes sont tracés trois tableaux; le premier représente deux personnages remplissant des vases; l'un d'eux porte les titres et noms de ; le second 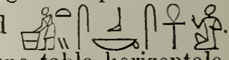. Le second tableau nous montre deux femmes pétrissant la pâte (?) sur une table horizontale. L'une est accompagnée de l'inscription : 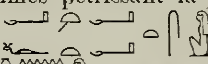; devant l'autre sont tracés les hiéroglyphes suivants : . Le troisième tableau est occupé par deux bœufs aux pieds liés. L'un est renversé sur le dos et au-dessus de lui on lit ; l'autre est debout 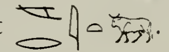.

Le côté droit de la caisse porte lui aussi un proscynème :
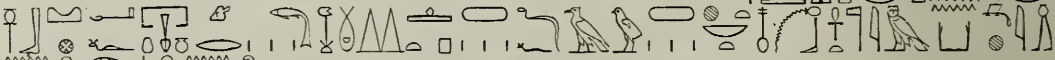
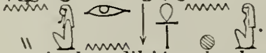. Au-dessous du proscynème trois tableaux séparés par quatre lignes verticales d'hiéroglyphes : 1° , 2° , 3° et 4° . Des trois tableaux, le premier représente le dessin de la porte surmontée des deux Ut'as; dans le second est tracée une table chargée de pains, de vases, de légumes; le troisième est occupé par le défunt et sa femme assis auxquels trois enfants apportent des offrandes, le nom de la femme est 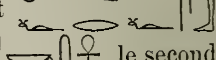
. L'aîné des enfants est accompagné de cette inscription : 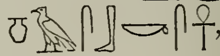, le second de 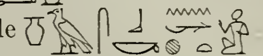 et le troisième de 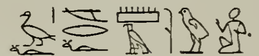.

Le panneau de tête du sarcophage est peint en jaune avec ornements de lignes courtes peintes en rose clair, le tout encadré dans trois inscriptions : une au sommet : , une seconde à droite : et une troisième à gauche : .

Le panneau des pieds est peint également en jaune avec ornements de lignes droites entrecroisées. Encadrement d'inscriptions : au sommet : , à droite : et à gauche : .

52. De Gebeleïn. — Autre sarcophage de même époque. Momie semblable et dans le même état. Le sarcophage est peint en imitation de granit rose. Sur le couvercle inscription longitudinale : . Le côté gauche de la caisse porte le proscynème suivant : . Au-dessous quatre inscriptions verticales : 1°, 2°, 3° et 4° divisent la surface en trois panneaux peints en granit rose. — Le côté droit porte le proscynème à Osiris : . Au-dessous les quatre petites inscriptions des , la première , la 2e , la 3e et la 4e , divisent encore le côté de la caisse en trois panneaux; dans le premier panneau sont peints les deux Ut'as, dans le second la table d'offrandes, le troisième est resté vide.

Le panneau de tête ne porte que son fond de granit encadré dans les trois , en haut , à droite (Selk), à gauche ; au panneau des pieds même disposition : en haut , à droite , à gauche .

53. De Gebeleïn. — Sarcophage de la même époque, à momie semblable, peint en imitation de bois jaune à veines rouges; coins de bordure peints en bleu. Disposition générale semblable à celle des cercueils précédents. Sur le couvercle : . Côté gauche, proscynème à Anubis : . Le reste du panneau ne contient rien que les quatre lignes d' , avec 1°, 2°, 3° et 4°. Sur le côté droit du cercueil est tracé le proscynème à Osiris : . Au-dessous les quatre : 1°, 2°, 3° et 4°. Des trois panneaux deux seulement sont remplis; le premier par les deux Ut'as dessinés au-dessus de la porte et le second par la table d'offrandes. Le panneau de tête porte en bordure supérieure et une ligne verticale au centre contenant : . Le panneau des pieds est bordé au sommet par et au centre en bande verticale : .

54. De Gebeleïn. — Sarcophage de la même époque, à momie semblable, peint en jaune et bordé d'une bande bariolée. Sur le couvercle : (*blanc* —). Côté gauche de la caisse : en haut : (*blanc* —). Au-dessous les quatre : 1°, 2°, 3°, 4°. Les panneaux sont vides. — Côté droit de la caisse : en haut : (*blanc* —). Au-dessous, les quatre : 1°, 2°, 3° et 4°. Des trois panneaux le premier seul est rempli et représente deux Ut'as au-dessus de la porte. Le panneau de tête est bordé à sa partie supérieure par ; il porte de plus en bande verticale tracée au centre du panneau . Panneau des pieds, en haut : , bande verticale au centre .

55. Temple de Luxor. — Salle des naissances. L'un des tableaux les mieux conservés de cette salle est celui qui occupe le milieu du registre inférieur de la paroi ouest. Le texte en est des plus curieux dans sa hardiesse, et explique pourquoi, en Égypte, l'ordre de successibilité au trône se transmettait surtout par les femmes. — Le tableau représente Ammon et la reine Maut-em-uā, assis en face l'un de l'autre, les jambes entrecroisées. La main gauche du dieu est placée dans la main droite de la reine; tous les deux portent la coiffure à la double plume droite, attribut d'Ammon et de Mout. Au-dessous, les deux déesses Selk et Neit, assises, soutiennent dans leurs mains les pieds du dieu et de la reine. Cinq lignes d'hiéroglyphes sont écrites verticalement de gauche à droite derrière Ammon :

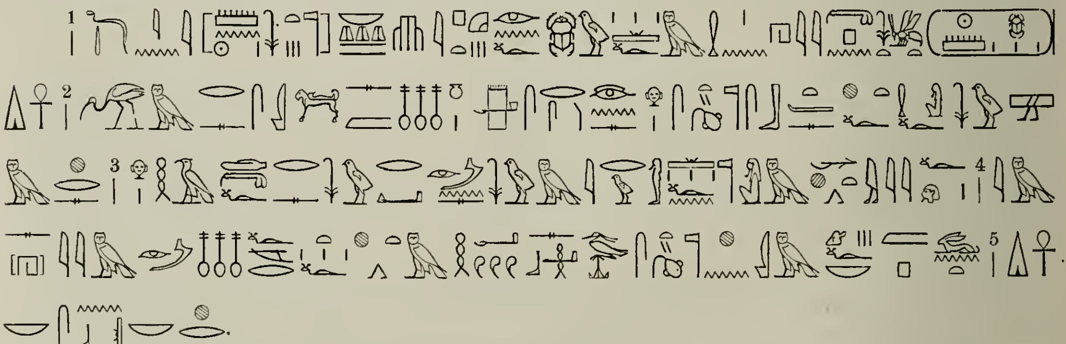

Derrière la reine sont gravées cinq autres lignes verticales écrites de droite à gauche :

1) La restitution est bien certaine. La phrase suivante dit, en effet, que le nom du fils qui

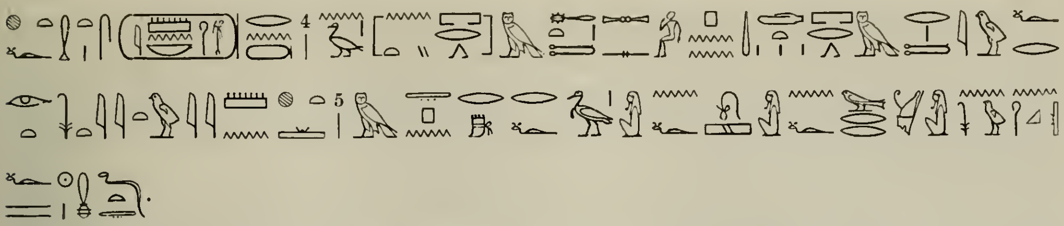

56. Temple de Luxor. — Première salle derrière le sanctuaire. Sur le fût de la première colonne à gauche est gravé verticalement le graffito suivant :

56. Qournah (fouilles de mars 1886). — Stèle en calcaire, brisée à la partie supérieure, et divisée au moins en deux registres. Du premier, on ne voit plus qu'un homme assis et devant lui neuf lignes d'un texte vertical écrit de droite à gauche :

Au deuxième registre une femme assise tournée vers la droite et accompagnée de cette inscription : . Devant elle texte en cinq lignes horizontales écrites de droite à gauche : (blanc)

57. Qournah (fouilles de 1886). — Stèle très finement travaillée, mais les deux registres inférieurs subsistent seuls. — Premier registre : Au centre une table d'offrandes : A gauche, un couple assis, la femme occupant la droite, du nom de l'homme il ne reste que le déterminatif ; de celui de la femme il ne reste absolument rien. Sous le siége de cette dernière est accroupi un jeune garçon portant la tresse des petits enfants, et respirant une fleur de lotus; il se nomme . De l'autre côté de la table d'offrandes, à droite du tableau deux personnages, dont le premier est martelé, sont debout; du nom du premier il ne reste que et de celui du second, seulement .

Deuxième registre : Au centre une table d'offrandes; à gauche un couple assis et . Sous le siége de Hui, jeune enfant accroupi respirant une fleur de lotus : . — A droite, autre couple assis : et .

naîtra de Maut-em-uā sera Amen-hotep-hiq-uaš, et que ce nom sera composé des mots que vient de prononcer la reine. Le mot *Amen* se trouve à la ligne 1, le mot *hotep* à la ligne 2; les mots sont les seuls qui manquent et devaient se trouver dans une des lacunes.

58. Qournah (1886). — Groupe en granit gris représentant un homme et une femme assis, tous les deux sont brisés aux reins. La partie supérieure manque. Sur le tablier de l'homme bande longitudinale d'hiéroglyphes écrits de gauche à droite : 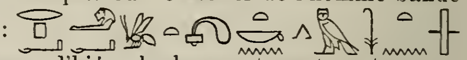 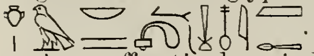. Sur le piédestal deux lignes d'hiéroglyphes contenant quatre proscynèmes affrontés deux à deux :

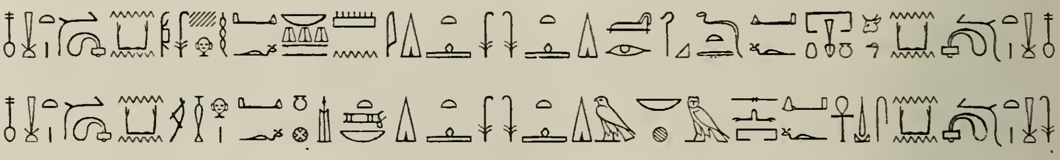

Sur les côtés sont aussi tracées deux inscriptions verticales :

A gauche (côté de l'homme) : 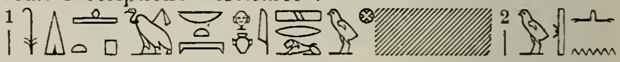 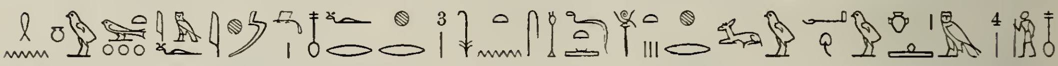 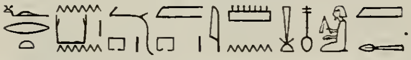. A droite, côté de la femme : 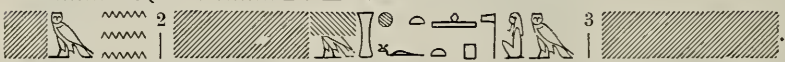. Sur le dossier du siége était gravée une inscription en huit lignes verticales écrites de gauche à droite; mais il manque au moins la moitié supérieure de chaque ligne :

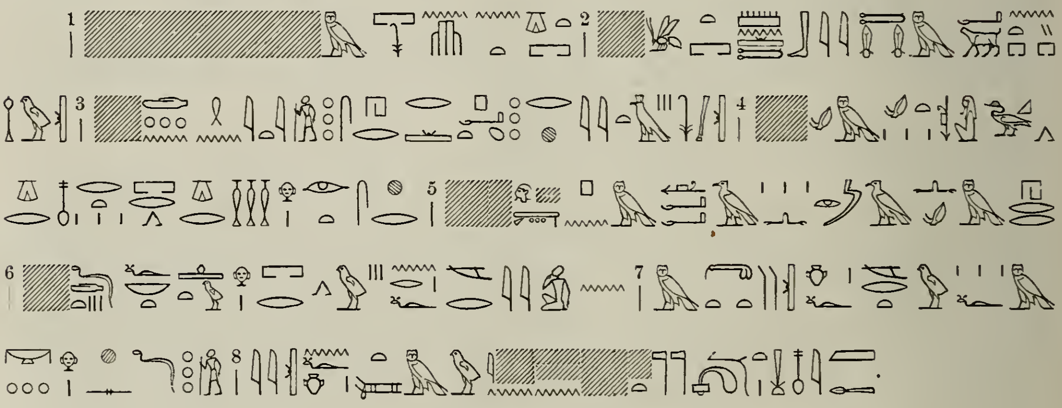

59. Akhmim (fouilles de 1885—1886). — Stèle en calcaire. Au sommet le disque ailé; au-dessous deux barques, celle de droite portant le disque dans lequel est figuré le scarabée; la seconde surmontée du disque contenant le bélier. Le tableau principal représente la défunte debout, accompagnée du texte suivant : 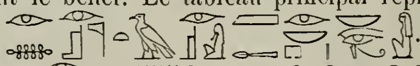. Devant elle sont debout cinq divinités dans l'ordre suivant : et 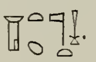. Enfin vient un texte en quatorze lignes horizontales écrites de droite à gauche :

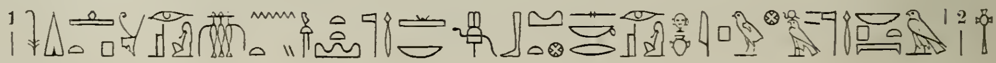

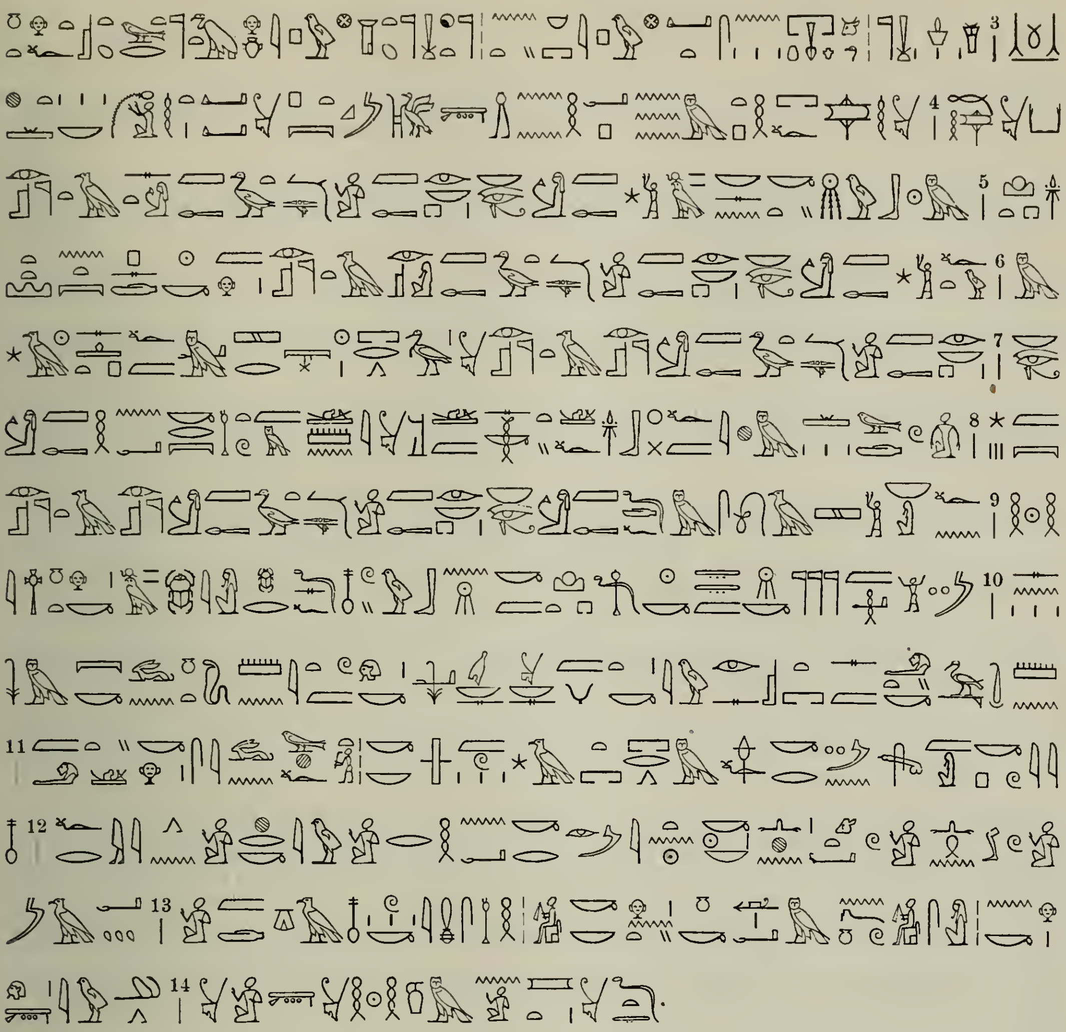

60. Akhmim (1885—1886). — Stèle cintrée. Au sommet le disque ailé 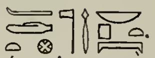. Au-dessous les deux barques déjà reproduites dans la stèle précédente, mais séparées cette fois par un siége rectangulaire sur lequel est assis Horus-enfant armé du fouet. Dans le grand tableau, la défunte est debout, ayant au-dessus d'elle l'inscription suivante : . Devant elle, six dieux : et 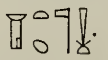. — Enfin vient un texte en 22 lignes, dont le commencement est presque littéralement la reproduction du texte de la stèle précédente :

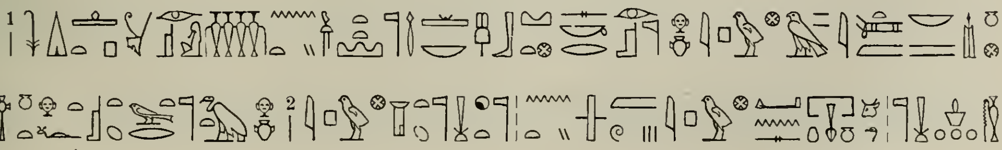

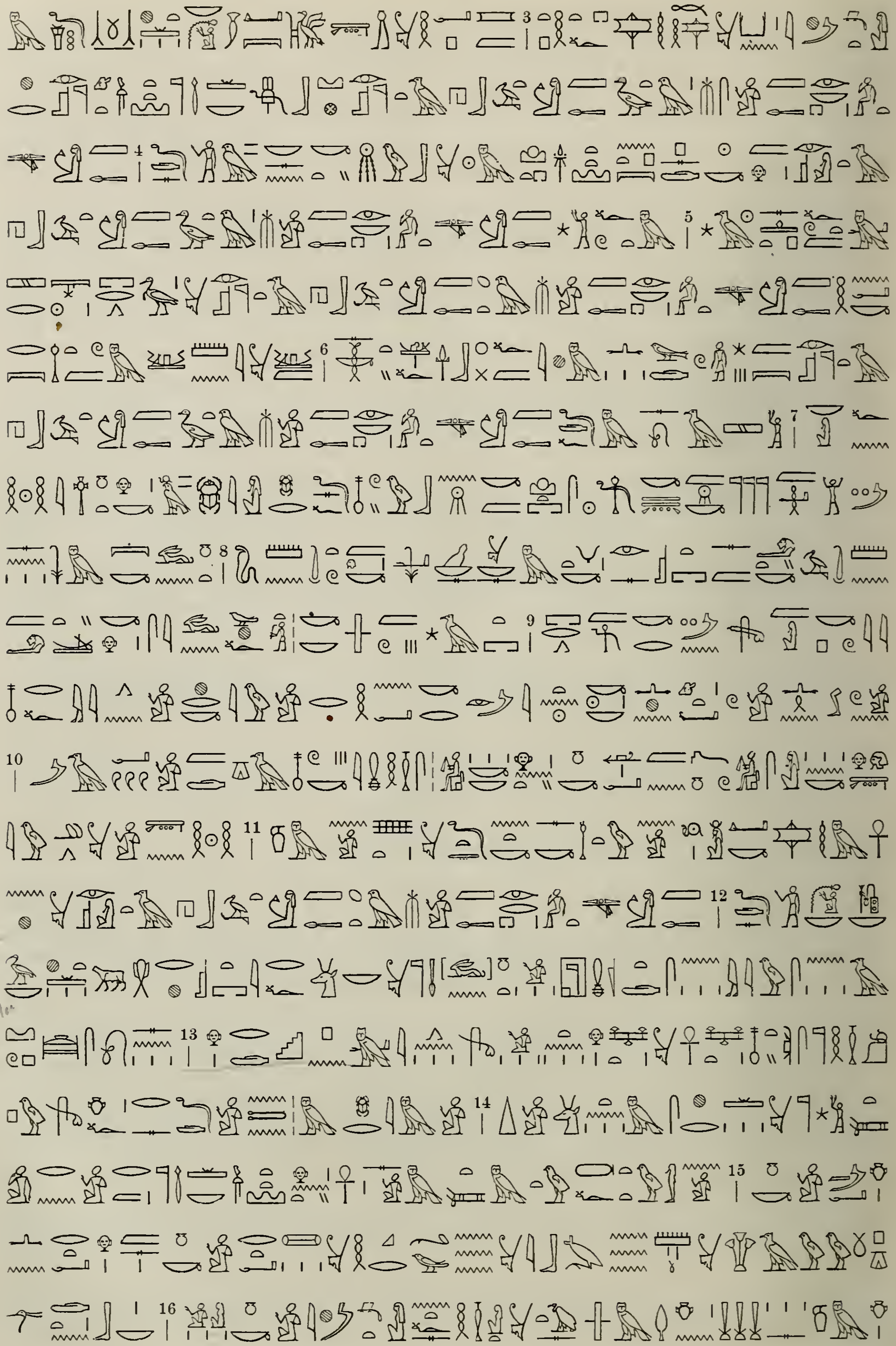

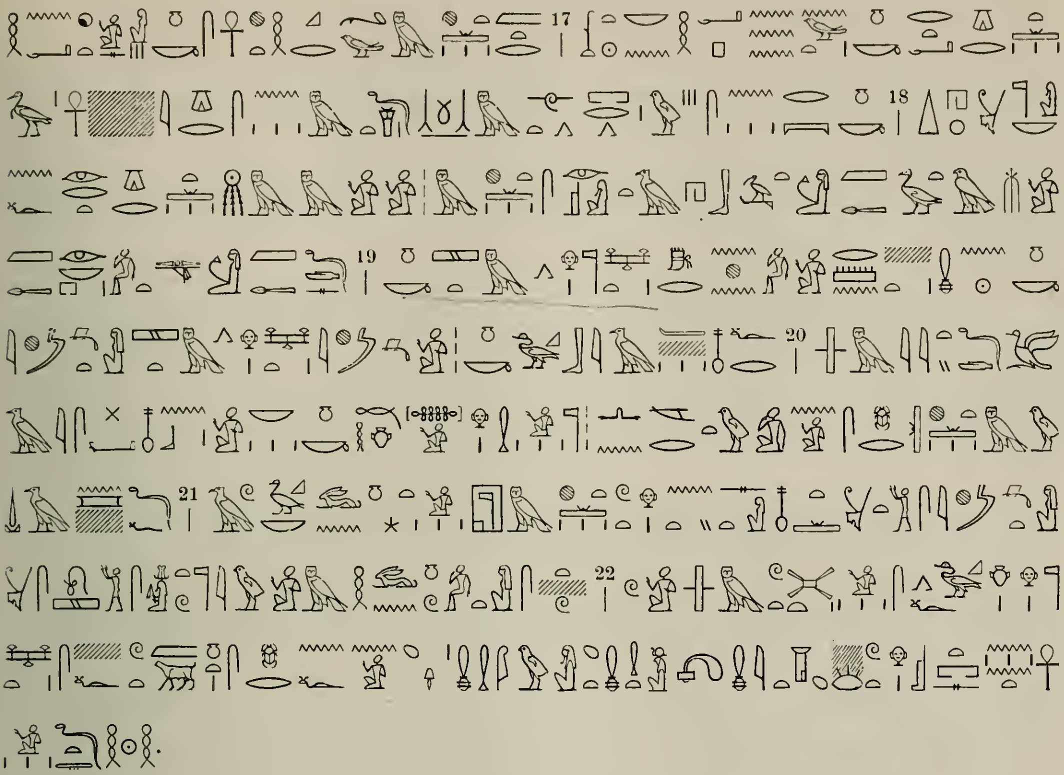

61. De Mecheik (fouilles faites en janvier-février 1886, de compte à demi avec Abdennour, agent consulaire de France à Girgéh). — Stèle en calcaire, gravée et peinte, du même type que celles de Salamiéh et datant probablement de la même époque (XIe—XIIe dynastie). Un homme, appuyé sur le long bâton et tenant le sceptre, est debout à gauche; devant lui se tient sa femme au-dessous de nombreuses offrandes. Près d'elle est représenté le miroir. Au-dessus, petite inscription en trois lignes horizontales écrite de droite à gauche et assez grossièrement gravée : 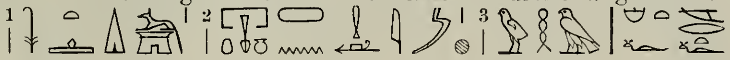

62. De Mecheik. — Stèle de même style que la précédente. Un homme est debout suivi de sa femme. Au-dessus de l'homme inscription en trois lignes : 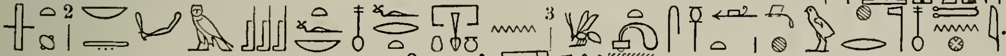 Les noms et titres de la femme sont :

63. De Mecheik. — Stèle semblable. Le chef de la famille occupe le centre du tableau; devant lui se tient son fils, derrière lui sa femme.

64. Des environs de Girgeh (don d'Abdennour). — Bloc de granit gris de cette forme : . Sur l'un des grands côtés plats est gravée cette légende :

65. Acheté à Akhmim, en mars 1886, mais provenant d'Abydos. — Bas-relief en calcaire divisé en deux tableaux accolés. A droite Armachis assis sur un trône reçoit les hommages d'un personnage agenouillé; au-dessus de ce dernier, petite inscription : . A gauche, Ptah-meri est agenouillé devant Osiris; au-dessus inscription : .

66. Akhmim (fouilles de 1885—1886). — Stèle cintrée en granit gris. En haut le disque ailé, les deux chacals, tableau représentant en adoration devant et . Texte en dix lignes horizontales écrit de droite à gauche :

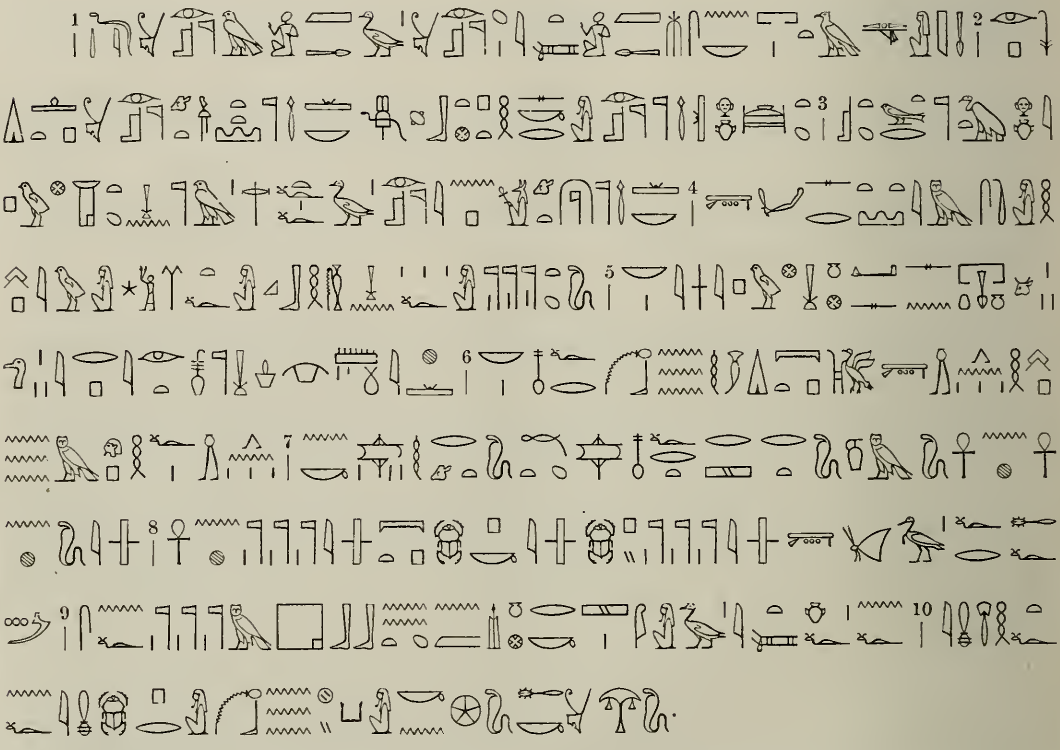

Sous ce texte hiéroglyphique sont gravées trois lignes en caractères démotiques, dont voici le fac-simile :

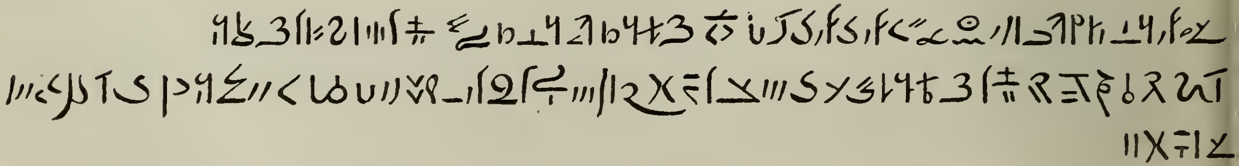

67. Akhmim (1885—1886). — Stèle mutilée, le tableau manque; il ne reste plus que les sept lignes d'hiéroglyphes dont se compose l'inscription :

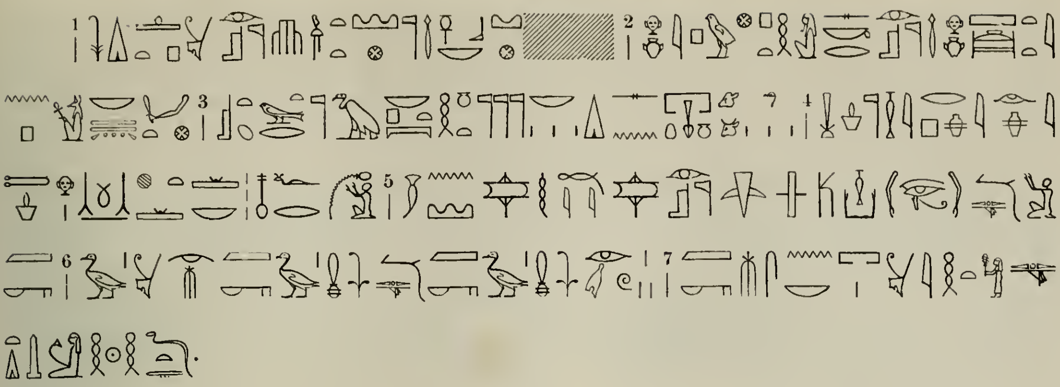

68. Akhmim (1885—1886). — Montant de porte sur lequel sont gravées deux lignes verticales d'hiéroglyphes écrites de gauche à droite :

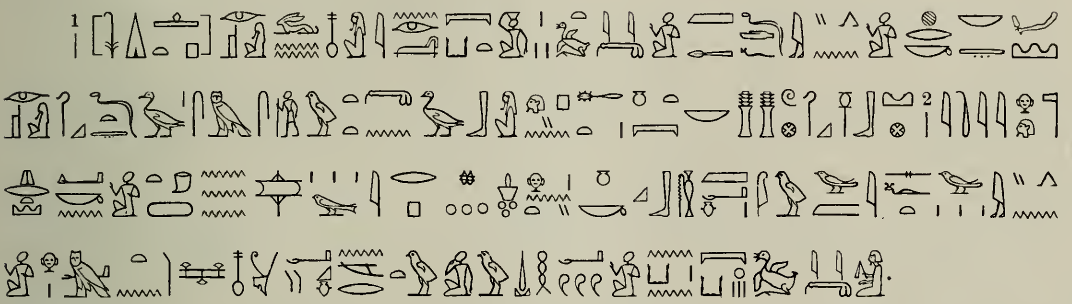

69. Akhmim (1885—1886). — Stèle très grossière : une femme assise et son fils debout devant elle. En haut : 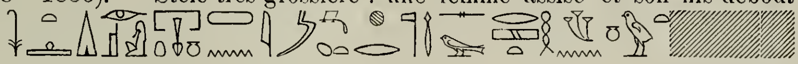 .

70. Akhmim (1885—1886). — Statue en albâtre d'un fort joli travail, la partie supérieure manque, il ne reste plus que la base et les pieds. Sur le côté gauche, fragments de trois lignes d'hiéroglyphes : 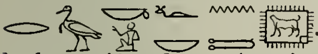. Sur le dos 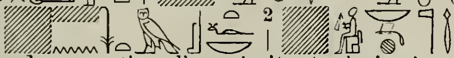. Autour de la base s'étend une inscription divisée en deux parties, l'une écrite de droite à gauche, l'autre de gauche à droite; toutes les deux partent du milieu de la face antérieure et se rejoignent au milieu de la face postérieure. Inscription écrite de gauche à droite et occupant toute la partie gauche du piédestal : 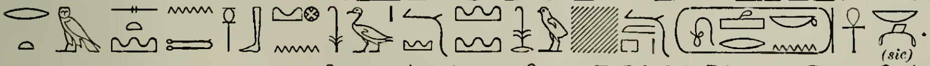. Inscription écrite de droite à gauche : 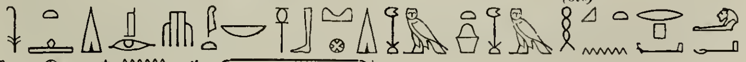 .

71. Akhmim (1885—1886). — Stèle cintrée en calcaire, curieuse par la disposition des textes. En haut disque ailé avec les deux uræus, coiffées l'une de la couronne blanche, l'autre de la couronne rouge. A droite, au-dessous du disque ailé, la barque 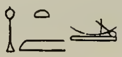 portant le disque

et le scarabée, à droite la barque portant le disque et le bélier. Les mots et désignent très probablement le disque solaire ; indiquant plus spécialement le disque accompagné du scarabée et étant le nom particulier du disque dans lequel est figuré le bélier.

Sous ce premier tableau est gravée la scène principale dans laquelle le défunt est représenté en adoration, devant : , , et . Cette partie de la scène est gravée à droite ; à gauche la est en adoration devant , et . Au-dessous de ce tableau est gravé le texte ainsi disposé, mais écrit de droite à gauche :

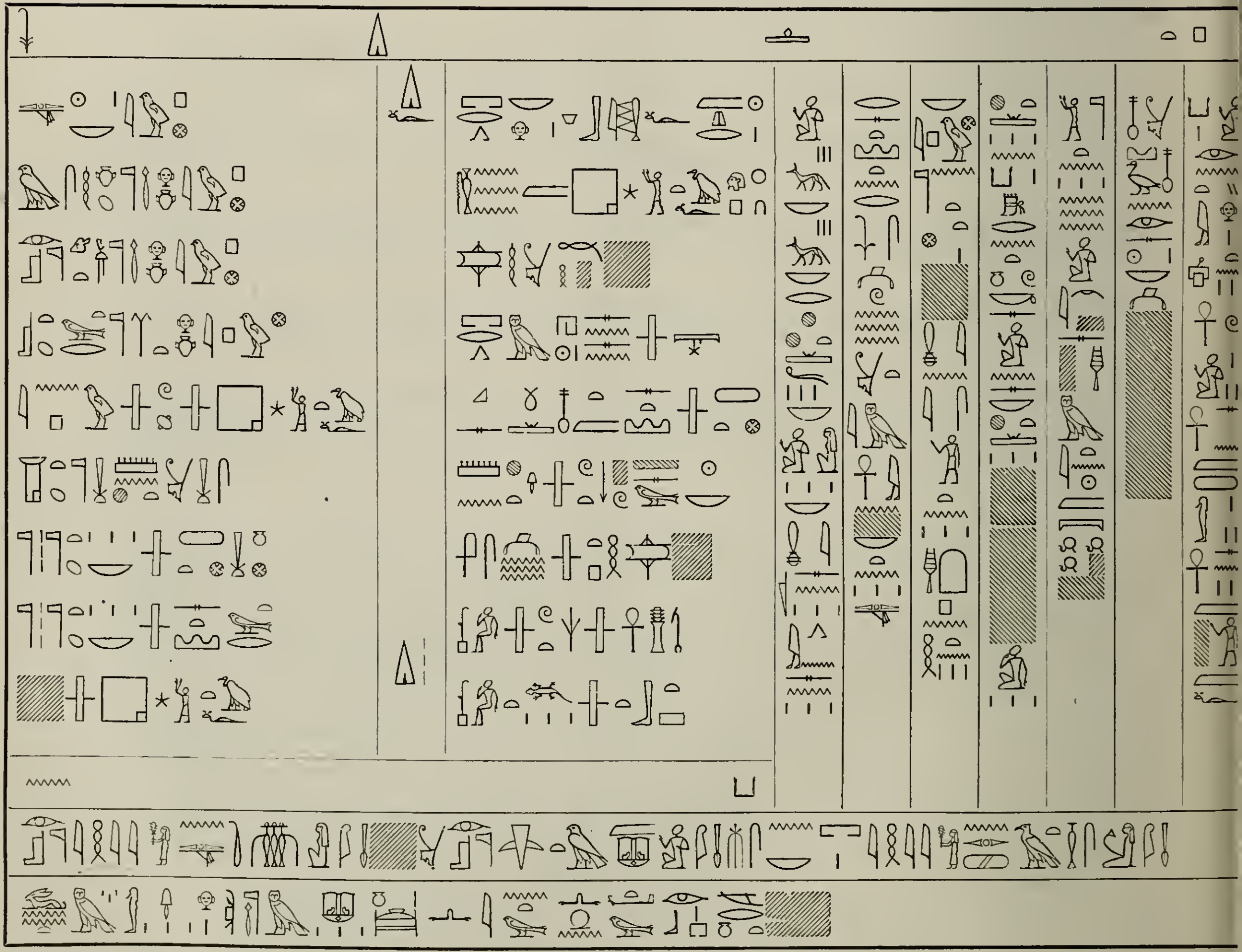

72. Stèle cintrée en grès très mal gravée, trouvée à Edfou, en février 1886, par les chercheurs de *sebakh*. Dans le cintre, au-dessous d'un demi-disque ailé et d'un œil symbolique, est représenté un personnage debout présentant une table chargée d'offrandes à deux femmes assises l'une près de l'autre sur un fauteuil à pieds de lion. La première de ces femmes,

coiffée tient dans sa main gauche un bouton de lotus et ramène sa main droite sur sa poitrine; la seconde, coiffée simplement , tient aussi un bouton de lotus dans sa main gauche et passe son bras droit autour du corps de la première.

Ces deux femmes sont : 1° et la seconde .

Au-dessus du personnage qui fait l'offrande est tracée une ligne d'hiéroglyphes :
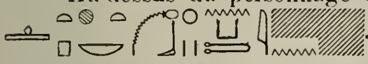
. Devant lui se tient debout un très petit personnage qualifié de

Au-dessous de ce tableau, inscription en douze lignes horizontales écrites de droite à gauche :

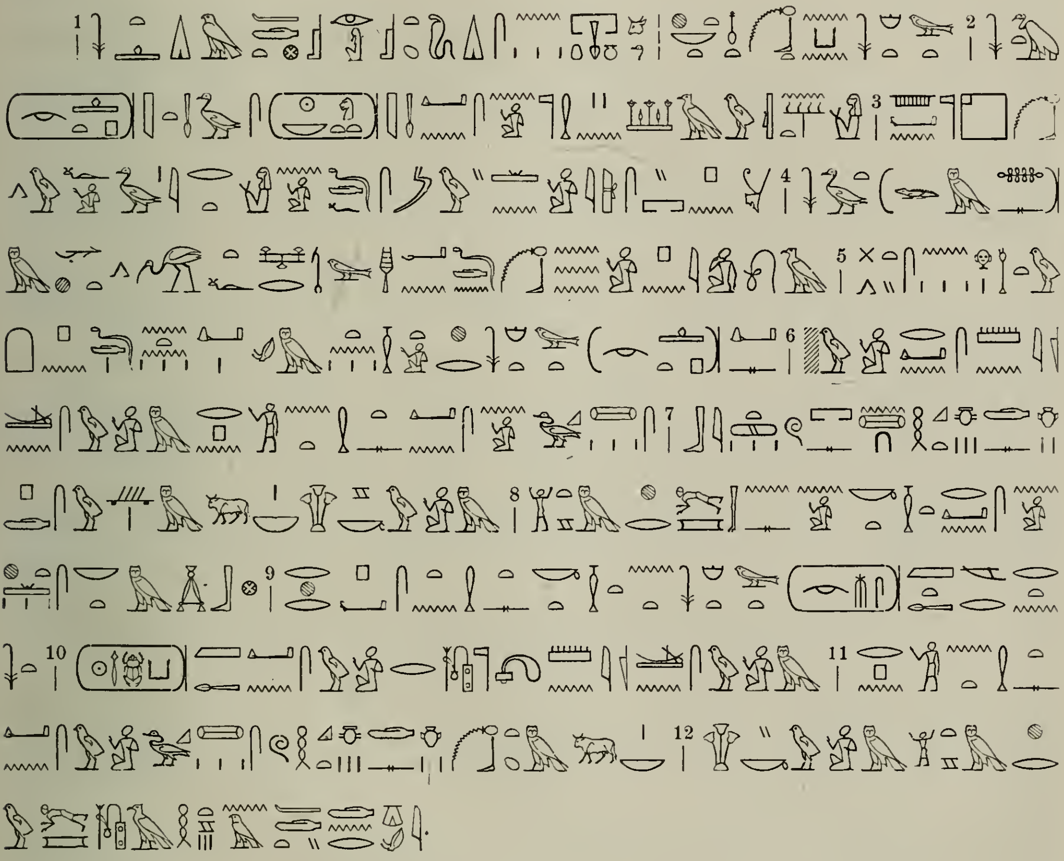

73. Stèle cintrée en calcaire provenant de Dra' Abou 'l Neggah (janvier 1886). Au centre la table chargée des offrandes ordinaires. De chaque côté de la table et se faisant face sont debout deux personnages coiffés et vêtus de la *šenti* ; chacun d'eux tient à la main une fleur de lotus épanouie. Au-dessus d'eux le sceau entre les deux yeux sacrés.

Le personnage de droite se nomme ; celui de gauche :

Au-dessous du tableau, texte en cinq lignes horizontales écrites de droite à gauche :

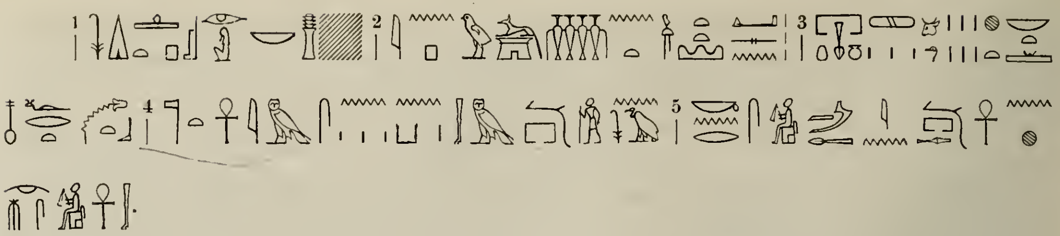

74. Stèle en calcaire provenant de Dra' Abou 'l Neggah (mars 1886). Dans le cintre, le disque ailé . Au-dessous, texte, composé de vingt lignes horizontales et d'une ligne verticale, au bas duquel est représenté le défunt devant de nombreuses offrandes :

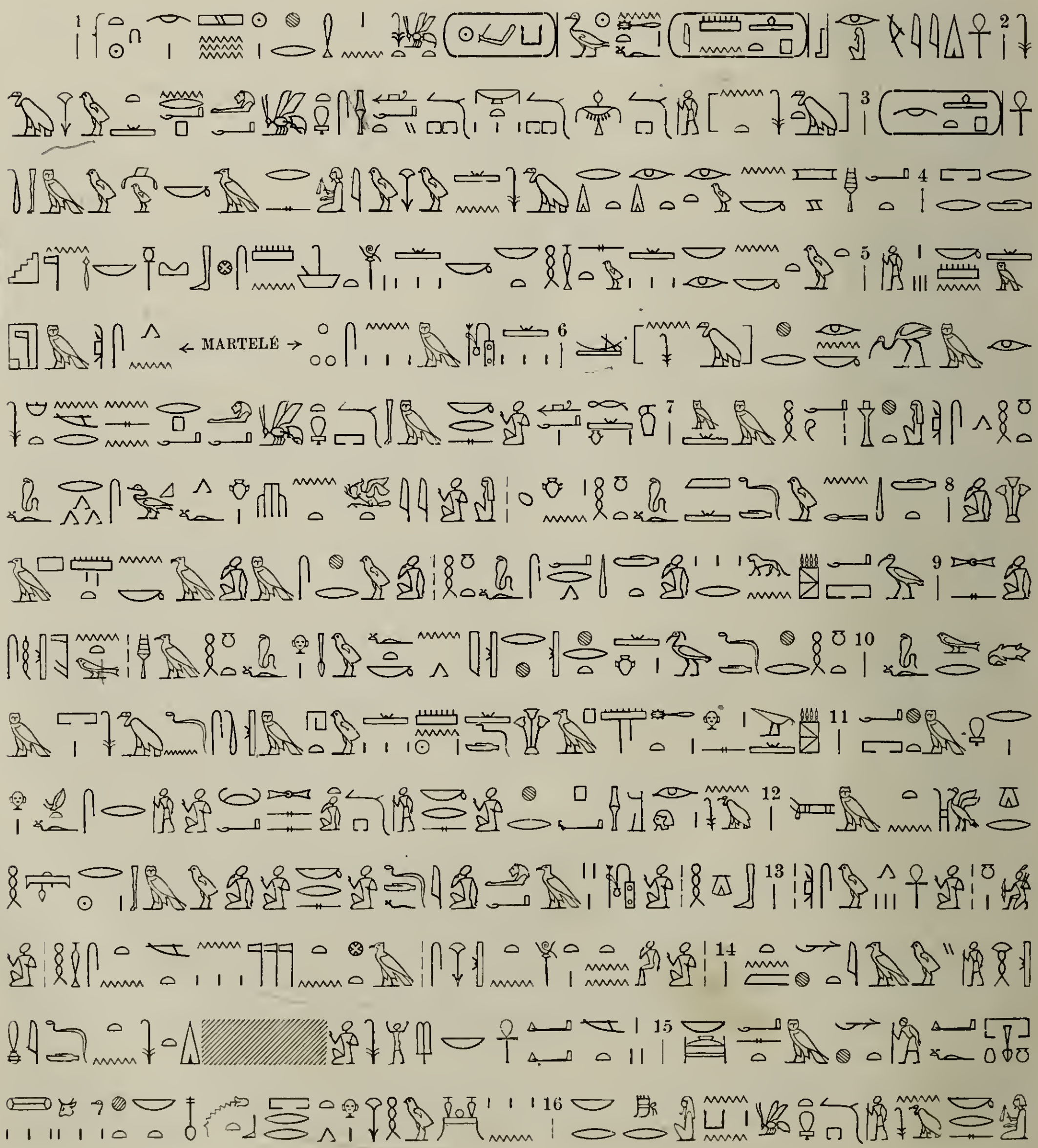

75. Tombeau de Neb-Amon à Dra' Abou 'l Neggah.

La publication d'un tombeau dans ces courtes notes est un peu en dehors du cadre que je m'étais tracé, mais les textes de ce tombeau continuant sur les commencements de la XVIIIe dynastie les renseignements que l'on rencontre aussi dans les trois numéros précédents [72—74], je n'ai pas cru devoir l'en détacher.

A Dra' Abou l' Neggah, on a déblayé, en février 1886, deux tombes violées anciennement et très mutilées. Elles communiquent entre elles aujourd'hui par une brèche pratiquée dans la paroi commune et appartenaient, la première à un personnage nommé (une seule fois on trouve la variante ce qui nous donne la lecture exacte de son nom), la seconde à un fonctionnaire nommé .

La porte qui donne accès dans le tombeau de Neb-Amen était décorée à l'extérieur d'inscriptions dont il ne reste que deux ou trois hiéroglyphes complétement indéchiffrables.

Des quatre parois du tombeau, trois sont entièrement peintes et non sculptées. La paroi orientale seule est gravée.

Les montants de la porte, à l'intérieur, présentent chacun une colonne verticale d'hiéroglyphes où nous trouvons les noms du défunt et de la femme. A droite : ; à gauche :

Sur la paroi orientale est gravée la stèle, de forme cintrée. En dehors de la stèle, de chaque côté du cintre, sont figurés les *Ut'as*. Dans le cintre même un tableau divisé en deux parties représente à droite Osiris , assis devant une table d'offrandes de l'autre côté de laquelle est agenouillé le défunt; au-dessus de la table d'offrande petite inscription : . A gauche, Anubis, , est également représenté assis devant une table d'offrandes de l'autre côté de laquelle est agenouillé le . Au-dessous de ce tableau, inscription horizontale en vingt-trois lignes écrites de droite à gauche :

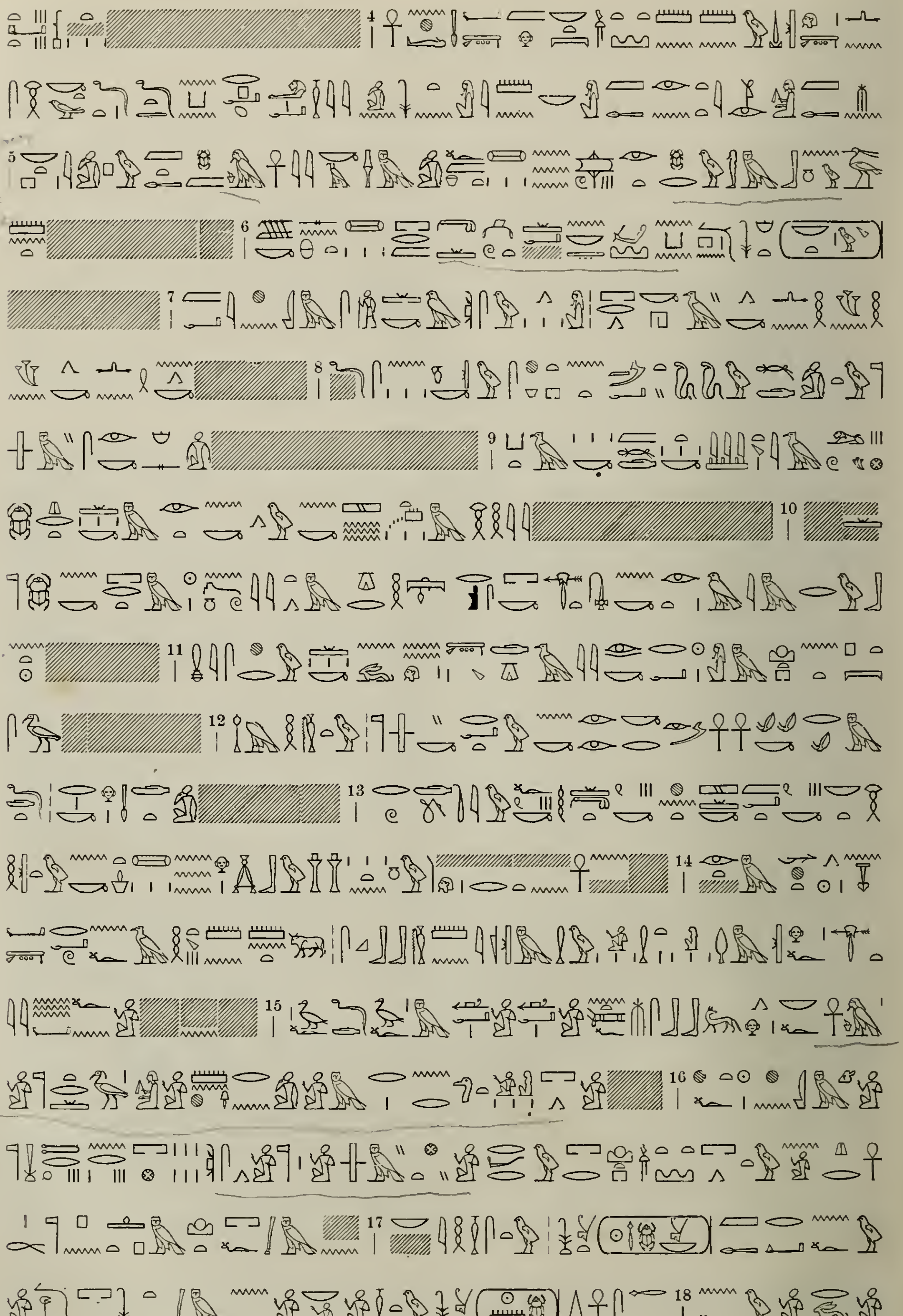

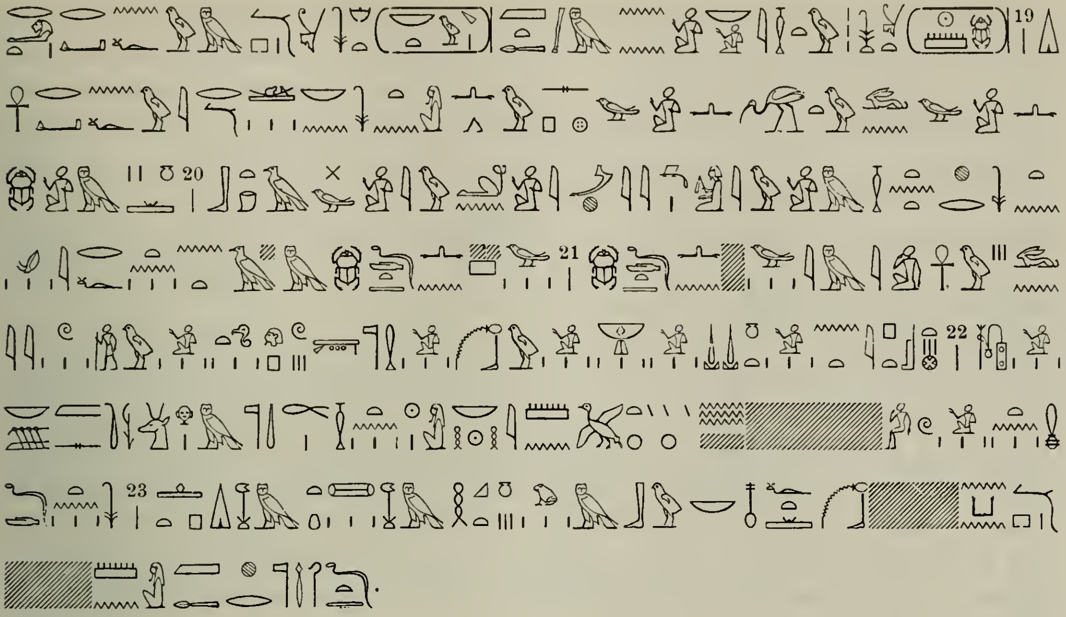

La paroi Sud, celle dans laquelle est pratiquée la porte, était entièrement couverte de tableaux qui s'étendaient jusqu'à la niche ; les scènes sont mutilées par endroits ; cependant on en distingue assez encore pour voir ce dont il s'agit. Cette paroi est divisée en quatre registres au-dessus desquels un proscynème à Osiris est tracé depuis la porte jusqu'à la niche :

Le premier registre est tout entier occupé par quatre barques ; la première est une barque rouge à sept paires de rames et surmontée de l'inscription : 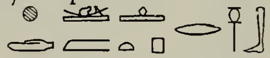

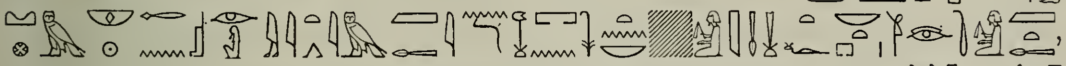

les quatre autres barques sont surmontées d'un texte commun ainsi conçu :

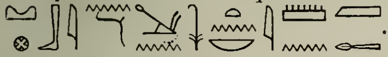

Au deuxième registre est représenté le transport de la momie. La cérémonie s'exécute sous la direction et la surveillance de la déesse Amenti reconnaissable à sa coiffure . En tête du cortége deux danseurs précèdent un personnage qui tire au moyen d'une corde la statue accroupie représentant le défunt et destinée à occuper la niche creusée dans le tombeau ; puis vient un second individu traînant deux boîtes en forme de naos, et qui renfermaient les vases canopes. Enfin, un attelage de deux bœufs, guidés par un homme qui tient lui-même la corde, amène la momie de NEBAMEN, placée sur un traîneau et escortée de deux pleureurs. Un homme verse de l'eau sur le passage du traîneau. Le texte suivant accompagne cette cérémonie : 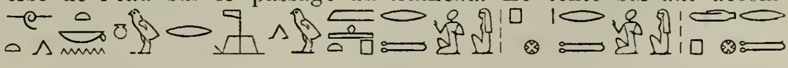

Dans le troisième registre, la momie subit diverses opérations, semblables à celles qui sont relatées dans les textes des pyramides : 1° Un des fils de Nebamen présente à la momie de son père un vase d'où s'échappe un filet d'eau qui va purifier la momie ; le texte qui accompagne cette cérémonie se retrouve dans les pyramides : 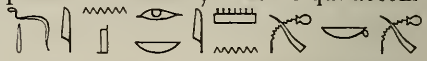 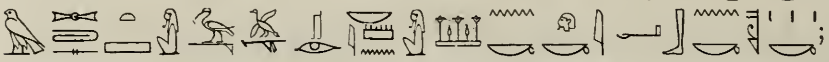 ; 2° un tableau semblable accompagné de ce texte : 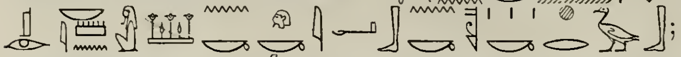 ; 3° un personnage présente à la momie un objet long peint en rouge, aucun texte n'accompagne ce tableau ; il en est de même pour les tableaux qui suivent. Dans le quatrième tableau on présente l'encens à la momie ; au cinquième un autre parfum ; au sixième on pratique la cérémonie de l'*ap-ro* au moyen de l'instrument ; au septième on offre à la momie le vase ; au huitième le doigt et le vase ; dans le neuvième tableau, deux personnages debout embrassent la momie ; dans le dixième deux personnes portent chacune une caisse ; au onzième deux autres personnages portent deux coffrets de formes différentes et ; enfin le douzième tableau représente Osiris-momie dans son naos ; devant lui est brûlé l'encens et répandue la libation.

Le quatrième registre qui n'est accompagné d'aucun hiéroglyphe représente les scènes du labourage et de la moisson. Le tableau commence à gauche. Un attelage de bœufs noirs et un autre de bœufs blancs tirent la charrue, derrière eux un homme puise le grain dans un sac et le répand dans le sillon ; les bœufs sont accompagnés de ce texte très court : 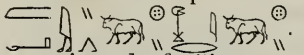. Devant la charrue, un homme courbé vers le sol pioche la terre que vient de fouiller un troupeau de porcs. Devant les porcs est représenté un homme semant des grains de même couleur que ceux dont on a déjà parlé. Devant lui la scène ordinaire de la moisson : les épis sont coupés à la faucille et la paille arrachée en paquets. Enfin arrive le foulage du grain, au moyen de bœufs, comme dans les tombes d'El-Kab. A l'extrémité de la paroi, et tourné vers les quatre registres, est un grand tableau représentant NEBAMEN et sa femme RES-TI assis et goûtant les offrandes qu'un personnage plus petit, leur fils sans doute, leur présente. Au-dessous de leur siége, divers personnages exécutent différents jeux de gymnastique formant six groupes de deux personnages, mais trop mutilés pour qu'on puisse voir exactement ce qu'ils font. Au-dessous des gymnastes, amoncellement de fleurs et de fruits.

La paroi qui fait face à la précédente est divisée en quatre registres. Un proscynème est tracé en bordure au-dessus du premier registre et va de la paroi orientale est à la niche :

. Toute cette paroi du tombeau est dans un état de mutilation considérable. Néanmoins on peut voir encore qu'au premier registre était représentée la chasse dans les marais ; au second et au troisième le festin funèbre. Dans ces deux derniers registres, des femmes circulent avec des vases remplis de vin et des coupes qu'elles

distribuent aux assistants, accroupis sur leurs talons, suivant la coutume, et chantant, accompagnés par deux harpistes. Au quatrième registre est représentée la vendange; on voit la récolte du raisin, le foulage et la mise en jarre. — Cette représentation n'occupe qu'une partie du registre; sur l'autre partie est retracée une scène de chasse; des antilopes fuient sur une montagne, un personnage, NEBAMEN probablement, les poursuit de ses flèches, deux d'entre elles tombent blessées. Un lévrier blanc accompagne le chasseur; le reste de la paroi est détruit, et c'est par la brèche ainsi pratiquée qu'on pénètre dans le second tombeau, celui de MENTU HI-KHOPESH-EF.

Au fond du tombeau de Nebamen est creusée une niche complétement mutilée; le fond et la paroi droite sont absolument illisibles. Il ne reste plus de déchiffrable que l'inscription gravée sur la paroi gauche et qui se divise en deux parties. La première partie comprend quatre lignes écrites de droite à gauche : 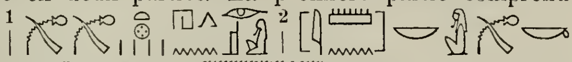 . La deuxième partie se compose de dix lignes horizontales écrites de gauche à droite : .

Le plafond était décoré de l'ornement ordinaire, étoiles jaunes sur fond bleu sombre. Trois lignes d'hiéroglyphes y sont peintes qui occupent toute la longueur du tombeau. Ce sont trois proscynèmes ainsi conçus :

Côté sud (paroi de la porte d'entrée) : 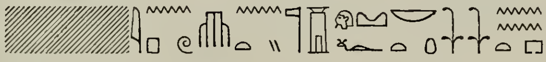 . Au centre : 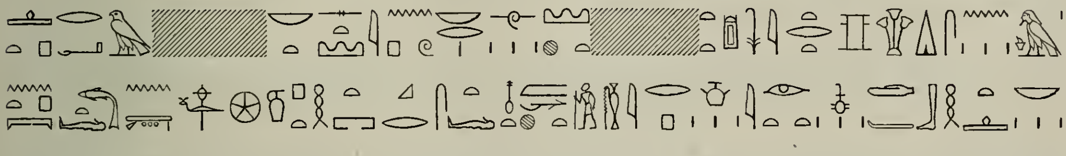 . Côté nord : 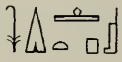 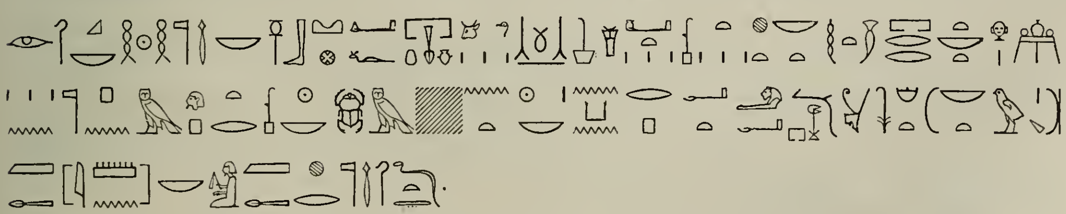.

76. Lampe en terre cuite de la collection du docteur FOUQUET, au Caire.

Cette lampe, qui provient du Fayoum, est en terre rouge assez fine, mais grossièrement

travaillée. Elle mesure 0m 08 de longueur sur 0m 04 de largeur et 0m 05 de hauteur, et a l'aspect d'un sabot. L'intérêt de ce petit monument consiste dans la mention plusieurs fois répétée d'un certain Serenus. La cavité réservée à la partie supérieure de la lampe pour verser l'huile est d'une forme spéciale. Elle consiste, en effet, en cinq petits trous reliés entre eux par des lignes droites. A l'entour est gravée à la pointe l'inscription ⲥⲉⲣⲏⲛⲱⲓ ⲉⲡⲁⲅⲁⲑⲱⲓ. (Fig. 1.)

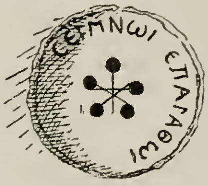

(Fig. 1.)

Au-dessus du trou de mèche est répétée l'inscription ⲥⲉⲣⲏⲛⲱⲓ ⲉⲡⲁⲅⲁⲑⲱⲓ; de chaque côté de l'ouverture et au-dessous étaient gravés des ornements qui sont mutilés en grande partie (fig. 2), mais qui devaient être sensiblement les mêmes que ceux gravés sur le côté droit.

Autour de la lampe est gravée une scène figurant un personnage debout, vu de profil, ayant devant lui des fleurs assez mal représentées. La scène se poursuit sur le côté gauche de la lampe où sont dessinées une sorte de flambeau et une fleur dont la tige manque. Enfin sur le côté droit est gravé l'autel avec le nom Serenos lui-même, deux fois répété (fig. 3).

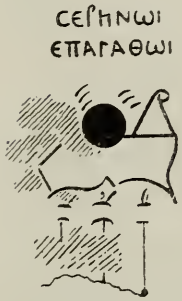

Fig. 2.

Talon de la lampe. Côté gauche. Côté droit.

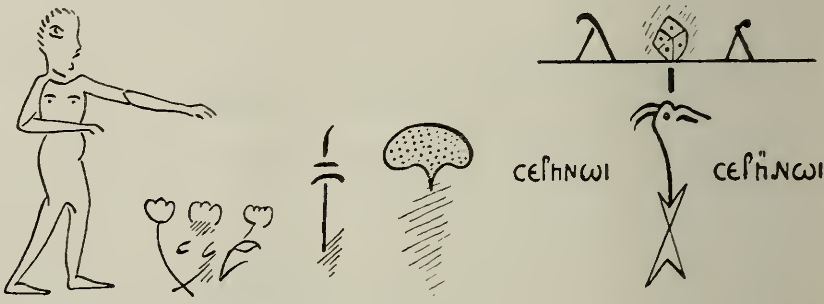

Fig. 3.

77. Fragment de stèle en calcaire, trouvée à Coptos, en mars 1886. Elle est brisée par en haut et le tableau a disparu, il ne reste plus que neuf lignes d'inscriptions écrites de droite à gauche, ainsi conçues :

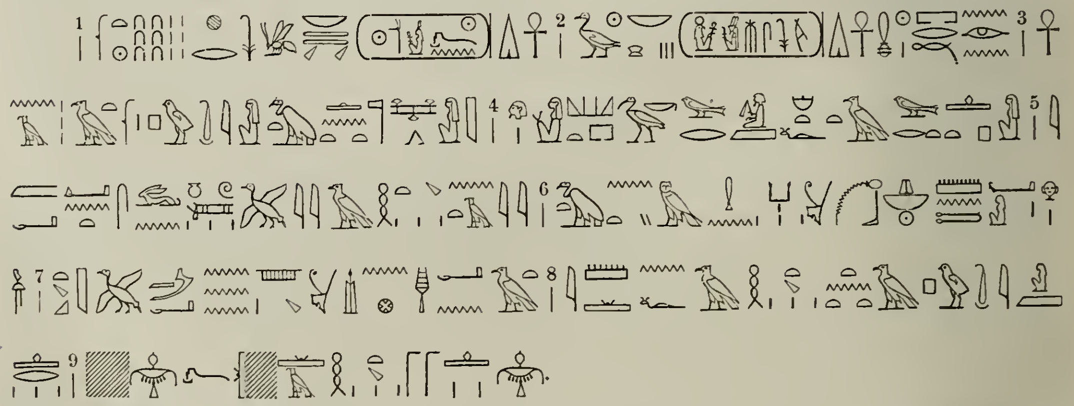

U. BOURIANT.

FRAGMENTS
DE LA
VERSION THÉBAINE DE L'ÉCRITURE (ANCIEN TESTAMENT).

PAR
E. AMÉLINEAU.

(Suite.)

LIVRE DE TOBIE.

CHAP. IV.

17. . . . . . . ⲛⲁⲣ ϩⲟⲩⲟ ⲉⲣⲟⲕ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲣⲓϥ ⲙⲙⲛⲧⲛⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉ ⲡⲉⲕⲃⲁⲗ ⲫⲑⲟⲛⲉⲓ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲙⲛⲧⲛⲁ ⲛⲅⲧⲙⲧⲁⲁⲩ ⲛⲛⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ.

18. ϫⲓ ϣⲟϫⲛⲉ ⲙⲛ ⲥⲁⲃⲉ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲛⲥⲃⲱ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ.

19. ⲛⲅⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ⲛⲅⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲕϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕⲙⲟⲉⲓⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲕϣⲟϫⲛⲉ ⲛⲥⲉⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲙⲛⲧϥ ϣⲟϫⲛⲉ ⲙⲙⲁⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲧⲟϥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧϯ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉϥⲟⲩⲁϣϥ ϥⲛⲁⲑⲃⲃⲓⲟϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧⲉϩⲛⲁϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲁⲣⲓ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲁⲩⲱ ⲙⲛⲉⲣⲧⲣⲉⲩϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ.

20. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ϯⲧⲁⲙⲟ ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲡⲙⲏⲧ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲛϩⲁⲧ ⲛⲧⲁⲓϭⲁⲗⲱⲟⲩ ⲉⲅⲁⲃⲁⲏⲗ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲅⲁⲃⲣⲓⲁ ϩⲛ ϩⲣⲁⲅⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲧⲙⲏⲇⲓⲁ.

21. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲣⲣ ϩⲟⲧⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ϫⲉ ⲁⲓⲣ ϩⲏⲕⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲁϩ ⲅⲁⲣ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲕ ⲉⲕϣⲁⲛⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲅⲥⲁϩⲱⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ·ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲧⲣⲁⲛⲁϥ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

CHAP. V.

1. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲧⲱⲃⲓⲁⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲁⲕϩⲟⲛⲟⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧ ϯⲛⲁⲁⲁⲩ

2. ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲓⲛⲁϫⲓ ⲡⲙⲏⲧ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ⲛϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ.

3. ⲁϥϯ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲭⲓⲗⲟⲅⲣⲁⲫⲟⲛ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲓ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϯ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲉϥⲃⲉⲕⲉ ϩⲟⲥⲟⲛ ϯⲟⲛϩ ⲛⲅⲃⲱⲕ ⲛⲅϫⲓ ⲛⲛϩⲟⲙⲛⲧ.

4. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲛϭⲓ ⲇⲱⲃⲓⲁⲥ *(sic)* ⲉⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲫⲁⲏⲗ ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲡⲉ.

5. ⲛϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ϯⲛⲁⲉϣⲉⲓ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲉϩⲣⲁⲅⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲧⲙⲏⲇⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ.

6. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲏⲩ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲁⲩⲱ ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉϩⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲅⲁⲃⲁⲏⲗ ⲡⲉⲧⲛⲥⲟⲛ ⲁⲓϭⲟⲓⲗⲉ ⲉⲣⲟϥ.

7. ⲡⲉϫⲉ ⲧⲱⲃⲓⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁϩⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲧⲁϫⲓ ⲡⲟⲩⲱ ⲙⲡⲁⲉⲓⲱⲧ.

8. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲙⲡⲣⲱϭⲕ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲧⲱⲃⲓⲁⲥ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲁⲓϩⲉ ⲉⲡⲉⲧⲛⲏⲩ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲡⲉϥⲉⲓ . . . . .

CHAP. XI.

15. . . . . ⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲇⲓⲁ.

16. ⲁⲩⲱ ⲇⲱⲃⲓⲧ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲏⲧⲥ ⲛⲧⲉϥϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲉϥⲣⲁϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁϩⲧⲛ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲛⲓⲛⲉⲩⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲉⲩⲟ ⲛϣⲡⲏⲣⲉ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

17. ⲧⲱⲃⲓⲇ *(sic)* ⲇⲉ ⲛⲉϥⲉⲣⲉⲍⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁ ⲛⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲇⲱⲃⲓⲧ ⲡⲱϩ ⲉⲥⲁⲣⲣⲁ ⲧⲉϥϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲣⲉⲓ ⲉⲣ ⲟⲩⲟϫ ⲧⲁϣⲉⲉⲣⲉ ϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲁϥⲛⲧⲉ ⲛⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ ⲧⲟⲩⲙⲁⲁⲩ ⲥⲉⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣⲁϣⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧϩⲛ ⲛⲓⲛⲉⲩⲏ.

18. ⲁϥⲉⲓ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲁⲭⲓⲁⲭⲁⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲃⲁⲥ ⲡϣⲉⲛⲛⲉϥⲥⲟⲛ.

19. ⲁⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲛⲧⲱⲃⲓⲁⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲛⲥⲁϣϥ ⲛϩⲟⲟⲩ.

CHAP. XII.

1. ⲁⲩⲱ ⲧⲱⲃⲓⲇ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ ⲇⲱⲃⲓⲁⲥ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲛⲁⲩ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲃⲉⲕⲉ ⲉⲧⲁⲁϥ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲁⲩⲱ ϣϣⲉ ⲟⲛ ⲉⲟⲩⲱϩ ⲉϫⲱϥ.

2. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ϯⲡⲓⲑⲉ ⲉⲧⲣⲉⲕϯ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲡⲁϣⲉ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲓⲛⲧⲟⲩ.

3. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛⲧ ⲛⲁⲕ ⲉⲓⲟⲩⲟϫ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲥϩⲓⲙⲉ ⲁϥⲧⲁⲗϭⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲡϩⲟⲙⲛⲧ ⲁϥⲛⲧϥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲟⲙⲁⲓⲱⲥ (*sic*) ⲁϥⲑⲉⲣⲁⲡⲉⲩⲉ ⲙⲙⲟⲕ.

4. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲥⲉⲣⲱϣⲉ ⲙⲙⲟϥ.

5. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϫⲓ ⲛⲧⲡⲁϣⲉ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲓⲛⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲟⲕ ⲛⲅⲃⲱⲕ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲩϫⲁⲓ.

6. ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ϩⲛ ⲟⲩϩⲱⲡ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁϥⲁⲁⲩ ⲛⲏⲧⲛ · ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲡⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲓⲥⲉ (*sic*) ⲙⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱⲛϩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲡϣⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϫⲛⲁⲁⲩ ⲉⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛⲁϥ.

7. ⲡⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲁⲛⲟⲩ ϩⲟⲡϥ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲟⲩⲟⲛϩⲟⲩ. ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲟⲟⲩ ⲁⲣⲓ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲛⲁⲧⲁϩⲱⲧⲛ.

8. ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲟⲩϣⲗⲏⲗ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧⲛⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲡⲕⲟⲩⲓ ⲉⲧⲁⲁϥ ϩⲛ ⲟⲩⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲛⲟϭ ⲉⲧⲁⲁϥ ϩⲛ ⲟⲩϭⲓ ⲛϫⲟⲛⲥ ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ ⲉⲣ ⲙⲛⲧⲛⲁ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲉⲥⲉⲩϩ ⲛⲟⲩⲃ ⲉϩⲟⲩⲛ.

9. ⲧⲙⲛⲧⲛⲁ ⲅⲁⲣ ϣⲁⲥⲛⲉϩⲙ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲥ ϣⲁⲥⲧⲃⲃⲉ ⲛⲟⲃⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲙⲛⲧⲛⲁ ⲙⲛ ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲥⲉⲛⲁⲥⲉⲓ ⲙⲡⲱⲛϩ.

10. ⲛⲉⲧⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲇⲉ ⲉⲩⲙⲓϣⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲩⲱⲛϩ.

11. ⲛϯⲛⲁϩⲉⲡ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲛ ⲛϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲇⲉ ϫⲉ ⲡⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲁⲛⲟⲩ ϩⲟⲡϥ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲇⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϭⲟⲗⲡⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲡϣⲁ.

12. ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉⲕϣⲗⲏⲗ ⲛⲧⲟⲕ ⲙⲛ ⲧⲉⲕϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲛⲧⲁⲓϫⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲡⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙⲡⲉⲧⲛϣⲗⲗ (*sic*) ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲕⲧⲱⲙⲥ ⲛⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲛⲉⲓⲛⲙⲙⲁⲕ ⲟⲛ ⲡⲉ.

13. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲕⲧⲙϫⲛⲁⲁⲩ ⲉⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲁⲕⲕⲁ ⲡⲉⲕⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲛ ⲛⲥⲱⲕ ϫⲉ ⲉⲕⲉⲃⲱⲕ ⲛⲅⲱⲗ ⲙⲡⲥⲱⲙⲁ ⲛⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲙⲡⲉⲕϩⲱⲡ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲓⲛⲙⲙⲁⲕ ϩⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

14. ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁϥⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲑⲉⲣⲁⲡⲉⲩⲉ ⲙⲙⲟⲕ ⲙⲛ ⲧⲉⲕϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲥⲁⲣⲣⲁ.

15. ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ϩⲣⲁⲫⲁⲏⲗ ⲟⲩⲁ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲥⲁϣϥ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϥⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

16. ⲁⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲇⲉ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲁⲩϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲩϩⲟ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲩⲣ ϩⲟⲧⲉ.

17. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲣⲣ ϩⲟⲧⲉ ϯⲣⲏⲛⲏ ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

18. ϫⲉ ϩⲛ ⲧⲁⲭⲁⲣⲓⲥ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲛ ⲉⲓⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲛⲓⲉⲛⲉϩ.

19. ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲓⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲙⲡⲉⲓⲟⲩⲉⲙ ⲗⲁⲁⲩ ⲟⲩⲧⲉ (*sic*) ⲙⲡⲉⲓⲥⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲉⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲩ ⲉⲩⲥⲙⲟⲧ.

20. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ϣⲁ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛⲥϩⲁⲓ ⲛⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϫⲱⲱⲙⲉ.

21. ⲁⲩϥⲓⲁⲧⲟⲩ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ.

22. ⲛⲉⲩⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲇⲉ ⲛⲛⲉϥⲛⲟϭ ⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲡⲏⲣⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ.

CHAP. XIII.

1. ⲁⲩⲱ ⲧⲱⲃⲓⲇ ⲁϥⲥϩⲁⲓ ⲛⲟⲩ ⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲉϥⲧⲉⲗⲏⲗ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲟⲛϩ ϣⲁ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ.

2. ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲛⲉⲧⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲛⲁ ⲁⲩⲱ ϥϫⲓ ⲉⲛⲉⲥⲏⲧ ⲉⲁⲙⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϥⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲣ ⲃⲟⲗ ⲉⲛⲉϥϭⲓϫ.

3. ⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓⲏⲗ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲣⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁϩⲧⲏⲩ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧϥⲙⲛⲧⲛⲟϭ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ

4. ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲛⲛⲁⲓⲱⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

5. ϥⲛⲁⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲟⲩ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲛ ϩⲉⲛ ϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϥⲛⲁⲛⲁ ⲛϥⲥⲟⲟⲩϩⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧϥ.

6. ⲉⲧⲉⲧⲛ ϣⲁⲛⲕⲉⲧ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲣⲟϥ ϩⲙ ⲡⲉⲧⲛϩⲏⲧ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲧⲉⲧⲛⲯⲩⲭⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲙⲛⲧⲙⲉ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲟϥ ϩⲱⲱϥ ϥⲛⲁⲕⲟⲧϥ ⲉⲣⲱⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲧⲉϥⲛⲁⲁⲁⲩ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛⲁϥ ϩⲛ ⲧⲉⲧⲛⲧⲁⲡⲣⲟ ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲧⲉⲧⲛⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓⲥⲉ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲛⲁⲓⲱⲛ · ⲁⲛⲟⲕ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ ϯⲛⲁⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲧⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲛⲟϭ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲕⲧⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲕⲧⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲇⲉ ϥⲛⲁϣⲉⲡ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲛⲁ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ.

7. ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ϯⲛⲁϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲛⲁⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲡⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲉⲗⲏⲗ ϩⲛ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲛⲟϭ.

8. ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲟⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲥⲉ ⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛⲁϥ ϩⲛ ⲑⲓⲉⲣⲟⲥⲟⲗⲩⲙⲁ.

9. ⲑⲓⲉⲣⲟⲥⲟⲗⲩⲙⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϥⲛⲁⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲟⲩ ⲛⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϥⲛⲁⲛⲁ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ.

10. ⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲛ ⲟⲩ . . . . . .

CHAP. XIV.

4. . . . . . . ⲓⲱⲛⲁⲥ ϫⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲓⲛⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲥ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲇⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲟⲩⲟ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲇⲓⲁ ϣⲁ ⲟⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲛⲉⲛⲥⲛⲏⲩ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲧⲛⲁⲕⲟⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲑⲓⲉⲗⲏⲙ ⲛⲁϣⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲣⲟⲕϩϥ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲛⲥⲣ ϫⲁⲓⲉ ϣⲁ ⲟⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ.

5. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲛⲁ ⲛⲁⲥ ⲛϥⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲥ ⲛϥⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲥ *(sic)* ⲛϥⲕⲱⲧ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲑⲉ ⲟⲛ ⲛϣⲟⲣⲡ ϣⲁⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲙⲡⲁⲓⲱⲛ ϫⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲥⲉⲛⲁⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ ⲛⲥⲉⲕⲱⲧ ⲛⲑⲓⲉⲗⲏⲙ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲕⲟⲧϥ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲛⲅⲉⲛⲉⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓⲱⲛ ⲛⲟⲩⲕⲱⲧ ⲉϥⲧⲙⲁⲉⲓⲏⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲩϣⲁϫⲉ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

6. ⲁⲩⲱ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲕⲟⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉ ⲉⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲧⲱⲙⲥ ⲇⲉ ⲛⲛⲉⲩⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ.

7. ⲛⲥⲉⲥⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ϥⲛⲁⲉⲝⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ · ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲛⲁϫⲓⲥⲉ ⲙⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲛⲥⲉⲣⲁϣⲉ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲩⲙⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲛⲁ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲥⲛⲏⲩ.

8. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲓⲛⲉⲩⲏ ϫⲉ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲥⲉⲛⲁϫⲡ ϣⲱⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲛⲧⲁ ⲛⲉ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

9. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲅϣⲱⲡⲉ ⲛⲛⲁⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲕ.

10. ⲛⲅⲧⲟⲙⲥⲧ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲕⲙⲁⲁⲩ ⲛⲅⲧⲟⲙⲥⲥ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲙⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϭⲱ ϩⲛ ⲛⲓⲛⲉⲩⲏ · ⲡⲁϣⲏⲣ ⲁⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲁ ⲁⲇⲁⲣ ⲣ ⲟⲩ ⲛⲁⲭⲓⲁⲭⲁⲣⲟⲥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲥⲁⲛⲟⲩϣϥ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁϥⲛⲧϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲕⲁⲕⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥⲧⲟⲩϫⲟ ⲛⲁⲭⲓⲁⲭⲁⲣⲟⲥ ⲡⲏ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲱⲱⲃⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲧⲱⲱⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡⲕⲁⲕⲉ ⲙⲁⲛⲁⲥⲥⲏ ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲙⲛⲧⲛⲁ ⲁϥⲟⲩϫⲁⲓ ⲉⲧϭⲟⲣϭⲥ ⲙⲡⲙⲟⲩ ⲧⲁⲓ ⲛⲧⲁ ⲇⲁⲁⲥ *(sic)* ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲁϥⲥⲱϩⲡ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧϭⲟⲣϭⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩ.

11. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ϯ ϩⲧⲏⲧⲛ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲧⲙⲛⲧⲛⲁ ⲣ ⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲇⲉ ϣⲁⲥⲛⲉϩⲙ ⲛⲓⲙ · ⲛⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲇⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁϥϯ ⲙⲡⲉϥⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ϩⲓϫⲙ ⲡⲉϥⲙⲁ ⲛⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲉϥϩⲛ ϣⲉ ⲧⲁⲓⲟⲩ ϣⲙⲏⲛⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧⲟⲙⲥϥ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲁⲓⲟ.

12. ⲛⲧⲉⲣⲉⲥⲙⲟⲩ ⲇⲉ ϩⲱⲱⲥ ⲛϭⲓ ⲁⲛⲛⲁ ⲁϥⲧⲟⲙⲥ ϩⲁϩⲧⲙ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲧⲱⲃⲓⲁⲥ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲉⲕⲃⲁⲧⲁⲛⲟⲥ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛϩⲣⲁⲅⲟⲩⲏⲗ ⲡⲉϥϣⲟⲙ.

13. ⲁϥⲁⲗⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧϩⲗⲗⲟ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲥ ⲛⲉϥϣⲙⲟⲩⲓ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲟⲙⲥⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩϯⲙⲏ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲛⲧⲉⲩⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙⲛ ⲧⲁ ⲧⲱⲃⲓⲇ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ.

14. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩ ϩⲱⲱϥ ⲛϭⲓ ⲧⲱⲃⲓⲁⲥ ⲉϥϩⲛ ϣⲉ ⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϩⲛ ⲉⲕⲃⲁⲧⲁⲛⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲧⲙⲏⲧⲓⲁ *(sic)*.

15. ⲁϥⲥⲱⲧⲙ ⲇⲉ ⲙⲡⲁⲧⲉϥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲧⲁⲕⲟ ⲛⲛⲓⲛⲉⲩⲏ ⲧⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲃⲟⲩⲭⲟ-ⲇⲟⲛⲟⲥⲟⲣ ⲙⲛ ⲁⲥⲩⲏⲣⲟⲥ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉⲣⲱⲥ *(sic)* ⲛⲛⲓⲛⲉⲩⲏ.

ⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲧϩⲱⲃⲓⲁⲥ ⲡϣⲉ ⲛϩⲁⲣⲱⲛ.

LIVRE DE L'ECCLÉSIASTE.

CHAP. I.

1. ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ⲉⲁϥⲣ ⲣⲣⲟ ⲉϫⲙ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϩⲛ ⲑⲓⲉ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅.

2. ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲛⲙⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲥ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲛⲙⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉⲧⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

3. ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡϩⲟⲩⲟ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛⲁϥ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲁϥϩⲁⲥⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ.

4. ϫⲉ ⲟⲩⲅⲉⲛⲉⲁ ϣⲁⲥⲃⲱⲕ ⲛⲧⲉ ⲕⲉⲟⲩⲉⲓ ⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲙⲁ ⲡⲕⲁϩ ⲇⲉ ϣⲟⲟⲡ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

5. ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲏ ϣⲁϥϣⲁ ⲛϥϩⲱⲧⲡ ⲛϥⲥⲱⲕ ⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲛⲧⲟϥ ⲉϥⲛⲁϣⲁ.

6. ϣⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲡⲥⲁ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲕⲟⲧϥ ⲉϣⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲡⲥⲁ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϣⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲉϥⲕⲟⲧⲥ.

7. ⲙⲙⲟⲩ ⲛⲥⲱⲣⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲙⲉⲥⲙⲟⲩϩ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟⲩ ⲛⲥⲱⲣⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϣⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉⲩⲙⲁ ⲉϣⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲃⲱⲕ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

8. ⲛϣⲁϫⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉϣⲁⲁⲧ ⲛⲛⲉϣ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϣⲁϫⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉϣⲡ ⲃⲟⲗ ⲥⲉⲓ ϩⲁ ⲡⲥⲱⲧⲙ.

9. ⲟⲩ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲛⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲧⲁⲙⲓⲟϥ.

10. ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲃⲣⲣⲉ ϩⲁⲣⲱϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲁⲓ ⲟⲩⲃⲣⲣⲉ ⲡⲉ ⲉⲇⲏ *(sic)* ⲁⲩⲟⲩⲱ ⲉⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲓⲱⲛ ⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲁⲧⲛ ϩⲓⲛ *(sic)*.

11. ⲙⲙⲛ ⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲉϩⲁⲉⲉⲩⲉ ⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲁⲧⲉⲛ ϩⲓⲛ *(sic)* ⲙⲙⲛⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ϣⲟⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲑⲁⲏ.

12. ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲥ ⲁⲓⲣ ⲣⲣⲟ ⲉϫⲙ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϩⲛ ⲑⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ *(sic)*.

13. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϯ ⲙⲡⲁϩⲏⲧ ⲉϣⲓⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϯ ⲟⲩⲟⲓ ϩⲛ ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲁⲣⲟⲥ ⲛⲧⲡⲉ

ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲁϥ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓ ϩⲣⲁⲩ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲛ ⲟⲩϩⲩⲇⲟⲛⲏ.

14. ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲛⲧⲁⲙⲓⲟ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉⲧⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲛⲁ̅.

15. ⲡⲉⲧϭⲟⲟⲙⲉ ⲛⲥⲉⲛⲁϣⲕⲟⲥⲙⲉⲓ ⲁⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϣⲁⲁⲧ ⲛⲥⲉⲛⲁϣⲏⲧϥ ⲁⲛ ⲉⲩⲉⲛⲡⲉ *(sic)*.

16. ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓϣⲁϫⲉ ϩⲙ ⲡⲁϩⲏⲧ ϩⲙ ⲡⲉⲧⲣⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓϫⲓⲥⲉ ⲡⲁⲣⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲁ ⲧⲁϩⲏⲛ *(sic)* ϩⲛ ⲑⲓⲉⲗⲏⲙ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲛⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲡⲁⲣⲁ ⲛⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ *(sic)* ϩⲁ ⲧⲁϩⲏⲛ *(sic)* ϩⲛ ⲑⲓⲉⲗⲏⲙ.

17. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲛⲁⲩ ⲉϩⲁϩ ⲛϩⲱⲃ ⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲙⲛ ⲟⲩⲥⲃⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲓⲕⲉ ⲟⲛ ⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲡⲉ ⲙⲡⲛⲁ̅.

18. ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ϣⲟⲟⲡ ϩⲙ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉϫⲙ ⲡⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉϥⲛⲁⲟⲩⲉϩ ⲟⲩⲙⲟⲕϩⲥ.

CHAP. II.

1. ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲙ ⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲧⲁϫⲟⲛⲧⲕ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲛⲅⲛⲁⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲓⲕⲉⲧ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

2. ⲡⲥⲱⲃⲉ ⲁⲓⲧⲁⲩⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡϣⲉⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲛⲟϥ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟϥ.

3. ⲁⲓ† ϩⲧⲏⲓ ϫⲉⲕⲉ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲕⲁϣⲥⲉⲕ ⲧⲁⲥⲁⲣⲝ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲏⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲁϥϫⲓ ⲙⲟⲉⲓⲧ ϩⲏⲧ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲁⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲟⲩⲛⲟϥ ϣⲁⲛ†ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁϣ ⲡⲉ ⲡⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲁⲁϥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲛⲧⲡⲉ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲩⲱⲛϩ.

4. ⲁⲓϫⲓⲥⲉ ⲙⲡⲉⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲛⲁⲓ ⲁⲓⲕⲱⲧ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲉⲛ ⲏⲓ ⲁⲓⲧⲱϭ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲁ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ.

5. ⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲉⲛ ⲕⲏⲡⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲧⲱϭⲉ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛϣⲏⲛ ⲛⲓⲙ ⲛⲣⲉϥ† ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ.

6. ⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲉⲛ ⲕⲟⲗⲩⲙⲃⲏⲑⲣⲁ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲥⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲁⲙⲁ ⲛϣⲏⲛ ⲉⲧ† ⲟⲩⲱ.

7. ⲁⲓⲕⲱ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲉⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ⲕⲉⲙⲏⲥ ϩⲛ ⲛⲓ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲁϣⲏ ⲛⲉϩⲉ ϩⲓ ⲥⲟⲟⲩ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲉ *(sic)* ⲉϩⲟⲩⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲁ ⲧⲁϩⲏⲛ ϩⲛ ⲑⲓⲉⲗⲏⲙ.

8. ⲁⲓⲥⲱⲟⲩϩ ⲛⲁⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲟⲩϩⲁⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲛⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲭⲱⲣⲁ ⲁⲓⲕⲱ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲉⲛ ϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϩⲓⲟⲙⲉ ⲉⲩⲛⲁϫⲱ ⲉⲣⲟⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲧⲣⲩⲫⲏ ⲙⲛ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ⲣⲉϥⲟⲩⲧⲱϩ ϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲣⲉϥⲟⲩⲧⲱϩ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ.

9. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲓⲥⲉ ⲁⲓⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲡⲁⲣⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲁ ⲧⲁϩⲏⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲑⲓⲉⲗⲏⲙ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲧⲁⲥⲟⲫⲓⲁ ⲁϩⲉⲣⲁⲧⲥ ⲛⲁⲓ.

10. ⲁⲩⲱ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁ ⲛⲁⲃⲁⲗ ⲁⲩⲁϣⲟⲩ ⲙⲛⲉⲓⲃⲉⲓ *(sic)* ⲧⲟⲟⲧ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲓⲕⲁ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲉϥϣⲁⲁⲧ ⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩⲛⲟϥ *(sic)* ϫⲉ ⲁ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ϩⲙ ⲡⲁϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲙⲙⲉⲣⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲁϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ.

11. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲕⲧⲟⲓ ⲟⲛ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲧⲁ ⲛⲁϭⲓϫ ⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲁϩⲓⲥⲉ ⲛⲧⲁⲓⲙⲟⲕϩⲧ ⲛϩⲏⲧϥ ⲉⲧⲣⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲛⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲱϣ *(sic)* ⲙⲡⲛⲁ̅ ⲡⲉ ⲙⲙⲛ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛϩⲟⲩⲟ ϣⲟⲟⲡ ϩⲁ ⲡⲣⲏ.

12. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϭⲱϣⲧ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲙⲛ ⲡϣⲉⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲧⲙⲛⲧⲁⲑⲏⲧ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲛⲁⲉⲓ ⲉⲟⲩⲁϩϥ ⲛⲥⲁ ⲡϣⲟϫⲛⲉ ⲉⲧⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉ.

13. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲟⲩⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲧⲙⲛⲧⲁⲑⲏⲧ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲟⲩⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲙⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲕⲁⲕⲉ.

14. ⲛⲃⲁⲗ ⲙⲡⲥⲟⲫⲟⲥ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲧⲉϥⲁⲡⲉ ⲡⲁⲑⲏⲧ ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲉϥⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲁⲕⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ⲟⲛ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲟⲩⲧⲱⲙⲛⲧ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

15. ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϩⲙ ⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲡⲁⲑⲏⲧ ⲉⲓⲉϥⲛⲁⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲣⲟⲓ ϩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ϭⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩⲛ ⲁⲓⲣ ⲥⲟⲫⲟⲥ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓϫⲱ ⲛⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛϩⲟⲩⲟ ϩⲙ ⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲕⲉ *(sic)* ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ϫⲉ ⲡⲁⲑⲏⲧ ⲉϥϣⲁϫⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲙⲡⲉϥϩⲏⲧ.

16. ϫⲉ ⲙⲙⲛⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉϣⲟⲟⲡ *(sic)* ⲙⲛⲥⲟⲫⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲁⲑⲏⲧ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ϫⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲛⲏⲩ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲣ ⲡⲉⲩⲱⲃϣ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ⲉϥⲛⲁⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡⲥⲟⲫⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲁⲑⲏⲧ.

17. ⲁⲩⲱ ⲙⲉⲥⲧⲉ ⲡⲱⲛϩ ⲧⲏⲣϥ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲓ ⲡⲉ ⲡⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟϥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲛ̅ⲁ̅.

18. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲙⲉⲥⲧⲉ ⲡⲁϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲉϯϩⲟⲥⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲁ ⲡⲣⲏ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁⲕⲁⲁϥ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲛⲁⲉⲓ ⲙⲛⲛⲥⲱⲓ.

19. ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ϥⲛⲁⲣ ⲥⲟⲫⲟⲥ ⲏ ϫⲉ ⲛϥⲣ ⲁⲑⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲡⲁϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲁⲓϣⲡ ϩⲓⲥⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲁ ⲡⲣⲏ ⲡⲁⲓⲕⲉⲧ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

20. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲕⲧⲟⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲧⲣⲉ ⲡϩⲏⲧ ⲁⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲏ *(sic)* ϩⲙ ⲡⲁϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲁⲓϣⲡ ϩⲓⲥⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲁϥ.

21. ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥϩⲟⲥⲉ ⲛⲁϥ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ *(sic)* ⲟⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧϫⲱⲱⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲙⲉϥⲙⲟⲕϩ ⲛⲁϥ ⲉϥⲛⲁϯ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲉϥⲙⲉⲣⲓⲥ ⲡⲉⲓⲕⲉⲉⲧ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲓⲁ ϫⲉ *(sic)*.

22. ϫⲉ ϣⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉⲧⲉϥϩⲟⲥⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲟⲣⲟϥ *(sic)* ⲙⲡⲣⲏ.

23. ϫⲉ ⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲉⲛ ϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲧⲕⲁⲥ ϩⲓ ϭⲱⲛⲧ ⲉⲩⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ *(sic)* ⲛⲁϥ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲧⲕⲉⲟⲩϣⲏ ⲙⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲛⲕⲟⲧⲕ ⲡⲉⲓⲕⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

24. ⲙⲛ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ϣⲟⲟⲡ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲧⲉϥⲛⲁⲟⲩⲙⲉϥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉϥⲛⲁⲥⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉϥⲛⲁⲧⲥⲁⲃⲉ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲡⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ⲡⲉⲓⲕⲉⲧ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲟⲩⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉ ϩⲛ ⲧϭⲓϫ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

25. ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲛϥⲥⲱ ⲉϫⲛⲧϥ *(sic)*.

26. ϫⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲥ *(sic)* ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲡⲉⲧⲣ ⲛⲟⲃⲉ ϩⲱⲱϥ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉϥⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲥⲟⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲣⲉϥϯ ⲙⲡⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲕⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲣⲟϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲡⲉ ⲙⲡⲛ̅ⲁ̅.

CHAP. III.

1. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ *(sic)* ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲥⲏⲩ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ϩⲁⲣⲟⲥ ⲛⲧⲡⲉ.

2. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲙⲙⲓⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲙⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲧⲱϭⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲙⲡⲱⲣⲕ ⲙⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲟϭϥ.

3. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲙⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲗϭⲟ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛϣⲟⲣϣⲣ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲕⲱⲧ.

4. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲣⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲥⲱⲃⲉ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲛⲉϩ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲟⲣⲭⲉⲓ.

5. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲛⲉϫ ⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲥⲉⲩϩ ⲱⲛⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛϩⲟⲗϭϥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲟⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙϩⲱⲗϭ *(sic)*.

6. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛϣⲓⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲥⲱⲣⲙ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛϩⲁⲣⲉϩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ.

7. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲙⲡⲱϩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲧⲱⲣⲡ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲉⲧⲙϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛϣⲁϫⲉ.

8. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲙⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲙⲙⲟⲥⲧⲉ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲙⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉ ⲛⲉⲓⲣⲏⲛⲏ.

9. ⲟⲩ ϭⲉ ⲡⲉ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲣ ϩⲱⲃ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲉϥϩⲟⲥⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

10. ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲁϥ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁ ⲛϩⲏⲧϥ.

11. ⲛⲕⲁ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓⲱⲛ ⲧⲏⲣⲧϥ *(sic)* ⲁϥⲧⲁⲁϩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉϥϩⲏⲧ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ϩⲉ ⲉⲡⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟϥ ϫⲓⲛ ⲧⲉϥϩⲟⲩⲉⲓⲧⲉ ϣⲁ ⲑⲁⲏ.

12. ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲙⲛ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲥⲁ ⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ϩⲙ ⲡⲉϥⲱⲛϩ.

13. ϫⲉ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉϥⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲛϥⲥⲱ ⲛϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲟⲩϯ ⲛⲁϥ ⲡⲉ ⲛⲧⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

14. ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲙⲙⲛ ⲑⲉ ⲉⲟⲩⲱϩ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲙⲛ ⲑⲉ ⲟⲛ ⲛϥⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲣ ϩⲟⲧⲉ ⲙⲡⲉϥϩⲟⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ.

15. ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛϫⲉ *(sic)* ϥϣⲟⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲁϣⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲛϫⲏ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲧⲟⲩⲡⲏⲧ ⲛⲥⲱϥ.

16. ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲟⲛ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲧⲉⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲁ ⲙⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲩⲁⲥⲉⲃⲏⲥ *(sic)* ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

17. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϩⲙ ⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲧⲁⲙⲓⲟ ⲧⲏⲣϥ.

18. ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲧϭⲓ ⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲇⲓⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲁⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩ ϩⲉⲛ ⲧⲃⲛⲏ ⲛⲉ.

19. ⲁⲩⲱ ⲛϥⲛⲁⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲛⲧⲃⲛⲏ ⲛⲁⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲙⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙⲡⲙⲟⲩ ⲙⲡⲉⲓⲕⲉⲧ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡϩⲱⲃ ⲛⲧⲁ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲣ ϩⲟⲩⲟ ⲛϩⲏⲧϥ ⲗⲁⲁⲩ ⲡⲁⲣⲁ ⲧⲃⲛⲏ ϫⲉ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

20. ⲛⲕⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲛⲁ ⲉⲩⲙⲁ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲕⲁ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁ ⲛⲓⲙ ⲟⲛ ⲉⲩⲛⲁⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ.

21. ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲛⲧⲟϥ ϥⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲙⲡⲧⲃⲛⲏ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉⲧⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡⲕⲁϩ.

22. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲛ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲧⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲛ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲩⲉ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲧⲉϥⲙⲉⲣⲓⲥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲧⲉϥⲛⲁⲛⲧϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲛⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲛⲛⲥⲱϥ.

CHAP. IV.

1. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲕⲧⲟⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲙⲙⲛⲧⲗⲁ *(sic)* ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲉⲓⲥ ⲧⲣⲙⲉⲓⲛ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲛⲁϩⲓⲗⲁ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩϭⲟⲙ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲥⲗⲥⲱⲗⲟⲩ.

2. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲧⲙⲁⲓⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲙⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲟⲩⲱ ⲉⲩⲙⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲉⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϣⲁ ⲧⲉⲛⲟⲩ.

3. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲉⲙⲡⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲣⲱ ⲙⲡⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲧⲁⲙⲓⲟ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ.

4. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲙⲛⲧϫⲱⲱⲣⲉ ⲧⲏⲣⲥ ⲙⲡⲧⲁⲙⲓⲟ ϫⲉ ⲡⲕⲱϩ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲙ ⲡⲉϥϣⲃⲏⲣ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲛ̅ⲁ̅.

5. ⲡⲁⲑⲏⲧ ⲁϥⲕⲧⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲛⲉϥϭⲓϫ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲱⲙ ⲛⲛⲉϥⲥⲁⲣⲝ.

6. ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲡⲙⲟⲩ ⲛⲟⲩϭⲓϫ ⲛⲙⲧⲟⲛ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲉⲡⲙⲟⲩϩ ⲛⲧϭⲓϫ ⲥⲛⲧⲉ ϩⲉⲛ ϩⲓⲥⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲛ̅ⲁ̅.

7. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲕⲧⲟⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲩⲛⲁⲩ *(sic)* ⲉⲩⲙⲛⲧⲣⲉϥϣⲟⲩⲉⲓⲧ *(sic)* ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ.

8. ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲁ ϣⲟⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲕⲉⲟⲩⲁ ϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ϩⲁⲏ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲁϥ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲕⲃⲁⲗ ⲙⲡⲉϥⲥⲉⲓ ⲙⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲁⲛⲟⲕ ϭⲉ ⲉⲓϩⲟⲥⲉ ⲛⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲉⲓⲛⲁⲕⲁ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥϣⲁⲁⲧ ⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛⲟⲩⲛⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲡⲉ.

9. ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲉϩⲟⲧⲉ ⲉⲡⲟⲩⲁ ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩ ⲡⲉⲩⲃⲉⲕⲉ ⲛⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲉⲩϩⲓⲥⲉ.

10. ϫⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϩⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲛⲁϯ ⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡⲉϥϣⲃⲏⲣ ⲟⲩⲟⲓ ⲇⲉ ⲛⲁϥⲡⲟⲩⲁ ⲉϥϣⲁⲛϩⲉ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉϥⲧⲟⲩⲛⲟⲥϥ.

11. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲛⲕⲟⲧⲕ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ *(sic)* ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲛϩⲙⲙⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ ϥⲛⲁϩⲙⲟⲙ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ.

12. ⲁⲩⲱ ⲣϣⲁⲛ *(sic)* ⲡⲟⲩⲁ ⲧⲱⲕ ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲛⲁⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲡϩⲱⲥ ⲉⲧⲟ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲣⲟ ⲛϥⲛⲁϭⲉ *(sic)* ⲁⲛ ⲉⲥⲱⲗⲡ.

13. ⲟⲩⲁⲕⲁⲑⲟⲥ *(sic)* ⲡⲉ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛϩⲏⲕⲉ ⲛⲥⲟⲫⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲟⲩⲣⲣⲟ ⲛϩⲉⲗⲗⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲑⲏⲧ ⲙⲡⲉϥ-ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲡⲣⲟⲥⲉⲭⲉ ϭⲉ.

14. ϫⲉ ϥⲛⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲛⲛⲉⲧⲥⲟⲛϩ ⲉⲧⲣⲉϥⲣ ⲣⲣⲟ ϩⲛ ⲧⲉϥⲕⲉⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲁϥⲣ ϩⲏⲕⲉ.

15. ⲁⲓⲛⲁⲩ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲉⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲓϩⲉⲣϣⲓⲣⲉ ⲙⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲡⲁⲓ ⲉϥⲛⲁ-ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ.

16. ⲉⲛⲟⲩⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲁ ⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲉϩⲁⲉⲉⲩ ⲛⲥⲉⲛⲁⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲡⲉⲓⲕⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲡⲉ ⲙⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅.

17. ϯ ϩⲧⲏⲕ ⲉⲧⲉⲕⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲉⲕⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲅϩⲛⲧⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲥⲱⲧⲙ ϫⲉ ⲧⲉⲕ-ⲑⲏⲥⲓⲁ *(sic)* ⲥⲟⲧⲡ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲧⲁⲁϥ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲑⲏⲧ ϫⲉ ⲛⲥⲉⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ.

CHAP. V.

1. ⲙⲡⲣⲃⲱϭⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉⲕⲧⲁⲡⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ϭⲉⲡⲏ ⲉⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲕϣⲟⲟⲡ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲕⲁ ⲛⲉⲕϣⲁϫⲉ ⲉⲩⲥⲟⲃⲕ.

2. ϣⲁⲣⲉ ⲟⲩⲣⲁⲥⲟⲩ ϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙⲡⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϣⲁⲣⲉ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲙⲡⲁⲑⲏⲧ ϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲁϣⲏ ⲛϣⲁϫⲉ.

3. ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲕⲉⲣⲏⲧ ⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲧ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲣⲱⲥⲕ ⲉⲧⲁⲁϥ ⲙⲙⲛ ⲟⲩⲱϣ ⲅⲁⲣ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲛⲁⲑⲏⲧ ⲛⲉⲧⲉⲕ-ⲛⲁⲉⲣⲏⲧ ϭⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲧⲁⲁⲩ.

4. ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲙⲧⲣⲉⲕⲉⲣⲏⲧ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲛⲅⲉⲣⲏⲧ ⲛⲅⲧⲙⲧⲁⲁⲩ.

5. ⲙⲡⲣϯ ⲧⲉⲕⲧⲁⲡⲣⲟ ϭⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲧⲉⲕⲥⲁⲣⲝ ⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲙⲛⲧⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲧⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϫⲉ ⲛⲛⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϭⲱⲛⲧ ⲉⲡⲉⲕϩⲣⲟⲟⲩ ⲛϥⲧⲁⲕⲟ ⲛⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲛⲉⲕϭⲓϫ.

6. ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲁϣⲏ ⲛⲣⲁⲥⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲙⲏⲏϣⲉ ⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲁⲣⲓ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

7. ⲉⲕϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲙⲛⲧⲗⲁ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲟⲩϩⲏⲕⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲭⲱⲣⲁ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲕⲣⲓⲙⲁ ⲉⲩϩⲁⲣⲡⲁⲍⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲛ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲙⲡⲣⲣ ϣⲡⲏⲣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡϩⲱⲃ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲕϫⲟⲥⲉ ϩⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲅⲕⲁⲁⲕ ⲉⲕϫⲟⲥⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ.

8. ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲩⲟ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲉⲥⲱϣⲉ ⲛⲧⲁⲩⲣ ϩⲱⲃ ⲉⲣⲟⲥ ϥϩⲓϫⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲟ ⲙⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϩⲁⲣⲡⲁⲍⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ ⲛϩⲱⲃ ϩⲁⲣϣ ⲛⲛⲁϩⲣⲁϥ.

9. ⲡⲉⲧⲙⲉ ⲙⲫⲁⲧ ⲛϥⲛⲁⲥⲉⲓ ⲁⲛ ⲙⲫⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥϩⲱ ⲉⲣⲟϥ ϩⲙ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲛⲉϥⲅⲉⲛⲏⲙⲁ ⲡⲉⲓⲕⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

10. ϩⲙ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲙⲡⲟⲩⲛⲟⲩϥ ⲁⲩⲁϣⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲟⲩⲱⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲧⲉ ⲧⲙⲛⲧϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲙⲡⲉⲓⲱⲣϩ ⲡⲉ ⲡⲃⲁⲗ.

11. ⲡϩⲓⲛⲏⲃ ϩⲟⲗϭ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲛ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲕⲁⲛ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲡⲉⲧⲉϥⲛⲁⲟⲩⲟⲙⲉϥ ⲕⲁⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲥⲉⲓ ϩⲱⲱϥ ⲙⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲕⲱ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥϩⲱⲃϣ.

12. ⲟⲩⲛ ⲟⲩϣⲱⲛⲉ ⲉⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲟⲩⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲉⲩⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲟⲥ ⲙⲡⲉⲧⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲩⲕⲁⲕⲓⲁ *(sic)* ⲛⲁϥ.

13. ⲁⲩⲱ ⲧⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ϩⲛ ⲟⲩⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲁϥϫⲡⲉ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲛ ⲧⲉϥϭⲓϫ.

14. ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ϩⲏⲧⲥ ⲛⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⲉϥⲕⲏⲕ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲉϥⲛⲁⲕⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉϥⲃⲱⲕ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲛⲁϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲛ ⲛⲙⲙⲁϥ ϩⲛ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ϫⲉ ⲉϥⲉⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲟⲩ ⲙⲡⲉⲧⲛⲧⲟⲟⲧϥ.

15. ⲛⲁⲓ ϭⲉ ⲟⲩϣⲱⲛⲉ ⲡⲉ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲛⲑⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ⲉϥⲛⲁⲃⲱⲕ ⲟⲛ ϩⲓ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲧⲁϥϩⲟⲥⲧⲏϥ *(sic)* ⲉⲡⲧⲏⲩ.

16. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁⲕⲉ ⲙⲛ ⲟⲩϩⲏⲃⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϭⲱⲛⲧ ⲙⲛ ⲟⲩϣⲱⲛⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲭⲱⲗⲏ.

17. ⲉⲓⲥ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ *(sic)* ⲡⲉ ⲉⲟⲩⲱⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲥⲱ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲛⲟϥ *(sic)* ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲉϥⲛⲁϩⲁⲥⲧϥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲏ ⲧⲏⲡⲉ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲱⲛϩ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲉϥⲙⲉⲣⲓⲥ.

18. ϫⲉ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϯ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲓ ⲙⲡⲉϥⲙⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ⲡⲁⲓ ⲟⲩϯ ⲛⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ.

19. ϫⲉ ϥⲛⲁⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲟⲛ ⲛϩⲁϩ ϩⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲱⲛϩ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲡⲟⲩⲛⲟϥ ⲙⲡⲉϥϩⲏⲧ.

CHAP. VII.

1. ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲡⲟⲛⲏⲣⲓⲁ ⲉⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ϩⲁⲣⲱϥ *(sic)* ⲙⲡⲣⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϣⲱⲥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲛⲧⲡⲉ *(sic)*.

2. ⲉⲧⲉ ⲧⲁⲓ ϫⲉ *(sic)* ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁϯ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲉⲟⲟⲩ ⲉⲛⲉϥϣⲁⲁⲧ ⲁⲛ ⲛⲗⲁⲁⲩ ϩⲛ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲉϥⲛⲁⲉⲡⲉⲓⲑⲩⲙⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϯ ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲥ ϫⲉ ⲟⲩϣⲙⲙⲟ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲟⲙⲥ ⲡⲁⲓ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲱⲛⲉ ⲡⲉ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ.

3. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϫⲡⲉ ϣⲏ *(sic)* ⲛϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲱⲛϩ ⲛⲟⲩⲁϣⲏ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉϥⲣ ⲙⲡⲟⲟⲩⲉ ⲁϣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲛⲥⲛⲁⲥⲉⲓ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲟⲩⲛⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲙⲡⲉⲕⲁⲓⲥⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲡϩⲟⲩϩⲉ ⲉⲣⲟϥ.

4. ϫⲉ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲉⲓⲧ *(sic)* ⲉϥⲛⲁⲃⲱⲕ ⲟⲛ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁⲕⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϩⲱⲃⲥ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ.

5. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲣⲏ ⲙⲡⲉϥⲉⲓⲙⲉ ⲟⲛ ⲉⲙⲟⲧⲛⲉⲥ ⲡⲁⲓ ϭⲉ ⲥⲟⲧⲡ ⲉⲡⲁⲓ.

6. ⲕⲁⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϣⲟ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲉϩⲓⲥⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲛⲟϥ ⲙⲏ ⲉⲣⲉ ⲡⲕⲁ ϭⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

7. ⲡϩⲓⲥⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲃⲏⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲉϥⲧⲁⲡⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲛⲁⲙⲟⲩϩ ⲁⲛ.

8. ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩϩⲟⲩⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲙⲡⲥⲟⲫⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲁⲑⲏⲧ ϫⲉ ⲡϩⲏⲕⲉ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲧⲣⲉϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲱⲛϩ.

9. ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲛⲁⲩ ⲛⲛⲃⲁⲗ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲡⲁⲓ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲛ̄ⲁ̄.

10. ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲇⲏ ⲁⲩϯ ⲣⲁⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓⲙⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲛⲁϫⲓ ϩⲁⲡ ⲁⲛ ⲙⲛ ⲡϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲣⲟϥ.

11. ϫⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛ ϣⲁϫⲉ ⲉⲩⲧⲁϣⲟ ⲛϩⲉⲛ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ.

CHAP. VII.

1. ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲉⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥⲱⲛϩ ⲛ ⲧⲏⲡⲉ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲱⲛϩ ⲛⲧⲉϥⲙⲛⲧⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲁⲁⲩ ⲛⲟⲩϩⲟⲓⲃⲉⲥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲁⲙⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲛⲛⲥⲱϥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ.

2. ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲟⲩⲛⲉϩ ⲏ ⲟⲩⲛⲁ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ *(sic)*[1] ⲁⲩⲱ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲙⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲙⲓⲥⲉ.

3. ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲙⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡϩⲏⲃⲉ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡⲥⲱ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲁⲏ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲟⲛϩ ϥⲛⲁϯ ⲛⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉϥϩⲏⲧ.

4. ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲡϭⲱⲛⲧ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲥⲱⲃⲉ ϫⲉ ϥⲛⲁϯ ⲟⲩⲛⲟϥ ϩⲙ ⲡϩⲏⲧ ⲙⲡⲉϥϩⲟ.

5. ⲡϩⲏⲧ ⲛⲛⲥⲁⲃⲉⲉⲩ ⲉϥϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲙⲡϩⲏⲃⲉ ⲡϩⲏⲧ ϩⲱⲱϥ ⲛⲛⲁⲑⲏⲧ ⲉϥϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲟⲩⲛⲟϥ.

6. ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲉϫⲡⲓⲟ ⲙⲡⲥⲁⲃⲉ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡϫⲱ ⲛⲛⲁⲑⲏⲧ.

7. ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ϣⲟⲛⲧⲉ ⲉⲩⲙⲟⲩϩ ϩⲁ ⲡⲉⲭⲁⲗⲕⲓⲟⲛ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙⲡⲥⲱⲃⲉ ⲛⲛⲁⲑⲏⲧ ⲡⲉⲓⲕⲉ ⲟⲛ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

8. ϫⲉ ⲧⲙⲛⲧⲗⲁⲥ ⲛⲁⲕⲱⲧⲉ ⲙⲛ ⲡⲥⲁⲃⲉ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲙⲛ ⲡϩⲏⲧ ⲛⲧⲉϥⲙⲛⲧⲉⲩⲅⲉⲛⲏⲥ.

9. ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲑⲁⲏ ⲛⲛϣⲁϫⲉ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲧⲉⲩⲁⲣⲭⲏ ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲟⲩϩⲁⲣϣ ϩⲏⲧ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉϥϫⲟⲥⲉ.

10. ⲙⲡⲣϭⲉⲡⲏ ⲉϭⲱⲛⲧ ϩⲙ ⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ϫⲉ ⲡϭⲱⲛⲧ ⲛⲁⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲕⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲛⲁⲑⲏⲧ.

11. ⲙⲡⲣϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲓϣⲱⲡⲉ *(sic)* ϫⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲕϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ.

12. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ⲟⲩϩⲟⲩⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲛⲉⲧⲛⲁⲩ ⲉⲡⲣⲏ.[2]

13. ϫⲉ ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲉⲥϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲧⲉⲥϩⲟⲓⲃⲉⲥ ⲉⲥⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲟⲓⲃⲉⲥ ⲛϩⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ϩⲟⲩⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲧⲉ-ⲅⲛⲟⲥⲓⲥ *(sic)* ⲛⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲉⲥⲛⲁⲧⲁⲛϩⲟ ⲙⲡⲉⲧⲛⲏⲡ ⲉⲣⲟⲥ.

14. ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲛⲧⲁⲙⲓⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲛⲟⲥⲙⲉⲓ ⲙⲡⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲡⲟⲟⲛⲉϥ.

15. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲛⲟϥ ϣⲓⲛⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲅⲛⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲕⲁⲕⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲅϯ ϩⲧⲏⲕ ⲉⲡⲁⲓ ϩⲛ ⲟⲩϣⲱⲛϥ ⲡⲁⲓ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϭⲓ ⲛϣⲁϫⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲉ ⲉⲗⲁⲁⲩ ⲙⲛⲛⲥⲱϥ.

16. ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲙⲛⲧⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲟⲩⲛ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉϣⲁϥⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲉⲛ ⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉϥⲙⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲉϥⲕⲁⲕⲓⲁ.

17. ⲙⲡⲣϣⲱⲡⲉ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲁⲁⲕ ⲛⲣⲙ ⲛⲥⲃⲱ ⲉⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲙⲏⲡⲱⲥ ⲛⲅⲡⲱϣⲥ ⲉⲃⲟⲗ.

18. ⲙⲡⲣⲣ ⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲟⲛ ⲉⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲛⲁϣⲧ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲕⲙⲟⲩ ⲡⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕⲟⲩⲟⲉⲓϣ.

19. ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲕϭⲟⲗϫⲕ ϩⲙ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϫⲱϩⲙ ⲛⲧⲉⲕϭⲓϫ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲁⲓ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ.

20. ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲁⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲡⲥⲟⲫⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲙⲏⲧ ⲉⲩⲟ ⲛⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ.

21. ϫⲉ ⲙⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉϥⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛϥⲧⲙⲣ ⲛⲟⲃⲉ.

22. ⲁⲩⲱ ⲛϣⲁϫⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲁϫⲟⲟⲩ ⲙⲡⲣϯ ⲙⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉⲕⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲉϥⲥⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲟⲕ.

---

1) Le texte ne donne que le mot traduit par *unguenta pretiosa* par la Vulgate : le traducteur copte se guidant sur le son du mot grec, n'a pas su si ἔλαιον ou ἔλεον était la bonne leçon parce que les deux mots se prononcent identiquement : dans son doute il a traduit les deux mots.

2) Les premiers mots du verset manquent.

23. ϫⲉ ϥⲛⲁⲡⲟⲛⲉⲣⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲕ ⲛϩⲁϩ ⲛⲥⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲛⲁⲙⲟⲕϩⲕ ⲛϩⲁϩ ⲛⲥⲟⲡ ϩⲛ ⲛⲉⲕϩⲓⲟⲟⲩⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲟⲛ ⲕⲥⲁϩⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ⲕⲟⲟⲩⲉ.

24. ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲓϫⲟⲛⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲟⲩⲉ ⲥⲟⲫⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲥ ⲁⲥⲟⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

25. ⲡⲁⲣⲁ ⲑⲉ ⲉⲛⲉⲥⲟ ⲙⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲁϣⲉ ⲡⲉⲕϣⲓⲕ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲧⲁϩⲟⲥ.

26. ⲁⲓϯ ⲟⲩⲟⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲉⲉⲓⲙⲉ ⲉⲙⲟⲩϣⲧ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ ⲙⲛ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲉⲓⲙⲉ ⲉⲧⲙⲛⲧⲁⲑⲏⲧ ⲙⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲙⲛ ⲡϩⲓⲥⲉ ⲙⲛ ⲡϣⲉⲉⲓ.

27. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓϩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲉⲁϣⲉ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲁⲓ ⲉⲉⲟ ⲛϭⲟⲣϭⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲥϩⲏⲧ ⲉϥⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲓⲁⲃⲱ ⲉⲣⲉ ⲟⲩϩⲁϭⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲥϭⲓϫ ⲡⲁⲕⲁⲑⲟⲥ *(sic)* ⲉⲧⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲛⲁϩⲙⲉϥ ⲉⲣⲟⲥ ⲡⲉⲧⲣ ⲛⲟⲃⲉ ϩⲱⲱϥ ⲥⲉⲛⲁϭⲟⲡϥ ⲛϩⲏⲧⲥ.

28. ⲉⲓⲥ ⲡⲁⲓ ⲁⲓϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲉⲕⲗⲏⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲥ *(sic)* ⲉⲓⲥ ⲉⲥⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲉⲓ ⲉϩⲉ ⲉⲩⲗⲟⲕⲓⲥⲙⲟⲥ *(sic)*.

29. ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲥϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲓϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ϩⲛ ϣⲟ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲉϩⲓⲙⲉ ⲙⲡⲉⲓϩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ϩⲛ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

30. ⲙⲡⲃⲟⲗ ⲇⲉ ⲛⲛⲁⲓ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲓϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲓϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲁⲩⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ϩⲉⲛ ⲗⲟⲅⲓⲥⲙⲟⲥ ⲛⲁϣⲟⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲛⲥⲟⲫⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲃⲱⲗ *(sic)* ⲙⲡϣⲁϫⲉ.

CHAP. VIII.

1. ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲧⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲟ ⲣ ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲁⲧϣⲓⲡⲉ ϩⲓ ϩⲣⲁϥ ⲥⲉⲛⲁⲙⲉⲥⲧⲱϥ.

2. ⲧⲧⲁⲡⲣⲟ ⲙⲡⲣⲣⲟ ϯ ϩⲧⲏⲕ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϭⲉⲛⲥ *(sic)* ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛⲣⲟ ⲁⲛⲁϣ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

3. ⲛⲅⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ⲅⲁⲣ ϩⲓ ϩⲓⲏ ⲙⲙⲟⲕ *(sic)* ⲙⲡⲣⲁϩⲉ ϭⲉ ⲉⲣⲁⲧⲕ ϩⲛ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲉϥϩⲟⲟⲩ.

4. ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲣⲣⲟ ⲉⲩⲛⲧϥ ⲧⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲁϥ.

5. ⲡⲉⲧⲛⲁϩⲁⲣⲉϩ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛϥⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛ ⲉⲩϣⲁϫⲉ *(sic)* ⲙⲡⲟⲛⲉⲣⲟⲛ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲙⲡϩⲁⲡ ⲡϩⲏⲧ ⲙⲡⲥⲟⲫⲟⲥ ⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲉⲣⲟϥ.

6. ϫⲉ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲙⲙⲁⲩ ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ϫⲉ ⲡⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁϣⲱϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ.

7. ϫⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲁⲙⲟϥ.

8. ⲙⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲟ ⲛⲧⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲣⲉϥⲭⲱⲗⲩ *(sic)* ⲙⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ ⲛⲥⲛⲁⲛⲟⲩϩⲙ ⲁⲛ ⲙⲡⲉⲧⲛⲡ ⲉⲣⲟⲥ.

9. ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϯ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲉⲡⲧⲁⲙⲓⲟ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲛⲉⲛⲧⲁ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϫⲓ ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲑⲙⲕⲟϥ.

10. ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲁⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲧⲁⲫⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲧⲙⲁⲉⲓⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲩⲁⲁⲥ ⲡⲁⲓ ϭⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

11. ϫⲉ ⲙⲛ ϣⲁϫⲉ ⲉϥⲛⲁϯ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲙⲡⲡⲟⲛⲉⲣⲟⲛ *(sic)* ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁ ⲡϩⲏⲧ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲧⲱⲧ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲙⲡⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ.

12. ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ϫⲓⲛ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲩⲱ ϣⲁ ⲧⲉⲩϩⲁⲏ ⲁⲩⲱ ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲛⲉⲧⲟ ⲛϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲁ ⲧⲉϥϩⲏⲓ.

13. ⲙⲛ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲧⲁϣⲉ ⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲁⲛ ϩⲁ ⲑⲁⲓⲃⲉⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲉⲛϥⲟ ⲛϩⲁⲧ *(sic)* ⲁⲛ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

14. ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲉⲁⲩⲁⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲉϥⲛⲁⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ

ⲛϩⲱⲃ ⲙⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛ ⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϩⲱⲟⲩ ⲉϣⲁⲩⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲕⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

15. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲧⲙⲁⲉⲓⲉ ⲡⲛⲟⲩⲃ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ϣⲟⲟⲡ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲱⲙ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲱ *(sic)* ϩⲓ ⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ⲉⲡⲁⲓ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲓⲥⲉ ϩⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲱⲛϩ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁϥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ.

16. ϩⲛ ⲛⲁⲓ ⲁⲓϯ ⲙⲡⲁϩⲏⲧ ⲁⲧⲥⲟⲫⲓⲁ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲡⲡⲉⲣⲓⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ϫⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲧⲉⲟⲩϣⲏ ⲉⲛϥⲛⲁⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲉϩⲓⲛⲏⲃ ϩⲛ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ.

17. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲛⲧⲁⲙⲓⲟ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁϣϩⲉ ⲁⲛ ⲉⲛⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲁⲥⲧϥ ⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲛϥⲛⲁϭⲓⲛⲉ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲥⲟⲫⲟⲥ ⲛⲁϫⲟⲟⲩ ⲉⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ ⲛϥⲛⲁϣϩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲛ.

CHAP. IX.

1. ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲓⲧⲁⲁϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲁϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲥⲟⲫⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ϩⲛ ⲛϭⲓϫ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁⲅⲁⲡⲏ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲟⲥⲧⲉ ⲉⲩϩⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

2. ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ ⲟⲩⲧⲱⲙⲛⲧ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲁϩⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲡⲉⲧⲃⲃⲏⲩ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϫⲁϩⲙ ⲡⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲣ ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲉⲛϥⲉⲓⲣⲉ ⲁⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲙⲡⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙⲡⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲉⲧⲣⲱⲕϩ *(sic)* ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙⲡⲉⲧⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲁⲛⲁϣ.

3. ⲡⲁⲓ ⲟⲩⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲡⲉ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲣⲏ ϫⲉ ⲟⲩⲧⲱⲙⲛⲧ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲁϩⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲡϩⲏⲧ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲁϥⲙⲟⲩϩ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲉⲉⲓ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲙ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲱⲛϩ ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ . . . . . . caetera desunt.

CHAP. X.

1 et 2 desunt.

3. ⲁⲩⲱ ⲡⲥⲟϭ ⲉϥϣⲁⲛ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲟⲩϩⲓⲛ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲛⲁϣⲱⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲉϥⲛⲁⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲙⲛⲧⲁⲑⲏⲧ ⲇⲉ *(sic)*.

4. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲙⲡⲉⲧⲉⲉⲩⲛⲧϥ ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲙⲡⲣⲕⲁ ⲙⲁ ⲛⲁϥ ⲛϩⲏⲧⲕ ϫⲉ ⲉⲕϣⲁⲛⲕⲱ ϥⲛⲁⲧⲣⲉ ϩⲉⲛ ⲛⲟϭ ⲛⲛⲟⲃⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲏⲧⲕ.

5. ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲡⲟⲛⲏⲣⲓⲁ ⲉⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ϩⲁⲣⲟⲥ *(sic)* ⲙⲡⲣⲏ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲱⲃ ⲛⲟⲩⲱϣ ⲉⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ *(sic)* ⲙⲡⲉⲧⲉⲟⲩⲛⲧϥ ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ.

6. ⲡⲁⲑⲏⲧ ⲁⲩⲧⲁⲁϥ ⲉϩⲉⲛ ⲛⲟϭ ⲛϫⲓⲥⲉ ⲛⲣⲙⲙⲁⲟ ϩⲱⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϩⲙⲟⲥ ϩⲛ ⲛⲑⲃⲃⲓⲟ.

7. ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲩϩⲓϫⲙ ϩⲉⲛ ϩⲧⲱⲱⲣ ϩⲉⲛ ⲁⲣⲭⲱⲛ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲉⲛ ϩⲙϩⲁⲗ.

8. ⲡⲉⲧϣⲓⲕⲉ ⲛⲟⲩϩⲓⲉⲓⲧ ϥⲛⲁϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϣⲟⲣϣⲣ ⲛⲟⲩϫⲟⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϩⲟϥ ⲛⲁⲗⲟⲕⲥϥ.

9. ⲡⲉⲧⲡⲱⲣⲕ ⲛϩⲉⲛ ⲱⲛⲉ ⲉϥⲛⲁϣⲡ ⲙⲕⲁϩ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁⲡⲱϩ ⲛϩⲉⲛ ϣⲉ ϥⲛⲁⲕⲓⲛⲇⲩⲛⲉⲩⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

10. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲡⲉⲛⲓⲡⲉ ⲥⲱϩⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ⲁϥϣⲧⲣⲧⲣ ⲡϩⲟ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϯ ϭⲟⲙ ⲛⲁϥ ϩⲉⲙ ⲟⲩϭⲟⲙ ⲛⲉϩⲟⲩⲟ ϭⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲧⲉ.

11. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡϩⲟϥ ⲗⲟⲕⲉ *(sic)* ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁⲥⲕⲉ ⲙⲛ ϩⲟⲩⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲙⲡⲣⲉϥⲙⲟⲩⲧⲉ.

12. ⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲧⲁⲡⲣⲟ ⲙⲡⲥⲟⲫⲟⲥ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲟⲩⲭⲁⲣⲓⲥ ⲛⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ϩⲱⲱϥ ⲙⲡⲁⲑⲏⲧ ⲥⲉⲛⲁⲟⲙⲥϥ.

13. ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲉϥⲧⲁⲡⲣⲟ ⲧⲉ ⲧⲙⲛⲧⲁⲑⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥϩⲁⲏ ⲟⲩϣⲉⲉⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ.

14. ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲑⲏⲧ ϥⲛⲁⲧⲁϣⲟ ⲛⲛⲉϥϣⲁϫⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲛⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲛⲩ ⲙⲛⲛⲥⲱϥ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲧⲛⲁⲧⲁⲙⲟϥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ.

15. ⲡϩⲓⲥⲉ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲑⲙⲕⲟϥ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲙⲡⲉϥⲉⲓⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉⲕⲃⲱⲕ ⲉⲧⲡⲟⲗⲓⲥ.

16. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲉ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲩϣⲏⲣⲉ *(sic)* ϣⲏⲙ ⲡⲉ ⲡⲟⲩⲣⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲁⲣⲭⲱⲛ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲙⲛⲛⲁⲩ ⲛϩⲧⲟⲟⲩⲉ.

17. ⲛⲁⲓⲁⲧⲕ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲩϣⲏⲣⲉ *(sic)* ⲛⲣⲙϩⲉ ⲡⲉ ⲡⲉⲕⲣⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕⲁⲣⲭⲱⲛ ⲉⲩⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ϩⲛ ⲟⲩϭⲟⲙ ⲙⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲛⲁϫⲓ ϣⲓⲡⲉ ⲁⲛ.

18. ⲛⲉⲧϩⲛ ϩⲉⲛ ⲙⲛⲧⲣⲉϥϫⲛⲁⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁⲧⲃⲃⲓⲟ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲡⲏⲓ ⲛⲁⲁϣ ⲁϩⲟⲙ ϩⲛ ⲧⲟⲩⲁⲥϥⲉ ⲛⲛϭⲓϫ.

19. ⲉⲩⲧⲁⲙⲓⲟ ⲙⲡⲟⲉⲓⲕ ⲉⲩⲥⲱⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛⲉϩ ⲙⲛ ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲫⲁⲧ.

20. ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲧⲉⲕⲥⲩⲛⲏⲇⲩⲥⲓⲥ *(sic)* ⲙⲡⲣⲥⲁϩⲟⲩ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲥⲁϩⲟⲩ ⲛⲟⲩⲣⲙⲙⲁⲟ ϩⲛ ⲛⲧⲁⲙⲓⲟⲛ ⲛⲛⲉⲕⲕⲟⲓⲧⲱⲛ ϫⲉ ⲡϩⲁⲗⲏⲧ ⲛⲧⲡⲉ ϥⲛⲁϫⲓ ⲙⲡⲉⲕϩⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲧⲛϩ ⲙⲙⲟϥ ϥⲛⲁⲧⲁⲩⲟ ⲛⲛⲉⲕϣⲁϫⲉ.

CHAP. XI.

1. ϫⲉ ⲡⲉⲕⲟⲉⲓⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲓ ϩⲣⲁϥ ⲙⲡⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲕⲛⲁϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲟⲩⲁϣⲏ ⲛϩⲟⲟⲩ.

2. ϯ ⲛⲟⲩⲙⲉⲣⲓⲥ ⲙⲡⲥⲁϣϥ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲙⲡⲉϣⲙⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲅⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

3. ⲛⲉⲕⲗⲟⲟⲗⲉ ⲉⲩϣⲁⲛ ⲙⲟⲩϩ ⲛϩⲟⲟⲩⲙ ⲡⲉ ⲥⲉⲛⲁϣⲟⲩⲟ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡϣⲉ ϩⲉ ϩⲙ ⲡⲥⲁ ⲙⲡⲣⲏⲥ ⲏ ⲡⲥⲁ ⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϣⲏ *(sic)* ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

4. ⲡⲉⲧϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲧⲏⲩ ⲛϥⲛⲁϫⲉ ϭⲣⲟϭ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϭⲱϣⲧ ⲉⲛⲉⲕⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛϥⲛⲁⲱϩⲥ ⲁⲛ.

5. ϩⲛ ⲛⲁⲓ ⲙⲛ ⲡⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲟⲩ ⲧⲉ ⲧϩⲓⲏ ⲙⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲧϩⲛ ϩⲏⲧⲥ ⲛⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲧⲉⲛⲅⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ϩⲉⲛ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲛⲅⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛ ⲉⲛⲉⲥⲱⲛⲧ ⲙⲡⲉⲕⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲧⲉϥⲛⲁⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

6. ⲡⲉⲕϭⲣⲱϭ ϫⲟϥ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉ ⲧⲉⲕϭⲓϫ ⲕⲁⲁϥ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛⲣⲟⲩϩⲉ ϫⲉ ⲛⲅⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛ ϫⲉ ⲁϣ ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲥⲙⲓⲛⲉ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲏ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛϣⲱⲛϥ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ.

7. ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ϩⲟⲗϭ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲛⲛⲃⲁⲗ ⲉⲧⲛⲁⲩ ⲉⲡⲣⲏ.

8. ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲱⲛϩ ⲛⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉϥⲛⲁⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲕⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

9. ⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ⲡϩⲉⲣϣⲓⲣⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲕⲙⲛⲧϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ϯ ⲟⲩⲕⲟϥ ⲛⲁⲕ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕⲙⲛⲧϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛⲅⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲕϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲉⲙⲛ ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲅⲧⲙⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧϣⲟⲩϣⲟ *(sic)* ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧϫⲁⲣ ⲃⲁⲗ ⲛⲅⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲛⲧⲕ ⲟⲩⲕⲣⲓⲥⲓⲥ *(sic)*.

10. ⲛⲅϥⲓ ⲛⲟⲩϭⲱⲛⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲡⲟⲛⲏⲣⲓⲁ ⲛⲅϥⲓⲧⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉⲕⲥⲁⲣⲝ ϫⲉ ⲧⲙⲛⲧϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁⲩⲱ ⲧⲙⲛⲧⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

CHAP. XII.

1. ⲛⲅⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙⲡⲉⲛⲧⲁϥⲥⲟⲛⲧⲕ ϩⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕⲙⲛⲧϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲙⲡⲁⲧⲟⲩⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕⲕⲁⲕⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲣⲙⲡⲟⲟⲩⲉ ⲧⲁϩⲟⲕ ⲉⲕⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲁⲟⲩⲱϣ ϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

2. ⲙⲡⲁⲧⲉ ⲡⲣⲏ ⲣ ⲉⲃⲏ ⲙⲛ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲟϩ ⲙⲛ ⲛⲥⲓⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲗⲟⲟⲗⲉ ⲕⲧⲟⲟⲩ ⲉⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛⲥⲁ ⲡⲟⲩϩⲙⲡⲉ.

3. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲕⲓⲙ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲡⲏⲓ ⲛⲥⲉⲕⲧⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲧϭⲟⲟⲙⲉ ⲛⲥⲉⲕⲁ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲟⲩⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲩⲥⲃⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲉⲣⲏⲃⲏ ⲛϭⲓ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲉⲧⲉⲓⲱⲣϩ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲩⲱϣ.

4. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉϣⲱⲧⲙ ⲛⲛⲣⲟ ⲛⲧⲁⲕⲟⲣⲁ *(sic)* ϩⲙ ⲡϩⲟϭⲃ ⲛⲧⲉⲥⲙⲏ ⲛⲛⲉⲧⲛⲟⲩⲧ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ ϩⲙ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲁϫ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲑⲃⲃⲓⲟ ⲛϭⲓ ⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲥⲛⲟϥ.

5. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉϭⲱϣⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲓⲥⲉ ⲛⲧⲉ ϩⲉⲛ ϩⲟⲧⲉ ϣⲱⲡⲉ ϩⲓ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲙⲉⲛⲧⲁⲗⲟⲛ *(sic)* ⲛⲁϯⲟⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϣϫⲉ ϩⲧⲁⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲧⲕⲁⲓⲡⲁⲣⲓⲥ *(sic)* ϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲧⲛⲉϩⲡⲉ ϯ ⲟⲩⲟⲓ ϩⲛ ⲧⲁⲕⲟⲣⲁ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲃⲱⲕ ⲉⲛⲉϥⲏⲓ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

6. ⲙⲡⲁⲧⲉϥϣⲓⲃⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲛⲉ ⲙⲫⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲧⲁⲕⲟ ⲛϭⲓ ⲛⲥⲁ ⲛⲛⲛⲟⲩⲃ *(sic)* ⲛⲧⲉ ⲧϩⲩⲇⲣⲓⲁ ⲟⲩⲱϣϥ ϩⲓϫⲛ ⲧⲡⲩⲅⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲧⲣⲟⲭⲟⲥ ϩⲓ ϩⲓ ⲡϣⲏⲓ.

7. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲭⲟⲩⲥ ⲛⲧⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲑⲉ ⲉⲛⲉϥⲟ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ϩⲱⲱϥ ⲛⲧⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲁϥ.

8. ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲛⲙⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲕⲗⲏⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲥ *(sic)* ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲡⲉ.

9. ⲟⲩⲛ ⲟⲩ ⲛⲙⲁⲁϫⲉ ⲛⲁϩⲟⲩϩⲩ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲥⲁ ⲛⲙ ⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ.

10. ⲡⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲥ ⲁϥϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ϩⲉⲛ ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉϥϩⲉ ⲉⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲟⲩⲱϣ ⲁⲩⲱ ⲡⲁ ⲡⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲉⲧⲥⲏϩ ⲉϩⲉⲛ ϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲙⲉ.

11. ⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲛⲥⲟⲫⲟⲥ ⲟ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲉⲛ ϫⲟⲟⲛⲉϥ ⲛⲉϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲉⲓⲃⲧ ⲉⲩⲧⲣⲧⲱⲣ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲩϣⲃⲉⲉⲣ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩϣⲱⲥ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

12. ⲉⲣⲉ ⲟⲩϩⲟⲩⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲉⲧⲙⲧⲁⲙⲓⲉ ϩⲁϩ ⲛϫⲱⲱⲙⲉ ⲙⲛ ϩⲁⲏ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲉⲗⲉⲧⲏ ⲉⲛⲁϣⲱⲥ ⲟⲩϩⲓⲥⲉ ⲡⲉ ⲛⲧⲥⲁⲣⲝ.

13. ⲑⲁⲏ ⲙⲡϣⲁϫⲉ ⲡⲉ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ⲁⲣⲓ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲅϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲉϥⲛⲧⲟⲗⲏ ϫⲉ ⲡⲧⲟϣ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ.

14. ϫⲉ ⲡⲧⲁⲙⲓⲟ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉⲁⲩⲟⲃϣⲟⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ.

LIVRE DE LA SAGESSE DE SALOMON.

CHAP. V.

1. ⲧⲟⲧⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛⲁⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲛ ⲟⲩⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ ⲉⲛⲁϣⲱⲥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲑⲗⲓⲃⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲁⲧⲉⲑⲉⲓ ⲛⲛⲉϥϩⲓⲥⲉ.

2. ⲥⲉⲛⲁⲛⲁⲩ ⲛⲥⲉϣⲧⲟⲣⲧⲣ ϩⲙ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲉⲥⲛⲁϣⲧ ⲛⲥⲉⲡⲱϣⲥ ⲉϫⲛ ⲧⲙⲟⲓϩⲉ ⲙⲡⲉϥⲟⲩϫⲁⲓ.

3. ⲛⲥⲉϫⲟⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ *(sic)* ⲉⲩⲁϣ ⲁϩⲟⲙ ⲉⲧⲃⲉ ⲡϩⲟϫϩⲉϫ ⲙⲡⲉⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲃⲉ ⲛⲥⲱϥ ⲙⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲛ ⲙⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛⲛⲟϭⲛⲉϭ.

4. ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲉⲓⲁⲑⲏⲧ ⲉⲛⲱⲛ ⲙⲡⲉϥⲁϩⲉ ⲉⲩⲑⲗⲓⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲉⲩⲥⲱϣ.

5. ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ⲁϥⲱⲡ *(sic)* ϩⲛ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

6. ⲉⲓⲉ ⲛⲧⲁⲩⲡⲗⲁⲛⲁ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲧⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϥϣⲁ ⲛⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲏ ⲙⲡⲉϥⲡⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲛ.

7. ⲁⲛⲙⲟⲩϩ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ϩⲓ ⲧⲁⲕⲟ ϩⲛ ⲛⲉⲛϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲁⲛⲃⲱⲕ ϩⲛ ⲛⲉⲛϫⲁⲓⲉ ⲉⲙⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲉⲛⲥⲟⲩⲱⲛⲥ.

8. ⲛⲧⲁⲥϯ ϩⲏⲩ ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲧⲙⲛⲧϫⲁⲥⲓ ϩⲏⲧ ⲏ ⲧⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲏ ⲧⲙⲛⲧⲃⲁⲁⲃⲉ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲧⲁⲥϯ ⲟⲩ ⲛⲁⲛ.

9. ⲁ ⲛⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲓⲛⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲁⲓⲃⲉⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϣⲟⲉⲓϣ ⲉϥⲡⲁⲣⲁⲅⲉ.

10. ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϫⲟⲓ ⲉϥϭⲉⲣ ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲉⲓⲙ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲙⲛ ⲑⲉ ⲉⲥⲟⲩⲛ ⲧⲉϥϩⲓⲏ.[1]

---

1) Il manque plusieurs mots à la fin du verset.

11. ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲉⲁϥϩⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲙⲉⲩϭⲉⲛ ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙⲡⲉϥϩⲱⲗ.[1]

12. Deest.

13. ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲛⲉⲛϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲙⲛ ,ⲡⲉⲛϫⲡⲟ ϫⲉ ⲙⲡⲟⲩϩⲉ ⲉⲩⲙⲁⲉⲓⲛ ⲛⲁⲣⲡⲧⲉ ϩⲓⲱⲱⲛ . . . . . caetera desunt.

LIVRE DE LA SAGESSE DE JÉSUS FILS DE SIRACH.

CHAP. I.

16. ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲡⲉ ⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱⲛⲧⲉ ⲙⲛ ⲙⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲛ ⲧⲟⲟⲧⲉ.

17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 desunt.

24. ⲁϥⲃⲉⲉⲃⲉ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲙ ⲛϩⲏⲧ ⲙⲛ ⲡⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲧⲙⲛⲧⲥⲁⲃⲉ ⲁϥϫⲓⲥⲉ ⲙⲡⲉⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙⲙⲟⲥ.

25, 26 et 27 desunt.

28. ⲙⲛ ϣϭⲟⲙ ⲛⲟⲩⲣⲉϥϭⲱⲛⲧ ⲉⲧⲙⲁⲉⲓⲟ ⲛⲣⲓⲕⲉ ⲅⲁⲣ ⲙⲡⲉϥϭⲱⲛⲧ ⲡⲉ ⲡⲉϥϩⲉ.

29. ⲡϩⲁⲣⲉϣ ϩⲏⲧ ϣⲁϥⲁⲛⲓⲭⲛ *(sic)* ϣⲁ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ.

30. ϣⲁϥϩⲱⲡ ⲛⲛⲉϥϣⲁϫⲉ ϣⲁ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲛϩⲁϩ ⲛϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲉϥⲙⲛⲧⲥⲁⲃⲉ.

31. ⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛⲥⲃⲱ ϩⲛ ⲛⲁϩⲱⲱⲣ ⲛⲧⲥⲟⲫⲓⲁ.

32. ⲧⲃⲟⲧⲉ ⲙⲡⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲧⲉ ⲧⲙⲛⲧⲣⲉϥϣⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ.

33. ⲉⲕϣⲁⲛⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲉⲓ ⲛⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁⲕ ⲡⲉ.

34 et 35 desunt.

36. ⲙⲡⲣⲣ ⲁⲧⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲑⲟⲧⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϯ ⲙⲡⲉⲕⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟϥ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧϩⲏⲧ ⲥⲛⲁⲩ.

37. ϯ ϩⲧⲏⲕ ⲉⲣⲟⲕ ϩⲛ ⲛⲉⲕⲥⲡⲟⲧⲟⲩ.

38. ⲙⲡⲣϫⲁⲥⲧⲕ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲕϩⲉ ⲛⲅⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲥⲱϣ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ.

39. ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϭⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲕⲡⲉⲑⲏⲡ.

40 deest.

CHAP. II.

1. ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲉϣϫⲉ ⲉⲕⲛⲁϯ ⲙⲡⲉⲕⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣ ϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲃⲧⲉ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲉⲩⲡⲉⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ *(sic)*.

2, 3 et 4 desunt.

5. ϫⲉ ϣⲁⲩⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲅⲁⲣ ⲙⲡⲛⲟⲩⲃ ϩⲓⲧⲙ ⲡⲕⲱϩⲧ ⲛⲥⲱⲧⲡ ϩⲱⲟⲩ ⲛⲣⲱⲙⲉ ϩⲛ ⲟⲩϩⲣⲱ ⲛⲑⲃⲃⲓⲟ.

6 deest.

7. ⲛⲉⲧⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϭⲱϣⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲉϥⲛⲁ ⲙⲡⲣⲣⲓⲕⲉ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛϩⲉ.

8, 9 et 10 desunt.

11. ϭⲱϣⲧ ⲛⲅⲉⲛⲉⲁ ⲛⲁⲣⲭⲁⲓⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲛⲉϩ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲕⲁ ϩⲧⲏϥ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥⲕⲁⲁϥ ⲛⲥⲱϥ . . . . . . caetera desunt.

ISAIE.

CHAPITRE I.

1. ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲁ ⲏⲥⲁⲓⲁⲥ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲙⲱⲥ ⲛⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ϯⲟⲩⲇⲁⲓⲁ ⲙⲛ ⲑⲓⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ϩⲛ ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲛⲟⲥⲓⲟⲥ *(sic)* ⲙⲛ ⲓⲱⲁⲑⲁⲙ ⲙⲛ ⲁⲭⲁⲍ ⲙⲛ ⲉⲍⲉⲭⲓⲁⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩⲣ ⲣⲣⲟ ⲉϫⲛ ϯⲟⲩⲇⲁⲓⲁ.

2. ⲥⲱⲧⲙ ⲧⲡⲉ ϫⲓ ⲥⲙⲏ ⲉⲡⲕⲁϩ *(sic)* ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲁϫⲉ ϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲁⲓϫⲡⲟⲟⲩ ⲁⲓϫⲁⲥⲧⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙⲙⲟⲓ.

1) La plus grande partie du verset manque.

3. ⲁ ⲟⲩⲉϩⲉ ⲥⲟⲩ ⲙⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲱ *(sic)* ⲥⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲱⲙϥ ⲙⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲇⲉ ⲙⲡⲉϥ-ⲥⲟⲩⲱⲛⲧ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲙⲡⲉϥϭⲛ ⲁⲛⲅ ⲛⲓⲙ.

4. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲟⲩϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉϥⲙⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲟⲩⲃⲉ ⲡⲉⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁⲧⲉⲧⲛⲕⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲥⲱⲧⲛ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛϯ ⲛⲟⲩϭⲥ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅.

5. ⲁⲩⲱ ⲡⲉ ⲡⲕⲉⲥⲁϣ *(sic)* ⲉϯⲛⲁⲛⲧϥ ⲉϫⲱⲧⲛ ⲉⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱϩ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲁⲡⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲧⲕⲁⲥ *(sic)* ϩⲏⲧ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲗⲩⲡⲏ *(sic)*.

6. ϫⲓⲛ ⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ *(sic)* ϣⲁ ⲧⲉⲩⲁⲡⲉ ⲉⲙⲛ ⲙⲧⲟⲛ ϣⲟⲟⲡ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲟⲩⲥⲁϣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲟⲩⲉⲗⲉⲗⲕⲏⲙⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲟⲩⲡⲗⲩⲅⲏ *(sic)* ⲁⲛ ⲧⲉ ⲉⲥϯ ⲧⲕⲁⲥ ⲉⲙⲛ ⲑⲉ ⲛϯ ⲙⲁⲗⲁⲕⲙⲁ *(sic)* ⲉϫⲱϥ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲉϩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉⲣⲣⲉ.

7. ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧⲛⲕⲁϩ ⲣ ϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛⲡⲟⲗⲓⲥ ⲣⲱⲕϩ *(sic)* ⲛⲧⲉ ϩⲛ ⲕⲟⲟⲩⲉ ⲟⲩⲉⲙ ⲧⲉⲧⲛⲭⲱⲣⲁ ⲙⲡⲉⲧⲛ-ⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲣ ϫⲁⲓⲉ ⲉⲁⲩϣⲣϣⲱⲣⲥ ϩⲓⲧⲙ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛϣⲉⲙⲙⲟ.

8. ⲥⲉⲛⲁⲕⲁ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲥⲓⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲃⲱ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛϩⲁⲣⲉϩ ⲛⲃⲟⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛ́ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲥϣⲏϥ.

9. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲁⲃⲏⲗ ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ϣⲱϫⲡ ⲛⲁⲛ ⲛⲟⲩⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲉϣϫⲉ ⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲉⲓⲛⲉ ⲛⲅⲟⲙⲟⲣⲣⲁ.[1]

10—15 desunt.

16. ϫⲉⲕⲙ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲧⲃⲃⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛϥⲓ ⲛⲛⲉⲓⲡⲟⲛⲏⲣⲓⲁ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲏⲧ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲁⲃⲁⲗ ⲁⲗⲱⲧⲛ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛⲡⲟⲛⲏⲣⲓⲁ.

17. ϫⲓ ⲥⲃⲱ ⲉⲣ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲡϩⲁⲡ ⲛⲟⲩϩⲙ ⲙⲡⲉⲧϫⲛⲩ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲡⲟⲣⲫⲁⲛⲟⲥ ⲧⲙⲁⲓⲉ ⲧⲉⲭⲏⲣⲁ.

18. ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛϩⲟⲧⲡ ⲉⲛⲉⲧⲛⲉⲣⲏⲩ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲉⲧⲛⲛⲟⲃⲉ ⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲫⲟⲓⲛⲓⲕⲟⲩⲛ *(sic)* ϯⲛⲁⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲃⲁϣ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲭⲓⲱⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲕⲟⲕⲕⲟⲥ ϯⲛⲁⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲃⲁϣ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲣⲧ.

19. ⲁⲩⲱ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱϣ ⲛⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲱⲓ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲟⲙⲟⲩ.

20. ⲉⲧⲉⲧⲛϣⲁⲛⲧⲙⲟⲩⲱϣ ⲇⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲙⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲱⲓ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛⲁⲟⲩⲉⲙ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲧⲧⲁⲡⲣⲟ ⲅⲁⲣ ⲙⲡ-ϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲧⲉ ⲛⲧⲁⲥϫⲉ ⲛⲁⲓ . . . . . .

CHAP. III.

8. ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁⲕⲁ ⲑⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁ ϯⲟⲩⲇⲁⲓⲁ ϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲗⲁⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲩⲟ ⲛⲁⲧⲛⲁϩⲧⲉ ϩⲛ ⲛⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

9. ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲩⲉⲟⲟⲩ ⲑⲃⲃⲓⲟ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϣⲓⲃⲉ ⲙⲡⲉⲩϩⲟ ⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲧⲉⲩⲯⲩⲭⲏ ϫⲉ ⲁⲩϫⲓ ϣⲟϫⲛⲉ ⲛⲟⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.[2]

18. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁϥⲓ ⲙⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲩϩⲃⲥⲱ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲕⲟⲥⲙⲉⲉⲓⲥ *(sic)* ⲙⲛ ⲛⲉⲩϩⲟⲗⲕ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲕⲟⲥⲉⲙⲃⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲙⲁⲛⲓⲥⲕⲟⲥ.

19. ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲕⲁⲑⲉⲙⲁ ⲙⲛ ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲙⲡⲉⲩϩⲟ.

20. ⲙⲛ ⲡⲉⲥⲙⲓⲛⲉ ⲙⲡⲉⲩⲉⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲇⲱⲇⲏ *(sic)* ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲯⲉⲗⲗⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲡⲉⲩϣⲱⲛⲧ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲍⲟⲩⲣ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲡⲉⲣⲓⲇⲉⲍⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϭⲁϫⲉ.

21. ⲙⲛⲛⲉⲧⲟ ⲛϫⲏϭⲉ ⲉⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ.

22. ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲉϣⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ϩⲓⲱⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲏⲓ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲧⲏⲛ ⲛⲗⲁⲕⲱ *(sic)* ⲉⲧⲡⲣⲓⲱⲟⲩ.

23. ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϩⲓⲁⲕⲓⲛⲑⲓⲛⲟⲛ ⲙⲛ ⲛϣⲏⲥ ⲉⲧⲧⲁⲗⲏⲩ ϩⲓ ⲛⲟⲩⲃ ϩⲓⲁⲕⲓⲛⲑⲓⲛⲟⲛ ϩⲓ ⲟⲩⲉⲥⲟⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲣϣⲱⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲡⲣⲏϣ.

---

1) M. ERMAN a publié les versets 2—9; les variantes des manuscrits que je publie expliqueront ce double emploi.

2) Les versets 10—18 ont été publiés par M. ERMAN et 9—17 par ZOEGA.

24. ⲛⲧⲉ ⲟⲩϣⲟⲉⲓϣ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲛⲙⲁ ⲛⲟⲩⲥⲧⲁⲓⲛⲟⲩϥⲉ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛⲙⲁ ⲛⲟⲩⲙⲟϫϩ ⲧⲉⲛⲁⲙⲟⲣⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩϩ
ⲁⲩⲱ ⲛⲙⲁ ⲛⲟⲩⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲛⲛⲟⲩⲃ ⲛⲧⲟⲩⲁⲛⲉ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲉⲕⲉϫⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲟⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲙⲁ ⲛⲧⲉϣⲧⲏⲛ ⲛϫⲛϭⲉ
ⲉⲧⲉⲥⲙⲛⲧⲉ ⲧⲉⲛⲁⲙⲟⲣⲉ ⲛⲟⲩϭⲟⲟⲩⲛⲉ.

25. ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲛϫⲱⲱⲣⲉ ⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲏϥⲉ.

26. ⲛⲉⲥⲉⲑⲃⲃⲓⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲛⲧⲏⲛⲃⲉ ⲉⲧⲕⲟⲥⲙⲉⲓ ⲥⲉⲛⲁⲣ ϩⲏⲃⲉ ⲛⲉⲥⲕⲁⲁⲧⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲉⲣⲁϩⲧⲉ ⲉϫⲙ
ⲡⲕⲁϩ . . . .

CHAP. V.

18. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲛⲉⲧⲥⲱⲕ ⲛⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲉϥϣⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩⲥ ⲛⲛⲁϩⲃⲉϥ
ⲛⲃⲁϩⲥⲉ.

19. ⲉⲧϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲙⲁⲣⲉϥϭⲉⲡⲏ ⲉϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉⲧⲉϥⲛⲁⲁⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲡϣⲟϫⲛⲉ
ⲉⲓ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲥⲟⲩⲱⲛϥ.

20. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲛⲉⲧϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩ ⲡⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲧⲟⲛ ⲙⲡⲕⲁⲕⲉ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲛ
ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛⲕⲁⲕⲉ ⲛⲉⲧϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲥⲁϣⲉ ϩⲟⲗϭ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϩⲟⲗϭ ⲥⲁϣⲉ.

21. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲛⲉⲧⲟ ⲛⲥⲁⲃⲉ ⲛⲁⲩ ⲙⲁⲁⲁⲩ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲟ ⲛⲣⲙ ⲛϩⲏⲧ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

22. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲛⲉⲧϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲧⲉⲥⲱ ⲛⲛⲏⲣⲡ ⲁⲩⲱ ⲛⲇⲩⲛⲁⲥⲧⲏⲥ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲕⲩⲣⲁ *(sic)* ⲙⲡⲥⲓⲕⲉⲣⲟⲛ.

23. ⲛⲉⲧⲧⲙⲁⲉⲓⲟ ⲙⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲇⲱⲣⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϥⲓ ⲛⲧⲙⲛⲧⲙⲉ ⲙⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ.

24. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲑⲉ ⲛϣⲁⲣⲉ ⲟⲩⲣⲱⲟⲩⲉ ⲙⲟⲩϩ ϩⲓⲧⲛ ⲟⲩϫⲃⲃⲉⲥ ⲛⲕⲱϩⲧ ⲁⲩⲱ ϣⲁⲩⲣⲱⲕϩ ϩⲓⲧⲛ ⲟⲩϣⲁϩ
ⲉϥⲥⲱⲕ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩⲛⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϣⲟⲉⲓϣ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲩϩⲣⲏⲣⲉ ⲛⲁϫⲓⲥⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϣϩⲓϭ ϫⲉ ⲙⲡⲟⲩⲉϣ *(sic)*
ⲉⲛⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲩϯ ⲛⲟⲩϭⲉ ⲙⲡⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅.

25. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ϭⲱⲛⲧ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲣⲅⲏ ⲉϫⲙ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛ ⲧⲟⲟⲧϥ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲁϥⲡⲁⲧⲁⲥⲥⲉ
ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛⲟⲩϭⲥ ⲉϫⲛ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲁ ⲛⲉⲩⲣⲉϥⲙⲟⲟⲩⲧ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲓⲉⲓⲧⲛ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲉϩⲓⲏ ⲁⲩⲱ
ⲉϫⲛ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲉⲣ ⲛⲟϥⲣⲉ ⲁⲛ ⲥⲉⲟⲩⲉϩ ⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϥⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ.

CHAP. XIII.[1]

11. ϯⲛⲁϩⲱⲛ ⲛϩⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ ϯⲛⲁⲕⲱ *(sic)* ⲙⲡⲥⲱϣ
ⲛⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲧⲁⲑⲃⲃⲓⲟ ⲙⲡⲥⲱϣ ⲛⲛϫⲁⲥⲓ ϩⲏⲧ.

12. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧϣⲱϫⲡ ⲉⲩⲧⲁⲓⲏⲩ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲉⲛⲛⲟⲩⲃ ⲉⲧⲥⲟⲧⲡ ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ
ⲉϥⲧⲁⲓⲏⲩ ⲛϩⲟⲩⲉ ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲉⲛ ⲥⲟⲩⲫⲓⲣ.

13. ⲧⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲣ ⲕⲁⲕⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲁⲕⲓⲙ ϫⲓⲛ ⲛⲉϥⲥⲛⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡϭⲱⲛⲧ ⲛⲧⲟⲣⲅⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ
ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϭⲱⲛⲧ ⲛⲏⲩ.

14. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲥⲉⲉⲛⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϣϫⲟⲥ ⲉⲥⲡⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉϥⲥⲟⲣⲙ ⲛϥⲧⲙ-
ϣⲱⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲱⲥⲇⲉ *(sic)* ⲉⲧⲣⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲕⲟⲧϥ ⲉⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲱⲧ
ⲉⲧⲉϥⲭⲱⲣⲁ.

CHAP. XVI.

6. . . . . . . (ϫⲁ)ⲥⲓ ϩⲏⲧ ⲛⲧⲁⲓ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙⲡⲉⲕⲧⲟⲛⲧⲛ ⲛⲧⲁⲓ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲑⲉ.

7. ⲙⲱⲁⲃ ⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲥⲉϫⲓ ϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲙⲱⲁⲃⲓⲧⲏⲥ ⲧⲏⲣⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲛⲛⲁⲙⲉⲗⲉⲧⲁ ⲛⲛⲕⲟⲟⲩⲉ
ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲇⲉⲥⲉⲙ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛ(ⲛⲉϫⲓ?) ϣⲓⲡⲉ ⲁⲛ.

8. . . . . ⲛⲛⲥⲱϣⲉ (ⲛⲉⲥⲉⲃⲱ)ⲛ ⲧⲙ . . . . ⲛⲧⲁⲩϫⲟ(ⲟⲩ) . . . . . . ⲓⲥ
ⲟⲩ . . . . . ϫⲓⲟⲟⲣ ⲅⲁⲣ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ.

---

1) M. ERMAN a publié ch. XII, v. 2—6; ch. XIII, v. 2—10.

9. ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲁⲓ ϯⲛⲁⲣⲓⲙⲉ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲣⲓⲙⲉ ⲛⲓⲁⲍⲏⲣ ⲧⲃⲱ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛⲥⲉⲃⲁⲙⲁ ⲁ ⲉⲥⲉⲃⲱⲛ ⲧⲁⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩϣⲏⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲁⲥϣⲁϫⲉ ϫⲉ ϯⲛⲁϩⲱⲙ ⲉϫⲙ ⲡⲟⲩⲱϩⲥ ⲙⲛ ⲡⲟⲩϫⲱⲱⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

10. ⲥⲉⲛⲁϥⲓ ⲙⲡⲟⲩⲛⲟϥ ⲙⲛ ⲡⲧⲉⲗⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ϩⲛ ⲙⲙⲁ ⲛⲉⲗⲟ-ⲟⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩϩⲙ ⲏⲣⲡ ⲉⲛⲓⲟⲙ ⲁϥⲱϫⲛ ⲅⲁⲣ.

11. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϩⲏⲧ ⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϭⲓⲑⲁⲣⲁ *(sic)* ⲉϫⲙ ⲙⲱⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲙ ⲡⲁⲥⲁ ϩⲟⲩⲛ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲥⲟⲃⲧ ⲛⲧⲁⲕⲁⲁϥ ⲛⲃⲣⲣⲉ.

12. ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲓ ϣⲓⲡⲉ ϫⲉ ⲁ ⲙⲱⲁⲃ ϩⲓⲥⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲩⲉ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉⲥⲙⲟⲩⲛⲅ ⲛϭⲓϫ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉϣⲗⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲧⲙⲉϣⲧⲟⲩϫⲟϥ.

13. ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲟⲟϥ ⲉϫⲙ ⲙⲱⲁⲃ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ.

14. ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲛϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϩⲛ ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲛϫⲁⲓ ⲃⲉⲕⲏ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲙⲙⲱⲁⲃ ⲛⲁϫⲓ ⲥⲱϣ ϩⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲥ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲥⲟⲃⲕ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲁⲉⲓⲏⲩ ⲁⲛ.

CHAP. XVII.

1. ⲡϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲇⲁⲙⲁⲥⲕⲟⲥ . . ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁϥⲓ ⲛⲇⲁⲙⲁⲥⲕⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁ-ϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϩⲉ.

2. ⲉⲁⲩⲕⲁⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲉⲩϣⲁⲓⲣⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲙⲁ *(sic)* ⲛⲙⲧⲟⲛ ⲛⲛⲉϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲡⲏⲧ ⲉⲣⲟⲥ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ.

3. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲉⲥϫⲟⲟⲣ ⲛϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉ ⲉⲫⲣⲁⲓⲙ ⲡⲱⲧ ⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲇⲁⲙⲁⲥⲕⲟⲥ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲉⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛⲉⲣⲉ ⲥⲟⲧⲡ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲟ ⲉⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲙⲛ ⲡⲉⲩⲉⲟⲟⲩ ⲕⲁⲓ ⲡⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

4. ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲱϫⲛ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲙⲡⲉⲩⲉⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕⲓⲙ.

5. ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁ ⲉϥⲱⲗ ⲛⲟⲩⲱϩⲥ ⲉⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲱⲗ ⲙⲡⲉⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛⲛϩⲙⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁ ⲉϥⲱⲗ ⲛⲛϩⲙⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓⲁ ⲉϥⲛⲁϣⲧ.

6. ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲣⲟⲟⲩⲉ ϣⲱϫⲡ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛ ⲛⲑⲉ ⲛϫⲟⲉⲓⲧ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ ϣⲟⲙⲛⲧ ϩⲓϫⲛ ⲟⲩⲧⲁⲣ ⲉϥϩⲓⲗⲟⲩⲗ(ⲱⲟⲩ) ⲛ ⲛⲧⲉ ϥ(ⲧⲟⲟⲩ ⲙⲛ)ϯⲟⲩ ϣⲱϫⲡ ⲛ(ⲁⲓ ⲛⲧⲁϥϫⲱ ⲙ)ⲙ(ⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅).

7. . . . . (ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲁ)ⲙⲓⲟ(ϥ) . . . . ⲛⲛⲉⲩⲃⲁⲗ ⲛⲁϭ(ⲱϣ)ⲧ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ (ⲙⲡⲓ)ⲏ̅ⲗ̅.

8. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩⲕⲁ ϩⲧⲏⲩ ⲉⲛⲉⲛⲧⲟⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲩⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲛⲉⲛⲧⲁ ⲛⲉⲩⲧⲏⲏⲃⲉ ⲧ(ⲁ)ⲙⲓⲟⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲛⲁϩⲧⲉ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲉⲩⲃⲟⲧⲉ.

9. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛ(ⲉⲣⲉ ⲛ)ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲕⲏ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲛⲁⲙⲟⲣⲣⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ *(sic)* ⲛⲉⲩϩⲁⲓ ⲟⲥⲕ ⲁⲛ ⲟⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛϫⲁⲓⲉ.

10. ϫⲉ ⲁⲣⲕⲁ ⲡⲟⲩⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲥⲱ *(sic)* ⲡⲟⲩⲥⲱⲧⲏⲣ ⲁⲩ(ⲱ) ⲙⲡⲟⲩⲣ ⲡⲙⲉ(ⲉⲩⲉ ⲙ)ⲡⲟⲩϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧ(ⲃⲉ) ⲡⲁⲓ ⲧⲉⲛⲁⲧ(ⲱϭⲉ ⲛ)ⲟⲩⲧⲱϭⲉ (ⲛⲁⲛⲓⲥ)ⲧⲟⲛ.

11. ⲁⲩⲱ ⲟ . . . . . . ⲁⲧ . . . . . . ⲁⲛ . . . . ⲉⲣϣⲁⲛϫⲓϥ ϫⲉ (?) ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ϥⲛⲁϯ ⲟⲩⲱ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲉϣⲁⲣⲉ ⲟⲩⲉⲓⲱⲧ ⲡⲱϣ ⲉϫⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ.

12. ⲟⲩⲟⲓ ⲙⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟϣ ⲛⲑⲉ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲉⲥϯ ϩⲟⲉⲓⲙ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲛⲁϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲁⲩⲱ ⲧϫⲓⲥⲉ ⲛⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲁⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲟⲩ.

13. . . . . ⲉϥⲥⲱⲕ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϫⲟⲟⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲡⲱⲧ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲙⲡⲟⲩⲉ ⲛⲑⲉ ⲛϣϩⲓϭ ⲛⲧⲱϩ ⲛⲛⲉⲧϣⲱϣ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲧⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲙⲡϣⲟⲉⲓϣ ⲛⲟⲩⲕⲟⲧ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲧⲏⲩ ϥⲓ ⲙⲙⲟϥ.

14. ⲙⲡⲛⲟⲩ ⲛⲣⲟⲩϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲩϩⲛⲃⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲁ ⲑⲏ ⲛϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲛϥⲧⲙⲥⲟⲧϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲙⲉⲣⲓⲥ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲗ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩ(ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟ)ⲙⲉⲓ ⲙⲙⲱⲧ(ⲛ).

CHAP. XVIII.

1. ⲟⲩⲟⲓ (ⲛ)ⲛⲧⲛ(ϩ) ⲛⲛⲉϫⲛⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲧϩⲓ ⲡⲉⲕ(ⲣⲟ) ⲛⲛⲉⲓⲉⲣⲱⲟ(ⲩ ⲛ)ⲛⲉϭⲟⲟϣ.

2. ⲡⲉⲧϫⲟⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ⲟⲩⲱ ϩⲛ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲉⲛⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛϫⲱⲱⲙⲉ ϩⲓϫⲙ ⲛⲙⲟⲟⲩ ⲛⲃⲁⲓ ϣⲓⲛⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲩⲁⲥⲱⲟⲩ ϣⲁ ⲟⲩϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉϥϫⲟⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲙⲙⲟ ⲛⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉϥⲛⲁϣⲧ ⲛⲁⲧϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲁⲩⲑⲃⲃⲓⲟϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ.

3. ⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲭⲱⲣⲁ ⲉⲥϭⲟⲣϭ ⲧⲉⲩⲭⲱⲣⲁ ⲛⲁϭⲱⲣϭ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁⲉⲓⲛ ⲉⲩϥⲓ ⲙⲙⲟϥ ϩⲓ ⲟⲩⲧⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲥⲟⲧⲙⲉϥ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ.

4. ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩϭⲱⲣϫ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲁⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲙⲡⲕⲁⲩⲙⲁ ⲙⲡⲛⲟⲩ ⲙⲙⲉⲉⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲕⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛⲓⲱⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲱϩⲥ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲁ ⲑⲏ ⲙⲡⲱϩⲥ.

5. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉϩⲣⲏⲣⲉ ⲟⲩⲱ ⲙⲛ ⲡⲉⲗⲉⲗ ϩⲙϫ ϥⲛⲁϯ ⲟⲩⲱ ⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲱ ⲛⲉⲗⲉⲗ ϩⲙϫ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϫⲱⲱⲗⲉ ⲛϩⲛ ⲕⲟⲩⲓ (ⲛ)ⲥⲙⲁϩ ϩⲛ ⲛ(ⲟⲟ)ϩⲥ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲱⲧ ⲛⲛⲉⲩϣⲗϩ ⲛϥϭⲉϫϭⲱϫⲟⲩ.

6. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲕⲁⲁⲩ ⲛⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲏⲩ ⲉϫⲱϥ.

7. ϩⲙ ⲡⲉⲟⲩⲟ(ⲉⲓ)ϣ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲁⲧⲁⲗ(ⲉ ⲇⲱⲣ)ⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ (ⲉⲡϫⲟ)ⲉⲓⲥ ⲥⲁ(ⲃⲁⲱⲑ) ⲉⲃⲟⲗ(ϩⲛ ⲟⲩ)ⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧϩ)ⲉϫ(ϩⲱϫ ⲁⲩ)ⲱ (ⲉⲩⲱ)ⲗⲕ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲗⲁⲟⲥ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲟⲩϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉϥⲛⲁϩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲑⲃⲃⲏⲩ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲥⲁ ⲟⲩⲥⲁ ⲙⲡⲓⲉⲣⲟ ⲛⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲩⲉ ⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲉϫⲱϥ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲥⲓⲱⲛ.

CHAP. XIX.

1. ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓϫⲛ ⲟⲩⲏⲗⲟⲟⲗⲉ ⲉⲥⲁⲥⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲏⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲙⲙⲟⲩⲛⲅ ⲛϭⲓϫ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁⲕⲓⲙ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲛⲁⲣ ϭⲱⲃ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

2. ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϫⲛ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲙⲓϣⲉ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩⲱϥ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲧⲟϣ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲧⲟϣ.

3. ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲡⲛⲁ ⲛⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ϣⲧⲟⲣⲧⲣ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲓⲛⲉ ⲛⲛⲉⲩⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲧⲟⲩⲱⲧ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲛⲉⲧϣⲁϫⲉ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

4. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϯ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲉⲛϭⲓϫ ⲛϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩⲛⲁϣⲧ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁϣⲧ ⲛⲁⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

5. ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁⲥⲱ ⲙⲡⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧϩⲁⲧⲛ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲡⲓⲉⲣⲟ ⲇⲉ ⲛⲁⲱϫⲛ ⲛϥϣⲟⲟⲩⲉ.

6. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲉⲣⲟⲟⲩ ⲱϫⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲓⲟⲟⲣ ⲙⲡⲉⲓⲉⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲥⲟⲟⲩϩⲥ ⲛⲓⲙ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁϣⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ϩⲉ(ⲗⲟⲥ ⲛⲓ)ⲙ ⲛⲕⲁϣ ϩⲓ (ϫⲟⲟⲩ)ϥ.

7. ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲁ . . . . ⲉⲧⲟ(ⲟⲩⲉⲧ ⲟⲩ)ⲟⲧ ⲛⲁϣⲟⲟ(ⲡ ⲧ)ⲏⲣϥ ⲉⲧⲙⲛ(ⲛ)ⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉⲓⲉⲣⲟ (ⲁ)ⲩⲱ ⲡⲉⲧ(ϫⲟ) ⲙⲙⲟϥ ⲧⲏⲣϥ ϩⲓϫⲙ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁϣⲟⲟⲩⲉ ϩⲛ ⲟⲩϫⲛⲧⲏⲩ.

8. ⲛⲟⲩⲱϩⲉ ⲛⲁϣ ⲁϩⲟⲙ .. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣ ⲁϩⲟⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲉϫⲟⲓⲙⲉ ⲉⲡⲉⲓⲉⲣⲟ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛⲉϫⲁⲃⲱ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲛⲉϫ ϣⲏⲛ ⲛϩⲓⲟⲩⲉ ⲛⲁⲣ ϩⲏⲃⲉ.

9. ⲁⲩⲱ ⲡϣⲓⲛⲉ ⲛⲁϫⲓ ⲛⲛⲉⲧⲣ ϩⲱⲃ ⲉⲡⲙⲁϩⲉ ⲛⲕⲱⲕ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲣ ϩⲱⲃ ⲉⲡϣⲛⲥ.

10. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲟⲩⲱⲧϩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲧⲁⲙⲓⲟ ⲙⲡϩⲛⲕⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲗⲩⲡⲏ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲙⲕⲁϩ ⲉⲛⲉⲩϩⲏⲧ.

11. ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲧϫⲁⲁⲛⲉ ⲛⲁⲣ ⲥⲟϭ ⲛⲥⲟⲫⲟⲥ ⲛⲣⲉϥϫⲓ ϣⲟϫⲛⲉ (ⲛⲛⲣⲣ)ⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲧ . . . ϣⲟϫⲛⲉ ⲛⲁⲣ . . . . ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ⲧⲉ(ⲧⲛϫⲟ)ⲟⲥ ⲙⲡⲣ(ⲣⲟ) ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲛϣ(ⲏⲣⲉ) ⲛⲥⲁⲃⲉⲉⲩ (ⲛϣⲏⲣⲉ) ⲙⲡⲣⲣⲟ ϫⲓ(ⲛ ⲛ)ϣⲟⲣⲡ.

12. ⲉⲩⲧⲱⲛ ⲛⲉⲕⲥⲟⲫⲟⲥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲧⲁⲙⲟⲕ ⲛⲥⲉϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲕ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲕⲏⲙⲉ.

13. ⲁ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲧϫⲁⲁⲛⲉ ⲱϫⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲓⲥⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲙⲛϥⲉ ⲥⲉⲛⲁⲡⲗⲁⲛⲁ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲩⲗⲏ.

14. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲅⲁⲣ ⲕⲉⲣⲁ ⲛⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ ⲛⲥⲱⲣⲙ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲡⲗⲁⲛⲁ ⲛⲕⲏⲙⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲉϣⲁϥⲡⲗⲁⲛⲁ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲧⲁϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲕⲁ ⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ.

15. ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲉϥⲛⲁⲣ ϫⲱϫ ϩⲓ ⲥⲁⲧ ⲁⲣⲭⲏ ϩⲓ ϩⲁⲏ.

16. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲛⲛⲉⲥϩⲓⲙⲉ ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲥⲧⲱⲧ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧϭⲓϫ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲉⲧϥⲛⲁⲕⲧⲥ ⲉϫⲱⲟⲩ.

17. ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲟⲧⲉ ⲛⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲁⲧⲁⲩⲉ ⲣⲓⲛⲉ ⲉⲛⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁⲣ ϩⲟⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡϣⲟϫⲛⲉ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲥ.

18. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲟⲩⲛ ϯ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲉⲩϣⲁϫⲉ ϩⲛ ⲧⲁⲥⲡⲉ (ⲛ)ⲛⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲱⲣⲕ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲉⲓ ⲛⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ϫⲉ ⲁⲥⲉⲇⲉⲕ.

19. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲛ ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲥⲧⲩⲗⲏ ϩⲁⲧⲙ ⲡⲉⲥⲧⲟϣ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

20. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ (ⲛⲟⲩ)ⲙⲁⲉⲓⲛ ϣⲁ (ⲉⲛⲉϩ ⲙ)ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲛ ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲕⲏⲙⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ϣⲕⲁⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ(ⲉⲧ)ⲑⲗⲓⲃⲉ ⲙⲙⲟⲟ(ⲩ) ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟ(ⲉⲓⲥ) ⲛⲁϫⲟⲟⲩ ⲛⲁⲩ (ⲛ)ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲁⲓ ⲉϥⲛⲁⲛⲁϩⲙⲟⲩ ϥⲛⲁⲛⲁϩⲙⲟⲩ ⲉϥⲕⲣⲓⲛⲉ.

21. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲥⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛϩⲛ ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲛⲥⲉⲉⲣⲏⲧ ⲛϩⲉⲛ ⲉⲣⲏⲧ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲥⲉⲧⲁⲁⲩ.

22. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲡⲁⲧⲁⲥⲥⲉ ⲛⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲁϣ (ⲁⲩⲱ) ϥⲛⲁⲧⲁⲗϭ(ⲟⲟⲩ ϩⲛ) ⲟⲩⲧⲁ(ⲗϭⲟ ⲉⲩⲉ)-ⲕⲟⲧⲟⲩ . . . . ⲛ . . . . ⲛ . . . .

23. ⲟⲩ . . . . ⲛ . . . . ⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛ̇ⲁⲃⲱⲕ ⲉⲛⲁⲥ-ⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲣ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛ(ⲛⲁⲥⲥⲩ)ⲣⲓⲟⲥ.

24. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ (ⲉⲧⲙⲙⲁ)ⲩ ϣⲟⲙⲛⲧ (ⲛⲁⲥ)ⲥⲩⲣⲓⲟⲥ (ⲁⲩⲱ) ϩⲛ ⲛⲣⲙ ⲛⲕ(ⲏⲙ)ⲉ ⲉϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ *(sic)*.

25. ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲉⲧϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϩⲛ ⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲧⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ.

CHAP. XX.

1. ϩⲛ (ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ) ⲙⲡⲉⲛⲧⲁ ⲧⲁⲛⲁⲧⲁⲛ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲁⲍⲱ(ⲧⲟⲛ) ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ(ⲧⲛ)ⲛⲟⲟⲩϥ ⲉⲃⲟⲗ (ⲛⲧⲟⲟ)ⲧϥ ⲛⲁⲣⲛⲁ ⲡ(ⲣⲣⲟ ⲛⲛ)ⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ . . . . . . ⲱ . . . . ⲧⲟⲥ . . . .

2. . . . . ϩⲓ ⲧⲉⲕϯⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲅⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕⲥⲕⲁⲛ(ⲇⲁ)ⲗⲟⲛ . . . . . . ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲕⲟⲩⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲣⲉ (ⲛ)ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉⲕⲙⲟⲟ(ϣⲉ ⲉⲕ)ⲕⲏ ⲕⲁϩⲏⲩ (ⲙⲛ)ⲧⲟⲟⲩⲉ ⲛⲣⲁⲧⲕ.

3. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲏⲙ (?) . . . . ⲏⲥⲁⲓⲁⲥ ⲡⲁϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϥⲕⲏ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲉⲙⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛⲣⲁⲧϥ ⲛϣⲟⲙⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲡⲏⲣⲉ ϩⲛ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϭⲟⲟϣ.

4. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲛⲁⲙ . . . . ⲛⲧⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲥⲓⲁ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϭⲟⲟϣ ϩⲛ ϩⲗⲗⲟ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲉⲩⲕⲏ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲉⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲩϭⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϣⲓⲡⲉ ⲛⲕⲏⲙⲉ.

5. ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁϫⲓ ϣⲓⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲉϭⲟⲟϣ ⲉⲁⲩϫⲡⲟ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲉⲩⲛⲁϩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ (ⲛⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ) ⲛⲉⲟⲟⲩ.

6. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲧⲉⲓⲙⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲉⲛⲕⲱ ⲛϩⲧⲏⲛ ⲡⲉ ⲉ(ⲡⲱⲧ) ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁ(ϣ)ⲧⲉ ⲛⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲛⲟⲩϩⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲧⲉⲛⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ.

CHAP. XXI.

1. ⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲉ ⲡϫⲁⲓⲉ . . . .[1]

16. ⲉⲧⲉⲓ ⲛⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛϫⲁⲓ ⲃⲉⲛⲉ ⲛϥⲱϫⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲕⲏϫⲁⲣ.

CHAP. XXVII.

13. . . . . . . (ⲛ)ⲣⲙ ϩⲛ ⲧⲉ(ⲭⲱⲣⲁ) ⲛⲛⲁⲥⲥⲩⲣⲓⲟⲥ . . . . ⲙⲛ ⲛⲉⲛ . . . . ⲱ ⲣⲙ ϩⲛ ⲕⲏ(ⲙⲉ) . . . . ⲁⲩⲱ
ⲥⲉⲛⲁ(ⲟⲩⲱ)ϣⲧ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϫⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲥⲓⲱⲛ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲛ ⲑⲓⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅.

CHAP. XXVIII.

1. ⲟⲩⲟⲓ ⲙⲡⲉⲕⲗⲟⲙ ⲙⲡⲥⲱϣ ⲙⲡϫⲁⲓ ⲃⲩⲕⲛ ⲛⲉⲫⲣⲁⲓⲙ ⲡⲉϩⲣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲛⲉⲥⲱϥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡⲉⲟⲟⲩ
ⲉϫⲛ ⲧⲁⲡⲉ (ⲙ)ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲟⲙⲛⲧ ⲉⲧⲧⲁϩⲉ (ⲁ)ϫⲛ ⲏⲣⲡ.

2. (ⲉⲓⲥ) ϩⲏⲏⲧⲉ ⲡϭⲱⲛⲧ (ⲙ)ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲟⲟⲣ (ⲁⲩ)ⲱ ϥⲛⲁϣⲧ (ⲛⲑ)ⲉ ⲛⲟⲩⲭⲁⲗⲁⲍⲁ (ⲉⲧ)ⲛⲏⲩ ⲉⲡⲉ(ϩ)ⲛ
ϩⲁⲓⲃⲉⲥ ϩⲁⲣⲟⲥ (ⲉⲥ)ⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲥ ⲛ(ϭⲟⲛⲥ) . . . .

3. . . . . ⲥⲱϣ ⲛϫⲁⲓ ⲃⲩⲕⲛ ⲛⲉⲫⲣⲁⲓⲙ.

4. ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲉϩⲣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲁϥϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲑⲉⲗⲡⲓⲥ ⲙⲡⲉⲟⲟⲩ ϩⲓ ϩⲧⲏϥ ⲙⲡⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ
ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲉⲧⲏ ⲛⲕⲛⲧⲉ ⲉⲡⲉⲧⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲙⲡⲁⲧⲉϥϫⲓⲧϥ ⲟⲩⲉϣ ⲟⲙⲕϥ.

5. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲕⲗⲟⲙ ⲛⲑⲉⲗⲡⲓⲥ ⲙⲡⲉⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲟⲛⲧϥ
ⲙⲡⲥⲉⲉⲛⲉ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ.

CHAP. XXIX.

5. . . . . ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲩⲥⲟⲩ.[2]

6. ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲙ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲟⲩⲛ ⲟⲩϭⲙ ⲡϣⲓⲛⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲓⲙ ⲙⲛ ⲟⲩ-
ϩⲣⲟⲩⲃⲃⲁⲓ ⲙⲛ ⲟⲩϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲕⲙⲧⲟ ⲛⲛⲟϭ ⲟⲩϩⲁⲧⲏⲩ ⲉⲥⲥⲱⲕ ⲙⲛ ⲟⲩϣⲁϩ ⲛⲕⲱϩⲧ ⲉϥⲟⲩⲱⲙ.

7. ⲁⲩⲱ ⲧⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲙⲡⲉⲧⲡⲱⲱⲣⲉ ⲛⲟⲩⲣⲁⲥⲟⲩ ⲉϥⲟⲃϣ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ
ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϫⲛ ⲑⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲥⲟⲟⲩϩ ⲉⲣⲟⲥ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ
ⲉⲧⲑⲗⲓⲃⲉ ⲙⲙⲟⲥ.

8. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲛⲛⲉⲧϩⲕⲟⲉⲓⲧ ⲛⲣⲁⲥⲟⲩ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲧⲉ ⲧⲉⲩ-
ⲣⲁⲥⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲉⲧⲟⲃⲉ ⲉⲧⲥⲱ ⲛⲣⲁⲥⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲟⲛ ⲉϥⲟⲃⲉ ⲛⲧⲁ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲇⲉ ⲛⲁϩⲧⲉ ⲉⲡⲡⲉⲧ-
ϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϫⲛ ⲑⲓ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲁⲩⲱ ϫⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ
ⲛⲥⲓⲱⲛ.

9. ⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲧⲛⲡⲱϣⲥ ⲛⲧⲉⲧⲛϯ ϭⲗⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ϩⲛ ⲛⲟⲩⲉⲓⲕⲉⲣⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲩⲏⲣⲡ.

10. ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲥⲟⲧⲛ ⲛⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϣⲧⲁⲙ ⲛⲛⲉⲩⲃⲁⲗ ⲙⲛ ⲛⲁ ⲛⲉⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ
ⲙⲛ ⲛⲁ ⲛⲉⲩⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲛⲁⲩ ⲉⲙⲟⲩⲛⲅ ⲛϭⲓϫ.

11. ⲛⲑⲉ ⲛⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲛⲑⲉ ⲛⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲉⲓϫⲱⲱⲙⲉ ⲉⲧⲧⲟⲟⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲁⲁϥ ⲛⲟⲩ-
ⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲥϩⲁⲓ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉϣ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲛϭⲟⲙ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲱϣⲟⲩ ⲥⲉⲧⲟⲟⲃⲉ ⲅⲁⲣ.

12. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϯ ⲙⲡⲉⲓϫⲱⲱⲙⲉ ⲉⲛϭⲓϫ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲛϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲛⲥϩⲁⲓ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉϣ
ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲛⲥϩⲁⲓ.

13. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲗⲁⲟⲥ ϩⲏⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲥⲉⲧⲁⲓⲟ ⲙⲙⲟⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲇⲉ ⲟⲩⲏⲩ
ⲛⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲩϣⲙϣⲉ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲡϫⲓⲛϫⲏ ⲉⲩϯ ⲥⲃⲱ ⲛϩⲛ ϩⲱⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ⲥⲃⲟⲟⲩⲉ.

1) Le verset 16 de ce chapitre se trouve dans la grammaire de TUKI.
2) Les versets suivants jusqu'au v. 15 inclusivement ont été publiés par M. ERMAN.

14. ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ϯⲛⲁⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲉⲡⲱⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲓⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲡⲟⲟⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲉⲛⲥⲟⲫⲟⲥ ⲧⲁϩⲱⲡ ⲛⲧⲙⲛⲧⲥⲁⲃⲉ ⲛⲛⲥⲁⲃⲉⲉⲩ.

15. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲉϥϩⲏⲡ ⲉⲛⲟⲩⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲙ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲛϫⲓⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲁⲕⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲉⲣⲟⲛ ⲉⲛⲉⲧⲛⲉⲓⲣⲉ *(sic)* ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲛⲟⲛ.

16. ⲛⲉⲧⲉⲧⲛⲟ ⲁⲛ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲟⲙⲉ ⲙⲡⲕⲉⲣⲁⲙⲉⲩⲥ ⲙⲛ ⲡⲉⲡⲗⲁⲥⲙⲁ ⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲉⲛⲧⲁϥⲡⲗⲁⲥⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲁⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁⲕⲙⲟⲛⲅⲧ ⲏ ⲛⲧⲁⲙⲓⲟ ⲙⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲕⲧⲁⲙⲓⲟⲓ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧⲣⲙ ⲛϩⲏⲧ.

17. ⲛⲕⲉⲕⲟⲩⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲥⲉⲡⲉⲉⲛⲉ ⲡⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲭⲉⲣⲙⲉⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲉⲡ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲭⲉⲣⲙⲉⲗ ⲉⲩⲙⲁ *(sic)* ⲛϣⲏⲛ.

18. ⲛⲁⲗ ⲛⲁⲥⲱⲧⲙ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲱⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲃⲁⲗ ⲛⲛⲃⲗⲗⲉ ⲉⲧϩⲙ ⲡⲕⲁⲕⲉ ⲙⲛ ⲡⲉϩⲗⲟⲥⲧⲛ ⲥⲉⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

19. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲧⲉⲗⲏⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲛϭⲓ ⲛϩⲏⲕⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲙⲛⲧⲟ(ⲩ ϩⲉⲗ)ⲡⲓⲥ ϩⲛ (ⲛ)ⲣⲱⲙⲉ ⲥⲉⲛⲁⲥⲉⲓ ⲛⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ.

20. ⲁ ⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲱϫⲛ ⲁ ⲡϫⲁⲥⲓ ϩⲏⲧ ⲧⲁⲕⲟ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲁⲛⲟⲙⲉⲓ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲕⲁⲕⲓⲁ.

21. ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲣ ⲛⲟⲃⲉ ϩⲙ ⲡϣⲁϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϫⲛⲓⲟ ϩⲛ ⲙⲡⲩⲗⲏ ⲥⲉⲛⲁⲕⲁⲁⲩ ⲛϫⲣⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϩⲛ ϩⲉⲛ ϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

22. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲛⲟⲣϫϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛⲉⲣⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲁϫⲓ ϣⲓⲡⲉ ⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲉⲣⲉ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ ⲛⲁⲱⲕⲙ ⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ.

23. ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛⲉⲩϣ̣ⲏⲣⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲛⲁϩⲃⲏⲩⲉ ⲥⲉⲛⲁⲧⲃⲃⲟ ⲙⲡⲁⲣⲁⲛ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲧⲃⲃⲟ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ.

24. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲥⲟⲣⲙ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲡⲛⲁ ⲛⲁⲥⲟⲩⲛ ⲧⲙⲛⲧⲣⲙ ⲛϩⲏⲧ ⲛⲉⲧⲕⲣⲙⲣⲙ ⲇⲉ ⲛⲁⲥⲃⲟ ⲉⲥⲱⲧⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲗⲁⲥ ⲉⲧϭⲟⲟϫⲉ ⲛⲁⲥⲃⲟ ⲉϣⲁϫⲉ ⲛⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ.

CHAP. XXX.

1. ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲁⲧⲏⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲟⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲙ ⲡⲁⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲛ ⲉⲟⲩⲉϩ ⲛⲟⲃⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲧ̣ⲛⲛⲟⲃⲉ.

2. ⲛⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲙⲡⲟⲩϫⲛⲟⲩⲓ ⲉⲧⲣⲁⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲓⲧⲙ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁⲩⲱ ⲉⲣ ϩⲁⲓⲃⲉⲥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ.

3. ⲑϩ̣ⲁⲓⲃⲉⲥ ⲅⲁⲣ ⲙⲫⲁ̀ⲣⲁⲱ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲉⲩϣⲓⲡⲉ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲛⲟϭⲛⲉϭ *(sic)* ⲛⲉⲧⲕⲱ ⲛϩⲧⲏⲩ ⲉϫⲛ ⲛⲏⲙⲉ.

4. ϫⲉ ⲧⲉ ϩⲛ ⲧϫⲁⲁⲛⲉ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ ⲁⲣⲭⲏⲅⲟⲥ ⲛⲃⲁⲓ ϣⲓⲡⲉ ⲉⲩϩⲟⲟⲩ.

5. ⲥⲉⲛⲁϣⲡ ϩⲓⲥⲉ ⲉⲡϫⲓⲛϫⲛ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉⲛϥⲛϯ ϩⲏⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲩⲃⲟⲏⲑⲓⲁ *(sic)* ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩϣⲓⲡⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲟϭⲛⲉϭ ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲉⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧϩⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ.

6. ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲧⲉⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲙⲛ ⲡ̀ⲗⲱϫϩ ⲟⲩⲙⲟⲩⲓ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲁⲥ ⲙⲙⲟⲩⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛϩⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲛϩⲟϥ ⲉⲧϩⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁⲩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲓϫⲛ ⲛⲉⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲟⲩϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲛϥⲛⲁϯ ϩⲏⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲩⲃⲟⲏⲑⲓⲁ *(sic)* ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩϣⲓⲡⲉ *(sic)* ⲙⲛ ⲟⲩⲛⲟϭⲛⲉϭ.

7. ⲉⲣⲉ ⲛⲣⲙ ⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁϯ ϩⲏⲩ ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲉϩⲛ ⲡⲓϭⲁ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲁϫⲓⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲥⲟⲗⲥⲗ ⲛⲧⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ϣⲟⲩⲉⲓⲧ.

8. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ϩⲙⲟⲟⲥ ⲛⲅⲥϩⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲉⲩⲡⲩⲝⲓⲟⲛ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲉⲩϫⲱⲱⲙⲉ *(sic)* ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉϩⲛ ϩⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲁⲩⲱ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

9. ϫⲉ ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁⲧⲥⲱⲧⲙ ⲡⲉ ϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲛϭⲟⲗ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲙⲡⲟⲩⲉϣ *(sic)* ⲉⲛⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

10. ⲛⲉⲧϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲣⲧⲁⲙⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲛⲁⲩ ϩⲛ ϩⲟⲣⲁⲙⲁ ϫⲉ ⲙⲡⲣϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲛ ⲁⲩⲱ ϫⲱ ⲛⲁⲛ ⲛⲕⲉⲡⲗⲁⲛⲏ.

11. ⲛⲧⲉⲧⲛⲕⲧⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲓϩⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲛ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ ⲙⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲛ ⲙⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲓⲏⲗ.

12. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ . . . .

CHAP. XXXI.

9. . . . . ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲁⲓⲁⲧϥ ⲉⲡⲉⲧⲉⲟⲩⲛⲧϥ ⲟⲩⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ϩⲉⲛ ⲥⲓⲱⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲣⲙ ⲛⲏⲓ ϩⲛ ⲑⲓⲗⲏⲙ.

CHAP. XXXII.

1. ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲣⲣⲟ ⲅⲁⲣ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛⲁⲣ ⲣⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲁⲁⲣⲭⲉⲓ ϩⲛ ⲟⲩϩⲁⲡ.

2. ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲛⲁϩⲱⲡ ⲛⲛⲉϥⲙⲁⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁϩⲱⲡ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲥⲱⲕ ⲙⲙⲟϥ ϩⲓⲧⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲉⲛ ⲥⲓⲱⲛ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩ ⲉⲓⲉⲣⲟ ϥⲥⲱⲕ ⲉϥϩⲁ ⲉⲟⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲕⲁϩ ⲉϥⲟⲃⲉ.

3. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ ⲉⲩⲛⲁϩⲧⲉ ⲉⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϯ ⲛⲛⲉⲩⲙⲁⲁϫⲉ ⲉⲩⲥⲱⲧⲙ.

4. ⲁⲩⲱ ⲡϩⲏⲧ ⲛⲛϭⲱⲃ ⲛⲁϯ ϩⲧⲏϥ ⲉϫⲓ ⲥⲙⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲗⲁⲥ ⲉⲩϭⲟⲟϫⲉ ⲛⲁⲥⲃⲱ ⲉϣⲁϫⲉ ⲛⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ϩⲛ ⲟⲩϭⲉⲡⲏ.

5. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲥⲟϭ ϫⲉ ⲁⲣⲓ ⲁⲣⲭⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉ ⲟⲩϩⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲏⲥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϫⲉ . . . . *(sic)*.

6. ⲡⲥⲟϭ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϫⲱ ⲛ(ⲙ)ⲛⲧⲥⲟϭ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥϩⲏⲧ (ⲛⲁ)ⲛⲟⲉⲓ ⲛϩⲉⲛ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ (ⲉϫ)ⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲛ ⲁⲩ(ⲱ) ⲉϣⲁϫⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲛ (ⲟⲩ)ⲡⲗⲁⲛⲏ ⲉϫⲱⲱⲣ ⲉⲃⲟⲗ (ⲛ)ⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥϩⲕⲁⲉⲓⲧ ⲁⲩⲱ (ⲟⲩ)ⲕⲱϩⲧ ⲛⲛⲉⲯⲩⲭⲏ ⲉⲧⲟⲃⲉ.

7. ⲡⲉⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲅⲁⲣ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲛ ϩⲛ (ϩⲉⲛ) ϣⲁϫⲉ ⲛϩⲉⲛ ϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲑⲃⲃⲓⲏⲩ ϩⲛ ⲟⲩϩⲁⲡ.

8. (ⲛⲉⲧ)ⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛϩⲉⲛ (ⲙⲛ)ⲧⲥⲁⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡϣⲟϫⲛⲉ ⲉⲧⲛⲁϭⲱ.

9. ⲧⲱ(ⲟⲩⲛ) ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛⲣⲙⲙⲁⲟ ⲁⲩ(ⲱ) ⲉⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲁⲥⲙⲏ ⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲉⲧϩⲛ ⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲁϣⲁϫⲉ

10. ⲁⲣⲓ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲙⲛ ⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲁ ⲡϫⲱⲱⲗⲉ ⲟⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲉⲓⲛⲉ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟ ⲟⲩⲱ ⲛϥⲛⲁⲥⲧⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲉⲓ.

11. ⲡⲱϣⲉ ⲗⲩⲡⲏ ⲛⲉⲧⲕⲱ ⲛϩⲧⲏⲩ ⲕⲁ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲛⲧⲉⲧⲛϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲕⲏ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲙⲟⲩⲣ ⲛⲛⲉⲧⲛϯ-ⲡⲉ ⲛϩⲉⲛ ϭⲟⲟⲩⲛⲉ.

12. ⲛⲧⲉⲧⲛⲛⲉϩⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲧⲛⲉⲕⲓⲃⲉ ϫⲓⲛ ⲧⲥⲱϣⲉ ⲙⲡⲟⲩⲱϣ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲏⲙⲁ ⲛⲧⲃⲱ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ.

13. ⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁⲧⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲉⲛ ϣⲟⲛⲧⲉ ϩⲓ *(sic)* ⲭⲟⲣⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϥⲉⲓ ⲙⲡⲟⲩⲛⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲉⲛ ⲏⲓ ⲛⲓⲙ.

14. ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲣⲙⲙⲁⲟ ⲛⲏⲩ ⲉⲧⲕⲏ ⲉⲃⲟⲗ ⲥⲉⲛⲁⲕⲱ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ ⲛⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲏⲓ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛϯⲙⲉ ⲛⲁⲣ ⲙϩⲁⲁⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲟⲩⲛⲟϥ ⲛⲛⲉⲓⲁ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁ ⲙⲙⲟⲟⲛⲉ ⲛⲛⲟϩⲉ.

15. ϣⲁⲛⲧⲉ ⲟⲩⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲓ ⲉϫⲱⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϫⲓⲥⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲭⲉⲣⲙⲉⲗ ⲛⲁⲣ ϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲁⲣⲙⲉⲗⲟⲥ ⲥⲉⲛⲁⲟⲡϥ ⲉⲩⲙⲁ *(sic)* ⲛϣⲏⲛ ⲁⲩⲱ ⲡϩⲁⲡ ⲛⲁⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲇⲓ . . . . . .

CHAP. XXXVI.

12. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ϩⲣⲁⲯⲁⲕⲏⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲏ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ⲙⲡⲉⲧⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲛⲏⲧⲛ *(sic)* ⲙⲏ ⲛⲧⲁϥⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ⲁⲛ ⲉⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧϩⲓϫⲙ ⲡⲥⲟⲃⲧ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲟⲩⲉⲙ ⲧⲉⲩⲙⲛ ⲟⲉⲓⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲥⲉ ⲧⲉⲩⲙⲛ ⲙⲟⲟⲩ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲛϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ.

CHAP. XL.

1\. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

2\. ϫⲉ ⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛⲟⲩⲏⲃ ϣⲁϫⲉ ⲉⲡϩⲏⲧ ⲛⲑⲓⲗⲏⲙ ⲥⲉⲡⲥⲱⲡⲥ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲥⲑⲃⲃⲓⲟ ⲁϣⲁⲓ ⲙⲡⲉⲥⲛⲟⲃⲉ ⲉⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲥϫⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲛⲉⲥⲛⲟⲃⲉ ⲉⲩⲕⲏⲃ.

3\. ⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡⲉⲧⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲡϫⲁⲓⲉ ⲥⲃⲧⲉ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛⲛⲉϥⲙⲁ ⲙⲙⲟⲟϣⲉ.

4\. ⲉⲓⲁ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲙⲟⲩϩ ⲛⲧⲉ ⲧⲟⲟⲩ ⲛⲓⲙ ϩⲓ ⲥⲓⲃⲧ ⲛⲓⲙ ⲑⲃⲃⲓⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧϭⲟⲟⲙⲉ ⲉⲩⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲛⲁϣⲧ ⲉϩⲉⲛ ϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲉⲩⲥⲗϭⲗⲱϭ.

5\. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥϣⲁϫⲉ.[1]

9\. ⲟⲓⲗⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲧⲟⲟⲩ ⲉϥϫⲟⲥⲉ ⲡⲉⲧⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲍⲉ ⲛⲥⲓⲱⲛ ϫⲓⲥⲉ ⲛⲧⲉⲕⲥⲙⲏ ϩⲛ ⲟⲩϭⲟⲙ ⲡⲉⲧⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛⲑⲓⲉⲗⲏⲙ ϫⲓⲥⲉ ⲙⲡⲣⲣ ϩⲟⲧⲉ ⲁϫⲓⲥ ⲛⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

10\. ⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲛ ⲟⲩϭⲟⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥϫⲃⲟⲓ ⲛⲏⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲥ ⲡⲉϥⲃⲩⲕⲏ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥϩⲱⲃ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

11\. ϥⲛⲁⲙⲟⲟⲛⲉ ⲙⲡⲉϥⲟϩⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϣⲱⲥ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲥⲉⲩϩ ⲛⲛⲉϥϩⲓⲉⲓⲃ *(sic)* ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲡⲉϥϭⲉⲣⲱⲃ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲛⲛⲉⲧⲉⲉⲧ.

12\. ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥϣⲓ ⲙⲡⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉϥϩⲱϩϥ ⲁⲩⲱ ⲧⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲉϥⲣⲧⲱ ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ϩⲛ ⲧⲉϥϫⲁⲙⲏ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥϣⲓ ⲛⲛⲧⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩϣⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲕⲣⲱⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲁϣⲉ.

13\. ⲏ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥⲉⲓⲙⲉ ⲉⲡϩⲏⲧ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲣⲉϥϫⲓ ϣⲟϫⲛⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲛⲁⲧⲥⲁⲃⲓⲁⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲏ ⲛⲧⲁϥϫⲓ ϣⲟϫⲛⲉ ⲙⲛ ⲛⲓⲙ.

14\. ⲏ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲥⲁⲃⲉⲉⲓⲁⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲏ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥⲧⲥⲁⲃⲟϥ ⲉⲡϩⲁⲡ ⲏ ⲁϥⲧⲁⲙⲟϥ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲙⲛϩⲏⲧ ⲏ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛϣⲟⲣⲡ ϫⲉ ⲉϥⲉⲧⲱⲱⲃⲉ ⲛⲁϥ.

15\. ⲉϣϫⲉ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲧⲗϯⲗⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩⲕⲁⲧⲟⲩⲥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲏⲡ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲣⲓⲕⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲛⲧⲱⲛⲟⲩ ⲉⲩϫⲓϩ.

16\. ⲙⲛⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ ⲛⲁⲣⲱϣⲉ ⲁⲛ ⲉⲣⲱⲕϩϥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲣⲱϣⲉ ⲁⲛ ⲉⲡⲧⲁⲗⲟ.

17\. ⲁⲩⲱ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ *(sic)* ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲟⲡⲟⲩ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ *(sic)*.

18\. ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛⲧⲛⲧⲱⲛⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲁⲧⲉⲧⲛⲧⲛⲧⲱⲛϥ ⲉⲁϣ ⲙⲙⲓⲛⲉ.

19\. ⲙⲏ ⲟⲩϩⲓⲕⲱⲛ *(sic)* ⲉⲁⲩϩⲁⲙ ϣⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ⲏ ϩⲁⲙ ⲛⲟⲩⲃ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱⲧϩ ϩⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩⲃ ⲁϥⲗⲁⲗⲱϥ ⲉⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲛⲟⲩⲥⲙⲟⲧ.

20\. ϣⲁⲣⲉ ⲡϩⲁⲙ ϣⲉ ⲅⲁⲣ ⲥⲟⲧⲡ ⲛⲟⲩϣⲉ ⲉⲙⲉϥⲣ ϫⲟⲟⲗⲉⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁⲛϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧⲣⲙⲛϩⲏⲧ ⲛⲟⲩϩⲓⲕⲱⲛ ⲁⲩⲱ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉⲥⲕⲓⲙ.

21\. ⲛⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲉⲓⲙⲉ *(sic)* ⲁⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲁⲥⲱⲧⲙ ⲁⲛ ⲙⲡⲟⲩⲧⲁⲙⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ϫⲓⲛ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲙⲡⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ⲛⲥⲛⲧⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ.

22\. ⲡⲉⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙⲡⲕⲱⲧ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛϩⲏⲧϥ ⲉⲩⲟ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲛ ⲉϣϫⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲁϩⲟ ⲛⲧⲡⲉ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲕⲩⲡⲏ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲡⲱⲣϣⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲃⲱ ⲉⲟⲩⲱϩ ⲛϩⲏⲧⲥ.

23\. ⲡⲉⲧϯ ⲛⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲉⲁⲣⲭⲉⲓ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲗⲁⲁⲩ.

24\. ⲛⲛⲉⲩϫⲟ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲩⲧⲱϭⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩⲛⲉ ϫⲉ ⲛⲉⲩⲛⲟⲩⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲧⲏⲩ *(sic)* ⲛϣⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩϣⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲑⲁⲧⲏⲩ ⲛⲁϥⲓⲧⲟⲩ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲛ ϭⲁⲗⲙ.

25\. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛⲧⲛⲧⲱⲛⲧ ⲉⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϫⲓⲥⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

26\. ϥⲓ ⲛⲛⲉⲧⲛⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲡⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲉ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉⲓⲛⲉ ⲙⲡⲉⲓ-

1) Il y a lacune dans le manuscrit du v. 6—8 inclusivement.

ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲩⲏⲡⲉ ϥⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲩⲣⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲛⲟϭ ⲛⲉⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲛⲅⲟⲃϣ ⲁⲛ ⲉⲗⲁⲁⲩ.

27. ⲙⲡⲣϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲟⲩⲡⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟϥ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ϫⲉ ⲁ ⲧⲁϩⲁⲛ ϩⲱⲡ ⲉⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲓ ⲡⲁϩⲁⲛ ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

28. ⲛⲥⲁⲃⲏⲗ ϫⲉ ⲁⲕⲥⲱⲧⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲉ ⲁⲣⲏϫϥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛϥⲛⲁϩⲕⲟ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲉϥⲛⲁϩⲓⲥⲉ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉⲛ ⲑⲉ ⲛⲉⲓⲙⲉ ⲉⲧⲉϥⲙⲛⲧⲣⲉⲙ ⲛϩⲏⲧ.

29. ⲡⲉⲧϯ ϭⲟⲙ ⲙⲡⲉⲧϩⲕⲁⲉⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲗⲩⲡⲏ ⲙⲡⲉⲧⲛⲥⲉⲙⲟⲕϩ ⲁⲛ ⲛϩⲏⲧ.

30. ⲛϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛⲁϩⲕⲟ ⲛⲧⲉ ⲛϩⲣϣⲓⲣⲉ ϩⲓⲥⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲥⲟⲧⲡ ⲕⲁ ϭⲟⲙ ⲉⲃⲟⲗ.

31. ⲛⲉⲧϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ *(sic)* ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁϣⲓⲃⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲩϭⲟⲙ ⲉⲛⲁⲣⲱⲧ *(sic)* ⲛⲧⲛϩ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲙⲁⲥ ⲛⲁϩⲱⲙ ⲥⲉⲛⲁⲡⲱⲧ ⲛⲥⲉⲧⲙϩⲓⲥⲉ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲥⲉⲧⲙϩⲕⲟ.

Chap. XLI.

1. ⲁⲣⲓ ⲃⲣⲣⲉ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲛⲛⲏⲥⲟⲥ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϣⲓⲃⲉ ⲛⲧⲉⲩϭⲟⲙ ⲙⲁⲣⲟⲩϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲥⲉϣⲁϫⲉ . . .

Chap. XLVIII.

1. ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲁϩⲙⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲓⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲛⲉⲧⲱⲣⲕ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉϥⲙⲉⲉⲩⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁⲛ.

2. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲕⲱ ⲛϩⲧⲏⲩ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲛϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲧⲁϫⲣⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ.

3. ⲁⲓϫⲱ ⲛⲛϣⲟⲣⲡ ϩⲁ ⲑⲏ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲣⲱⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲥⲟⲧⲙⲟⲩ ⲁⲓⲁⲁⲩ ϩⲛ ⲟⲩϣⲥⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓⲛⲉ.

4. ϯⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲉⲕⲛⲁϣⲧ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲟⲩⲧ ⲙⲛⲉⲛⲓⲡⲉ ⲡⲉ ⲡⲉⲕⲙⲁⲕϩ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϩⲟⲙⲛⲧ ⲧⲉ ⲧⲉⲕⲧⲉϩⲛⲉ.

5. ⲁⲓⲧⲁⲙⲟⲕ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲙⲡⲁⲧⲟⲩⲉⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲁⲕⲥⲟⲧⲙⲟⲩ ⲙⲡⲣϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲛⲛⲧⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛⲅ ⲛϭⲓϫ ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲱⲧϩ ⲛⲛⲧⲁⲩϩⲱⲛ ⲛⲁⲓ.

6. ⲁⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲙⲡⲉⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲓⲧⲁⲙⲟⲕ ⲟⲛ ⲛⲃⲣⲣⲉ ⲉⲛⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ.

Chap. L.

2. ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲁϭⲱⲛⲧ ϯⲛⲁⲣ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲱ ⲛⲛⲉⲓⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛϫⲁⲓⲉ ⲛⲥⲉ-ϣⲟⲟⲩⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲩⲧⲃⲧ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲙⲛ ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲙⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓⲃⲉ.

3. ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϯ ⲛⲟⲩⲕⲁⲕⲉ ϩⲓⲱⲱⲥ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲕⲁ ⲧⲉⲥϩⲃⲥⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϭⲟⲟⲩⲛⲉ.[1]

10. ⲛⲓⲙ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲡⲉⲧⲣ ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲁⲕⲉ ⲉⲙⲛⲧⲟⲩ ⲟⲉⲓⲛ *(sic)* ⲁⲛⲁⲩ ⲉⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛⲁϩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲁϫⲣⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϫⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

11. ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲧⲏⲣⲧⲛ ⲧⲉⲧⲛϫⲉⲣⲟ ⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛϯ ϭⲟⲙ ⲙⲡϣⲁϩ ⲙⲡⲕⲱϩⲧ ⲃⲱⲕ ⲙⲡϣⲁϩ ⲙⲡⲉⲧⲛⲕⲱϩⲧ ⲁⲩⲱ ⲡϣⲁϩ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛϫⲉⲣⲱϥ ⲛⲧⲁ . . . .

Chap. LII.

13. ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϫⲓⲥⲉ ⲛⲉϥϫⲓ ⲉⲟⲟⲩ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

14. ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ϩⲁϩ ⲛⲁⲣ ϣⲡⲏⲣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲕ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉⲕⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁⲥⲱϣϥ ⲛⲧⲉⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ.

15. ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟϣ ⲛⲁⲣ ϣⲡⲏⲣⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲣⲱⲟⲩ ⲛⲁϣⲧⲁⲙ ⲛⲧⲉⲩⲧⲁⲡⲣⲟ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲉⲙⲡⲟⲩϫⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ ⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲉⲙⲡⲟⲩⲥⲱⲧⲙ ⲛⲁⲙⲉ *(sic)*.

---

1) M. Erman a publié les versets 4—9 inclusivement.

Chap. LIII.

1. ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲉⲛϩⲣⲟⲟⲩ ϩⲣⲟⲟⲩ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲡⲉϭⲃⲟⲓ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲁϥϭⲱⲗⲡ ⲉⲛⲓⲙ.

2. ⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲛⲉϩ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲉϥⲟⲃⲉ ⲉⲙⲛⲧϥ ⲥⲁ ⲙⲙⲁⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲛⲧϥ ⲉⲟⲟⲩ ⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲙⲛⲧϥ ⲉⲓⲛⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲥⲁ.

3. ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲉⲓⲛⲉ ⲥⲏϣ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲟⲛⲕⲙ ⲙⲡⲁ *(sic)* ⲣⲱⲙⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥϩⲛ ⲟⲩⲡⲗⲩⲅⲏ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲉϥⲉⲓ ϩⲁ ⲛⲉⲛⲗⲟϫⲗϫ ϫⲉ ⲁⲩⲕⲧⲟ ⲙⲡⲉϥϩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱϣϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲟⲡϥ.

4. ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉⲧϥⲓ ϩⲁ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲙⲟⲕϩ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲛ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲱⲱⲛ ⲇⲉ ⲁⲛⲟⲡϥ ϫⲉ ⲉϥϩⲛ ⲟⲩϩⲓⲥⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲡⲗⲩⲅⲏ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲟⲕϩⲥ.

5. ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲟⲩϣⲟⲟϭⲉⲃ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲗⲉϫⲗⲟϫϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉϫⲱϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϥⲥⲁϣ ⲁⲛⲧⲁⲗϭⲟ.

6. ⲁⲛⲥⲱⲣⲙ ⲧⲏⲣⲉⲛ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲛ ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲡⲗⲁⲛⲁ ⲛⲧⲉϥϩⲓⲏ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲁⲁϥ ϩⲁ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ.[1]

Chap. LV.

1. ⲛⲉⲧⲟⲃⲉ ⲃⲱⲕ ⲛⲏⲧⲛ ⲛⲥⲁ ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲙⲛⲧⲟⲩ ϩⲟⲙⲛⲧ ⲃⲱⲕ ϣⲱⲡ ⲛⲏⲧⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱⲙ ⲛⲧⲉⲧⲛⲥⲱ ⲁϫⲛ ϩⲟⲙⲛⲧ ϩⲓ ⲁⲥⲟⲩ ⲛⲏⲣⲡ ⲙⲛ ⲟⲩⲱⲧ.

2. ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛϣⲟⲟⲡ ϩⲁ ϩⲟⲙⲛⲧ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛϩⲓⲥⲉ ϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲉⲩⲥⲉⲓ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱⲙ ⲛⲛⲁⲁⲅⲁⲑⲟⲛ.

3. ϯ ϩⲧⲏⲧⲛ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛⲙⲁⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲉϩ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛⲥⲁ ⲛⲁϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲓ ⲧⲁⲣⲉ ⲧⲉⲧⲛⲯⲩⲭⲏ ⲱⲛϩ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲛⲟⲩⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ *(sic)* ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ⲉⲧⲛϩⲟⲧ.[2]

12. ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ϩⲛ ⲟⲩⲣⲁϣⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲙⲛ ⲛⲥⲓⲃⲧ ⲛⲁϫⲓ ⲃⲟϭⲥ ⲉⲩϭⲱϣⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ϩⲛ ⲟⲩⲣⲁϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛϣⲏⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲉⲥⲱϣⲉ ⲛⲁⲧⲁⲁⲧⲉ ⲛⲛⲉⲩⲕⲗⲁⲧⲟⲥ *(sic)*.

13. ⲁⲩⲱ ⲛⲙⲁ *(sic)* ⲛⲧⲉⲥⲧⲟⲓⲃⲏ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲕⲩⲡⲁⲣⲓⲥⲟⲥ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲟⲣⲥⲩⲛⲏ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲟⲩⲉⲛⲩ ⲁⲩⲱ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲣⲁⲛ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲁⲉⲓⲛ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

Chap. LVI.

1. ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲡϩⲁⲡ ⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲅⲁⲣ ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲣⲁ ⲡⲁⲛⲁ ϭⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ.

Chap. LVIII.

1. ⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩϭⲟⲙ ⲛⲅⲧⲙ̀ϯ ⲥⲟ ϫⲓⲥⲉ ⲛⲧⲉⲕⲥⲙⲏ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲁⲗⲡⲓⲅⲝ ⲛⲅϫⲱ ⲙⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲛⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲉⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ.

2. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲥⲉϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲱⲓ ⲛⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲉⲡⲉⲓⲑⲩⲙⲉⲓ *(sic)* ⲉⲥⲟⲩⲛ ⲛⲁϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϥⲕⲱ ⲛⲥⲱϥ ⲙⲡϩⲁⲡ ⲙⲡⲉϥⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲉⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲟⲩϩⲁⲡ ⲙⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲉⲡⲉⲓⲑⲩⲙⲉⲓ ⲛϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

3. ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲛⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲙⲡⲉⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲑⲃⲃⲓⲟ ⲛⲛⲉⲛⲯⲩⲭⲏ ⲙⲡⲉⲕⲉⲓⲙⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲛⲛⲏⲥⲧⲓⲁ *(sic)* ⲡⲉⲧⲉⲧⲛϩⲏⲩ ⲉⲛⲉⲧⲛⲟⲩⲱϣ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲉⲧⲛⲙⲟⲕϩ ⲛⲛⲉⲧⲑⲃⲃⲓⲏⲩ ⲉⲣⲱⲧⲛ.

---

1) Les versets 7—12 ont été publiés par M. Erman.

2) Les versets 4—11 inclusivement manquent sans qu'il y ait lacune dans le manuscrit; mais le manuscrit dont est pris ce passage est très mauvais et il est unique.

4. ⲉⲧⲉⲧⲛⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉϩⲛ ϫⲓ ϩⲁⲛ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲙⲓϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲉⲧⲛϣⲱⲱϭⲉ ⲛⲛⲉⲧⲑⲃⲃⲓⲏⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲉⲧⲣⲁⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲉⲧⲛⲥⲙⲏ ϩⲛ ⲟⲩⲁϣ ⲕⲁⲕ.

5. ⲛⲧⲁⲓ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲧⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲛⲧⲁⲓⲥⲟⲛⲥ *(sic)* ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲑⲃⲃⲓⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲛϣⲁⲛⲕⲉⲗϫ ⲡⲉⲕⲙⲁⲕϩ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲕⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲅⲡⲣϣ ⲟⲩϭⲟⲟⲩⲛⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲕⲣⲙⲉⲥ ϩⲁⲣⲟⲕ ⲛⲛⲉⲧⲛⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ϫⲉ ⲧⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲉⲧϣⲏⲛ.

6. ⲧⲁⲓ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲧⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲛⲧⲁⲓⲥⲟⲧⲡⲥ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲣⲣⲉ ⲛⲓⲙ ⲛϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲟⲩⲱ ⲛⲅⲃⲏⲗ ⲕⲟⲧⲥ ⲛⲓⲙ ⲛϫⲓ ⲉⲟⲩⲱ ϫⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲱϣϥ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲅⲡⲱϩ ⲛⲥϩⲁⲓ ⲛⲓⲙ ⲛϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

7. ⲡⲱϣ ⲙⲡⲉⲕⲟⲉⲓⲕ ⲙⲡⲉⲧϩⲕⲁⲉⲓⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲅϫⲓ ⲛⲛϩⲏⲕⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲕⲏⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲛⲧⲟⲩ ⲏⲓ ⲉⲕϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲁ ⲉϥⲕⲏⲕ ⲕⲁϩⲏⲩ ϯ ϩⲓⲱⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲕⲟⲃϣⲕ ⲛⲣⲙ ⲛⲏⲓ ⲙⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ *(sic)*.

8. ⲧⲟⲧⲉ ⲡⲉⲕⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛⲁϣⲁ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲙⲙⲉⲉⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲅⲧⲁⲗϭⲟ *(sic)* ⲛⲁϯ ⲟⲩⲱ ϩⲛ ⲟⲩϭⲉⲡⲏ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲕⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲉⲕϩⲏ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲱⲗⲕ.

9. ⲧⲟⲧⲉ ⲉⲕⲛⲁϫⲓ ϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲧⲉⲓ *(sic)* ⲉⲕϣⲁϫⲉ ϥⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲕϣⲁⲛϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ ⲛⲧⲙⲣⲣⲉ ⲙⲛ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛⲕⲣⲙⲣⲙ.

10. ⲛⲅϯ ⲙⲡⲉⲕⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲉⲧϩⲕⲁⲉⲓⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲅⲥⲁ ⲛⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥⲑⲃⲃⲓⲏⲩ ⲧⲟⲧⲉ ⲡⲉⲕⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛⲁϣⲁ ϩⲙ ⲡⲕⲁⲕⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲕⲕⲁⲕⲉ ⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩ ⲙⲙⲉⲉⲣⲉ.

11. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲕⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲛⲁⲥⲉⲓ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲁϣⲥ

. . . .

CHAP. LIX.

1. ⲙⲏ ⲛⲧϭⲓϫ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϭⲙϭⲟⲙ ⲁⲛ ⲉⲧⲁⲛϩⲟ ⲏ ⲛⲧⲁ ⲡⲉϥⲙⲁⲁϣⲉ ϩⲣⲟϣ ⲉⲧⲙⲥⲱⲧⲙ.

2. ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲧⲛⲛⲟⲃⲉ ⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉⲧⲛⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲛⲛⲟⲃⲉ ⲁϥⲕⲧⲟ ⲙⲡⲉϥϩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲉⲧⲙⲛⲁ ⲛⲏⲧⲛ.

3. ⲛⲉⲧⲛϭⲓϫ ⲅⲁⲣ ⲧⲱⲗⲙ ⲛⲥⲛⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲛⲧⲏⲏⲃⲉ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲛⲟⲃⲉ ⲁ ⲛⲉⲧⲛⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ϫⲱ ⲛⲟⲩⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲉⲧⲛⲗⲁⲥ ⲙⲉⲗⲉⲧⲁ ⲛⲟⲩϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

4. ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ϫⲱ ⲛⲧⲙⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲛ ⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲙⲙⲉ ⲉⲩⲙⲁϩⲧⲉ ⲉϩⲛ ⲡⲣⲁ ⲉⲩϫⲱ ⲛϩⲛ ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲟⲉⲓⲧ ϫⲉ ⲉⲩⲉⲧ *(sic)* ⲙⲡϩⲓⲥⲉ ⲉⲩϫⲡⲟ ⲛⲙⲡⲉⲧϣⲟⲩⲟⲉⲓⲧ.

5. ⲁⲩⲟϭⲡ *(sic)* ⲛϩⲛ ⲥⲟⲟⲩϩⲉ ⲛϩⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲧⲁⲗⲟ ⲛⲟⲩⲛⲁⲧ ⲛϩⲁⲗⲗⲟⲩⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲩⲥⲟⲟⲩϩⲉ ⲁϥⲟⲩⲁϭⲡⲟⲩ ⲁϥϩⲉ ⲉⲩⲑⲏⲣⲓⲟⲛ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲥⲓⲧⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ.

6. ⲡⲉⲩⲛⲁⲧ ⲛⲁⲣ ϩⲟⲓⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩϭⲟⲟⲗⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ⲅⲁⲣ ϩⲛ ϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲉ.

7. ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲡⲏⲧ ⲉⲩⲡⲟⲛⲏⲣⲓⲁ *(sic)* ⲁⲩϭⲉⲡⲏ ⲉⲡⲉⲛ ⲥⲛⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲉϩⲛ ⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲛⲁⲑⲏⲧ ⲟⲩⲟⲩⲱϣϥ ⲙⲛ ⲟⲩⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲓⲁ ⲛⲉⲧϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲟⲩⲉ.

8. ⲧⲉϩⲓⲏ ⲛϯⲣⲏⲛⲏ *(sic)* ⲙⲡⲟⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲥ ⲛⲑⲟⲧⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲁⲛ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲅⲁⲣ ϭⲟⲟⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲛϯⲣⲏⲛⲏ.

9. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁ ⲛϩⲁⲡ ⲥⲁϩⲱⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉ ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲉⲁⲩϭⲱ ⲉⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲁ ⲡⲕⲁⲕⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲁⲩϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲉⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲣⲙⲧⲥ.

10. ⲥⲉⲛⲁϭⲟⲙϭⲙ ⲉⲧϫⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲃⲗⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϩϫⲟⲡϫⲡ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲧⲙⲛⲃⲁⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲙⲙⲉⲉⲣⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲧϩⲛ ⲧⲡⲁϣⲏ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛⲁⲙⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲁϣ ⲁϩⲟⲙ.

11. ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁⲣⲍ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲧⲛⲛⲁϭⲱ ⲉⲩϩⲁⲡ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥ ϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲁ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲟⲩⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲙⲡⲟⲩⲉ.

12. ⲧⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲅⲁⲣ ⲱϣ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ ⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲣⲟⲛ ⲛⲉⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲅⲁⲣ ⲛϩⲏⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲉⲓⲙⲉ ⲉⲛⲉⲛϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

13. ⲁⲛⲉⲣ ϣⲁϥⲧⲉ ⲁⲛϫⲓ ϭⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲗⲟ ⲛⲟⲩⲏϩ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛϫⲱ ⲛϩⲛ ϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲛⲣ ⲁⲧⲥⲱⲧⲙ ⲁⲛⲱⲱ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲙⲉⲗⲉⲧⲁ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲛϩⲏⲧ ⲛϩⲛ ϣⲁϫⲉ ⲛϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ.

14. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲥⲁϩⲉ ⲡϩⲁⲡ ⲉⲡⲁϩⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲟⲩⲉ ϫⲉ ⲁ ⲧⲙⲉ ⲱϫⲛ ϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲙ ⲡⲥⲟⲟⲩⲧⲛ.

15. ⲁⲩⲱ ⲁⲩϥⲓ ⲧⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲡⲉⲉⲛⲉ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲙⲉⲓⲙⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉϥⲣⲁⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲛ ϩⲁⲡ.

16. ⲁϥⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲁϥϯ ϩⲧⲏϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲡⲉⲧϣⲱⲡ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲃⲟⲟⲣⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉϥϭⲃⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁϫⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲛⲁ.

17. ⲁϥϯ ϩⲓⲱⲱϥ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲁϥϯ ⲉϫⲱϥ ⲛⲟⲩⲡⲉⲣⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲓⲁ *(sic)* ⲛⲟⲩϫⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲉϥⲁⲡⲉ.

CHAP. LXI.

1. ⲡⲉⲡⲛⲁ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁϥⲧⲁϩⲉⲧ ⲁϥⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ⲉⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛⲛⲉⲧⲑⲃⲃⲓⲏⲩ ⲉⲧⲁⲗⲟ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲱϣϥ ϩⲙ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛⲟⲩⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲃⲗⲗⲉ.

2. Deest.

3. ⲉϯ ⲛⲟⲩ ⲉⲟⲟⲩ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲟⲩⲱⲕⲙ ⲛⲛⲉⲧⲣ ϩⲏⲃⲉ ⲉϫⲛ ⲥⲓⲱⲛ ⲉⲡⲙⲁ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲕⲉⲣⲙⲉⲥ ⲛⲟⲩⲥⲟϭⲛ ⲛⲟⲩⲛⲟϥ ⲛⲛⲉⲧⲣ ϩⲏⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛⲉⲟⲟⲩ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲟⲩⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲅⲉⲛⲉⲁ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲡⲧⲱϭⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩⲉⲟⲟⲩ *(sic)*.

4. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲱⲧ ⲛⲙⲙⲁ ⲛϫⲁⲓⲉ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱϥ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲥⲉⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲥⲉⲣ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲃⲣⲣⲉ ⲛⲉⲧⲟ ⲛϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧϣⲏϥ ϣⲁ ϩⲛ ϫⲱⲙ ⲛϫⲱⲙ.

5. ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲏⲩ ⲛϭⲓ ⲛϣⲙⲙⲟ ⲉⲩⲙⲟⲟⲩⲛⲉ ⲛⲛⲉⲩ ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲗⲗⲟⲫⲩⲗⲟⲥ ⲛⲣⲉϥⲥⲕⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲛϭⲙⲏ.

6. ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲇⲉ ⲉⲩⲉⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲱⲧⲛ ϫⲉ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛϣⲙϣⲓⲧ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲛⲧϭⲟⲙ ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲣ ϣⲡⲏⲣⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲛⲧⲣⲙⲙⲁⲟ.

7. ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲉⲡ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲛⲟϥ ϩⲓϫⲛ ⲧⲉⲩⲁⲡⲉ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.[1]

CHAP. LXIV.

4. . . . . ⲛⲛⲁ ⲅⲁⲣ.

5. ⲛⲁⲧⲱⲙⲛⲧ ⲛⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲙⲛⲧⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲉⲕϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲕⲛⲟϭⲥⲉ ⲉⲣⲟⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲛⲡⲗⲁⲛⲁ.

6. ⲁⲩⲱ ⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲛ ⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲥ ⲧⲏⲣⲛ ⲉⲣⲉ ⲧⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲓⲧⲟⲉⲓⲥ ⲛϣⲣⲱ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲥⲣⲟϥⲣⲃ ⲛⲑⲉ ⲛⲛⲉⲓϭⲱⲃⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣ *(sic)* ⲡⲧⲏⲩ ⲛⲁϥⲓⲧⲛ.

7. ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲉⲡⲉⲓⲕⲁⲗⲉⲓ *(sic)* ⲙⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛϣⲟⲡⲕ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲁⲕⲕⲧⲟ ⲙⲡⲉⲕϩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ.

8. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲛⲓⲱⲧ ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲡⲟⲙⲉ ⲛⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲛⲉⲕϭⲓϫ ⲧⲏⲣⲛ.

9. ⲙⲡⲣⲛⲟⲩϭⲥ ⲉⲣⲟⲛ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲛⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ ϩⲙ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲧⲟⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲧⲏⲣⲛ ⲁⲛⲟⲛ ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ.

10. ⲁ ⲥⲓⲱⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲡⲉⲕⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲣ ϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲑⲓⲉⲗⲏⲙ ⲉⲣ ⲑⲉ ⲛⲛⲉⲧϣⲏϥ.

11. ⲁ ⲡⲏⲓ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲡⲥⲁϩⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁ ⲛⲓⲟⲧⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲣⲟⲕϩ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲙⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲩ ϩⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

12. ⲁⲕⲁⲛⲓⲭⲉ *(sic)* ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲕⲁ ⲣⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲑⲃⲃⲓⲟⲛ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

CHAP. LXV.

1. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲁⲓⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲧⲛⲥⲉϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲱⲓ ⲁⲛ ⲁⲩϩⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲛⲉⲧⲛⲥⲉϫⲛⲟⲩ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲛ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉⲙⲡⲉⲧⲙⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲣⲁⲛ

1) M. ERMAN a publié le ch. LXIII du v. 1 ou v. 7.

2. ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲛⲉⲣϣ ⲛⲁϭⲓϫ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲩⲗⲁⲟⲥ *(sic)* ⲛⲁⲧⲥⲱⲧⲙ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲟⲩⲱϩⲙ . . . . sic exit Codex.

JÉRÉMIE.

CHAP. XI.

18. ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁⲧⲁ ⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲙⲉ *(sic)* ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ.

19. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲣ ⲑⲉ ⲛⲟⲩϩⲓⲉⲓⲃ ⲛⲃⲁⲗ ϩⲏⲧ ⲉⲩϫⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲕⲟⲛⲥϥ ⲙⲡⲉⲓⲉⲓⲙⲉ ⲁⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲟⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲓⲧⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲛⲟⲩϣⲉ ⲉⲡⲉϥⲟⲉⲓⲕ ⲛⲧⲛϥⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲣⲁⲛ ⲛⲥⲉⲧⲙⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ.

20. ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲛϭⲟⲙ ⲡⲉⲧⲕⲣⲓⲛⲉ ⲛⲧⲙⲉ ⲉⲧⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲛⲛϩⲏⲧ ⲙⲛ ⲛⲉϭⲗⲟⲟⲧⲉ ⲙⲁⲣⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲕⲃⲁ ⲉⲧⲉⲕ ⲛⲁⲁⲁϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲓϭⲱⲗⲡ ⲉⲣⲟⲕ ⲙⲡⲁⲧⲙⲓⲟ *(sic)*.

21. ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲑⲱⲑ *(sic)* ⲛⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲛⲥⲁ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ϫⲉ ⲛⲉⲧϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲣⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲛⲁⲛ ϩⲙ ⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲕⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉⲛϭⲓϫ.

22. ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϭⲙ ⲛⲉⲩϣⲓⲛⲉ ⲛⲉⲩϩⲣϣⲓⲣⲉ ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲉⲉⲣⲉ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉϩⲕⲟ.

23. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉ ϣⲱϫⲡ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛϩⲉⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲛ ⲁⲛⲁⲑⲱⲑ ϩⲛ ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉϯⲛⲁϭⲙ ⲛⲉⲩϣⲓⲛⲉ.

CHAP. XII.

1. ⲛⲧⲕ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϯⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲗⲏⲛ ϯⲛⲁϫⲱ ⲛϩⲉⲛ ϩⲁⲡ ⲛⲛⲁϩⲣⲁⲕ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲛⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲩⲟⲩⲱⲗⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛϭⲓ (ⲛⲉⲧⲁⲑⲉⲧⲉⲓ) ϩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲛⲧⲁⲧⲥⲱⲧⲙ.

2. ⲁⲕⲧⲟϭⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫⲉ ⲛⲟⲩⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛⲧⲟⲕ ⲕϩⲏⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲧⲁⲡⲣⲟ ⲕⲟⲩⲏⲩ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲛⲉⲩϩⲏⲧ.

3. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙⲡⲁϩⲏⲧ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲃⲃⲟⲟⲩ ϭⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲩⲕⲱⲛⲥ.

4. ϣⲁ ⲧⲛⲁⲩ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲁⲣ ϩⲏⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲭⲟⲣⲧⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ⲛⲁϣⲉⲟⲩⲉ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲕ ⲁⲕⲉⲓ ⲛⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲧⲁⲕⲟ ⲛⲙⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ *(sic)* ⲙⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲁⲩϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲉⲛⲉⲛϩⲓⲟⲟⲩⲉ.

5. ⲛⲉⲕⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲡⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲃⲱⲗ ⲙⲙⲁⲕ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ⲕⲛⲁϣⲥⲃⲧⲱⲧⲕ ⲉϫⲛ ϩⲉⲛ ϩⲧⲱⲱⲣ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲕⲁ ϩⲧⲏⲕ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲩⲕⲁϩ *(sic)* ⲛⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲕⲛⲁⲁϣⲁⲁϥ ϩⲙ ⲡϫⲓⲥⲉ ⲙⲡⲉⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ.

6. ϫⲉ ⲛⲉⲕⲥⲛⲏⲩ ⲙⲛ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲉⲕⲉⲓⲱⲧ ⲛⲉⲓⲕⲛⲉⲩⲉ ⲁⲩⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙⲙⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣ ϩⲟⲧⲉ ⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲟⲕ ⲙⲡⲣⲧⲁⲛϩⲟⲩⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲛϩⲉⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ.

7. ⲁⲓⲕⲱ ⲛⲥⲱⲓ ⲛⲧⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲙⲙⲉⲣⲓⲧ ⲉⲧϭⲓϫ ⲛⲛⲉⲥϫⲁϫⲉ.

8. ⲁ ⲧⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩⲓ ⲉϥϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲛϣⲏⲛ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲥϯ ⲛⲧⲉⲥⲥⲙⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲓⲙⲉⲥⲧⲱⲥ.

9. ⲙⲏ ⲟⲩⲃⲏⲃ ⲛϩⲟⲉⲓⲧⲉ ⲧⲉ ⲧⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲁⲓ ⲏ ⲟⲩⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ ⲡⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲓ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲟⲙⲥ.

10. ϩⲉⲛ ϣⲟⲟⲥ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲁⲩⲧⲁⲕⲟ ⲙⲡⲁⲙⲁ ⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲁⲩϫⲱϩⲙ ⲛⲧⲁⲙⲉⲣⲓⲥ ⲁⲩϯ ⲛⲧⲁⲙⲉⲣⲓⲥ ⲉⲧⲥⲟⲧⲡ ⲉⲩϫⲁⲓⲉ *(sic)* ⲉⲙⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓϫⲱϥ.

11. ⲁⲩⲕⲁⲁⲥ ⲉⲩϣⲱϣ *(sic)* ⲛⲧⲁⲕⲟ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲧⲁⲕⲟ ϫⲉ ⲙⲙⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉϥϯ ⲛϩⲧⲏϥ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲏⲧ.

12. ⲉⲡⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲏⲣϥ ϩⲙ ⲡϫⲁⲓⲉ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲩⲧⲁⲗⲁⲓⲡⲱⲣⲓⲁ *(sic)* ϫⲉ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ϫⲓⲛ ⲁⲣⲏϫϥ ⲙⲡⲕⲁϩ ϣⲁ ⲁⲣⲏϫϥ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲙⲛ ⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ϣⲟⲟⲡ ⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛⲥⲁⲣⲝ.

13. ϫⲟ ⲛϩⲉⲛ ⲥⲟⲩⲟ ⲛⲧⲉⲧⲛⲱϩⲥ ⲛϩⲉⲛ ϣⲟⲛⲧⲉ ⲛⲉⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛⲥⲉⲛⲁϯ ϩⲏⲩ ⲛⲁⲩ ⲁⲛ ϫⲓ ϣⲓⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲛⲉⲧϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛⲛⲟϭⲛⲉϭ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

14. ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉϣⲉⲉⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲛⲉⲧϫⲱϩ ⲉⲧⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲧⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓⲛⲟϣⲥ ⲉϫⲙ ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲡⲓⲏⲗ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲟⲕⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉⲩⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲡⲏⲓ . . . . .

Chap. XVIII.

18. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲓⲧⲛ ⲛⲧⲛϣⲟϫⲛⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲉⲉⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ϫⲉ ⲛϥⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲁⲛ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲙ ⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲟⲩⲥⲁⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲟⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲙⲏⲓⲧⲛ ⲛⲧⲛϫⲓ ⲕⲣⲟϥ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛⲧⲛⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲉϥϣⲁϫⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

19. ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡⲁⲧⲙⲁⲓⲟ.

20. ⲉϣϫⲉ ϣⲁⲩϯ ⲛϩⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉⲡⲙⲁ ⲛϩⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲩϫⲱ ⲛϩⲛ ϣⲁϫⲉ ⲛⲥⲁ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϩⲱⲡ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲧⲉⲩⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲁⲣⲓ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ϭⲉ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁⲓ ⲁϩⲉⲣⲁⲧ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲓϣⲁϫⲉ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲉϩⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲉⲧⲣⲉⲕⲕⲧⲟ ⲙⲡⲉⲕϭⲱⲛⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

21. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϯ ⲛⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲉⲩϩⲕⲟ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲛⲩⲥⲟⲟⲩϩⲟⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧⲥ ⲛⲧⲥⲏⲃⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲙⲉ ⲣ ⲁⲧϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲉⲣ ⲭⲏⲣⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϩⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲟⲩⲟϫⲛⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϩⲣϣⲓⲣⲉ ⲁⲩϩⲉ ϩⲛ ⲧⲥⲏⲃⲉ ϩⲙ ⲡⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ.

22. ⲙⲁⲣⲟⲩ ⲁϣ ⲕⲁⲕ ϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲩⲏⲓ ϩⲛ ⲟⲩϣⲥⲛⲉ ⲉⲕⲉⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛϩⲛ ⲥⲟⲟⲛⲉ ϫⲉ ⲁⲩϩⲓ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉⲩϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϩⲱⲡ ⲉⲣⲟⲓ ⲛϩⲛ ⲡⲁϣ.

23. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲕⲉⲓⲙⲉ ⲉⲡⲉⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲁⲁϥ ⲉⲣⲟⲓ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲙⲟⲩ ⲙⲡⲣⲧⲃⲃⲟ ⲛⲛⲉⲩϫⲓ ⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲛⲛⲉⲩⲓⲟⲧⲉ ⲙⲡⲣⲃⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲩϣⲱⲡⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲡⲕ-ⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡⲉⲩ(ⲟⲩⲟ)ⲉⲓϣ . . . .

Chap. XXVI.

8\. . . . . ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϫⲛ ⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲕⲛⲁⲙⲟⲩ.

9. ϫⲉ ⲁⲕⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ϩⲙ ⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲏⲓ ϥⲛⲁⲣ ⲑⲉ ⲛⲥⲏⲗⲱ ⲁⲩⲱ ⲧⲓⲡⲟⲗⲓⲥ *(sic)* ⲛⲁϣⲱϥ ϫⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲙⲟⲟϣⲉ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϫⲛ ⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

10. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱⲧⲙ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁ ⲉⲛⲓϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲣⲣⲟ ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲃⲣⲣⲉ.

11. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙⲛ ⲛⲉⲯⲉⲩⲧⲟⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ *(sic)* ⲛⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲛ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲣⲱⲙⲉ ⲙⲡϣⲁ ⲙⲙⲟⲩ ϫⲉ ⲁϥⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲕⲁⲕⲱⲥ ϩⲁ ⲧⲉⲓⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲧⲙ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲙⲙⲁⲁϫⲉ.

12. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ⲛⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲛ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲩϫⲱ *(sic)* ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ⲉⲧⲣⲁⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲓⲏⲓ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲓⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛϣⲁϫⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲧⲙⲟⲩ.

13. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲧⲛϩⲓⲟⲟⲩⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲁⲛ ⲛⲙⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ.

14. ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϭⲓϫ ⲁⲣⲓⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲣ ⲛⲟϥⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲉⲥⲁⲣⲁ *(sic)* ⲛⲏⲧⲛ.

15. ⲡⲗⲏⲛ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓⲙⲉ ⲧⲉⲧⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛϣⲁⲛϩⲱⲧⲃ ⲙⲙⲟⲓ ⲧⲉⲧⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲥⲛⲟϥ ⲛⲁⲧⲛⲟⲃⲉ ⲉϫⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲧⲛⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ϣⲁⲣⲱⲧⲛ ⲉⲧⲣⲁϣⲁϫⲉ ⲉⲛⲉⲧⲛⲙⲁⲁϫⲉ ⲛⲛⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

LA STÈLE DE CHALOUF.

PAR

J. Ménant.

Les anciens rois de Perse, suivant un usage traditionnel, avaient coutume d'ériger des stèles et de graver des inscriptions dans les lieux où ils voulaient perpétuer le souvenir d'un grand événement.[1] C'est ainsi que Darius avait élevé plusieurs stèles sur les bords d'un canal qu'il avait ordonné de creuser pour réunir les eaux du Nil à la Mer Rouge. La stèle, dite de *Chalouf*, malheureusement très mutilée, est la seule qui puisse permettre de rechercher aujourd'hui la pensée que le conquérant perse avait confiée au granit des Pharaons.

I

Jetons d'abord un coup d'œil sur les lieux où sont situés les monuments dont nous aurons à nous occuper. Nous avons indiqué la position des stèles sur un croquis que nous avons tracé conformément à la carte de la Compagnie du Canal de Suez. Nous nous y reporterons toutes les fois qu'il sera nécessaire.

Remarquons, pour le moment, le parcours d'un canal portant le nom de *Canal de Néco*, et qui, partant de la branche Pélusiaque du Nil, se dirige à l'Ouest pour arriver, par un cours sinueux, aux environs d'Ismaïlia. A partir de ce point, le canal tourne brusquement vers le Sud, et après avoir longé les Lacs-Amers, il aboutit à la Mer Rouge dans les environs de Suez. Pendant ce dernier parcours, il prend alors le nom de *Canal de Darius*, ou *Canal des Pharaons*.

Avant d'aborder l'étude des monuments dont nous allons nous occuper, il est utile de se rendre compte de la géographie de l'isthme. Le littoral des deux mers a changé depuis Néco et Darius. Le rivage de la Mer Rouge n'est plus aujourd'hui ce qu'il était dans l'antiquité. L'isthme a dû être couvert d'eau à une époque géologique appréciable par les dépôts de coquilles si abondants dans certaines parties. Peu à peu, la mer s'est retirée par suite d'un soulèvement dont on a constaté la trace et les progrès.

Dans les temps historiques, la Mer Rouge s'avançait encore jusqu'au seuil du Sérapéum et formait un golfe allongé, le Golfe Héroopolite. Plus tard, l'accès s'est trouvé obstrué, et le golfe est devenu un lac qui n'avait plus de communication avec la mer que par un canal étroit. Lorsque le lac n'a plus été régulièrement alimenté par les eaux du golfe, son niveau a baissé par suite d'une évaporation constante. D'un autre côté, les détritus de la croûte ravinée des hauteurs environnantes en ont diminué la profondeur; parfois il advenait que le vent, la tempête coïncidant avec une marée d'équinoxe, le flot de la Mer Rouge franchissait la barre et remplissait momentanément le Golfe Héroopolite; puis le calme revenant bientôt, la Mer Rouge rentrait dans ses limites; l'évaporation recommençait et les dépôts salins alternaient avec les détritus des collines. On peut suivre ces alternances qui ont laissé sur le sol des témoignages certains.[2]

Le littoral de la Mer Méditerranée présente un phénomène inverse; la mer a gagné

1) Rappelons ici *les deux stèles* que Darius fit élever sur les rives du Bosphore. Hérodote IV, § LXXXVII.

2) Conf. Olivier Ritt, *Histoire de l'Isthme de Suez*, p. 5 et 347.

sur la terre d'Égypte et a formé le lac Menzaleh. D'un autre côté, du temps de Néco et de Darius, le Nil se déversait, comme aujourd'hui, dans la Méditerranée par sept bouches; mais alors la branche bubastique ou pélusiaque, la plus orientale, était la plus considérable, tandis qu'elle a perdu aujourd'hui son importance et se trouve réduite, pour ainsi dire, à un simple filet d'eau.

On a toujours cru que le niveau du sol de la Basse-Ègypte était moins élevé que celui de la Mer Rouge. Cette observation, déjà faite dans l'antiquité, avait été constatée par les ingénieurs de l'expédition d'Égypte; elle a été ramenée à sa juste valeur lors des nivellements relatifs à l'exécution du Canal de Suez.[1]

De tout temps, l'isthme a été la grande voie du transit entre les deux continents. Avant qu'aucun travail n'ait modifié son état naturel, la communication maritime entre les deux mers était interrompue par le trajet qui séparait le fonds du Golfe Héroopolite de la branche pélusiaque. Pendant longtemps, les navires venant de la Mer Rouge ont pu pénétrer jusqu'au seuil du Sérapéum, où on déchargeait les marchandises qui prenaient par voie de terre la route de Bubastis. C'est là qu'on les rechargeait sur d'autres navires, pour descendre la branche pélusiaque jusqu'à la Méditerranée. Le besoin d'une communication directe entre les deux mers, sans transbordement, s'imposa à tous les souverains de l'Égypte soucieux de la prospérité du pays; aussi l'œuvre de Néco et de Darius n'a pas été un fait isolé dans l'histoire. Cette entreprise, après avoir été rêvée plus de deux mille ans avant notre ère, tentée et réussie plusieurs fois, a été enfin réalisée de nos jours dans des proportions grandioses.

II

Depuis bientôt un siècle, l'attention a été appelée sur un monument persépolitain signalé par M. Rozière, en 1799, dans un mémoire sur les antiquités de l'Isthme de Suez, comme étant situé à 6 heures $^1/_2$ de marche au Nord de Suez, en tournant un peu vers l'Est et non loin de l'ancien Canal de Néco. Voici la description de M. Rozière : «Un monticule »que nous aperçûmes à notre gauche, après 6 heures $^1/_2$ de marche, excita notre curiosité; »dans l'Égypte, c'est souvent l'indice d'une ancienne ruine. En effet, nous trouvâmes sur »son sommet plusieurs blocs équarris, les uns d'un poudingue semblable à celui de la célèbre »statue vocale de Memnon, les autres en granit de Syène. Ces derniers étaient couverts, »non-seulement de caractères tout-à-fait étrangers à ce que nous avions vu en Égypte, mais »encore de diverses sculptures emblématiques d'un travail comparable à celui des plus beaux »monuments de la Thébaïde, mais représentant des objets tout différents.»

Un peu plus loin, il décrit ainsi ces objets : «Un des blocs de granit est décoré, dans »sa partie supérieure, du globe ailé, dans le style égyptien. Au-dessous est une *figure assise,* »d'environ $0^m 60$ de proportion, vêtue d'une longue robe qui descend jusqu'à ses talons, »telle qu'on en voit dans les bas-reliefs des anciens monuments de Persépolis. La coëffure »de ce personnage a de l'analogie avec celle des figures égyptiennes; elle leur ressemble »parfaitement dans la partie qui enveloppe la tête, mais sa partie supérieure représente des »créneaux. Ce personnage a le menton garni d'une barbe longue et épaisse qui descend sur

1) Le nivellement préalable à l'exécution des travaux du Canal de Suez exécuté par MM. Linant et Bourdaloue a prouvé que la différence de niveau des deux mers n'était pas appréciable.

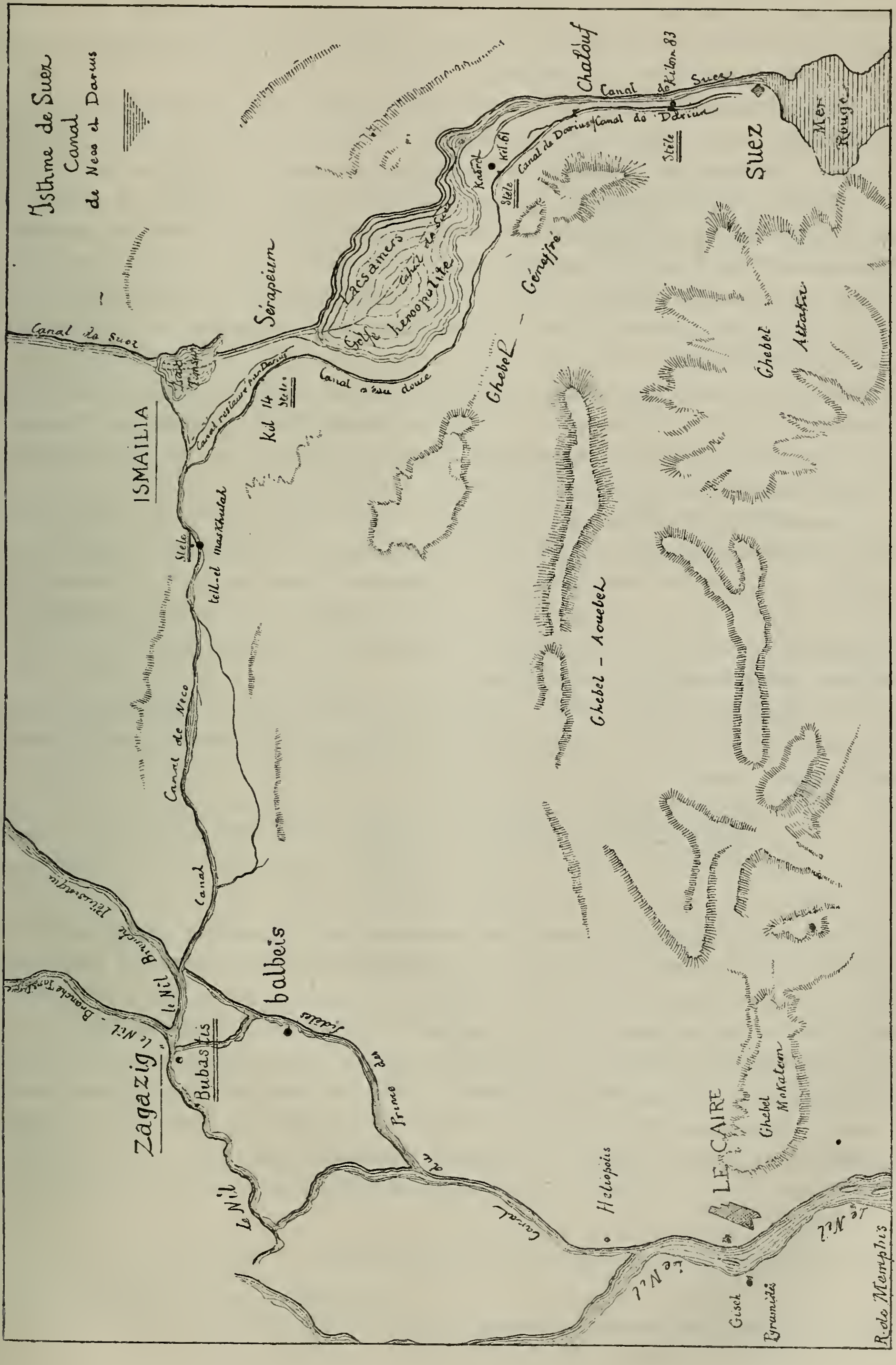
Isthme de Suez
Canal de Necos et Darius
Canal de Suez
Sérapeum
Lacs amers
Golfe heroopolite
Chalouf
Canal de Darius
Kil. 61
Stèle
Suez
Mer Rouge
ISMAILIA
Canal d'eau douce
Kil 14
Ghebel - Génaffé
Ghebel - Aouebel
Ghebel Attakah
tell-el Maskhutah
Canal de Neco
Canal
Zagazig
Bubastis
Balbeis
Le Nil
Heliopolis
LE CAIRE
Ghebel Mokatam
Gizeh
Pyramides
R. de Memphis

»la poitrine; il tient à la main un long bâton, un peu recourbé vers le haut que termine »une tête de chacal très allongée. Deux figures un peu moins grandes que celles-ci, debout »devant elle, semblent lui rendre hommage.[1]»

Nous avons relevé cette description qui précise si bien le monument, afin qu'il ne soit plus possible de le confondre avec ceux dont nous aurons à nous occuper, et particulièrement avec celui que nous continuons à désigner sous le nom de *Stèle de Chalouf.*

M. DEVILLIERS accompagnait M. ROZIÈRE lorsque les deux voyageurs ont vu, pour la première fois, la stèle persépolitaine. Cependant lorsqu'il s'est agi d'en déterminer exactement la position, ils ne se sont plus trouvés d'accord. En effet, M. ROZIÈRE (partant de Suez) dit: «Après avoir tourné les lagunes qui terminent la Mer Rouge, nous continuâmes de nous »diriger au Nord, déclinant un peu vers l'Est, direction qui, prolongée, doit passer un peu »à l'Ouest de Qualyeh.

«M. DEVILLIERS dit au contraire : «Nous n'avons pas tourné les lagunes, et nous nous »sommes tout d'abord dirigés vers le Nord, notre intention étant de pousser une reconnais»sance au Nord, entre Belbéïs et Salheyeh. Si nous avions tourné les lagunes, nous aurions »immédiatement rencontré les vestiges de l'ancien canal.[2]»

La différence d'opinions qui s'est élevée entre M. ROZIÈRE et M. DEVILLIERS a fait que ce monument n'a point été marqué sur la carte. Depuis cette époque, il n'en a plus été question; il est peut-être encore permis de le rechercher aujourd'hui, et de le retrouver, tel que M. ROZIÈRE l'a vu, ou plutôt tel qu'il l'a laissé, car, pour en conserver un spécimen, M. ROZIÈRE a enlevé la tête du principal personnage et il a copié quelques lettres des inscriptions persépolitaines qui l'avaient frappé.

Ces fragments ont été publiés et suffisent pour nous convaincre qu'il s'agit bien d'un monument élevé par Darius.[3] On lit, en effet, sur les fragments, les dernières lettres du nom de ce prince et son titre, *roi grand* (frag. n° 4) :

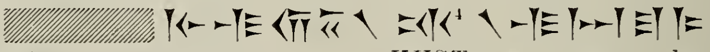

Da - ā - r - i - ya - v - u - s . KHST . va - za - r - ka.

«Darius roi Grand.»

M. ROZIÈRE ne parle, du reste, que des inscriptions en caractères cunéiformes, et ne signale la trace d'aucun texte en caractères hiéroglyphiques. Pour être complet sur les renseignements qui viennent de l'Expédition d'Égypte, il faut mentionner un passage du mémoire de M. DEVILLIERS qui signale, dans les environs du Sérapéum, un monument dont l'aspect l'avait particulièrement frappé : «A huit milles deux-cents mètres environ, au Sud des ruines »de *Thaubastum,* on rencontre un monticule portant à sa sommité des ruines assez remar»quables. Elles consistent dans des débris épars de gros blocs de granit et de grès poli »portant des moulures de corniches qui ont dû appartenir à une rotonde de 15 à 20 pieds »de diamètre. C'est là que MM. LEPÉRE et DUBOIS aîné placent avec raison le Sérapéum.[5]»...

1) ROZIÈRE, *Mémoire d'antiquités,* tome Ier, p. 265.

2) DEVILLIERS, *Description des antiquités situées dans l'Isthme,* tome Ier, ch. XXIV, p. 9.

3) Pl. XXIX, n°s 1. 2. 3. 4.

4) Le signe 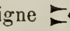 est l'idéogramme du mot «roi» que nous désignons par les lettres *KHST* et qui se prononce *khsāyathiya;* nous retrouverons ce signe sur la Stèle de Chalouf.

5) *Description des antiquités,* tome Ier, p. 40 et 164.

M. Devilliers ne constate l'existence d'aucune inscription sur ces débris; mais lorsque nous connaîtrons la disposition des stèles, nous penserons certainement que M. Devilliers devait se trouver en présence d'un monument persépolitain.

Les choses en étaient là, lorsque la découverte de la Stèle de Chalouf vint provoquer l'examen des savants. L'entreprise du percement du Canal de Suez donnait à la tradition des travaux de Néco et de Darius un intérêt d'actualité facile à comprendre.[1]

Dans le courant de mars 1866, M. Charles de Lesseps envoyait à Mariette un croquis dessiné par M. le Dr Terrier, médecin de la Compagnie à Chalouf, d'après une pierre faisant partie des restes d'un monument persépolitain qui se trouvait aux environs de Chalouf. Cette communication ne devait pas manquer d'intéresser Mariette; aussi, sur sa réponse, M. Ferd. de Lesseps lui offrit aussitôt son concours et envoya son fils, M. Ch. de Lesseps, accompagné de M. La Brousse, chef de division des travaux à Suez, et le Dr Aubert-Roche sur l'emplacement du monument persépolitain pour faire, sur les lieux, les recherches nécessaires et obtenir des renseignements précis.

M. Ch. de Lesseps s'y rendit aussitôt, et après sa visite, il adressa à Mariette une lettre datée de Ismaïlia, le 20 avril 1866, dans laquelle il lui faisait part du résultat de ses investigations. «Ce monument, dit-il, est situé à 2 kil. environ à l'Est du canal d'eau douce, »et à la hauteur du kil. 61 de ce canal, c'est-à-dire à 12 kil. de Chalouf[2] et à 33 kil. de »Suez.»

Voici comment M. Ch. de Lesseps le décrit :

«Un petit monticule surmonté d'une enceinte circulaire recouverte de sable apparaît »dans la plaine.[3] Trois ou quatre blocs de granit de Syène sont épars sur le sol; tous sont »couverts de caractères cunéiformes; sur l'un d'eux est figurée la partie du disque ailé dont »la reproduction nous avait été transmise par le Dr Terrier.»

M. Ch. de Lesseps se livra aussitôt à l'exploration du site; il pratiqua d'abord des fouilles du côté Ouest de l'enceinte, et put extraire deux blocs qui complétaient avec celui dont il vient d'être parlé la partie supérieure du monument; il a encore déterré des morceaux renfermant des cartouches royaux et des pierres noircies par la fumée dont la surface s'écaillait; puis un bloc de 0,80 centimètres d'épaisseur portant, d'un côté, une inscription hiéroglyphique et de l'autre une inscription en caractères cunéiformes; enfin quelques autres blocs de diverses dimensions recouverts, les uns de cunéiformes, les autres d'hiéroglyphes.

Il paraît résulter de ces indices que la stèle avait été brisée par des inconnus qui s'étaient reposés dans ces parages et avaient allumé du feu au pied du monument. L'intensité de la flamme avait fait éclater la stèle et calciné le côté chargé de caractères hiéroglyphiques. M. Ch. de Lesseps, après avoir relevé avec soin la grandeur des fragments,[4] déposa à Chalouf tous ceux qui étaient facilement transportables et recouvrit de terre les gros blocs, au nombre de 15 pour les préserver d'une détérioration ultérieure.

---

1) M. Maspero a publié dans ce *Recueil* toutes les pièces relatives à la découverte de la stèle de Chalouf. Voy. vol. VII, p. 1—8.

2) Précisément à l'endroit appelé *Kabret*.

3) Voy. *Supra* le passage du mémoire de M. Devilliers que nous avons rapporté p. 134.

4) Voy. *Liste et dimensions des blocs, etc.*, *Recueil*, vol. VII, p. 4.

Mariette envoya de son côté M. Luigi Vassalli (Vassalli Bey) pour recueillir des observations personnelles, et le chargea de prendre des estampages de tous les fragments mis au jour pour pouvoir les étudier plus tard.

Le rapport adressé par M. Vassalli à Mariette, le 16 avril 1866, confirme les appréciations que nous avons déjà indiquées; il se termine en signalant la possibilité de trouver encore de nouveaux fragments et de se rendre compte du monument tout entier, en faisant des fouilles régulières plus profondes que celles qui avaient été déjà pratiquées.

L'importance de ce monument n'échappa pas à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. Brunet de Presle, président, M. de Longpérier, vice-président et M. Guignaut, secrétaire perpétuel, adressèrent à M. F. de Lesseps (21 mai 1866) une lettre collective pour obtenir des estampages de ces précieux débris.[1] M. le duc d'Albuféra se chargea de communiquer cette lettre à M. de Lesseps qui fit connaître à Mariette (21 juin 1866) le désir de l'Académie et l'invita à transmettre directement les estampages demandés, ainsi que ses appréciations sur le monument.

La lettre adressée à Mariette par M. F. de Lesseps, datée à Alexandrie, 21 juin 1866, est du plus haut intérêt, car cet éminent observateur, à qui rien n'échappait, signale aux savants la présence de deux autres monuments persépolitains qu'il a vus et qu'il décrit ainsi :

«J'ai été dernièrement visiter à sept kilomètres au Nord de Suez, en face du kilo- »mètre 83 du Canal d'eau douce, l'emplacement d'un *autre monument persépolitain.* Il existe »sur le sol, au sommet d'un tumulus enterré, deux grands blocs en granit, dont l'un a sur »une de ses faces des caractères cunéiformes à moitié effacés. Il y aura là de curieuses »fouilles à faire. Nous sommes à votre disposition, quand vous voudrez.» — Enfin, il termine sa lettre, en disant : «*J'ai vu* un monument semblable à celui du kilomètre 83, en »face du kilomètre 14, à l'endroit appelé *Sérapéum.*[1]»

Le rapport adressé par Mariette à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est daté au Caire du 26 juillet 1866. Il clôt les travaux dont la stèle de Chalouf a été l'objet à cette époque. Nous y reviendrons lorsque nous aurons à nous préoccuper des renseignements que l'examen de l'inscription égyptienne a pu lui fournir.

Tel était l'état des choses en 1866; à cette époque, les débris de la Stèle de Chalouf étaient encore faciles à réunir, peut-être même à compléter; il y a plus, on avait la certitude de l'existence de plusieurs autres monuments analogues qui auraient pu combler, par de précieuses indications, les lacunes du texte de Chalouf.

Nous avons, en effet, en remontant le cours du canal :

1° Le monument décrit par M. Rozière et dont la position est restée indécise.

2° La stèle indiquée par M. F. de Lesseps au kilomètre 83.

3° La stèle dite de Chalouf située au kilomètre 61.

4° La stèle du kilomètre 14 élevée à l'endroit appelé le Sérapéum.

5° L'indication d'un monument persépolitain entrevu aux environs du Sérapéum par M. Devilliers.

Ce dernier monument n'est peut-être autre que celui qui a été vu par M. F. de Lesseps au kilomètre 14; mais celui du kilomètre 83 a une importance capitale. En effet, il se trouve

1) Voy. *Recueil,* tome VII, p. 7.

à l'embouchure de l'ancien canal; et, en présence de l'incertitude qui règne sur la position du monument décrit par M. Rozière, on peut supposer qu'il y avait une stèle de chaque côté du canal, ce qui n'aurait rien d'impossible.

Que reste-t-il de ces monuments? Il paraît qu'ils ne sont plus aujourd'hui dans l'état où ils se trouvaient, il y a vingt ans.

M. E. Naville qui était occupé l'hiver dernier à faire des fouilles précisément dans ces parages, m'a communiqué, à ce sujet, des renseignements que je suis heureux de consigner ici, car (dans sa lettre du 22 juillet 1887) il me signale ainsi la présence d'une stèle persépolitaine à Tell-el-Maskhutah, à 18 kilomètres de Ismaïlia, en amont du canal d'eau douce :

« La carte officielle de l'administration indique l'emplacement de deux monuments, celui » de Chalouf, ou plus exactement de Kabret, et celui du Sérapéum. Il y en avait un troisième » qui était à Tell-el-Maskhutah, la localité où j'ai fait des fouilles. D'après des renseignements » qui m'ont été fournis par un ingénieur français, il était situé à 1 kilomètre au Sud de Tell-» el-Maskhutah. Je suis allé à l'emplacement indiqué, le monument avait disparu; on l'avait » probablement brisé et emporté. Je me propose cependant, si l'occasion s'en présente, de » tenter une fouille en cet endroit; peut-être trouvera-t-on encore quelques fragments. La » stèle du Sérapéum entre le lac Timsah et les Lacs Amers a été presque réduite en pous-» sière; on trouve encore à cet endroit quantité de petits morceaux portant un ou deux » caractères cunéiformes. J'ai été voir ce qui reste, et je ne crois pas que l'on obtienne » grand' chose par des fouilles. Cette destruction est due à des Européens qui se sont donné » le plaisir stupide de mettre en cet état ces précieux restes. »

Jusqu'ici la Stèle de Chalouf est donc la seule que nous pouvons consulter. Je ne sais dans quel état se trouvent aujourd'hui les débris, et si les précautions prises par M. F. de Lesseps ont été assez efficaces pour les soustraire à la destruction. Quelques-uns de ces fragments sont encore, paraît-il, conservés à Chalouf, mais ceux qui sont restés sur les lieux mêmes y sont-ils toujours? — Nous serions heureux de penser que notre travail pût provoquer de nouvelles recherches.

L'importance de ces documents est considérable, et je n'hésite pas à signaler, tout d'abord, leur intérêt philologique; car, dès l'année 1866, la Stèle de Chalouf apportait une sanction inespérée aux résultats alors contestés de la lecture des textes en caractères cunéiformes, et leur donnait le contrôle d'un *monument bilingue*, comme le disait Mariette.

Leur intérêt, au point de vue de l'histoire, n'est pas moins direct; la tradition parle des efforts tentés par Néco et ensuite par Darius, pour établir une communication maritime entre la Méditerranée et la Mer Rouge; or, il n'est pas indifférent de savoir si ces efforts ont été couronnés de succès; jusqu'à ce jour, la question paraît encore indécise.

III

Dès l'antiquité, on attribuait à Ramsès II ou Sésostris (XIXe dynastie) la première idée d'ouvrir un canal entre la Méditerranée et la Mer Rouge, en profitant de la branche pélusiaque.[1] Ce ne fut toutefois que Néco (VIIe siècle av. J.-C.) qui réalisa cette entreprise.

1) Un monument de Séti Ier nous montre le canal en activité avant le règne de Ramsès II. Voy. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 2e éd., p. 226.

Il eut la gloire de creuser un canal qui prenait naissance dans les environs de Bubastis pour aboutir à Héroopolis et d'établir ainsi une communication entre les deux mers. Les traces de ce travail sont encore visibles et portent le souvenir de son nom.

Les auteurs anciens n'apportent à ce sujet que des renseignements assez obscurs. Pour apprécier leur témoignage, nous aurons égard à l'époque de leur relation. Nous nous adresserons d'abord à Hérodote qui parle *de visu;* et nous rapporterons textuellement son récit, d'après la traduction de LARCHER :

«Néco, dit-il, entreprit le premier de creuser le canal qui conduit à la Mer Erythrée. » Darius, roi de Perse, le fit continuer. Ce canal a de longueur quatre journées de navigation » et assez de largeur pour que deux trirèmes puissent y voguer de front. L'eau dont il est » rempli, vient du Nil, et y entre un peu au-dessus de Bubastis; ce canal aboutit à la Mer » Erythrée, près de Patumos, ville d'Arabie.

«On commença à le creuser dans cette partie de la plaine d'Égypte qui est du côté » de l'Arabie. La montagne, qui s'étend vers Memphis et dans laquelle sont les carrières, est » au-dessus de cette plaine, et lui est contigue. Ce canal commence donc au pied de la mon- » tagne; il va d'abord pendant un long espace d'Occident en Orient; il passe ensuite par les » ouvertures de cette montagne, et se porte au Midi, dans le golfe d'Arabie.

«Pour aller de la mer Septentrionale (la Mer Méditerranée) à la mer Australe qu'on » appelle aussi Erythrée, on prend par le mont Casius qui sépare l'Égypte de la Syrie; c'est » le plus court. De cette montagne au golfe Arabique, il n'y a que mille stades; mais le canal » est d'autant plus long, qu'il fait plus de détours. Sous le règne de Néco, 120,000 hommes » périrent en le creusant. Ce prince fit discontinuer l'ouvrage, sur la réponse d'un oracle, » qui l'avertit qu'il travaillait pour le Barbare. Les Égyptiens appellent *Barbares* tous ceux » qui ne parlent pas leur langue.[1]»

Ce passage d'Hérodote a besoin d'être étudié, car nous trouvons réunis dans le même paragraphe des faits qui s'appliquent les uns au canal de Néco, les autres à celui de Darius. Occupons-nous d'abord de ce qui a trait aux travaux de Néco. Il est certain que le canal prenait les eaux du Nil un peu au-dessus de Bubastis et devait aboutir à la Mer Erythrée; mais alors le Golfe Héroopolite ne formait pas un lac, et la mer s'avançait jusqu'au seuil du Sérapéum. C'est également à Néco qu'il faut appliquer ce passage qui contient la mention de la mort des 120,000 hommes qui avaient péri en le creusant et de l'ordre donné par le prince de suspendre les travaux, d'après la réponse de l'oracle.

Le tracé du canal de Néco, tel qu'il est indiqué par Hérodote, est conforme aux constatations qu'il est permis de faire encore aujourd'hui, et il ne nous paraît pas douteux qu'il a été traversé par des trirèmes pendant tout son parcours; mais le défaut d'entretien du canal artificiel et les mouvements continuels du sol en ont obstrué le parcours; alors pour justifier Néco de l'apparence d'un insuccès, les prêtres d'Égypte ont attribué cette interruption à un acte de sa volonté, couvert par l'influence sacrée d'un oracle.

Cet état de choses devait bientôt appeler l'attention d'un autre souverain; c'est alors que, deux siècles après Néco, nous voyons apparaître l'œuvre de Darius. Le prince achéménide voulut rétablir la communication entre les deux mers. Le trajet du canal de Néco pouvait être

1) Hérodote, II, § CLVIII.

facilement rétabli depuis Bubastis jusqu'aux environs du Sérapéum; mais la barre augmentait toujours sur la partie du chenal naturel qui reliait le golfe Héroopolite à la Mer Rouge; le golfe était devenu un lac, de sorte qu'il fallait de nouveaux travaux pour assurer la circulation des navires. Il fallait, en un mot, creuser un autre canal sur un parcours de plus de 70 kilomètres pour aller depuis le Sérapéum jusqu'à la Mer Rouge.

Les travaux que Darius devait entreprendre, présentaient des difficultés bien autrement sérieuses que celles qui avaient été surmontées par Néco. Il devait franchir les Lacs Amers, travailler continuellement dans l'eau, étancher les infiltrations, se prémunir contre les éboulements, enfin affronter les maladies que les miasmes produits par l'évaporation des eaux faisaient naître et qui décimaient les ouvriers. Malgré cela, Darius entreprit de creuser le canal et son œuvre a été menée à bonne fin.

Consultons encore les renseignements fournis par Hérodote. Après avoir dit que Darius le fit continuer (le canal de Néco), l'historien grec va le décrire, et alors il parle *de visu;* il y avait à peine trente ans que Darius était mort lorsqu'il voyageait en Égypte.

«Ce canal, dit-il, a de longueur quatre journées de navigation, et assez de largeur pour »que deux trirèmes puissent y voguer de front. L'eau dont il est rempli vient du Nil et y »entre un peu au-dessus de Bubastis. Ce canal aboutit à la Mer Erythrée, près de Patumos, »ville d'Arabie.»

Dans un autre passage, Hérodote, en parlant des abornements des différentes parties du monde, s'exprime ainsi :

«L'autre péninsule commence aux Perses, et s'étend jusqu'à la mer Erythrée, et le long »de cette mer. Elle comprend la Perse, ensuite l'Assyrie et l'Arabie. Elle aboutit, mais seule»ment en vertu d'une loi, au golfe Arabique, où Darius fit conduire un canal qui vient »du Nil.[1]»

Il est donc certain qu'au temps d'Hérodote la communication entre les deux mers était un fait accompli et qu'un canal creusé de main d'homme, *en vertu d'une loi,* séparait l'Asie de l'Afrique. Le témoignage d'Hérodote a son importance; car pendant trois cents ans on ne l'a pas repoussé; voyons maintenant l'opinion des auteurs anciens qui ont pu l'affaiblir.

Nous avons, d'abord, Diodore de Sicile, puis Strabon et Pline. Diodore qui vivait au premier siècle avant notre ère, ne peut apporter sur l'œuvre de Darius un jugement aussi précis qu'Hérodote. Or, il est certain qu'à son époque et par la nature même des choses, le canal de Darius avait dû s'obstruer, comme celui de Néco. La communication entre les deux mers avait donc été interrompue, comme elle l'avait été quelques siècles auparavant. Pour expliquer ce fait, on voulut y voir aussi le résultat de la volonté même de Darius. La fable de Néco, ne pouvant plus servir, on en trouva une autre moins mystérieuse et qui parut plus naturelle; on l'accepta et dès lors les historiens s'y rallièrent.

Nous avons vu que jadis on pensait que le sol de la Basse-Égypte était dans certains endroits plus bas que le niveau de la mer; or on supposa que Darius, frappé de cette considération, crût, pendant le cours de ses travaux, qu'en établissant une communication avec la mer, la Basse-Égypte pouvait se trouver inondée? et que dès lors, il ordonna de discontinuer

1) Hérodote, IV, § XXXIX.

l'entreprise. Diodore rapporte cette fable (I, § XXXIII), Pline (liv. VI, § XXIX) et Strabon (liv. XVII) s'en firent les échos; il nous reste maintenant à l'apprécier.

Disons d'abord que Darius, en ordonnant des travaux, savait à quoi s'en tenir sur le niveau du sol de la Basse-Égypte, et qu'il a poursuivi son œuvre jusqu'au bout. Nous rappelons à l'appui le témoignage d'Hérodote qui établit si clairement qu'à son époque le canal était ouvert depuis la branche bubastique jusqu'à Patumos, sur la Mer Erythrée, la Mer Rouge.

Quelques savants modernes ont voulu justifier l'explication de Pline et de Strabon, par une remarque qui paraît assez spécieuse. Ils supposent, en effet, que Darius ne connaissait pas l'usage des écluses les plus rudimentaires, et dès lors qu'il a été obligé d'abandonner son œuvre? — C'est véritablement accuser avec trop de légèreté l'ignorance des anciens. Lorsque nous pouvons constater aujourd'hui les grands travaux de canalisation qui ont été accomplis dès le XXe siècle av. J.-C. en Égypte et en Chaldée, on ne saurait dire que les ingénieurs de l'époque de Darius ne connaissaient pas les procédés des écluses? Cette objection a sa cause; elle nous paraît tirée du passage de Pline qui attribue à Ptolémée II l'honneur d'avoir pu achever le canal en employant précisément ce système, c'est-à-dire ce que Pline et Strabon appellent des *Euripes,* appareil qui consistait à fermer une partie du canal avec des poutres qu'on pouvait enlever à volonté pour donner passage aux navires.[1]

Nous n'hésitons pas à reconnaître qu'à un moment donné, le canal de Darius s'est trouvé obstrué et la navigation interrompue. Le mouvement géologique continuait son œuvre et le défaut d'entretien exigeait de nouveaux travaux. Ptolémée les entreprit, les exécuta même (vers 270 av. J.-C.) à l'aide des moyens rudimentaires des *Euripes;* mais ces travaux eurent à leur tour le même sort que ceux de Néco et de Darius. Les fameuses écluses devinrent insuffisantes; le canal fut obstrué au point que, 200 ans plus tard, il était impraticable. Après la bataille d'Actium (30 av. J.-C.), Cléopâtre fuyant avec Antoine voulut faire passer dans la Mer Rouge les vaisseaux qui portaient ses trésors, mais arrêtée pendant le trajet, elle fut obligée de les faire transporter par terre.[2]

Après Ptolémée, la canalisation de l'isthme fut reprise par Trajan, ou plutôt Adrien, (76 de J.-C.) qui, suivant un auteur arabe, Makrizi[3] fit *nettoyer* l'ancien canal. Il se trouva de nouveau obstrué, et 500 ans plus tard, Amrou-Ben-Al-As le fit creuser ou nettoyer, par ordre de l'Émir Omar, l'an 20 de l'Hégire (640 de J.-C.). Il servait surtout alors à transporter des grains en Arabie, et pendant plus de 100 ans, les navires continuèrent à descendre de l'intérieur de l'Égypte par ce canal vers la mer.[4] Lorsque Mohammed-ben-Abdallah se fit reconnaître pour souverain à Médine, le khalife Abou-Giafar-el-Mansour, qui régnait dans l'Iran, voulut affamer Médine, et ordonna à son gouverneur en Égypte de faire combler le canal, afin qu'on ne pût porter de vivres de l'Égypte à Médine. Le gouverneur obéit, et depuis ce temps le canal cessa de joindre la mer; faute d'entretien et l'ensablement aidant, on ne voit plus aujourd'hui que les traces de ces anciens canaux.

Tel est le court résumé des efforts tentés pour joindre les deux mers. Cette étude

1) C'est ce qui a lieu encore aujourd'hui sur la plupart des canaux de la Basse-Égypte.

2) Plutarque, *Vie d'Antoine.*

3) Voyez la traduction de l'Extrait de la description historique et topographique de l'Égypte par Takkieddin Ahmed (Makrizi), dans les notes de l'histoire d'Hérodote par Larcher, t. III, p. 451.

4) Cette partie du canal porte également le nom de *Canal des Pharaons.*

rapide était indispensable pour bien saisir la pensée que Darius a confiée aux stèles érigées sur les bords du canal qui porte son nom. Cependant en abordant l'examen du texte mutilé, nous ferons, tout d'abord, abstraction de ces données pour suivre naïvement les indications qu'il fournit. Quant aux lacunes qui s'y trouvent, elles sont de deux sortes; — les unes sont dans le protocole de l'inscription, dans ces formules de style, employées par Darius au commencement de ses décrets, et il sera facile d'en essayer une restauration, en s'appuyant sur les textes des inscriptions achéménides; — les autres sont dans le corps même de l'inscription, dans des passages où l'ordre, le désir du roi devait être consigné expressément. Ces lacunes sont sérieuses et nous nous contenterons de les signaler, sans essayer de combler, par une restitution factice, ce que les dégradations des hommes et les injures du temps nous ont voilé.

IV

La Stèle de Chalouf présente, ainsi que nous l'avons dit, d'un côté de rares débris d'un texte égyptien, de l'autre les fragments d'une longue inscription en caractères cunéiformes. La lettre du 26 juillet 1866, dans laquelle Mariette rend compte à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de cette découverte, était accompagnée de six planches sur lesquelles il avait disposé les fragments qu'il avait pu réunir. Ces fragments sont au nombre de *trente et un*, non compris quelques blocs absolument méconnaissables; dix-huit appartiennent au côté perse; ils étaient reproduits sur les trois premières planches. En les rapprochant, il avait obtenu un ensemble dont la planche IV présentait le dessin. La face hiéroglyphique, beaucoup plus endommagée, ne présentait que treize fragments; Mariette, après les avoir indiqués sur la planche V, avait essayé de les réunir sur la planche VI et dernière.[1]

Mariette n'était pas en mesure de s'occuper du texte cunéiforme, mais il est important de rappeler ici les observations que le texte hiéroglyphique lui suggéra; il s'exprime ainsi :

«Les fragments hiéroglyphiques du monument de Chalouf sont de deux sortes, ceux »qui n'ont aucune place assurée et ceux qu'on peut rétablir avec plus ou moins de proba»bilité à leur place antique; les premiers portent les n°s 8, 9, 10, 11 et 12. Le n° 9 est »intéressant par la mention qui y est faite d'une expédition mise en rapport avec le nom »d'une localité dont le nom est déterminé par le signe de l'eau et se prononce *Par* ...

«Siltilis, si connu par ses carrières de grès, est cité sur le fragment 11. Le fragment 8 »jouit d'une importance que ne possèdent point les autres. C'est là, en effet, que se trouve, »tout au long, le cartouche de Darius. Des travaux ordonnés par ce roi y sont mentionnés »à la ligne 2; il est question de sables, sans doute, du désert, au milieu duquel s'élève le »monument. Plus bas le texte ajoute que ce qu'avait ordonné le roi fut exécuté à l'instant, »comme si le Dieu Râ lui-même avait parlé. Enfin, aux deux dernières lignes, on lit la for»mule connue : (A fait le Roi) Darius vivant, à toujours, plus que ses ancêtres; jamais une »chose pareille (n'avait été faite auparavant); formule qui permet de croire que le fragment »sur lequel nous la trouvons inscrite, appartenait au bas du monument. Les n°s 1, 2, 3, 4, »5, 6, 7 et 13 ont été donnés aux fragments qu'on parvient à remettre en place. La for-

1) La lettre de Mariette a été publiée en 1866, dans la *Revue archéologique;* mais les planches ne l'ont pas été. La planche VI seule qui renferme les fragments du texte hiéroglyphique publié par M. Vassalli et préparé par lui pour la publication dans les *Monuments divers* de Mariette, a été donnée par M. Maspero dans ce *Recueil,* vol. VII, p. 1. Nous la reproduisons ici (p. 142).

»mule gravée sur le n° 9 est une partie de la légende qui accompagne ordinairement les »images des divinités; une ou plusieurs divinités figurent donc au premier registre de la

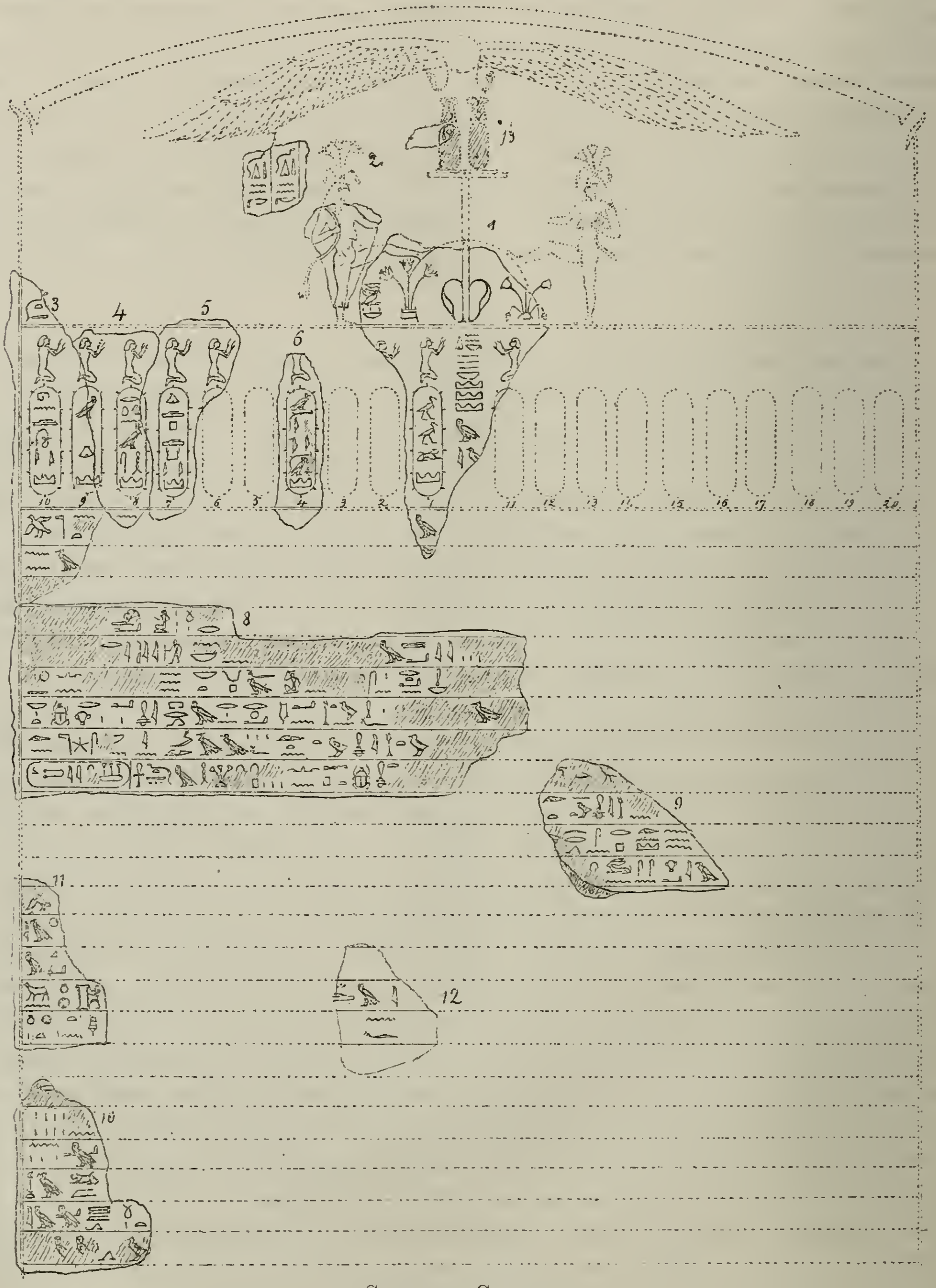

Stèle de Chalouf.

Débris du texte hiéroglyphique.

»stèle. Que les fragments marqués 1 et 2 aient leur place marquée au milieu de la scène, »c'est ce que les analogies offertes par tant d'autres monuments mettent à peu près hors de

» doute. Le premier registre nous montre donc sur le globe ailé deux Nils, nouant les tiges » du Nord et du Sud, autour du caractère *sam*, symbole ordinaire de la réunion de deux ou » de plusieurs contrées sous un sceptre unique. J'ajouterai une autre observation : si la stèle » a 2^{m} 30 de largeur, et si le caractère *sam* est bien placé sur un axe longitudinal, il s'en- » suit qu'entre le fragment n° 3 et le cartouche crénelé du fragment n° 1, il y a bien exacte- » ment la place pour dix noms géographiques. Sous les deux Nils et le *sam* s'étendait une » bande horizontale occupée à gauche par dix cartouches crénelés et sûrement à droite aussi » par dix autres.

« Reste le fragment 13 où l'on aperçoit encore au coin du cartouche la lettre *t*, après » une autre qui a disparu. Quelle que soit la place à donner à ce fragment, il est évident » qu'il appartient au premier registre, et qu'il nous conserve une partie du nom de Darius. » Je le place avec d'autant plus de probabilité au-dessus de *sam* qu'à son extrêmité gauche, » on remarque une partie d'un profil humain qui ne peut appartenir qu'à un des deux Nils.

« En résumé, si les mains inconnues qui ont brisé la stèle de Chalouf ont causé à la » science un dommage dont nous commençons à soupçonner l'étendue, il est heureux que le » rapprochement de certains indices nous permette de rattraper une partie des richesses per- » dues. Hérodote donne la liste des 20 satrapies dont se composait l'empire des Perses sous » Darius, mais que lisons-nous sur la stèle de Chalouf? Dans l'énumération des 20 satra- » pies, peuples ou contrées qui y sont mentionnés, *Babel* occupe le premier ou le second » rang. Un nom illisible (fragment 6) prend place dans chacun des quatre noms qui suivent » Babel, un sixième nom perdu précède les quatre derniers; puis vient *Katpatki* (la Cappa- » doce), les *Naḥos* (probablement les Éthiopiens d'Asie), *Mâka* (les Myciens) et enfin l'Inde » nommée *Hindoui*. »

Depuis MARIETTE, les fragments du côté hiéroglyphique de la stèle de Chalouf n'ont été l'objet d'aucun travail sérieux de la part des égyptologues.

V

Occupons-nous maintenant du côté de la stèle sur lequel se trouvent les inscriptions en caractères cunéiformes. A défaut de la planche V de MARIETTE qui m'aurait été d'un si précieux secours, j'ai dû me livrer, à la restitution du côté perse avec les éléments dont je disposais.

Je dois à l'obligeance de M. MASPERO un certain nombre de photographies et de dessins relatifs à la Stèle de Chalouf qui faisaient partie des papiers de MARIETTE. Les photographies sont comprises sur quatre feuilles renfermant 16 fragments qui me paraissent correspondre précisément aux fragments inventoriés par M. CH. DE LESSEPS, bien qu'il n'en compte que 15; mais comme il ajoute qu'il y a encore à Chalouf d'autres fragments qui n'ont pas été inventoriés, c'est sans doute la photographie d'un de ces fragments qui complète ceux qui se trouvent sur les feuilles; d'un autre côté, M. VASSALLI avait compté 18 blocs avec des caractères cunéiformes. Ces différences ne peuvent porter que sur les fragments transportés à Chalouf et non inventoriés par M. CH. DE LESSEPS.

Voici la liste de ces fragments tels que je les ai réunis sur la planche ci-jointe, en les indiquant par des lettres pour pouvoir y recourir.

A. — Ce fragment de forme irrégulière comprend une des sections supérieures du cintre de la stèle (côté gauche), et renferme une partie de l'aile déployée du symbole divin, ainsi que le buste du roi perse, la main élevée sur un cartouche renfermant la moitié du nom de Darius.

B. — Le fragment complémentaire du symbole divin; au-dessous, une main élevée sur la partie supérieure d'un cartouche.

C. — Bordure de la stèle, fragment de l'aile droite; première ligne de caractères tracés derrière le personnage.

D. — Extrémité de l'aile gauche et sept lignes d'inscription fruste en partie, et un pied visible du personnage de gauche; plus deux lignes frustes du texte de la grande inscription.

E. — Fragment fruste sur lequel on distingue les indications de plis et d'un panier aux offrandes qui font comprendre l'ancienne place du deuxième personnage de droite; derrière, quelques signes frustes et au-dessous des caractères appartenant aux trois premières lignes de la grande inscription.

F. — Trapézoïde comprenant neuf lignes d'écriture, un seul signe se trouve sur la première ligne; le commencement de chaque ligne doit manquer.

G. — Trapézoïde comprenant 10 lignes; une pointe pénètre dans la partie sculpturale; la 10e ligne ne donne que le haut des signes.

H. — Fragment arrondi par le haut. La première ligne correspond à la dernière de l'inscription qui est derrière les personnages.

I. — Fragment complémentaire de huit lignes d'inscription dont quatre appartiennent à l'inscription placée derrière les personnages et quatre à celle du texte de la stèle.

J. — Fragment de cinq lignes complémentaires des sept premières lignes de l'inscription.

K. — Fragment du centre; sept lignes dont la première est fruste; la dernière présente le signe *(p)* du mot *Paçāva.*

L. — Fragment appartenant au centre de la stèle et comprenant huit lignes, trois du texte médique et les cinq autres du texte perse.

M. — Fragment en coin comprenant neuf lignes qui appartiennent au texte perse et au texte médique.

N. — Fragment comprenant les sept lignes du texte perse et les trois dernières du texte médique.

O. — Sept lignes du texte médique en partie fruste.

P. — Commencement des trois dernières lignes du texte perse et quelques mots de la première ligne du texte médique.

M. Maspero m'a confié, en plus, la copie d'un dessin d'ensemble exécuté par M. de Laplane, d'après une restitution faite sur les lieux par le Dr Terrier, comprenant les fragments que nous avons désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, I, H.

Je mentionnerai également un dessin des quatre fragments correspondant aux numéros G, I, E, H de nos photographies. Enfin M. E. Naville a bien voulu me communiquer deux estampages pris à Chalouf sur les blocs H et N. J'aurai occasion d'apprécier l'importance de ce dernier document.

Pour reconstituer la stèle, je ne me suis préoccupé ni du contenu ni du sens qui en

avait été déjà dégagé. J'ai réuni les fragments, tels que les indications des cassures le permettaient, et avec un peu de patience, je suis arrivé facilement à un résultat satisfaisant;

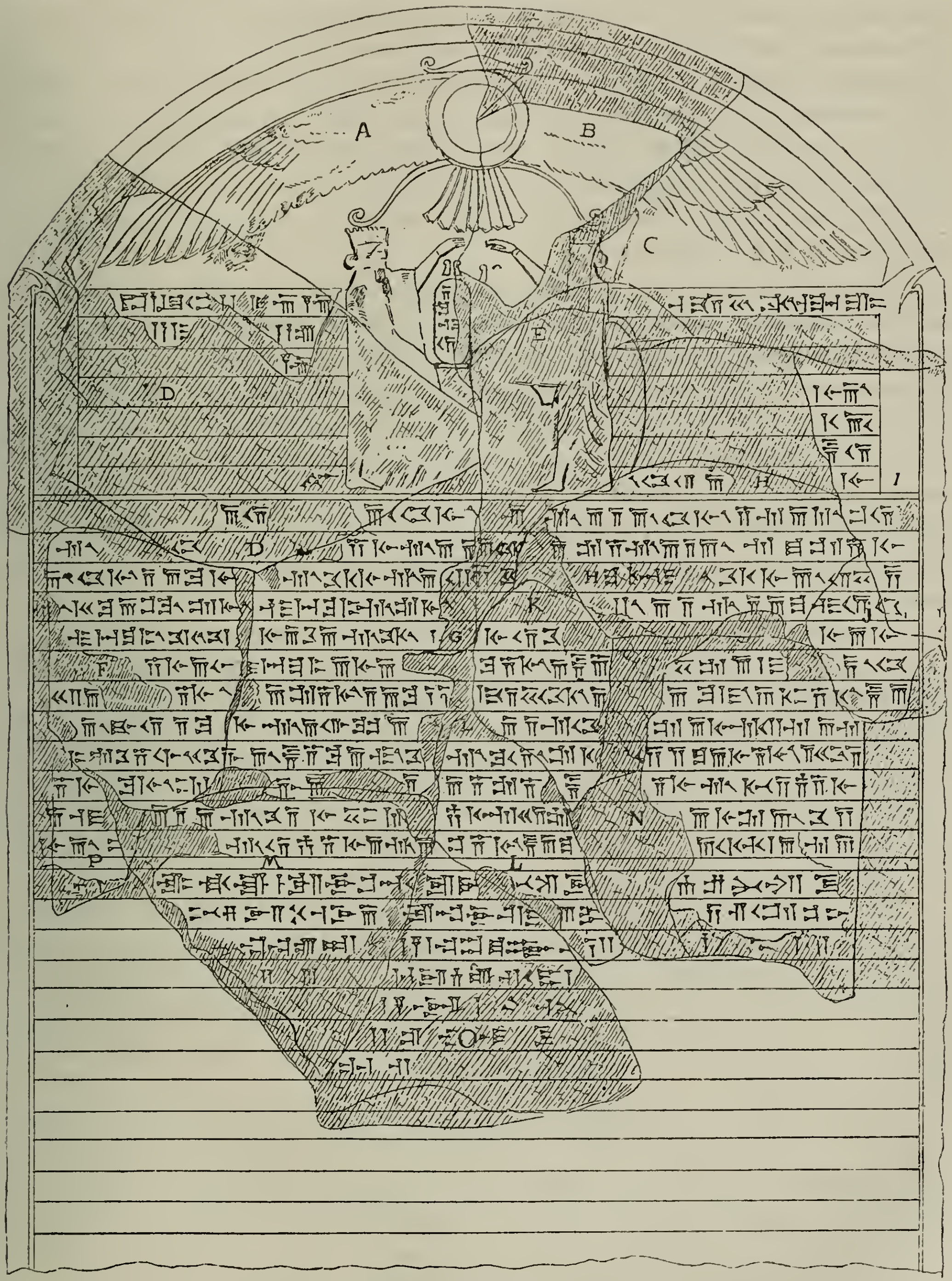

Stèle de Chalouf.

Débris du texte en caractères cunéiformes.

le sujet de la stèle et les caractères cunéiformes sont venus d'eux-mêmes prendre la place qu'ils devaient occuper.

Le côté de la stèle qui renferme les inscriptions en caractères cunéiformes présente en tête un tableau dans lequel on distingue, sous le signe égyptien *ciel,* le disque ailé embrassant toute la largeur de la stèle, les ailes arquées et abaissées tel qu'on le voit partout où l'influence égyptienne s'est fait sentir. Au-dessous, deux personnages dans le costume des dynastes achéménides se font face, une main élevée sur deux cartouches et l'autre abaissée. D'après les vestiges, on peut croire qu'ils tenaient la corbeille aux offrandes, dans cette pose si commune sur les basreliefs assyriens où l'on voit des Princes ou des Pontifes dans l'accomplissement d'une cérémonie religieuse. Les deux cartouches de forme égyptienne ont été endommagés; l'un a disparu; l'autre, brisé à moitié, renferme quelques caractères cunéiformes appartenant au nom de Darius.

Dans l'espace laissé libre entre les personnages, on voit, à droite, les vestiges d'une inscription en caractères cunéiformes perses de sept lignes; à gauche, dans un même espace, devaient se trouver une inscription en caractères médiques et une inscription assyrienne. La disposition constante des inscriptions trilingues de la Perse autorise cette supposition.

Au-dessous du tableau se développent, dans toute la largeur de la stèle, les inscriptions en caractères cunéiformes. D'abord, une inscription de 12 lignes en caractères perses dans un assez bon état de conservation; puis, après une séparation, commence dans la même largeur un texte médique dont quelques mots çà et là sont encore visibles. Le bas de la stèle qui devait renfermer la fin de l'inscription médique et le texte assyrien, a complétement disparu.

Il est bien évident que les deux faces contenaient des inscriptions relatives au même fait. Cependant le texte égyptien paraît à première vue beaucoup plus développé que le texte perse; les fragments qu'on a pu déjà étudier (voyez *supra,* p. 141 et 142) nous annoncent qu'il devait y avoir dans le préambule de longues phrases destinées à célébrer la puissance du roi dans des formules propres au style des inscriptions égyptiennes; puis, pour bien faire comprendre l'étendue de sa puissance, le prince donnait une énumération des satrapies de son vaste empire. Le sujet principal de l'inscription a été perdu et les rares fragments qui restent ne permettent pas de le restituer.

Les inscriptions en caractères cunéiformes n'ont été jusqu'ici l'objet que d'un seul travail. M. Oppert a publié, en 1869, une transcription et une traduction du texte perse dans son *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*[1]; puis, en 1879, il a reproduit la traduction du texte perse, et il a donné une transcription des six premières lignes du texte médique et une traduction toute entière de cette inscription dans son livre : *Le peuple et la langue des Mèdes*[2].

Le texte même de l'inscription en caractères cunéiformes perses était resté inédit. Je le présente, pour la première fois, avec les lacunes qu'il offre, tel que je l'ai calqué sur les photographies qui m'ont été communiquées; ainsi restitué, le sens général est facile à comprendre. Dès le premier essai de lecture et de transcription, on s'aperçoit que l'inscription commence par une invocation dont les textes achéménides de Vân, de l'Elvend ou de Persépolis donnent la formule. La traduction de cette partie n'offre donc pas de difficulté, tous

1) *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes,* p. 124 et suiv.

2) *Le peuple et la langue des Mèdes,* p. 214.

ces textes ayant été depuis longtemps l'objet des travaux les plus sérieux qui en ont assuré le sens.[1]

L'embarras commence lorsqu'on arrive au sujet spécial de l'inscription; le fruste convie alors le traducteur à des restitutions parfois bonnes en soi, mais qui deviennent téméraires quand elles ne s'appuient pas sur des éléments suffisants. Or, il arrive ici ce qui se présente souvent quand on veut interroger les monuments du passé; le mot qu'on désire le plus ardemment connaître est précisément celui-là même qui fait défaut!

VI

La stèle, avons-nous dit, présente au sommet, sous le signe égyptien *sam*, le disque ailé aux ailes rabattues; au-dessous, deux personnages debout, dans le costume achéménide, la main élevée sur deux cartouches. Une partie de celui de gauche seule est conservée. Dans ce cartouche, on lisait un nom en caractères cunéiformes; les lettres qui restent permettent aisément d'y voir celui de Darius. En effet, les lettres essentielles sont conservées, et en les comparant aux nombreux passages qui donnent le nom tout entier, on ne peut avoir de doute à ce sujet. Il n'est donc pas téméraire de le lire ainsi, en mettant entre des crochets les lettres restituées :

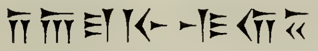

D-[ā]-ra-[ya] - v - u-[s]

« Darius ».

A droite et gauche, derrière les personnages, des inscriptions sur sept lignes comprenaient; — à droite, un texte perse occupant les sept lignes tout entières; — à gauche, occupant ensemble le même espace, un texte médique et un texte assyrien.

La première ligne du texte perse, à droite sur le tableau, donne la fin du nom de Darius et son titre (Frag. C)

[D-ā-ra-ya]-v - u - s . KHST[2] . *va - za - r - ka*

c'est-à-dire : *Dārayavus Khsāyathiya vazarka* « Darius roi grand ».

La dernière ligne comprise sur les fragments H et I est presque complète, et nous donne le mot :

Ha - kh - ā [- ma - ni - si -] ya

c'est-à-dire : Achéménide », le nom patronymique de Darius.

Ces deux points établis, on trouve sur le fragment I, à la fin des lignes 4, 5, 6 et 7, des indications suffisantes pour restituer, après le nom de Darius, les titres ordinaires qui

1) Voyez sur ces différentes inscriptions les travaux de Burnouf, de Rawlinson, de Lassen, de Westergaard, de de Saulcy, de Norris et d'Oppert, etc. etc.

2) Nous exprimons par les lettres *KHST* le monogramme perse qui doit se lire *Khsāyathiya* et qui reçoit toutes les flexions que la grammaire impose; rappellons ici que nous avons vu ce signe sur le fragment publié par Rozière.

figurent dans le protocole de toutes ses inscriptions. Nous lirons donc ainsi, en ayant soin de mettre toujours entre crochets les parties restituées, cette première inscription :

[Dāraya]vus. Khsāyathiya. Vazarka. (2) *[Khsāyathiya. Khsāyathiyānām.* (3) *Khsāyathiya. Dayunām* (4) *Ksāyathiya ahiya bumi]yā* (5) *[. vazarkā[yā.* (6) *Vistāçpahyā]. Puthra.* (7) *Hakhā[manisi]ya.*

«Darius, roi grand, roi des rois, roi des provinces, roi de cette vaste terre, fils d'Hystaspe, Achéménide.»

Bien que ces restitutions puissent paraître hardies au premier abord, nous sommes persuadé qu'elles n'effraieront personne. Tous ceux qui sont familiarisés avec la lecture des textes achéménides connaissent ces formules qu'on rencontre partout où les rois de Perse ont écrit leurs noms. Du reste, nous n'y avons introduit aucun mot nouveau, et dès lors, nous n'avons rien fait dire à Darius qu'il n'aurait pu dire lui-même.

A gauche des personnages, la première ligne du texte médique, fragment D, nous donne quelques signes du nom de Darius et son titre; le reste est fruste, et la dernière ligne nous montre le signe assyrien . C'est le dernier du mot «Achéménide». Cette disposition est donc conforme à la rédaction de toutes les inscriptions trilingues où le même texte perse occupe autant de place que le texte médique et le texte assyrien réunis.

Voyons maintenant l'inscription principale; elle comprend douze lignes au-dessous des figures et se développe dans toute la largeur de la stèle.

Voici, d'abord, le texte avec la transcription et une traduction interlinéaire; nous en donnerons, en suite, la traduction française.

INSCRIPTION DE LA STÈLE DE CHALOUF.

(Texte persépolitain.)

[Ba-ga. va-za-r-ka]. A - u - ra [- ma-z-] da-ā . hi - ya . a-ç-mā-na -] m .
Deus magnus Oramazes qui cœlum

a - d - ā . h - ya . i - m - ā - m . b - u - mi - m . [a-da-ā] h-[ya . ma-r-t-]i-
creavit, qui illam terram creavit, qui ho-

ya - m . a - d - ā . h-[ya . Si-] y - ā - t -. i - m . a - d - ā . ma - r - ti - i-
minem creavit, qui Siyatim dedit homini,

ya - hi - ya - ā . h - ya . Da - ā - ra - ya -[v-u] - m . KHST-ya - m . ā - ku-[na-us.
qui Darium regem fecit,

h-ya. Da-ā-ra-ya-va-h-]u - s . KHST-y - ā . Kh-sa-thra-[m] . f - r - ā - ba-ra . t - ya [.]
qui Dario regi imperium tradidit, id

va - za - r - ka - m . t - ya . [. . . .] . A-d-ā - m . Da-ā - r - ya - v - u - s .
magnum id . . . . Ego Darius rex

5 *[KHST]. va - za - r - ka . KHST . KHST - y - ā - n - ā - m . KHST .*
magnus, rex regum, rex

da - hi - ya - u - na-[ā - m. [. . . . . . .] ah-] y - ā - ya . 6 *[b-u-m] - i - ya - ā .*
terrarum, rex istius terræ

va - za - r - ka - ā - y - ā . [du] ra - i - y . a - pa - i - [y . Vi]-s - ta - ā - ç - [pa-h-ya.
magnæ, longe, prope, Hystaspis

*pu-]thra . Ha - kh-ā-[ma-n-i]-*7 *s-i-ya . [Th]-ā - t - i - y .Da - ā - ra - i-[ya]-v - u - s .*
filius, Achæmenides. Dicit Darius

KHST. A-[da-m.P-]ā - r - ça . ā - m - i - y . P - ā - [r-ç-] 8 *ā . M - u - d - ra - ā -*
rex : Ego Persis sum, Persis Ægyptum

ya - m . a - ga - r - ba - ā - [ya-m .] A - da - m . n - i - [ya-s]- ta - ā - ya - m .
occupavi. Ego jussi

*i - m - ā - m. [y-u-*9 *vi - ya-m] . kañ - ta - na - i - y . ha - ća . P - i - r - ā - va .*
hunc canalem effodi, indea Nilo,

na - ma [.] ra - u - [ta] . t - ya . [M] - u - d - r - ā - ya - i - ya . da - n - u-[va-ti-y.
nomine flumine quod in Ægypto fluit

10 *a-b] - i - y . [da]-ra - ya . t - [ya . ha-]ć - ā . [Pā]-r - ç - ā. . . . . . a - i - t - i - [y.]*
usque ad mare quod ex Persia venit.

pa [-ça-ā-va]. i - ya - m . y - u - v - i - ya - ā-[m . . . . 11 *] a - va - [da] . A - da - m .*
Postea ille canalis (fossus est) illic. Ego

n - i - ya - s ta - [y-am . y-u-]v - ya - m . u - ta - [ā . . . . . .] ā - ya - ta - ā .
jussi canalem et (dixi) : Ite

ha - é - [ā. . . . .] y - ā . [n(?) . . .]m . y - u - v - i - ya - m . [a -] b - i - y .

indea . . . . canalem usque ad

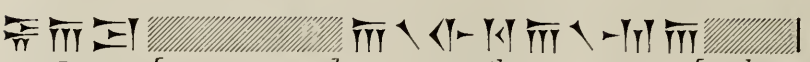

p - ā - ra - [m . . . .] - ā . ya - th - ā . m - ā [-m . ka-ma]

littus . . . . . sicut penes me voluntas.

Traduction.

«Ormadz est un grand Dieu, il a créé le ciel, il a créé cette terre. Il a créé l'homme, il a donné à l'homme le *Siyatis;* il a fait Darius roi; il a donné à Darius roi un empire grand (étendu?).

«Moi, (je suis) Darius, roi grand, roi des rois, roi de ces pays (bien peuplés), roi de cette vaste terre, (qui commande) au loin, et auprès, fils d'Hystaspe Achéménide.

«Darius le roi a dit : Moi, je suis Perse; Perse, je gouverne l'Égypte. Moi, j'ai ordonné de creuser ce canal à partir du Nil, c'est le nom du fleuve qui coule en Égypte jusqu'à la mer qui vient de Perse.

«Puis, ce canal (a été creusé) ici.

«Moi, j'ai ordonné ce canal, et (j'ai dit) : allez à partir de . . . . ce canal jusqu'au rivage de la mer . . . .; telle est ma volonté.»

ANALYSE.

Reprenons maintenant l'analyse des différents passages de cette inscription.

La première ligne est ainsi conçue :

[Baga . vazarka] . Aur[amaz]dā . hya . [açmāna]m . adā . hya . imam . bu[mi]m . [adā].

«Un Dieu grand, Ormazd, il a créé le ciel, il a créé cette terre ici-bas.»

Cette première ligne est comprise sur les fragments D, E, M, I; la restitution est facile, bien que nous n'ayons au commencement que les deux premières lettres du nom d'Ormazd (Frag. D). La fin de la ligne, très lisible sur les fragments M et I, ne permet aucun doute sur les expressions dont Darius va se servir dans le préambule de son décret; c'est ainsi que commencent toutes les inscriptions achéménides à l'Elvend, à Van et à Persépolis. Nous ferons de fréquents emprunts à ces textes pour compléter les lacunes de la pierre. Nous ne reviendrons pas, du reste, sur la transcription et la lecture de chaque mot, la justification en est suffisamment acquise par tous les travaux dont les textes perses ont été l'objet.

Darius commence ici, comme dans toutes ses inscriptions, par une invocation à Ormazd : *Baga . vazarka . Auramazdā,* «un grand Dieu, Ormazd». Seulement il n'ajoute pas comme en Perse : *hya . mathista . bagānam,* «il est le plus grand des Dieux». Les rares fragments du texte hiéroglyphique nous font comprendre cette réserve. Darius, en s'adressant aux Égyptiens, leur dit qu'il parle «comme si le Dieu Ra parlait par sa bouche»; il ne pouvait guère au *verso,* si je puis m'exprimer ainsi, proclamer Ormazd le plus grand des Dieux.

Cette tolérance aurait lieu de surprendre si on n'en trouvait le principe dans la conduite du fondateur de l'empire. Lorsque Cyrus s'empare de Babylone, il n'y apporte aucun

préjugé. Il doit croire au dieu Ormazd, mais il sacrifie aux dieux de Babylone; il relève les sanctuaires de Bel et de Marduk, et donne la liberté aux Juifs pour leur permettre de reconstruire le temple de Jérusalem. Ses successeurs l'ont imité.

Remarquons encore une particularité intéressante; nous avons ici : *hya . açmānam . adā . hya . imām . bumim . adā;* c'est-à-dire «qui a créé le ciel, qui a créé cette terre ici-bas». D'après les textes achéménides de la Perse, il devrait y avoir *avam açmanam,* mais la place sur la pierre ne permet d'insérer que le mot *açmānam;* l'absence du déterminatif est peut-être une simple omission.

Toutes les autres inscriptions perses de Darius et de ses successeurs présentent dans la même formule les deux mots en sens inverse : *hya . imam . bumim . adā . hya . avam . açmānam . adā,* c'est-à-dire : «qui a créé cette terre ici, qui a créé ce ciel là-haut». Darius suit en Égypte la formule assyrienne *sa same ibnu au irṣitiv ibnu,* qui intervertit constamment les deux mots du texte perse.

La seconde ligne : *hya . martiyam . adā . hya . siyātim . adā . martiyahiya .* «il a créé l'homme, il a donné à l'homme le *Siyatis*».

Cette ligne est comprise sur les mêmes fragments, et grâce au fragment M, elle ne présente aucune difficulté de lecture; on connaît depuis longtemps la double acception du verbe *ada.* Il n'en est pas ainsi du reste de la traduction; elle renferme, en effet, un mot, *Siyatis,* qui a résisté jusqu'ici à toute tentative d'interprétation; aussi nous nous sommes contenté de le transcrire.

Ce terme se trouve précisément dans la première inscription perse sur laquelle Grotefend, dès l'année 1815, a essayé d'appliquer les principes de sa découverte. Il le transcrivait *Schôhêtôo,* et il le traduisait par *lumine fulgentem*[1]. Plus tard, E. Burnouf, en rectifiant ce que la transcription première présentait de défectueux, proposa une nouvelle traduction[2] : «Il semble, »dit-il, qu'on doive plutôt trouver ici ou une idée métaphysique comme l'*intelligence,* ou une notion »matérielle comme la *nourriture*». Cette première conjecture n'a été ni infirmée, ni corroborée. Dans la traduction que M. Oppert a insérée dans son mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie, il le rend par «*volonté*», et dans son livre sur le peuple et la langue des Mèdes par «*bon principe*». — Toutes ces expressions sont plus ou moins erronées, car si l'une d'elles peut s'appliquer à un passage où ce mot figure, elle ne saurait convenir aux autres où on rencontre ce même mot ou bien sa traduction dans une autre langue.

Les fragments du texte médique présentent ici, comme dans toutes les inscriptions trilingues, la transcription *Siyatim,* et dès lors ces textes ne peuvent donner aucune lumière à ce sujet.

Le texte assyrien fait défaut; mais nous avons de nombreux passages des inscriptions trilingues où ce mot est traduit par *Nuḫus.* Malheureusement ce terme est tout aussi embarrassant que *Siyatis.* Le *Nuḫus* se trouve dans les textes des rois de Chaldée du Premier-Empire. Nous lisons, en effet, dans les inscriptions de Hammourabi que ce roi a creusé un canal et qu'il le regarde comme le *Nuḫus* des hommes de la Babylonie[3] : *Nahar Hammourabi Nuḫus nisi Babila admi.* Il est évident qu'il ne peut être question du «bôn principe» dans cette inscription.

1) Heeren, *Ideen über die Politik,* tome I, p. 60, éd. 1815.
2) Burnouf, *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes,* p. 64.
3) Ménant, *Inscription de Hammourabi,* p. 15, l. 18 et p. 19, l. 23.

La troisième ligne est ainsi conçue :

hya . Dārayavum . Khsāyathiyam . akun[aus . hya . Dā]rayavahus . Khsāyatiahya . khsatram . frābara. «Il a fait Darius roi; il a donné l'empire à Darius roi.» Cette ligne est comprise sur les mêmes fragments au milieu desquels les fragments H, K, M viennent s'intercaler; malgré la lacune qu'elle présente, la dernière lettre du nom de Darius 𐏁 qui précède l'idéogramme royal 𐏈 en autorise la restitution. A Bisitoun (§ V) dans un passage parallèle on lit *Khsathram . manā . frābara.*

La quatrième ligne offre une lacune plus embarrassante; reprenons, en effet, les derniers mots de la ligne précédente qui donnent un sens complet.

hya . Dārayavahus . Khsāyatiya . Khsatram . frābara . tya . vazarkam . tya [. . . . . .]. adam . Dārayavus . khsāyatihya. «qui a donné à Darius, roi, un empire grand . . . . . . Je suis Darius, roi.»

La lacune devait présenter un second qualificatif de *khsathram,* analogue à *vazarkam,* mais quel est-il? — Cette lacune laisse un espace suffisant pour y insérer neuf lettres. Il serait sans doute possible de trouver ce qualificatif dans les autres inscriptions de Darius, mais il faudrait qu'il fut compris dans une formule complétement identique.

M. Oppert a vu dans le texte médique des fragments de l'idéogramme *cheval,* et il a été porté à restituer ainsi ce passage : «qui a conféré au roi Darius cette royauté riche en chevaux, riche en hommes[1]»; mais la traduction que M. Oppert propose, exige les deux qualificatifs *uvaçpam* et *umartiyam* qui comportent 16 lettres et ne pourraient être insérés dans la lacune que le fragment K présente; il faut donc renoncer à l'un d'eux. La fin de la ligne : «Je suis Darius, roi» ne présente pas de difficulté.

La ligne 5 rétablie d'après les mêmes fragments que la précédente n'offre également aucune difficulté; la lacune comprise sur les fragments K et M peut être comblée par le mot *paruvazanānām* qui se trouve dans le passage identique de l'inscription O de Darius à l'Elvend, ainsi que dans l'inscription F de Xerxès.

Nous pourrions donc lire ainsi :

Khsāyathya . dahyunām . paruvazanānām, «roi de cette terre où l'on parle beaucoup de langues».

L'inscription de Darius à Nach-i-Roustam donne le mot *viçpazanānām* au lieu de *paruvazanānām;* mais ces deux expressions sont à peu près équivalentes; on dirait alors : «roi de cette terre bien peuplée».

La sixième ligne n'offre pas de difficulté; les lacunes que les fragments présentent ne portent que sur des lettres que la contexture du mot impose; nous lirons donc :

[Khsāyathiya . ah]yây[ā . bum]iyā . vazarkāyā [. du]raiy . ā[paiy . Vi]stāçpa[hyā . pu]thra . Hakhā[manis]iya, «roi de cette vaste terre, au loin et auprès, fils d'Hystaspe, Achéménide».

Les titres de Darius sont énumérés; le roi va maintenant parler, et il commence avec cette forme solennelle dont l'inscription de Bisitoun renferme la formule.

La septième ligne donne, en effet :

[Th]ātiy . Dārayavus . Khsāyathiya, «a dit Darius, le roi». Il ne manque que le *th* au mot *thātiy.* La signification littérale de ce mot n'a pas en français cette ampleur que le texte

1) *Le peuple et la langue des Mèdes,* p. 218.

perse accorde à la parole du souverain. Ce n'est pas seulement «dire», mais plutôt «proclamer» que le sens exige.

Puis il continue lignes 7 et 8 :

A[dam . P]ārça . āmi[y] . Pā[rçā] . Mudrāyam . agarbā[yam]. «Moi, je suis Perse; Perse, je gouverne l'Égypte.»

Le texte présente peu de lacunes; *adam* s'impose, et les mots *Parça* se complètent l'un par l'autre. Il n'y a sur la photographie aucune place pour insérer après *amiy* le mot *hadā* «avec». Le nom de l'Égypte est écrit tout entier, tel que nous le trouvons dans l'énumération des Satrapies à Persépolis, à Bisitoun et à Nach-i-Roustam.

La fin de la ligne 8 et toute la ligne 9 vont préciser les termes de l'ordre royal :

Adam . ni[yas]tāyam . imām . [yuviya]m . kañtanaiy . haća . Pirāva . nama . rauta . tya . [M]udrāyaiya . danu[va]tiy. «Moi, j'ai ordonné que ce canal soit creusé depuis le Nil, c'est le nom du fleuve qui coule en Égypte.»

La lecture de cette phrase importante se suit, avec des restitutions insignifiantes, sur les fragments E, G, K, M; le mot *yuviyam* que nous rencontrerons plus loin est indiqué par la dernière lettre *m*. Nous y trouvons sans restitution aucune le nom du Nil, sous la forme *Pirâva* «le Grand fleuve», ainsi qu'il est souvent désigné dans les textes égyptiens.[1]

La ligne 10 continue la pensée de Darius et indique jusqu'où le canal doit être creusé:

[ab]iy . [da]raya . tya . [ha]ća . Parçā . aitiy, «jusqu'à la mer qui vient de la Perse».

Les restitutions que le fruste des fragments D, E, G, L, N commandent sont assez faciles à justifier. Avant d'aller plus loin, constatons que nous avons ici des mots très intéressants à noter et que M. Oppert a eu la bonne fortune de rencontrer le premier dans cette inscription; tels sont : *Danuvatay, Rauta, Pirāva, Aitiy* et *Yuviyā;* ils constituent une augmentation importante au dictionnaire perse, malheureusement encore si restreint.

La ligne 10 continue :

P[açāva] . iyam . yuviyām . [akaniy] . avadā . «alors ce canal a été creusé ici».

La restitution *paçâva* s'appuie sur un grand nombre de passages analogues, dans lesquels le rédacteur de l'inscription, après avoir rapporté l'ordre royal, va déclarer qu'il a été exécuté. A la fin de la ligne, le mot *akaniy* manque complétement; sa restitution quoique hardie est indiquée par le sens de la phrase. Le fragment N a été brisé de telle sorte que la fin des lignes 8, 9, 10, 11 et 12 ne présente aucune trace de caractères, en laissant une place pour un mot de trois lettres environ. *Akaniy* peut cependant l'occuper à cause de la lacune qui se trouve au commencement de la ligne suivante.

La onzième ligne qui porte sur les mêmes fragments est assez complète et ne présente de difficulté que pour le dernier mot; nous lisons, d'abord :

1) M. Maspero a bien voulu nous communiquer la note suivante. «Le nom du Nil en égyptien est 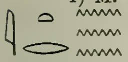 *Iautourou,* qui devient par la chute du *t,* 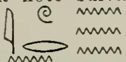 *Iaurou, Iarou,* ιαρο, ιοορ en copte. *Pirava* ne saurait venir de la forme simple 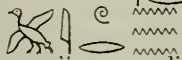 *Piorou, Piarou,* formé par l'article *p* et le mot *Iorou, Iarou.* La terminaison *ava* ne s'explique qu'à une condition, c'est que le Perse ait voulu reproduire non pas le mot *Piarou* seul, mais un composé, peut-être 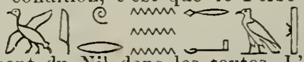 *Piarou-âa,* «le grand fleuve» : *iarou-âa autourou-âa,* est en effet un nom fréquent du Nil dans les textes. L'addition de 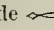, *âa,* entraînant un déplacement de l'accent, expliquerait alors la vocalisation *ir* au lieu de *iar, ior;* d'autre part, la combinaison *ouâa* serait devenue *vâa* ou *âva.* D'où le nom *P-ir-âva* qui figure dans le texte perse.»

Adam . niyastā[yam . yu]viyam . utā [athaham], c'est la conséquence de la phrase précédente, «moi, j'ai ordonné ce canal, et (j'ai dit) :».

La cassure entre les fragments L et M ne s'oppose pas à la restitution de l'*m* de *niyastāyam* et de l'*y* d'*yuviyam*. Enfin la restitution du mot *athaham* proposée par M. Oppert peut être acceptée, et se justifie par sa présence dans des passages analogues. Le sens est très clair. Darius a donné un ordre qui a été exécuté, et il va en terminant prendre de nouveau la parole pour dire comment il a été obéi. C'est ici que nous rencontrons de sérieuses difficultés et que nous allons nous écarter du sens qui avait été donné jusqu'ici à la dernière phrase du décret de Darius.

Nous avions d'abord, avant de terminer la onzième ligne, une lacune après *utā* que nous venons de combler; puis nous lisons :

ayatā . haçā . . . . ., «allez à partir de . . . .»; le mot *ayatā* est encore une heureuse augmentation du dictionnaire perse recueillie par M. Oppert. A la fin de la ligne, un mot manque complétement. Il devait s'y trouver un nom de localité pour indiquer le point de départ du canal; mais rien ne nous en permet la restitution. M. Oppert a proposé le mot *Bira* en s'appuyant, dit-il, sur un fragment du texte égyptien, où, suivant lui, on lit ce nom : «comme la localité où finit ce canal»; mais rien ne vient justifier son affirmation. Quelques égyptologues, auprès desquels j'ai voulu me renseigner, m'ont déclaré que ce mot ne se trouvait pas dans le texte hiéroglyphique.[1] Je n'ai donc pu l'admettre dans le texte perse. Il serait si séduisant d'y substituer le mot *Pirâva* (?).

La douzième ligne est la plus importante; elle devrait, en effet, nous faire connaître comment l'ordre de Darius avait été exécuté. Malheureusement elle présente une lacune qui nous dérobe l'expression de la pensée royale.

Je rappellerai d'abord le texte tel que je le lis sur mes photographies, en reprenant la fin de la onzième ligne :

adam . niyasta[yam . yu]viyam . utā[. . . .]m . yuviyam . [a]biy . para[m . . . .]a . yata . ma[m . kama].

«Moi, j'ai ordonné ce canal et (j'ai dit) : allez depuis . . . . (ce) canal jusqu'au rivage » . . . . telle est ma volonté.»

Pour bien faire comprendre la difficulté, je donne maintenant la restitution proposée par M. Oppert dont j'ai cru devoir m'éloigner :

adam . niyastayam . utā . [athahom] . âyatâ . hacâ . [Birâ] ya . [nai]mâm . yuviyâm .
«Ite inde a Bira dimidium canalem
abiy . pâ[ram . vika]tâ . yathâ . mâ[m . kâma . aha]
usque ad littus diruite». Sicut penes me voluntas erat.

---

1) M. Naville n'a trouvé nulle part le nom de *Bira* dans les fragments du texte hiéroglyphique de la planche que nous avons reproduite.

C'est encore à l'obligeance de M. Maspero que nous devons la note suivante. «La seule indication que je trouve dans les débris du texte hiéroglyphique est à la troisième ligne du fragment 9. Un bout de phrase mutilé dit : «quand ils atteignirent *Piri* . . . l'eau . . . .». Le nom propre écrit renferme un élément incertain, un signe long qui est placé entre l'œil et le déterminatif des pays étrangers . D'après la forme générale du signe, on est tenté de lire , ce qui donnerait un nom *Piris, Pirs, Pirsi* qui pourrait être celui de la Perse. Je ne vois guère que ce mot auquel M. Oppert puisse faire allusion, quand il dit qu'on lit le nom de *Bira* dans le texte hiéroglyphique.»

Nous avons suivi jusqu'ici toutes les restitutions quelque hardies qu'elles puissent paraître, parce que les mots qui manquent dans le texte se retrouvent dans toutes les formules dont les scribes de toutes les époques se chargent d'envelopper les décrets des souverains. Mais ici c'est le sujet même du décret qui nous manque. C'est la parole même de Darius qu'il s'agit de rendre, et comme nous n'avons rien sur la pierre qui nous en donne l'expression, nous avons cru devoir nous arrêter!

Je ne puis admettre les restitutions proposées. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit à propos du mot *Bira.* Quant au mot *naimām* qui devrait se trouver sur le fragment M, il ne reste que le commencement d'une lettre qui peut être un *n* ou un *b,* et à la fin du mot un *m;* ce n'est pas une raison suffisante pour lire *n[aimâ]m;* c'est donc un mot qui ne peut être acquis au dictionnaire perse; aussi je n'ai pas songé à le restituer.

Le fragment N présente une lacune bien plus regrettable. Après ces mots *[a]biy . par[am],* un mot tout entier a disparu. Il n'y a trace d'aucun caractère, ni sur les photographies, ni sur l'estampage de M. Naville. La partie fruste du fragment N sur le dessin de M. de Laplane me laisse voir un clou perpendiculaire qui peut être la fin d'un mot terminé par un *m,* un *t,* un *d,* un *v* ou un *z,* suivi d'un *â* long; mais c'est tout ce que je puis conjecturer. M. Oppert propose le mot *vikatâ* «détruisez», en s'appuyant sur la tradition rapportée par Strabon,[1] et il croit justifier cette restitution par la place que présente la lacune, parce qu'elle permet de l'insérer. Ce n'est pas une raison sérieuse, car il serait facile de trouver un autre mot d'une égale longueur, et qui donnerait un sens tout différent. Nous respecterons donc cette lacune sans chercher à la combler dans le texte. Il ne faut rien attendre sur ce point des fragments du texte médique : quelques mots ont permis sans doute à M. Oppert de restituer le protocole. La traduction qu'il a donnée de la fin de l'inscription pourrait faire croire qu'elle s'appuie sur un texte complet, il n'en est rien; ainsi que nous l'avons déjà dit, les dernières lignes du texte médique font défaut et le texte assyrien manque complétement.

La fin de la ligne ne présente aucune difficulté, malgré la lacune qui nous prive du dernier mot. C'est la formule ordinaire que nous trouvons dans toutes les inscriptions de Darius, par exemple à Bisitoun, où il dit : *yatha mam kāma* «telle est ma volonté».

Je lirai donc simplement ce passage sur la stèle :

ayatā haćā . . . . ya . . . . uviyam abiy param . . . . a . yathā . mām . kāma

«allez à partir de . . . . ce canal jusqu'au littoral, telle est ma volonté».

Maintenant, si nous cherchons en dehors du texte des indices pour comprendre la pensée de Darius, nous croyons qu'il n'est pas téméraire, en nous appuyant sur l'autorité d'Hérodote, de la formuler ainsi : «parcourez la totalité de ce canal jusqu'à la mer; telle est ma volonté».

VII

Après avoir constaté les lacunes du texte et indiqué comment elles avaient été comblées, il serait inutile de justifier notre réserve, si nous n'avions pas proposé un autre sens aux dernières paroles de Darius. Les fragments de l'inscription que nous avons présentée sont muets à cet égard, mais si nous interrogeons les considérations extrinsèques qui peuvent

1) *Mémoire,* p. 126.

éclairer l'expression de la volonté que Darius avait manifestée, notre interprétation, appuyée déjà sur l'autorité d'Hérodote, paraîtra bien plausible.

L'historique que nous avons fait des travaux dont le canal de Néco et de Darius a été l'objet, vient jeter un grand jour sur ce point trop obscurci. Il est, sans doute, facile, pour combler les lacunes, d'y introduire des mots conformes au sens que l'on désire, soit que l'on se rattache au témoignage d'Hérodote, soit qu'on suive la tradition de Pline ou de Strabon; mais l'ensemble des monuments de Darius nous donne ici un renseignement des plus précieux.

La Stèle de Chalouf n'est pas d'ailleurs complétement perdue, et peut-être quelque fragment oublié viendra-t-il combler un jour la fin des dernières lignes? D'un autre côté, la Stèle de Chalouf n'était pas isolée : d'autres avec elle jalonnaient les rives du canal de Darius. Nous ignorons, sans doute, ce qui était écrit sur ces monuments égarés, mais on peut affirmer que Darius ne les avait pas élevés pour dire de détruire son œuvre. Voilà pourquoi nous avons tenu à bien préciser la position de chacune de ces stèles, car cette position indique assez que le canal était libre dans tout son parcours.

La stèle de Tell-el-Maskhutah, dont l'existence nous est signalée par M. Naville se trouvait précisément à l'endroit où Darius reprenait le travail de Néco pour le continuer jusqu'à la mer; elle ne pouvait donc être élevée pour enregistrer l'ordre d'interrompre un travail à peine commencé. Ce n'est pas non plus pour dire de suspendre le travail que Darius avait élevé une stèle au seuil du Sérapéum (kilom. 14). Il n'avait pas à craindre une inondation de la Mer Rouge; aussi il a continué ses travaux, et il faut bien admettre qu'ils sont arrivés au seuil de Chalouf, c'est-à-dire au kilom. 61. Le travail était alors bien avancé; plus de *la moitié* du trajet (les deux tiers) était parcouru. Or, pour suivre la traduction proposée, il faudrait admettre que c'est précisément à cet endroit que Darius se serait aperçu de l'imprudence de son entreprise et aurait ordonné, non seulement de discontinuer les travaux, mais encore de détruire ce qui était déjà fait! — Le bon sens se refuse à admettre cette interprétation. Quoi! Darius, dans un texte égyptien destiné à être lu par tous ses sujets des bords du Nil, aurait étalé tous ses titres, énuméré toutes les provinces de son vaste empire et se serait couvert de l'autorité du dieu Ra qui parle par sa bouche, pour avouer qu'il avait été imprudent, qu'il avait déjà creusé un canal à grand' peine, avec des efforts considérables, et qu'il fallait abandonner cette entreprise! Enfin, pour que ses sujets perses, mèdes et assyriens n'en ignorent, il aurait répété sur tout le parcours le même aveu d'imprévoyance dans les trois langues des Achéménides!

Il y a plus, et je crois que cette dernière observation est décisive : Darius a continué le canal au-delà de Chalouf. La preuve? c'est qu'il a élevé une stèle sur les bords de la Mer Rouge et peut-être deux, à l'endroit où précisément son œuvre était achevée. Rappelons-nous, en effet, que M. F. de Lesseps A VU au kilomètre 83, à 7 kilomètres au Nord de Suez, une stèle achéménide. Rappelons-nous encore que M. Rozière A VU à six heures et demie de marche au Nord de Suez une stèle sur laquelle il a copié le nom de Darius!

Ces stèles se trouvaient alors comme aujourd'hui au débouché du canal, sur le littoral de la Mer Erythrée (la Mer Rouge), où Hérodote nous dit précisément que le canal devait aboutir. L'œuvre de Darius était donc terminée, et ce n'était pas pour en proclamer l'inutilité et les dangers qu'il avait élevé des stèles dans ces parages.

Je me suis abstenu de parler des villes qui se trouvaient situées sur les bords du canal

depuis Bubastis jusqu'aux deux mers. Leur position a été l'objet de nombreuses recherches et elle n'a pu encore être déterminée d'une manière satisfaisante. Diodore de Sicile, qui confond les travaux des différents souverains, fait commencer le canal de Darius à Péluse pour le faire aboutir aux Lacs Amers; puis il ajoute que le Canal des Ptolémées arrivait à la mer à l'endroit où fut bâtie la ville d'Arsinoë appelée plus tard Cléopatris. Or, on cherche les ruines de cette ville aux environs de Suez. Aujourd'hui la plus grande incertitude règne également sur l'emplacement d'autres villes de l'Isthme, telles que Ramsès, Héroopolis, Pithom ou Patumos. Une détermination rigoureuse du tracé du canal de Darius s'impose donc comme une condition essentielle de la restitution de la géographie antique de l'Isthme de Suez.

Rouen, 30 septembre 1887.

J. Ménant.

ÜBER EINIGE HIEROGLYPHENZEICHEN.

von

Max Müller.

Die Untersuchungen über die ägyptische Schrift sind in der letzten Zeit gegenüber den der Sprache gewidmeten etwas zurückgetreten, wohl nicht ganz mit Recht, denn die Hieroglyphenschrift enthält noch eine Fülle von Rätseln und Unsicherem. Man verlässt sich hier, wie schon öfter bemerkt, zu viel auf die Lesungen der früheren Aegyptologen. Diese beruhen aber häufig nur auf Vermutungen, die mit der Zeit zur Tradition geworden sind. Oft bestehen aber gar mehrere Traditionen neben einander, ohne dass man sich hinlänglich dessen bewusst ist. Einige Zeichen, von denen dies ganz besonders gilt, sind im Folgenden zusammengestellt und hier ausführlicher behandelt worden.

Die Ueberlieferung geht auf de Rougé zurück, welcher (*Etude sur une stèle égyptienne, Journ. Asiat.*, 1857, p. 135 ff., im Sonderabdruck, Paris, 1858, p. 77) zuerst für eine Reihe von ähnlichen, dort dargestellten Zeichen einen Lautwerth *ava* oder *ouva* feststellte und dabei leider gleich drei Hauptformen zusammenwarf. Seitdem ist die Verwirrung nur gestiegen, da er in seiner *Chrestomathie* noch neue Zeichen gleichstellte (seine Trennungsversuche bei anderen fanden wenig Beachtung), und eine ganze Menge von Wörtern ist unter Lautwerten, wie *ab*, *àb*, *ȧb* in eine grosse Reihe gestellt worden, die schon beim Nachschlagen der Wörter in Brugsch's Wörterbuch nicht zusammenhalten will.

Neuerdings ist das Zeichen *mr* (*Aeg. Z.* 1883, S. 63) ausgeschieden worden, und Maspero hat erwiesen, dass die Lesung *àb* (Brugsch, *Wörterbuch*, Suppl. 39) auf einem Irrtum der Hierogrammaten beruht. Dieser Irrtum ist im Hieratischen in der ältesten Periode leicht möglich, weniger leicht in Handschriften des Neuen Reichs, so dass das *Aeg. Z.* 1874, S. 149, angegebene wohl auf eine halbhieroglyphische Vorlage des Mittleren Reiches zurückzuführen ist, doch steht auch Pap. Turin, 146, 5, ein für *mr*, «Schmerz».

hat schon de Rougé, *Chrestom.*, 67 mit und umschrieben, Steindorff, *Prolegomena*, S. 4, Anmerk., von *àb* vollkommen getrennt nach den Stellen LD II, 27, wo ein Eigenname 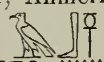 (besser 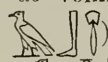) steht (Lieblein, *Dict.*, 3) und II, 37 *b*, wo die Würde eines oder 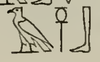 vorkommt.

Weitere Beweise bieten die Pyramiden-Inschriften, in denen es nirgends mit vertauscht wird. Vgl. Ttà 309 «sein bunter Putz *(abt)* auf deinem Kopf».

Der Stadtname von Abydos wird Ppi 71, 74, 307 geschrieben. Dieser Name ist vollkommen identisch mit dem der Osirisreliquie [1] (statt des Kästchens die Reliquie selbst MAR. *Abyd.*, II, 22, 6), für welche DÜMICHEN, *Geschichte Aegyptens*, 143, eine Lesung *ȧbt'* im Gaunamen, im Gegensatz zu dem der Stadt, annimmt. Dies ist nicht möglich, da der Name derselben ursprünglich auch *abt'u* lautete (der Berg hat noch in einer uralten Formel Ttà 292 die Schreibung , wie MASPERO, *Rec. trav.*, 5, 42 bemerkt), und die Reliquie in ihm häufig für gesetzt wird, ungemein oft in späteren Texten (z. B. *Rec. trav.*, 3, 51, hieratisch Pap. Turin 11, 1), aber schon auf dem Turiner Opferaltar (C), dessen Schreibung (das Zeichen soll wohl eigentlich den Kopf vorstellen?) freilich dem Alten Reiche recht wenig gleichsieht und, im Verein mit vielen anderen, die Annahme einer der häufigen Nachbildungen eines alten Denkmals unter der XXVI. Dynastie wahrscheinlich macht. Die Schreibung *ȧbdu* (DÜMICHEN l. l.) ist unrichtig und spät (MAR. *Abyd.*, II, 32, 5 etc.). Die Verwechselung zeigt sich allerdings schon LEPSIUS, *Aelt. T.* 36, 35, im Hieratischen. Ist der Fisch BR. *W.*, 46, Suppl. 45, DHI II, 43, RIH 25, vielleicht eine Nisbe davon?

Weiterhin ist der Name des Schakals zu vergleichen, der alt sowohl Ttà 291, Ppi 166, LD II, 144 f. als Ttà 165, 356 geschrieben wird (darum auch als Silbenzeichen *sab* in = «Weisheit» *Aeg. Z.* 1882, 130, für späteres , cɑ̀ω), später LD III, 129 (falsch mit *ibid.* 195 *a*), CHAMP. *Mon.*, 384 (XII. Dyn.), nach BR. *W.*, 1163 eigentlich *sabu* (vgl. aber *Todtb.*, 55, 1, bei NAVILLE; bei LEPSIUS ist eine Auslassung, die Leyd. T 33 nicht theilt). Ob der Plural *sabu*[2] oder *sabi(u)* heisst, kann ich noch nicht entscheiden.

Hiemit wird in späten Todtenbuchtexten verwechselt BR. *Wörterb.* 1163 «(eine Art) Rind». Nach NAVILLE scheint Cap. 69, 8 für , , ein ,[3] also ein weibliches Wort, zu stehen, was den Zusammenhang mit BR. *Wörterb.*, Suppl. 1007, DÜMICHEN, *Gesch. Aeg.*, 159 («verschnittener Stier») fraglich macht. Dieses Wort ist aus dem ganz verschieden geschriebenen *sȧb* (ob von *uȧb*?), ceɑ̀ı: cɑ̀ɑ̀e (STERN, *Gr.*, § 328) gebildet, das wir in dem Beispiele Anast. IV, 15, 5 «schöne verschnittene Kälber» nachweisen können. Ob das nur gn. 18 zweimal genannte und noch nicht sicher erklärte demotische *sib* (*snof n sib n eḥe qame*, vgl. BR. *W.*, 1172) zu diesen Wörtern gehört, ist nicht sicher. *Sȧb* ist jedenfalls ein ganz anderes Wort als *sabi*, *sabit*.

Die Zeichen und werden aber so arg vermengt, dass man bei mehreren Wortstämmen sie nur auf etymologischem Wege trennen kann. Unter gehört alles von dem Stamm *ab*

1) Vgl. über diese v. BERGMANN, *Buch v. D. d. Ewigk.*, 38, wo steht. — Eine sonderbare Form des Zeichens RIH 161.

2) *Todt.* NAVILLE, l. l., Leyd. I, 348 rev. 8; Anast. I, 18, 5. Altägyptisch nach Ppi 246, 372 *sabiu*.

3) Die Variante «Zuchtstiere» ist irrig.

«bunt» Abgeleitete. Dies ergibt sich auch aus der Urform dieses Zeichens. ist nämlich nichts als eine verkürzte, wahrscheinlich dem ältesten Hieratisch entnommene, Form des Zeichens , das durch eine Menge Varianten (so der Name = = (sic) RIH 93, 94, 95; Stele Dhutmose III, Z. 21; Mar. *Abyd.*, II, 22 u. s. w.) als ganz gleichbedeutend erwiesen wird. Wir sehen dies nicht blos aus der alten Form LD II, 27, Louvre C 14, Z. 15, sondern auch aus den wechselnden Gestalten des noch im neuen Reich, wo (Inschrift des Amnmḥb Z. 22) den Uebergang zu (DHI II, 12) bildet, dies wieder zu (Brugsch, *Recueil*, 64, *Todtb.* Naville, 17, 25; RIH 25), das auch falsch (Brugsch, *Recueil*, 66) wird. Dass ein Zeichen, wie «bunt, gefleckt» bedeutet, ist ja sehr einleuchtend, so steht in dieser Bedeutung Rosell., *Mon. stor.* 36, 41.[1]

Von diesem Wort wird das Substantiv *abt* «buntes Zeichen, Mal» gebildet, s. o. Ttá 309 und Naville, *Todtb.*, 153 *A*, 13. Gewöhnlich aber steht dessen Plural kollektiv «die Abzeichen = Gestalt», so dass schon im Mittleren Reich *abut* Singularbedeutung erhält. Vgl. (sic) (sic) Lepsius, *Aelt. T.*, 12, 19 (mit zwei Fehlern!) Anast. III, 4 *ult.*, Mar. *Abyd.*, II, 4, 3, Text von Hibe Z. 19. (Br. *W.*, Suppl. 42 und *Aeg. Z.*, 1884, 57[2].)

Vom nämlichen Stamm kommt das Verbum *Rec. trav.*, 6, 44, Anast. 5, 10, 1; *ibid.* 7, 6; Bologna 1094, 9, 6, falsch Reinisch, *Chrestom.* 13, 36 «bezeichnen, stempeln» (Br. *W.*, Suppl. 41; *Aeg. Z.* 1876, 35; Chabas, *Mélanges* III) mit dem Nomen ( ) «Stempel».

Weiterhin das Wort für «Panther» = «das bunte Tier»: DHI II, 2, 17, *Rec. trav.*, 4, 35 (für das sonderbare LD III, 65 *a*, Z. 3), LD III, 12 *d*, Z. 31, Young, *Hierogl.*, 41, Pianchi, 31, Plural DHI 12 Hoskins, *Travels* zu S. 336, aber auch als Singular, DHI II, 17, Pap. méd., 6, 8; Koller 4, 2, sowie d'Orbin. 3, 8; 5, 5. Das Wort scheint also auch im Singular die Form *abiu* (ebenso demotisch gn. 12, 27; das *abëi* des Lp. ist kaum der lebenden Sprache entnommen) gehabt zu haben. Mit LD III 5, *Aeg. Z.*, 1864, 10.

Durch die Pyramidentexte lässt sich auch das Verbum (LD III, 24 w, Amenmḥb, 37, 39, Piehl, *Pet. étud.*, 49, Pianχi 21, mit Bentreš 9, Anast. I, 5, 2, über die Bedeutung «sich vermischen, eindringen» vgl. *Aeg. Z.*, 1874, 137) bestimmen. Diese Schreibung ist besser als Inschr. d. Harmḥb in Turin, Z. 14,[3] RIH 128, 133, 136, denn der für eine Uebersetzung allerdings zu schwierige Satz Ttá 385 muss die nämliche Wurzel enthalten.

Vgl. zur Konstruktion mit *m* im bildlichen, mit *ḥr* im konkreten Sinn Anast. I, 5, 2 und Pap. Ebers, wo auch ein Nomen *abχt* «Mischung» vorkommt.

Sehr schwierig ist die Scheidung von und bei vielen anderen Wörtern. Das Erstere, dessen Wert oder meist richtiger durch zahlreiche Stellen der Pyramiden-Inschriften

---

1) Diese Form beobachtete schon de Rougé, *Chrest.* I, 69 (vgl. Br. *W.* 175), vermengte sie aber mit dem in den Todtenbuchvarianten (s. u.) irrthümlich für gesetzten , das er zu machte und für «une pièce d'étoffe» erklärte, und kam so auf die Lesung *áb.*

2) In dem dort besprochenen demotischen Text steht nicht *ab* sondern *qd.* Das Verbum *abb* erstirbt mit dem Neuägyptischen.

3) BHI 38 (vgl. Br. *W.*) mit für .

bewiesen wird (Ppi 203, Ttà 20, 81, 147, 228, 295, 385, Unàs 537) steht in Unàs 445 = Ttà 254 «nachlassen, aufhören». Aber später heisst es *Rec. trav.*, 6, 44, LD III, 72 (*ibid.*), 107 *a bis*, MAR. *Abyd.*, II, 31, 8 = RIH 20, 8.

Durchgängig fast steht in dem Wort *ab*, besser *abu* «Elephant, Elfenbein» [1] und ebenso in dem gleichlautenden Stadtnamen «Elephantine». LD III, 31, 2; 63, *ibid.* 64; HOSKINS l. l., DHI II, 17 (dasselbe Wort auch für das Nashorn, CHAMP. *Mon.*, 382, Louvre C 14, Inschr. d. Unà). Anast., IV, 16, 10 (Singular, so auch stets oben) *Aeg. Z.*, 1883, 132, LD III, 30 *a*; 31 *a*; 37 *f*; 122 *g*; DHI II, 12, *(sic)* LD III, 46 *c*.

Die Varianten für übergehe ich; für das *u* vgl. Pap. Milling., II, 10, Cat. *Abyd.*, 989, LD III, 140 *b*, Anast., I, 28, 6. Anast., IV, 4, 8, für das LD III, 43 *d*; 63 *d*; 196 *b* etc. steht LD III, 110 *i*, *Rec. trav.*, 3, 30, Destr. 7 und ganz auffallender Weise Pyram. Unàs 319 [2] neben Ppi 298. Ebenso widerspricht die Schreibung Unà 42 sich selbst durch das später so häufige Determinativ d. h. .

Wollen wir also hier nicht das traurige Faktum annehmen, dass die Trennung von und bereits im Alten Reich nur auf überlieferter Orthographie, nicht auf der lebenden Aussprache beruhte, so müssen wir ein Zusammenfallen von *ab* und *àb* in der damaligen Aussprache wenigstens bei diesem Stamm konstatieren. Man muss dabei ins Auge fassen, dass hier das , wohl gerade weil es mit dem zusammenfiel, später zu *i* wurde, vgl. demotisch *ib* «Elfenbein» BR. *W.*, 236 und den Stadtnamen *ib* (Rhind 11, 5, Pamont 2, 5) oder *ibu* (? LD VI, demot. Nro. 163, *Dict. géogr.*, 111) und *ibe* (LD VI, Nro. 13, Z. 5), unterägypt. *ibi*, «Chronik», rev. 5, 14. Sehr wahrscheinlich ist das demotische *ib* (Lp. 8, 21; 9, 30; 11, 20, gn. 14, 15, 17, ebenso im halbdemotischen grossen Wiener Papyrus 1, 6), kopt. ⲉⲓⲃ: ⲓⲉⲃ, ⲓⲏⲃ [3] «Nagel», das ich hieroglyphisch nur spät finde (Pap. Bulaq 3, pl. 7, Z. 15), dasselbe Wort. Jedenfalls ist das Schwanken zwischen zwei im Alten Reich anscheinend grundverschiedenen Lauten ausserordentlich beachtenswert.

Bei anderen Wörtern ist eine Scheidung noch weit weniger möglich. So beim Verbum [4], bei dem das früher fast vorwiegt. (Louvre C 26, Z. 26, MAR. *Abyd.*, II, 28, 2, *ibid.*, 56 *b*; im Namen Cat. *Abyd.*, 659, 1001, LIEBLEIN, *Dict.*, 263, Stele Berlin 7311 und , vgl. Stellen dafür *Rec. trav.*, 4, 36. Für das Neue Reich MAR. *Karn.*, 12, 10; LD III, 30 *b*, Z. 21; BRUGSCH, *Grammat.*, § 372, RIH 187.)

Beachtenswert ist der Gebrauch von im Inlaut bei zwei Fremdwörtern. «Löwe» CHAMP., *Mon.*, 180; ROSELL., *Mon. civ.*, 47; BRUGSCH, *Rec. de mon.*, 68 (hat in jeder

1) Die Bedeutung «Knochen» (nicht «Zahn» oder «Nagel»), die man später auf «Horn» übertrug, so bei Pianχi (BR., *W.* 168), berechtigt nicht zu einer Lesung *àb*, ebensowenig als das neugebildete Zeichen = DTI 73, 2, *Aeg. Z.*, 1882, 131, BR. *W.* 168. In dem geographischen Namen (*Aeg. Z.* 1882, Tf. 5) ist das *à* des vorhergehenden *m* wegen überdies ohne den Wert des ע zu lesen.

2) Im Original wohl das Nashorn?

3) Zu ⲓⲉⲃ würde das *àab*, d. h. *iab* trefflich stimmen. Ist das abgefallen und war die Urform *a^iab*? oder ist in *a^ab* das erste *a* zu *i* geworden?

4) Verschieden von dem mit anlautenden *àbb* «dürsten»? Oder gehört Unàs 287 hieher?

Publikation leider eine andere Gestalt) — MASPERO, *Ét. ég.*, 108; BR., *W.*, 883, geht nicht auf לְבִיא sondern auf eine Form, wie assyr. *labu* zurück. ist hier also für *âb* gebraucht, dann sogar für *ôb* in Anast. I, 19, 3, CHABAS, *Voy.*, 123 (wo es von den übrigen Wörtern, vielleicht mit Ausnahme der dem Pap. méd. entnommenen, zu trennen ist) «Bären», von דּוֹב, דֹּב.

Ich muss auf die schon angedeutete Quelle der ganzen Verwechselung von und zurückgehen. Als solche ist der sonderbare Umstand zu betrachten, dass in der ganzen hieratischen Schrift beide nur ein Zeichen haben. Weniger sorgfältige Handschriften variieren dasselbe, aber ohne eine Trennung zu gestatten, während gerade die besten Handschriften, wie der Pap. Ebers (vgl. das Glossar) nur eine einzige Form bieten. Vgl. *abb* «wünschen» Anast. I, 6; Sall. II, 10, 5; 12, 6; KOLLER 3 *e*, d'ORBIN. 9, 9; *âbu* (alt *χnemhotep*) Sall. I, 6, 1; Anast. IV, 2, 9; V, 15 ult.; *abu* «Elephantine». Sall. II, 2, 7; III, 2, 9 u. o. u. s. w. Man kann vermuthen, für seien ursprünglich Formen wie (LEPS., *Aelt. T.*, passim und wieder in späten Texten, schon Sallier IV), , , , , für dagegen , und durch Vermischung bestimmt gewesen, aber eine Prüfung der Handschriften zeigt, dass eine Trennung vollkommen unmöglich ist. Das Hieratische des Neuen Reiches scheint also nur ein gebraucht zu haben, und dieser Gebrauch reicht wohl noch weiter zurück. Erst spätere Papyri versuchen eine Trennung, so hat Harris 500 und und Pap. Turin 119 und 121 wollen für eine Form , ausscheiden, aber das sind Neubildungen, die dazu nur falsch gesetzt werden. Die Form des Ostr. Caillaud (CHABAS, *Voy.*, pl. 12) sieht wie eine zufällige Missbildung aus.

Doch wollen wir zum nächsten Zeichen übergehen, das glücklicherweise ein einfacheres und sicheres Resultat liefert. Es ist das meist in der nicht gerade glücklichen Form wiedergegebene und nunmehr allgemein *áb* gelesene Zeichen, das eigentlich nur in einem Stammwort auftritt. Bei diesem Zeichen versuchte DE ROUGÉ, *Chrest.* I, 75 einen Lautwert *ub*, aber ohne es von den übrigen scharf zu sondern. Er stützte sich auf die ganz späte Schreibung (z. B. v. BERGMANN, *Sarkophaginschr.* 30) für das Verbum ,[1] für welche nach den hieratischen Formen der Ptolemäerzeit auch leicht ein DTI I, 49, *Mon. div.* 25 *d* stehen kann. Derartige Ptolemäervarianten beweisen nun freilich wenig, und deshalb hat man sie für barbarische Formen (etwa wie *ôbn*) gehalten und ihnen längst keinen Wert mehr beigelegt. Allein diese Schreibung ist zu gebräuchlich, um auf einer blossen Misshandlung eines *ab* oder *áb* zu beruhen. Vgl. weiterhin die Pyramidentexte:

Ppi 66 «gewaschen sind (*áâiu?*) deine Hände, geöffnet deine Ohren».

Ttâ 333 bietet zu schwierige Formen.

Ppi 174 «es lebt Hor, der Libation eröffnet dem Ppi».

---

1) Alt auch Unâs 292, Unâs 290, 293. Dies ist nicht etwa *uban* zu lesen, sondern *ubn*. steht als Silbenzeichen für *ub*, s. u.

Ttâ 341
«Ttâ thut auf seinen Mund, Ttâ öffnet seine Nase, Ttâ erschliesst[1] seine Ohren».

Ttâ 227 (sic)

Ppi 171 .... Maspero: «pénètre dans (so auch Ttâ 333) le canal verdoyant du Lac de Kha.» (*Uba* mag hier etwa «erforschen» bedeuten.)

Aus diesen Varianten ergibt sich für das später geschriebene Wort ganz sicher der Lautwert *ub* oder *uba*. Für das Neue Reich bestätigt dies ein *Rec. trav.* 2, 194 veröffentlichter Text, der das Wort *uba* «Hof» mehrfach , schreibt.

Aeg. Z., 1884, 103 ist erwähnt ein «Schreiber des Seelenhofes» im «Haus der Zeugung». Wer *āba* liest, kann aus dem *āu* oder *āua*, das hier steht, ein *āba* und damit eine Bestätigung herausbringen. Die Schreibung ist aber in jeder Beziehung so absonderlich und bedingt eine solche Misshandlung des Wortes, dass ich in dem nur eine Verstümmelung irgend einer hieratischen Gruppe sehe. Man könnte ja ebensogut *b-ua* lesen und dies zu *ub* umstellen.

Anzufangen ist mit dieser Stelle kaum etwas.

Das Verbum *uba* «öffnen[2] (besonders von den Augen), zeigen» ist längst bekannt. Goldminenst. 13, 20 «bohren» (von Brunnen) ist natürlich dasselbe, wie man aus *Todtb.*, Naville 15 *B* und 72, 1 etc. erkennt. An der ersteren Stelle Z. 4 steht auch das Kausativ *s-uba*, vgl. Stabel Antar Z. 24 (*Rec. trav.* 6), LD III, 81 *f* «erscheinen liess er ihn aus dem Samen». Dasselbe «erscheinen lassen» *Todtb.*, Leps. 148, 3 . Das wie in ουωνϩ (wohl auch in φωνϩ = *pnā-ḥr*), Sallier IV, 23 verso; DHI II, 35 *c*, ≡; Pap. de Boulaq, pl. 10, 9; Canop. 37 (demot. *unḥ*).

Der Verbalform wegen ist beachtenswert RIH 23, 4 = Mar. *Karn.*, 36, 8 , s. u. Die gleiche Redensart DHI II, 38. Beachtung verdient schliesslich die Bedeutung in «sich zeigen (*se praebere*) als» LD III, 18, Z. 18.

Das (männliche) Substantif *uba* zeigt eine bunte Menge von Schriftformen, bald wie in *Rev. arch.*, 1869, pl. 8, Z. 22, LD III, 218 für das richtige RIH 201, bald fast wie in DHI II, 42, Z. 6, während «*āba*» Br. *W.* Suppl. 327 sicher unrichtig umschrieben ist, bald in (sic) LD III, 194, Z. 33, DHI II, 57 *c*, bald das unten behandelte Zeichen *Dict. géogr.*, 1114 oder Mischformen wie Boknχons 6, LD IV, 78 *a*, 4, 9. In späteren Texten steht meist die Endung *u* wie hier, (sic) *Aeg. Z.*, 1880, 49, Abbott 2, 8, Bologna 1094, 11, Z. 1. Ueber das Wort vgl. Br., *W.* Suppl. 205, *Dict. Géogr.*, 87, 535 u. s. w.

---

1) Die Form *sâš* für *sanš*, *sänš* ist höchst beachtenswert für die alte Vokalisation.

2) Das Ttâ 370 (bei Ppi o) «aufwachen», mag wurzelverwandt sein.

Um bei diesem Wirrwar eine Verwechselung mit dem folgenden schwierigen Zeichen zu verhindern, bemerke ich, dass die hieratischen Formen durchaus klar und von diesem so scharf unterschieden sind, dass jeder Gedanke an dessen Identität mit unserem *ub* sofort zurückzuweisen ist. Die älteste halbhieroglyphische Form des *ub* ist Leps., *Aelt. T.*, 34, 7 und 21, 8, aus der sich Prisse, 14, 10: entwickelt. Im Pap. Ebers ist die erste Form noch ziemlich gewahrt , ebenso Leyd. I, 344, S. 4, 11 ; *ibid.* 8, 3, schon kursiver.[1] Dem hieratischen nähern sich die Formen Leyden I, 350, S. 3, 15, Sallier IV, 23 verso. Durch diese Form und das *ibid.* 15, 3, wird die Verwechselung mit demselben (s. o.) sehr erleichtert. Durch Ansetzung des nach gebildet sind die Formen in oder Bologna 1094, S. 11, Z. 1 und 2, oder Abbott 2, 8 und 7, 1. Die späteren Formen, wie (Pap. Bul. 3), lehnen sich immer mehr an an. Die älteren dagegen sind leicht von allen anderen Zeichen zu sondern, mit Ausnahme der oben erwähnten kursiven Gestalten, welche, flüchtig geschrieben, leicht ein oder ergeben. So steht Sallier IV, 15, 9 (neben der richtigen Form im gleichen Ausdruck Z. 3) wirklich ein , und die unten zu behandelnde vermeintliche Form hat den gleichen Ursprung.

Ich habe bei den hieratischen Formen die ganzen Wörter angeführt, um so zu zeigen, dass wir keineswegs ein *ub* + *ba* mit haben. Das alte Hieratisch hat hier einen von *ba* (Prisse, 7, 12) unterschiedenen Vogel, dessen Form auch in den Todtenbuchtexten der XVIII. Dynastie bleibt. Dieses Zeichen ist reines Lautdeterminativ zu *ub* (vgl. besonders die Stellung Bologna, Z. 1 oben). Man schreibt es später hieratisch ähnlich wie , darum tritt dasselbe oder (Text in Hibe, Z. 33) oft als Determinativ ein, vgl. Br., *W.* Suppl. 204. Dazu ist das oben bei *ubn* erwähnte Zeichen heranzuziehen. Die Gestalt, die ihm in den Veröffentlichungen der Pyramidentexte gegeben ist, scheint auf jeden Fall nicht ganz genau. Dass die Pyramidentexte nicht *uba* mit bezeichnen, sondern *ub*, ist sicher, ob aber das erst spät geschriebene lediglich auf der falschen Auffassung des beruht und die Wurzel blos *ub* zu lesen ist, wage ich nicht zu entscheiden. Das *a* scheint doch auch zum Stamm zu gehören, da die späteren Schreibungen auch beim Substantiv eine Endung — ĕ beweisen.[2]

Das schon im älteren Todtenbuch vorhandene ἅπαξ λεγόμενον *Todtb.*, 42, 23 (Br., *W.* 177 ist es mit *uba* «Hof» zusammengeworfen) weiss ich nicht zu deuten. Da es aber nach Naville ein Verbum der Form oder gar ist, kann es mit unserem *uba* nichts zu thun haben, auch wenn es gelingt, diese verderbte Stelle wieder herzustellen. Siehe die sonderbaren Interpretationen des unverständlichen Wortes Leyden, T. 16.

---

1) Ein sonderbares Zeichen, das aber doch nur *ub* sein kann, steht Pap. Millingen II, 8. Was aber das Wort bedeuten soll, weiss ich nicht. Es ist wohl ein schwer erklärbarer Fehler für , das Sallier II hier hat.

2) Nachträglich verweise ich noch auf Ppi 276, 485. 416 steht ausgeschrieben mit *b*, 247 mit *a* und dem Vogel allein für *ub*.

Bei dem nächsten Zeichen schicke ich gleich die hieratische Form voraus, um die totale Verschiedenheit von *ub* zu zeigen.

Eine sehr sonderbare Form steht PRISSE, 5, 9, als , um so sonderbarer, wenn wir die stark abgekürzte Gestalt 11, 10, 18, 11, 15, 11, vergleichen. Die älteste Form hat der Papyrus Ebers bewahrt. , ,[1] , , . Von dieser ist die gebräuchliche Gestalt der Zeit Ramses II. abgeleitet oder (letztere Anast. I, 9 ult., Berliner Lederhandschrift 29 — die andere Anast. I, 26, 4; Sallier II, 4, 9) oder (Anast. I, 26, 4; IV, 7, 9; VI, 3 ult., D'ORBIN. 18, 3). Abgekürzte Formen: Turin, 67, 13 (Uebergang dazu Bologna, 1094, 11, 8) Leyden, I, 344, 2, Z. 11, *ibid.* 9, Z. 6 (hier ist das schon mit dem Zeichen verschmolzen), und Leyd., I, 348, 10; Turin, 94, LIEBLEIN, *Die äg. Denkm.*, Tf. 6, AMHURST und ähnlich Turin, 51 und 104, fast alle diese Formen durcheinandergemengt in den Leydener Zauberhandschriften, I, 347 und 348 Revers.

Man vergleiche die vorstehenden, vollkommen verschiedenen Gestalten des *ub* in den gleichen Handschriften.

Noch verworrener sind die hieroglyphischen Formen und zugleich die Endungen der damit geschriebenen Wörter, die deutlich erkennen lassen, dass schon vor dem Neuen Reich sämmtliche Wortformen gewaltig abgeschliffen und verstümmelt waren. Es ist daher besser, anstatt Seiten mit der Aufzählung und Permutation aller Fehler der Hierogrammaten und Steinschneider anzufüllen, gleich die Norm anzugeben, die aus der Menge der Formen sich zu ergeben scheint.

Die älteste Form ist wohl die mit dem gespaltenen Oberteil oder (LD II, 115 *b;* 149 *h* und *e*, RIH 80, 81, 92), RIH 103, 6, LD II, 115 *b*, die noch im Neuen Reich oft vorkommt (LD III, 25 *a;* 26, 1 *a;* 39 *c* etc.) Die Steinschneider liefern im Mittleren Reich auch sonderbare Formen, wie und Louvre C 12 und 14, 8. Im Neuen Reich wird die Abkürzung fast Regel; aus der zuerst wohl geraden Verzierung macht man eine Feder (MASPERO im *Rec. trav.*, 4, 131 und *Aeg. Z.*, 1882, 121), meist aber ein nach falscher Analogie von [2]. Die Verwechselungen mit *ub* u. s. w. sind aber sehr spät oder auf moderne Kopisten zurückzuführen.

Für die Wortformen scheint das Richtige:

, BR., *W.*, Suppl., 1243; PRISSE, 5, 9; Louvre C 14, 8; C 167; *Todtb.* LEPS., 148, 13; LD III, 26, 1 *a*; Leyd. I, 348, 10 (mit !), «Wissen, Weisheit, Geschicklichkeit» — «Kunstwerk» (LD III, 81 *f;* Goldminenst. 19). Damit ist «Gemme», BR., *W.*, Suppl., 206, natürlich identisch. Es heisst auch «Arbeit» überhaupt, MAR., *Karn.*, 15, 15. — Mit determinirt, heisst es sowohl «Werkstätte», Anast., I, 26, 4; VII, 7, 9; I, 9 ult., als «Kunstbau, Kunstwerk, Arbeit». Häufig hat es die Endung *-ut* (Anast., I, 26, 4; DHI II, 43, 12), so auch mit , verbunden (LD II, 115 *b*). Nach den Varianten scheint auch

1) Genau diese Form hieroglyphisch auf einer Stele der XVIII. Dynastie im Münchener Antiquarium.

2) Der Schnörkel bei ist wohl mehr als ornamental und wie bei gesetzt, das eigentlich eine kürzere Schreibung für *ut', ut,* zum Unterschiede von *ḥt'*, ist. Ich erinnere mich nicht, diese Bemerkung irgendwo gelesen zu haben; ich verdanke sie Herrn Prof. A. ERMAN. Die im *Recueil* für die Pyramidentexte gegebenen Formen mit sind teilweise schon nach der von BIRCH gegebenen Kopie zu verbessern.

der Singular diese Endung gehabt zu haben. Hievon abgeleitet: LD II, 149 *e* (Plur.), 149 *h*, neben Louvre C, 14, 8; *Rec. trav.*, 4, 131, *ḥmutë* «Künstler». Doch wird dieses Wort im Mittleren Reich bereits ersetzt durch , das trotz der oft abkürzenden Schreibung (oft im Neuen Reich; schon LD II, 149 *h*) auch im Singular die Endung *-uu* hatte. Im älteren Gebrauch heisst es blos «geschickt, weise». Die Endung *-m* ( ) wird erst sehr spät geschrieben (Traumstele 35, v. BERGM., *Sarkophaginschr.*, 14, Urkunde von Edfu 18 u. s. w.). Hieratisch schreibt man immer in den *Select Papyri*, die Schreibung der XX. Dyn. hätte sogar eigentlich drei *u*, deren erstes aber zu einem bedeutungslosen Strich geworden ist.

Im Neuen Reich endigen alle diese Wörter nach der Vermischung der verschiedenen Schreibungen, wie es scheint, auf *-uĕ(t)*, tonlos dagegen verlieren sie gleichmässig die Endungen.

Zur Lesung gelangen wir durch das Demotische. In den Rhindpapyren wird ungemein oft der Besitzer als , wie BRUGSCH (vgl. Glossar 351) las, bezeichnet, ein Titel, den BRUGSCH «*χem*, Archon, Gouverneur» erklärte. Demotisch wird dies übertragen. Diese Gruppe finden wir, leicht verändert, in dem berühmten bilinguen Berliner Papyrus 116, wo ein und (2, 20 und 5, 24) auftritt. Griechisch steht dem (Casati 6, 3; 14, 2) ein τε., d. h. τέκτων entgegen. Das 4, 27 vorkommende Wort wird Casati 12, 2 mit χρυσόχους übersetzt. Diesen Wörtern entspricht koptisch ein S. ϩⲁⲙϣⲉ, B. ⲁⲙϣⲉ «Zimmermann» und S. ϩⲁⲙⲛⲟⲩⲃ «Goldschmied». Wir erhalten also die Gleichung = = = ϩⲁⲙ- (tonlos). Dass diese richtig ist, beweisen die Varianten für die demotische Gruppe: YOUNG, *Hierogl.* 35, 13, *Chrestomathie* 95, , *Nouv. Chrest.* 72[1] und 142 und die Endung *m* der hieroglyphischen. Schon REVILLOUT, *Poëme satir.* 72 kam auf diese Gleichung, las aber *ȧm* und erklärte das *B.* ⲁⲙ für die ursprüngliche Form, eine lautgesetzlich ganz unhaltbare Annahme.

Ein noch besserer Beweis wird geliefert durch die längst bekannten Varianten des sonderbaren alten Ausdruckes (oder , , wie die Leydner Papyri I, 347 und 348 auch schreiben), BR., *W.*, Suppl. 208 «jederart», über den GOODWIN, *Aeg. Z.*, 68, 89 ff. ausführlich handelt. Was diese Zusammensetzung eigentlich bedeutet, ist schwer zu sagen. Papyrus Ebers schreibt , was die Etymologie vielleicht gibt.[2]

---

1) Vgl. den *Chrest. dém.*, 322, 323 erwähnten – «ouvrier en bois» (wohl von ϩⲁⲙϣⲉ verschieden). Was für eine Bezeichnung S. 259 und 347 gemeint ist, kann ich aus dem total verschiedenen Text nicht erkennen.

2) Im Glossar ist 33, 4; 88, 13 damit zusammengeworfen, ebenso liest STERN (*Aeg. Z.*, 1874, 89) in der Berliner Handschrift Nr. 29, II, 9 und überträgt «unusquisque (laboret vigil»). *Ḥmro* ist aber stets nachgesetzt. Die Stelle heisst:

(für *ȧrutf?*) (*kat?*)

«es wird gemacht, wie es im Sinn der Bauverständigen ist (die Interpunktion ist, wie meistens, unrichtig) mit Aufmerksamkeit». — Zu *ḥmtro* vgl. den ebenso sonderbaren Ausdruck LD II, 92 , der synonym zu steht. — Uebrigens ist zu berücksichtigen, dass *ḥmtro* in Texten aus besserer

Die späte Schreibung beruht auf irriger Deutung der Pluralstriche, da die alten Schreibungen nie *u* geben. Die Annahme, es würde mit den Personalsuffixen ähnlich wie ⲧⲏⲣ- gebraucht (Goodwin, Br., *W.*), ist somit nicht haltbar, da *Todtb.* 41, 3 nichts anderes als «seinen Mund öffnen» bedeutet, vgl. Naville: , und ebenso das DTI I, 113, 7 zu erklären ist. Das koptische Fragewort ⲟⲩⲏⲣ, *B.* ⲁⲩⲏⲣ (Stern, *Gr.*, §. 262) kann damit absolut nichts zu schaffen haben, sowohl der Bedeutung als dem Laut nach.

Die Variante im *Todtb.* 42, 11 (wo es übrigens selbst in den späten Texten meist fehlt) und DTI 28, 9 ist längst bekannt, aber noch niemand hat versucht, dieselbe auf regelmässige Weise *ḥmro* zu lesen, sondern man hat sich viel mit anderen Lesungen abgequält. *ḥm* steht ganz deutlich (siehe auch unten, Hibe), so dass nicht einzusehen ist, warum es «not the same as *hem*, but the determinative of the word » (Goodwin) sein soll. Obendrein wäre erst nachzuweisen, dass (besser) allein jemals zu lesen sei, und wie ein *bȧar* (was noch lange kein *ȧbr*, *ȧbr* ist) sich mit vereinigen liesse.

Die von Lepage Renouf (*Proceed. S. Bibl. A.* 1885, S. 100 ff.) angeführte Variante ist schwer zu erklären, da der Fisch eine ganz neue Form (so auch nicht die von *χa*) haben soll. Zur Not liesse sich an (alt wohl besser *ḥam*) denken, allerdings ein verzweifelter Ausweg!

Ich muss hier einfügen, dass das Verbum merkwürdigerweise nirgends vorkommt. Ich kenne blos die einzige Stelle Anast. VI, 3, 16, wo «die, welche Ruder . . .» erwähnt sind. Da *ḥmu* hier als ein Infinitiv steht, kann nur vom «Machen» oder «Lenken»[1] des Ruders die Rede sein. Letzteres wäre eine Variante zu , somit ein neuer Beweis für die Lesung *ḥm*. Solange der Verbalstamm nicht noch durch andere Beispiele belegt wird, ist dies wohl die einzige wahrscheinliche Erklärung.

Einen weiteren Beweis für die Lesung *ḥm* finden wir in der auffallenden Benennung des Oberpriesters von Memphis, Br., *W.* Suppl. 206 und *Dict. Géogr.* 1368 (später scheint sie auch in der Titulatur geringerer Priesterämter gebraucht). Die Bedeutung erwähnt schon de Rougé, *Six prem. dyn.*, S. 289. Wie der «Grosse und Oberkünstler des Ptaḥ» (dieser Zusatz, z. B. Lieblein, *Dict.* 1011) zu seinem (meist mit verbundenen) Namen kommt, hängt mit der Auffassung des Ptaḥ als «Künstler» zusammen. Vgl. Goldminenst. 19, die Bezeichnung seines Tempels als Werkstätte Anast. VII, 7, 9 und einen (sic) Burton, *Exc. H.* 56. Beachtung verdienen die sonderbaren Titel:

RIH 80 und 92, 93

Zeit nur bei Beschwörung von Geistern, dazu meist *malo sensu* (darum oft) vorkommt, vgl. die Stellen im Pap. Ebers und den Leydner Zauberschriften und die, wohl aus älterer Zeit überlieferte, Inschrift von Hibe, Brugsch, *Reise n. d. Oase*, Tf. 18, V . Spätere Texte beweisen natürlich nichts. Sollte da nicht an einen Sinn wie: (jeder Geist) «der Mundgeschicklichkeit», d. h. «den der Mund überhaupt nur herzählen kann» zu denken sein? Sonderbar bliebe der Ausdruck aber noch immer.

1) «Führen», gestare, heisst bekanntlich hier *sχ* .

ibid. 80

ibid. 81

ibid. 93 *bis* neben

ibid. 95, vgl. 93.

Erklären lässt sich hier das *n*, statt dessen man *m* erwarten würde, nur notdürftig,[1] doch sieht man wenigstens, dass der Titel «(Grosser und Ober-) Künstler» in Verbindung mit dem Ptaḥkult (91 «Alter» [oder «Aeltester»?] des Ptaḥtempels») steht und mit einem «Festtag» zu thun hat. Die Erwähnung der «beiden Häuser» freilich ist ganz rätselhaft, da man doch nicht an die Reichshälften denken kann (vgl. LD II, 88). Man könnte bei dem Fest an die feierliche Darstellung irgend eines Mythus (etwa der Weltschöpfung?) denken, bei welcher Ceremonie der Oberpriester den Gott selbst darstellte und dessen «Kunstschöpfungen» ausführte.

Todtb. 1, 10 ist nach NAVILLE zu lesen: (Var.). Der Dienst des Sokare ist hier schon mit dem des Ptaḥ vereinigt und scheint demnach ebenfalls unter der Aufsicht des Sempriesters des Ptaḥ zu stehen. Die ursprüngliche Funktion des «Oberkünstlers» ist damit also nicht berührt.

LD II, 37 *b* erwähnt «zwei (?) *ur-χrp-ḥm(ut)*» neben dem , was sehr auffallend ist. Ebenso gibt die Erwähnung eines neben dem (LD II, 115 *b* und *g*), die ebensowenig zu dem Priesteramt passen will, zu denken.

Auch in Siut (RIH 284) wird der Titel genannt, aus dem man schwerlich das Vorkommen der gleichen Würde daselbst ableiten kann. Die «zwei Häuser» s. o. Ist damit die Aufsicht über alle Ptaḥtempel des Landes gemeint?

Wie eigentlich *uêr* mit *χerp-ḥmut* (oder *ḥmuti*, Plural von *ḥmutë*?) zu verbinden ist, können wir schwer enträtseln, zumal das Verständnis schon den späteren Aegyptern abhanden kam. Dieselben umschreiben für fast gewöhnlich ein [2] aus dem Hieratischen oder lassen es weg, vgl. in der oben zitierten Stelle das Turiner und Leydener (T, I) Exemplar. Dass es ganz bedeutungslos geworden war, zeigt YOUNG, *Hierogl.* 74 neben (*sic*) und die demotische Schreibung. Diese Verwechselung und dies Auslassen beruhen darauf, dass man *ur-* nach damaligem Sprachgebrauch wie in *ur-sa* «Klassenvorstand« (*Canop. demot. Z.* 32, BR., *W.* 1155) auffasste und das unverständliche dabei überging. Die demotische Schreibung

1) Meist , aber daneben dreimal , was natürlich sinnentsprechender wäre.

2) L. STERN bemerkte *Aeg. Z.*, 1884, 103 « (nicht *sχm* oder *χrp*) scheint ein Silbenzeichen zu sein, dessen Bedeutung durch näher bestimmt wird, vgl. *āb* «besorgen», BR., Suppl., 200». Allein auf allen alten Denkmälern steht ein , wie auch LEPAGE RENOUF und BRUGSCH (*Dict. géogr.*, 786) lesen, und noch häufig in der Ptolemäerzeit. Die Berichtigungen für und s. u.

ist oder Young, l. l., Reinisch, *Chrest.* 19, , [1] Young, *H.* 79, Stele des Ḥarmaχi nach Lauth. Wir ersehen daraus teilweise die Endung *m* und stets das Fehlen des *χrp.* Diese, sämmtlich bilinguen, Texte bestätigen die oben aufgestellte Gleichung wenigstens zwischen dem demotischen und hieroglyphischen *ḥm* glänzend.

Mit unserem Titel ist vielleicht der folgende verwandt: Lieblein, *Aegypt. Denkm.* Tf. 22, *Dict.* 379; *Rec. trav.* 4, 116; *Cat. d'Abyd.* 778 (*χrp-abt'u!*), 887, 948.

Schliesslich müssen wir noch die Titel betrachten, die in den Gräbern des Alten Reiches neben den oben behandelten auftreten.

(siehe oben) RIH 80, *ibid.*, 92 (folgt darauf *ḥr-sšta n nθrf*), 80.

Dass hier nicht *χrp ḥmt ḥm* zu lesen ist, sah schon Lepage Renouf, der allerdings der nicht erwiesenen Voraussetzung, dass = *āb* sei, folgte. Allein man bedenke, dass überall , d. h. die alte Form für *ḥm* , nicht *bȧ* , steht. Ich glaube somit, dass wir nur die phonetisch ausgeschriebene Form für *ḥmtë* (oder *ḥmutë?*) «Künstler» haben. de Rougé, *Mém. 6 prem. dyn.* 287 las in der ersten Stelle: «celui qui se rend agréable (au roi) par rapport à tout l'ouvrage de mines», aber diese Uebersetzung wirtschaftet sicher zu frei mit dem Wert der einzelnen Zeichen. Man hat wohl zu übertragen «der Angenehmes erwies jedem Künstler» und «Vorsteher (aller) der Künstler». Der Ausdruck «Künstler» scheint ein religiöser Terminus, etwa = Ptaḥpriester? Einigen Bezug auf die oben genannten Titel haben diese Bezeichnungen sicher.

Alle diese Stellen stammen aus dem Grab des Ptaḥšpss, die phonetische Schreibung ist also als eine Eigentümlichkeit desselben anzusehen, doch finde ich sie auch LD II, 72*a* . *rda?*

Ich denke, die Lesung *ḥm* darf somit für das Zeichen als gesichert gelten.[2] Bei jedem Versuch, es mit *ub* zu indentifizieren, muss vor allem bedacht werden, dass niemals der Auslaut *b* bei ihm vorkommt (das angebliche *ābrof* und *ābros* ist ja ein Irrtum, s. o.), der von *ub* untrennbar ist. Die mit gebildeten Formen, so besonders die auffallende Bildung *ḥmuu,* bedürfen allerdings noch einer Untersuchung.

Wir müssen nun zu den mannigfachen Gruppen mit dem Lautwert *āb* übergehen, denen Lepage Renouf schon eine ausführlichere Behandlung angedeihen liess, wobei er aber, wie ich fürchte, trotz aller scharfsinnigen Etymologien im Gleichstellen einer Anzahl Zeichen zu weit gegangen ist.

---

1) Diese altertümlichere Schreibung ist von der gewöhnlichen, in welcher ϩⲁⲙ- und ϩⲁⲙϣⲉ gleiche Form hatten, unterschieden. Auch das hieroglyphische der Rhindpapyri las man mit Ergänzung von ; es bedeutet auch nur den «Zimmermann, Bildhauer».

2) Woher es kommt, dass in allerspätester Zeit das Zeichen *ḥm* (wohl eher *ub?*) für gebraucht wurde, wie Br., *W.*, Suppl., 996 erwähnt, ist schwer zu erraten, aber wohl ohne weiteren Belang.

Dass das Verbum später *ḥau* (daher *ḥautĕ*, ϩⲟⲟⲩⲧ, demot. *ḥut* und *hut*, vgl. *Aeg. Z.* 1882, 79), in älterer Zeit aber *âḥa*, *âḥau* oder *áḥa* gelesen wurde, hat Maspero nachgewiesen,[1] wenn also ein *âḥá* damit vertauscht wurde, ist dies nicht auffallend, auch kann dieser häufige Wechsel (Piehl, *Aeg. Z.* 1886, 76 ff.) auf graphischen Gründen beruhen. Dass von *sk* unterschieden wurde, sieht man aus Sallier II, 25; Millingen 2, 7; Anast. I, 22, 6 u. s. w., doch gehört das ja nicht hieher.

Es ist bekannt, dass es ein Szepter mit dem Lautwert *âb* gab. Ueber die eigentliche Form vgl. Br., *W.* Suppl. 12 und Leps., *Aelt. T.* 10 und 38, wo es neben (*Aelt. T.* 10) heisst. Ob *âbit* und *âbt* nicht aber fehlerhaft von den zwei Formen ohne Kolben (*ibid.* und LD II, 148) übertragen ist? Unás 206, 473 etc. heisst es , .[2] Die schon frühe Verwechselung mit Br., *W.* Suppl. 199 und oben S. 167.

Der lautschreiende Vogel *âb*, Sallier II, 6, 8 = Anast. VII, 1, 9 ist von , mit dem er viel verwechselt wird, zu trennen. Die Form Br., *W.* Suppl. 198 ist wohl ein Irrtum, denn das betreffende Zeichen finde ich nur hieratisch Sallier III, 8, 3 (gegen Karnak 56 und Luqsor 64, bei RIH 225 und 245), wo ausserdem die Brustfeder fehlt. Es ist wohl der nämliche Vogel, der Champ., *Mon.* 350 mit blau und weissem Gefieder und der Ueberschrift (sic) abgebildet ist. Hier scheint es mir bedeutend mehr berechtigt, als bei *ub*, das häufig ihm folgende *a* auf die blosse Verwechselung mit zurückführen; bei keiner der Formen *âba* hat es sich bis jetzt bestätigt.

Sehr leicht wäre es möglich, dass der Vogel *âb* ursprünglich der nämliche ist, wie der als Silbenzeichen *ub* gebrauchte, denn der Aegypter nahm es gerade im Alten Reich dabei nicht immer genau. Die Verwendung von *âb* in *uâb* und von , d. h. in (Br., *W.* 245; Pap. Ebers, Glossar, S. 55 — das Wort auch Berliner Opferstein 1159; Düm., *Result.* 2, oder , LD II, 3, — 28, 35, 58, 62, geschrieben) ist wenigstens sehr ähnlich.

Die Stelle, von der de Rougé, *Chrestom.* 69 bei der Gleichstellung von , und ausging, ist eine rein willkürliche Variante des Todtenbuchs (31, 9), wo «Widerwärtigkeiten» bedeutet. So steht oft sehr willkürlich als Determinativ.

Regelmässiger kommt es vor, z. B. in dem Wort *Cat. Abyd.* 697, *Aeg. Z.* 1880, 113, *Aeg. Z.* 1881, 116 «Grab» (Br., *W.* 176), das ich doch noch festhalten und von LD II, 144, 5, «Opfertafel» (nach Br., *W.* Suppl. 199; vgl. auch *ibid.* 1407 und Naville, *Todtb.* 110, pl. 123, 3)[3] und ? «Stele», was

1) Vgl. hiefür weiter Unás 441, 496; Ttá 252, 319; *Aeg. Z.*, 1885, 9. — Erwähnen will ich hier auch eine Glosse, die im Pariser gnostischen Papyrus 6, 20 vorkommt. Ueber dem hieratischen steht ⲙⲗⲁϫ, nicht ⲙⲟϫ, wie Maspero las. Es ist dies wichtig als Beweis, dass diese Glossen keine blossen Transskriptionen sind.

2) Eine sonderbare Verwechslung von *âb* mit *χrp* steht *Aeg. Z.*, 1885, 10 neben .

3) Eine eigentümliche Form des hieratisch Pap. Berlin 29, 11, 6 Stern (*Aeg. Z.*, 1874, 89) «constructionem (? doch Verb, vgl. das *s*) e lapide duro». Man hat wohl parallel dem *ârn bku n χntĕ* zu übersetzen: «der entstehen lässt deinen Tempel, ausstattend ihn mit (*n* kann allerdings nur falsch für *m* stehen) einem Opfertisch.»

man später allerdings *ȧḥá* las, trennen möchte. Dass diese Bedeutungen mitunter kaum zu trennen sind, ist freilich wahr, vgl. MARIETTE, *Abyd.* II, 22, 31, 46.

Beachtung verdient noch das Wort «schmücken, ausrüsten» (BR., *W.* 1168), Partizip RIH 175, 6 oder häufiger BR., *W.* 1168 (*sábut* geschrieben in dem Beispiel BR., *W.* Suppl. 1390, wo «sich präsentieren» doch gar nicht zu dem *m* und der Partizipialform passen will), Anast. II, 8 verso. Uebrigens ist auch das einfache *áb*, das genau die gleiche Bedeutung mit dem Kausativ hat, noch wenig beachtet. Vgl. LD III, 65 *a*, Z. 11 «dieser Tempel, versehen (der Nominalsatz hat nur ganz entfernten Bezug auf das *rdanf* Z. 10) vollständig mit Brot u. s. w.» *ábu* ist natürlich Partizip. Weiterhin MAR., *Abyd.* II, 25, 7 (sic) «ich war geschmückt an den Händen mit heiligem Zierrat». Sogar in einem neuägyptischen Text, Pap. Bologna 1094, 10, 4, scheint es zu stehen: ? «und du stattest ihn aus und lässest ihm Brot bereiten».

K. PIEHL hat *Aeg. Z.* 1886, 80 dem Substantiv *sáb* die bisher angenommene Bedeutung «Schmuck» mit Unrecht bestritten, sie muss aber mit der Umschreibung beibehalten werden neben dem von PIEHL richtig erkannten «Brot», das *Inscr. in the hier. char.* 15 und Harris I, 17, 9 (*Aeg. Z.* 1873, 69) steht; Bologna S. 8, Z. 10 steht das Verbum .[1] Vgl. für *áb* und *sáb* ausserdem noch Anast. III, 2, 5; Turin, 35, 1; 62, 3, alles etwas schwierige Stellen, deren Anführung ich mir versage.

Schon in den Pyramidentexten scheinen drei bis vier verschiedene Stämme wie *ȧáb*, *áb*, die öfters mit determiniert werden (Unȧs 184, Ttȧ 366, Ppi 175 u. s. w.), zusammengeworfen, so dass ich sie hier übergehe. Mit gleich gebraucht war wohl auch das Szepter , (eigentlich der Besen?), mit dem Namen *ábt* (L. *Aelt. T.* 10), *ábit* (*ibid.* 38), *ábut* (Ppi 186); das Verbum «kehren» (Grab des Θi, BR., *W.* Suppl. 30) wird auch mit geschrieben, vgl. LD II, 80 *a* den (sic) «Oberkehrer», wo das Zeichen eine kaum richtige Aehnlichkeit mit *ub* hat. (Die sonderbare Schreibung hat ein altes Grab bei PERROT und CHIPIEZ, *Hist. de l'art* I). Eine brauchbare Variante für die Gleichsetzung von *ub* und *áb* kann ich nicht finden. Die Stelle der Inschrift des Xnemḥotep, aus der DE ROUGÉ, *Étude*, seine Identifikation zog, heisst Z. 118 (sic) (sic) (sic) «er zeichnete mich aus vor (*χnte*) seinen Edlen, ich stand (*ȧḥá?*) vor denen, die vor mir gewesen waren, es grüsste die Beamtenschaft des Palastes, Lob spendend angesichts meiner Erhebung». Das *ȧáb* ist schwierig zu erklären, allein man sieht, dass das sonderbare Zeichen dahinter nur für stehen kann, aus dessen hieratischer Form der Steinmetz ein Zwitterding, unten wie , oben wie die seltene Form des *ḥm* gestaltet, schuf.

1) Sollte in ⲥⲟⲩⲃⲏⲧ (STERN, *Gramm.*, § 350 *e*) nicht dieser Stamm vorliegen? Die Bildung des *sáb* «schmücken» war mit der von (s. o.) anscheinend verwandt oder wenigstens konnte die Analogie zu der gleichen Qualitativbildung leicht führen.

Wir müssten schliesslich auch noch die, allerdings höchst wahrscheinliche, Ableitung des koptischen ⲟⲩⲃⲉ-[1] von *m* oder *r* *ȧb* (Stern, *Gr.*, §. 563) besprechen. Diese ist bis jetzt noch wenig belegt; das (mit z. B. LD III, 25 *k*), LD III, 39 *b*, Pap. Ebers 41, 20 bedeutet gewöhnlich «bei, in der Nähe von», sogar «mit» (Ttà 147, 372, RIH 169, LD III, 39 *b* u. s. w.). Für den Lautübergang könnte man noch den Titel *Cat. d'Abyd.* 1082, 1143, *Rec. trav.* II, 162, anführen, in dem das Wort, das alt (Ttà 258, 262; Unàs 450, LD II, 150 *a*, Mar., *Ab.* II, 30, 23; L., *Aelt. T.* 33, 67 u. s. w.), später *ȧb* oder *ȧbu* (demotisch heisst es *ȧbê*) geschrieben wird, *ub(e)* gesprochen scheint. Man könnte eine sich dem *ube* nähernde Aussprache *óbe* annehmen und dafür manche Variante mit anführen. Die so oft zitierte Schreibung anstatt aber kann ich leider nirgends finden und glaube, dass sie nur aus der von de Rougé, *Todtb.* 161 angenommenen, ganz irrigen, Erklärung stammt. Dort steht ..... de Rougé: (*Étude*, p. 138), «convertunt (!) eum (!) *adversus* quattuor (partes) coeli (!) (una boream versus etc.) . . . (pars) quaeque secundum (soll *m nn* heissen) ventos qui *contra* eam etc.». Es soll wohl etwa bedeuten: «es werden ihm geöffnet die vier Oeffnungen am Himmel (eine für den Nordwind etc.) . . ., jeder von diesen vier Winden, welcher in seiner Oeffnung (*ubat* zu verbessern?), er dringt ein (falsch die Variante «seine Kühlung» hereingemengt) in seine Nase». Es steht hier das Wort *ubat* «Oeffnung» und demgemäss ist wohl auch das *m ubau* zu lesen. Für *ubat* vgl. bei Naville, wo diese Stelle fehlt, die Kapitelüberschrift «Kapitel vom Aufthun einer Oeffnung am Himmel» und *ibid.* Kap. 64, 24

Wir müssen nun noch einen Blick auf das berüchtigte werfen. Alt scheint es geschrieben zu werden, im Mittleren Reich auch schon (LD II, 129), seit der XIX. Dyn. im Titel (DHI II, 42, 17 u. 40; Mar., *Abyd.* II, 50; Greene, *Fouilles* 1, 13; *Cat. d'Abyd.* 1133, 1135) mit der Schleife, Lieblein, *Die äg. Denkm.* 22; in hieratischen Texten mit der beliebten Anhängung eines bedeutungslosen an das *u* (s. oben) passim, Pap. Abbott . Die mannigfachen Lesungen *ubu*, *madiu*, *uu* (*Aeg. Z.* 1883, 125), *ȧbu* (Br., *W.* Suppl. 543) sind oft zusammengestellt; *madiu* und *nenu* sind bereits widerlegt.

Die Bedeutung hat wohl Erman *Aegypt.* 155 am richtigsten erkannt und die als ursprüngliche Diener für Küche und Keller bezeichnet. Vgl. dazu Dévéria's (Pap. Jud. 167 ff.) und Lieblein's (l. l.) Beispielsammlungen.[2] Die von Erman vorgeschlagene Uebersetzung für den im Neuen Reich zu einem hohen Hoftitel gewordenen Ausdruck «Truchsess» ist wegen der Analogie mit dem deutschen Mittelalter sehr passend, dem ursprünglichen Wortsinn entspricht aber «Schliesser, Beschliesser», im Neuen Reich (DHI II, 40; Leyd. I, 384, 10) speziell für den Keller, «Kellermeister».

1) Erst im Demotischen nachweisbar.

2) In den letzteren sind die Beispiele und oder schwierig. Hier könnte für und dies für ein Wort wie stehen, also «Schliesser des Kuchenhauses» zu erklären sein, dort muss die Lesung auf einer Korrektur etwa wie *ubu ȧrĕ pdt* (?) beruhen.

Die richtige Aussprache *ubu* ist nicht neu (Dévéria, l. l.), ist aber von Chabas und Brugsch auf Grund der Stelle Leyd. I, 384, 10 in *àbu* geändert worden. Dort werden allerdings hinter den «Bereitern von Süssigkeiten» und «Kuchenbäckern» aufgeführt (vgl. Br., *W.* Suppl. 37 und Chabas, *Mél.* III) «*àbu*, die die Weinsorten kosten».[1]

Diese einzige Stelle ist aber wenig beweiskräftig, wenn wir an das oben über die Verwechselung von und Bemerkte uns erinnern, und die Möglichkeit, dass in der Vorlage dieser Handschrift ein flüchtig geschriebenes *ub* stand, wird durch die eigentümliche Form des — noch vermehrt, ja es ist leicht möglich, dass man in dem Papyrus noch den kleinen Verbindungsstrich, der ein *ub* daraus machen würde, entdeckt. Jedenfalls hat diese Stelle gegenüber der Klarheit der drei anderen wenig Wert. In dem Epos von der Schlacht bei Qadeš hat der Papyrus Sallier III, 8, 9 «Meine Kabinetsmundschenken (für *ubuu àχnutē*), die bei mir sind». Wie Dévéria schon bemerkte, hat hier der Text von Karnak (RIH 226; Mar., *Karnak* 51, Z. 61; Br., *Rec. mon.* 31, 34), wo in Luqsor (RIH 246) leider nur (sic) erhalten ist. Weiterhin nennt Pap. Leyd. I, 344, p. 4, 11 die (sic) mit dem ganz unzweifelhaften Zeichen *ub* und DHI II, 40 *d*, ε den des Nefer-ḥotep. Es steht hier, wie in diesem Werk fast durchgehend, *ḥm* für *ub*, aber der Auslaut *b* berichtigt dies schon vollkommen. erhält also wenigstens durch drei Stellen die Lesung *ubu*.

Leicht möglich wäre es, bei dem «*abu* der Brauerei» (LD II, 37 *b* s. o.) an den gleichen Titel zu denken, zumal hier wohl etwas ähnliches vorliegt, so dass man *abu* als älteste Nebenform von *ubu* auffasste, doch spricht die Etymologie nicht dafür. Der (derselbe Mann war) BHI 25 (Text, S. 7) gehört aber schwerlich hieher. Ob der Titel DHI II, 28, 29, *Result.* 54 auch den *ubu* enthält? (Ueber das sonderbare , das RIH 85, 86, 87, 101; LD II, 43 *c*, *d*; 46; 121; Düm., *Result.* 9 bei juristischen Titeln vorkommt, vgl. die verwegene Erklärung de Rougé's, *Six prem. dyn.* 302.)[2]

Lepage Renouf setzte nun vollkommen gleich mit dem , leider ohne Beweisstellen. Trotzdem ist diese (ganz neue — Erman, *Aeg.* 265, *Anmerkung* 2) Behauptung sehr wahrscheinlich. Der (*Cat. d'Abyd.* 613), (*ibid.* 893, Lieblein, *Dict.* 108) und die (*Cat. Abyd.* 619, 687, 705, 704) treten im Mittleren Reich oft unter der Dienerschaft auf. Mar., *Abyd.* II, 22; Leyden V. 6 zeigen einen der Gans ähnlichen

---

1) Die Bedeutung «Kellermeister», die für *ubu* im Neuen Reich allein noch erhalten scheint, kann für diese Zeit nach dieser Stelle noch weiterhin in die von «Mundschenk» ausgedehnt werden. Dies scheint auch wirklich der Grund zu sein, warum die königlichen Sklaven mit dem Amt eines *ubu* eine solche Bedeutung erlangten, wie Erman, *Aeg.* 156 geschildert. Vgl. das hochwichtige Amt des «Mundschenken» in allen altorientalischen Staaten, so dass es auffallend sein würde, wenn in Aegypten nicht das Gleiche der Fall gewesen wäre. Ein Titel für «Mundschenk» ist meines Wissens bisher noch nicht nachgewiesen worden; nunmehr hätten wir auch die Uebersetzung für den Amtstitel des Genesis 40, 1 genannten Mundschenken.

2) Obwohl mit der hier behandelten Frage ohne Zusammenhang, muss doch die Gleichung Unàs 175 = Ttà 335 (Stele Nhi im *Rec. trav.*, 3, 196) erwähnt werden. steht später blos als Abkürzung von *han*, *hanu*; hier könnte auch irgend ein Fehler vorliegen.

Vogel als Determinativ, Mar., *Abyd.* II, 26, *b* den Auslaut *b* und in *Cat. Abyd.* 555, 721, 647 *bis* (weiblich *Rec. trav.* 3, 117) scheint gar auf dem Original das Zeichen *ub* in der noch später so gebräuchlichen Form, sowie die Endung *u* — wenn kein Versehen — vorzuliegen. Die Identität mit wäre demnach ganz zweifellos.

Sonderbar ist dabei nur, dass *Rec. trav.* 3, 122 hinter den des Wein-, Obst-, Brot- und Fleischhauses (der auch Louvre C 45, *Cat. Abyd.* 684) schliesslich ein (Piehl, *Rec. trav.* 3, 72 gibt die ungeheuerliche Form , die aber immerhin zeigt, dass nicht der gewöhnliche Vogel steht) erscheint, der demnach von dem verschieden oder ihm gar untergeordnet war. Ich vermag diesen Wechsel der Schreibungen nicht recht zu erklären, doch wollen wir annehmen, dass der Hierogrammat hier bei dem zweiten *ubu* eine Abwechslung in der Form der Zeichen versuchte und dabei auf die altertümlichere Schreibung zurückgriff. Eine Stütze haben wir in dieser Annahme darin, dass das auf einigen Denkmälern (so Louvre C 45) die Form hat, aus der man schliessen könnte, die Form des Kruges sei erst aus späterer Etymologie entstanden.[1]

Es scheint demnach als ob *ub* in älterer Zeit auch eine Form mit breitem Oberteil, wie , gehabt habe, aus der alle diese Formen abzuleiten wären. Die oben aus Lepsius, *Aelteste Texte des Todtenbuchs,* angeführte hieratische Schreibung spricht sehr dafür.

Diese Annahme bringt die Erklärung für das rätselhafte Verbum, das Erman, *Aeg. Z.*, 1882, 16 behandelte.

RIH 303, 7 (weniger richtig Mar., *Abyd.*, II, 23) steht der Satz , der offenbar ganz identisch mit (s. o., RIH 23, 4 = Mar., *Karn.*, 36, 8) ist, wo für

---

1) Den Titel des «Obersten der *ubu*» (*Cat. Abyd.* 668) erwähne ich besonders des Ausdrucks wegen. Dieser, im Mittleren Reich sehr häufige, Ausdruck wird seiner Bedeutung nach bestimmt durch LD II, 126, wo der den Ruderern mit dem Stock kommandiert, er bedeutet also: «Erster, Oberster, Vorsteher.» Er erscheint in folgenden Ausdrücken: *Cat. Abyd.* 1018; RIH 284 (vgl. *Aeg. Z.* 1882); *Cat. Abyd.* 667; (sic) *ibid.* 775. Ueber einen anderen Titel mit s. u. (kaum auch in und *ibid.*, 792). Das *Cat. Abyd.* 854, 891, 960; LD II, 139 *q*; Stele in Berlin 7731; *Rec. trav.* 3, 123 ( ) könnte man auf eine Polizeifunktion deuten. LD II, 139 *b* zeigt den als Vorgesetzten von Soldaten und so bezeichnet er eine Soldatenklasse (vgl. Anast. I, 27) noch im Neuen Reich: RIH 56, (Wachtmannschaft, Polizei?); 20 Mann von den und ein LD III, 219 *c*, was auf einen niederen Offiziersrang schliessen lässt (vgl. auch die oben zitierte Stelle, wo der die königlichen *šmsu* befehligt, und über diese als Militär Erman, *Aeg.* 153). Diese Schreibung führt uns auf die Lesung, wenn wir noch die «Schützenobersten» LD III, 110 *i* vergleichen. Das durch die Varianten als auf *-utë* ausgehend erwiesene ist demnach *ḥáutë* (= = ϩⲟⲩⲓⲧ) zu lesen. Dies *ḥáutë* ist aber von dem bedeutend höheren Titel zu trennen, mag es auch im Neuen Reich damit verschmolzen werden, und der *ḥáutë-á n nut* ist mit dem Stadtgouverneur wohl nicht identisch, sondern ein ihm unterstellter Militär- oder Polizeibeamter

das altägyptische *-au* schon das neuere *ai* eintritt. Ob dies «offen war ihm das Herz» oder vielleicht «er erschloss (= erforschte, Tempus *stmnf*) das Herz» heisst, zu entscheiden, ist mir bis jetzt nicht möglich; der Sinn bleibt wohl der gleiche, vgl. *Rec. trav.* 7, 115.

LD II, 149 f. (weniger genau Burton, *Exc. Hier.*, 1) heisst es von einem Brunnen ? 1 (Erman: «Se. Majestät nahm ihn selbst in Augenschein») «es eröffnete ihn Se. Majestät in eigener Person». *Uba* von Brunnen «eröffnen, bohren» s. o.

Schwierig ist die Stelle der Unàinschrift Z. 21 22 Erman: «als ich in dieser Stadt war . . . . alles, da musterte (?) ich jede dieser Truppen, während doch nie irgend ein Diener gemustert (?) hatte». Hier ist das *ϑnu* wohl unrichtig gefasst, denn «*ϑmu*, jedes» existirt nur in den Ptolemäertexten. *ϑnu* (Ppi 288), das später als eine weibliche Pluralform aufgefasst wird (und ähnlich, DHI II, 39, 52; *ibid.*, 18; LD III, 39 *a*; Br., *W.* Suppl. 261), heisst nur «Zahl», und Unà Z. 28 ist noch wörtlich zu übertragen: «es schickte mich Se. Majestät, um das Heer fünfmal zu entsenden, um das Land der Ḥeriušaʿ zu durchziehen (schlagen?)» «nach der Zahl ihrer Empörungen». Aus diesem Ausdruck *r-ϑnu* ist die spätere Form distributiver Zeitangaben allerdings entstanden,[2] aber Z. 22 hat damit gar nichts zu schaffen. Man hat wohl zu übertragen: «als ich in dieser Stadt war, (ordnete?, rüstete?) ich alles und ich erschloss (scil. mir) die Zahl dieser Truppen, welche (d. h. *ϑsut*) noch nie irgend ein Beamter erkundet hatte.» Würde man das erste als Dativ ⲛⲁⲓ, das *ubat* als Partizip fassen (also «es zeigte sich mir die Zahl, die noch nie geoffenbart wurde»), so brauchte man das *uba* nicht einmal im übertragenen Sinn zu nehmen, doch kann ich dies nicht entscheiden. Der Sinn des Satzes ist auf alle Fälle der, dass Unà mit Stolz erzählt, er habe das grösste aller jemals aufgebotenen Heere als Feldherr gemustert.

Andere Stellen für das *uba* in der alten Schreibung wage ich nicht anzuführen, da die Aehnlichkeit z. B. mit *sma* (nicht *sam*, die Schreibung wäre eigentlich *smam* zu lesen) (z. B. LD III, 18, 11, *sma*) und anderen Zeichen sehr hinderlich ist. Mar., *Abyd.*, II, 25, verso 6 z. B. sagt ein Priester: «ich bekleidete Gott mit seinem Schmuck in meiner Würde als *ḥrĕ-sšta*, mein Amt war das eines *sma*; ich war gerüstet an den Händen mit dem Zierrat Gottes» (s. o.), «ein *sem* mit reinen Fingern». Ist diese mir ganz unbekannte Priesterwürde nach der Form des ersten Zeichens nach de Rougé *sma* (sogar *Aeg. Z.* 1887, 37, Mariette hat) oder *ub* zu lesen? Derartige zweifelhafte Beispiele kenne ich mehrere. Das Mar., *Karn.*, 8 *r* ist mir unverständlich.

Im allgemeinen mag diese absonderliche Schriftform für *uba* dem Gebrauch des späteren Alten und des ganzen Mittleren Reiches angehören, denn die Pyramiden scheinen

1) Im Original mit dem Vogel *ub*, wie er bei Champollion abgebildet ist, und dem halbhieratischen Zeichen *ub*. Burton's irriger Lesung ist Lauth gefolgt.

2) So ganz als Konjunktion in dem interessanten Beispiel LD III, 223 c «so oft (sie) seiner gedenken».

die später wieder allgemein gewordene Form zu haben. Die Schreibung speciell ist allem Anschein nach erst in der XII. Dynastie zur Herrschaft gelangt. *Ubu* hiesse also der «Oeffner, Schliesser, Beschliesser, Schaffner».

Den weiteren Zusammenstellungen, die Lepage Renouf versuchte, kann ich einstweilen nur Zweifel entgegenbringen, so der des mit *uba* und *áb*. Die Lesung (Brugsch) hat sich leider nicht bestätigt, so dass das Wort «Schätze» (Turiner Altar C; LD II; 140 *n*; Mar., *Mon. div.*, 55) und dessen Derivate (u. s. w.) noch nicht zu umschreiben sind. Dass hier (ähnlich wie) die Endung *-utë* andeuten soll, scheint mir aus einer Stele der Münchener Glyptothek, die «Finanzbeamte» erwähnt, ersichtlich; dieser Plural ist im Titel nach Mar., *Mon. div.*, 9; Lieblein, *Aeg. Denkm.*, Tf. 4; LD II, 148 u. s. w. anscheinend überall zu lesen, warum aber z. B. in dem , stets das *u* bleibt, so dass in (sic) *Aeg. Z.*, 1874, 114, zwei verschiedene Formen desselben Wortes nebeneinander stehen, ist schwer zu erklären.[1]

Einen Anhaltspunkt für die Lesung hat Dümichen, *Geschichte Aeg.*, 182, in dem Wort «kastrieren» geliefert; ob der dort vermuthete Anlaut *n* wirklich durch eine Allitteration gegeben ist, kann man aus dem kurzen Zitat nicht ersehen. will nicht recht passen. Man hat übrigens eine Schreibung zu finden geglaubt, und Lepage Renouf hat sie noch festgehalten. Aber diese Lesung beruht auf dem Fehler Lepsius, *Auswahl*, 14 *A*, der durch *Aeg. Z.*, 1883, 77 und LD III, 43 *a* vollkommen berichtigt wird. Es ist hier blos von einem «Schatzmeister und Berichterstatter der Kriegsbeute» die Rede. (Anders nach der alten Lesung Ebers, *Aeg. Büch. Mos.*, 320.)

Der (Anast., IV, 2 ult.; 3, 1; Koller, 3, 1; Br., *W.* 195 und Suppl. 1406 — LD II, 150 *a* gehört nicht hieher, vgl. Erman, *Aeg.*, 142, trotz der irrigen Schreibung des Titels «Oberhirte», *Aeg. Z.* 1885, 61) hat gar keinen Zusammenhang damit.

Für das ebenfalls (auf Grund eines «Altar», allein das Zeichen ist ein vom Tisch ganz verschiedenes, und RIH 34 steht ein blosser «Tischschreiber», *sχ-ut'ḥu*) herangezogene weiss ich keinen Rat; ausser RIH 12, wo die — die Schiffe des Silberhauses beaufsichtigen, kann ich noch auf Mar., *Abyd.*, II, 46, wahrscheinlich LD II, 139 *b*, s. o. und Lieblein, *Die äg. Denkm.*, S. 74 verweisen. Auch der Titel (sic) *Rec. trav.*, 3, 123, enthält wohl in richtiger Lesung dieses Zeichen. Der «Fürst des (oder «der . . »?) . . » war also wohl ein Unterbeamter des (Erman, S. 129), dessen Funktion durch «Eintreiber, Einnehmer» oder «Transporteur» wiederzugeben sein mag, und hatte verschiedene , deren meist genannt werden, unter sich. Dafür, dass dieser *ḥáutë* eine hohe Würde bekleidete, vgl. RIH 14. Viele Stellen, auch über die ? *Rec. trav.* 7, 188 gesammelt.

---

1) Nach dem Zusammenhang, wie ihn Erman, *Aeg.*, 144, annimmt, wäre im ersten Fall *-utë* mit kurzem *ë*, im zweiten der Plural *-uti* die Endung. — Der Titel des «Oberschatzmeister» (Erman, 128, 143) ist wohl ursprünglich «Schatzmeister Unterägyptens» zu erklären. Zu dem bemerke ich, dass man die alte Lesung *sχt* wohl mit Unrecht aufgegeben hat, denn keine der späteren Lesungen passt zu *Rev. Archéol.*, 1867, pl. 5, wo allitterierend «Königin» (*sχtet?*) und zusammengestellt sind. ⲥⲁϭⲟⲧ u. s. w. darf man natürlich nicht vergleichen.

Ich will hier diesen Streifzug auf Unsicherheiten abschliessen, fortsetzen liesse er sich noch weit genug. Wenn ich bei den Versuchen, da und dort ein positiveres Resultat festzustellen, nicht immer Erfolge hatte, so wird man dies entschuldigen; der Hauptzweck dieser Zusammenstellung ist der, zu zeigen, wie schwer es ist, in einen schon durch die alten Hierogrammaten so unendlich verwirrten Stoff einige Ordnung zu bringen, sobald die modernen Herausgeber die diplomatische Gewissenhaftigkeit nur etwas versäumen, und ich hoffe, dass es mir gelungen ist, künftige Publikationen vor dem einen oder anderen der traditionellen Fehler zu schützen.

NÜRNBERG, August 1887.

BEMERKUNG ÜBER EINIGE KÖNIGSNAMEN.

VON

MAX MÜLLER.

Veranlasst durch die Schwierigkeiten, welche neuere Erklärer bei mehreren alten Königsnamen in der Endung *u* gefunden haben (*Aeg. Z.* 1883, 7; 116), möchte ich darauf aufmerksam machen, dass dieselben keineswegs mit den anderen Bildungen auf *u* verwechselt werden dürfen. wird als Personenname im Neuen Reich zwar einfach abgeschrieben[1] oder gar als Plural mit bezeichnet, sollte aber in dieser Zeit eigentlich *snfrui*[2] geschrieben werden. Der Sinn ist (mit der häufigen Ellipse eines Götternamens): «Gott N. N. (*Rē?*) stellte mich her». , dessen Sinn die Schreibung andeutet, wäre *χufui* «er (*Rē* oder *Xnum?*) schützt mich», was dem Verfasser der Tafel von Sakkara, der *f* für *i* setzte: , noch halb bewusst war. kann nur ein *shui-rē* «mir naht(e) *Rē*» sein.

Manetho verstand diese Formen ebensowenig als die früheren Schreiber und hielt das *u* für irgend eine archaische bedeutungslose Endung, die auch wegbleiben könne, daher sein σουφις = ϣⲟⲩϥ (oder ϣⲟⲩϥⲓ mit dem als tonlosem *ĕ* oder *ĭ*?), σηφουρις (der Grundsatz, nachgesetztes *u* sei im Inlaut zu lesen, ist längst aufgegeben; σηφουρις ist wohl graphisch aus σηφωρις entstanden), σεφρης. Letzteres modernisierte er nach seiner Gewohnheit und betrachtete wohl σε = ⲥⲉϩ- als Verb «*Rē* naht sich».

Ueberhaupt repräsentiert Manetho als Kind einer Zeit, in der nur ein schwaches Verständnis altägyptischen Schriftwesens vorhanden war, und dazu als mehr hellenistisch gebildet, nur eine Tradition von mässigem Wert für Namen der ältesten Sprachperiode oder fremder Dynastien, so z. B. für die libyschen Namen der XXII. Dynastie, wo sein σεσογχις für *šešonq* und in οσορχων das -χων für ein oder , also wohl *-kên*, steht.

---

1) *Rec. trav.* 3, 121. Vgl. auch MAR., *Abyd.* II, 27 «Ptaḥ stellt mich her».

2) Die Endung (die sonst oft von scharf geschieden wird) ist bei der 1. Person Singularis nach den Varianten wirklich nur eine primitive Schreibung für das *i* , ich vermeide hier also das unverständliche *á*.

Eine genaue Untersuchung der Eigentümlichkeiten der Methode seiner Umschreibungen wird wohl erst ermöglichen, aus denselben mehr Gewinn für die ältere Aussprache zu ziehen.

Nürnberg, November 1887.

LA PYRAMIDE DE MIRINRÎ Ier.

PAR

G. Maspero.

Elle est désignée sur le plan de Perring par le numéro 8°, et a été ouverte par Mariette dans la première quinzaine de janvier 1880.

Ainsi que j'ai eu occasion de le dire ailleurs, Mariette n'avait pas voulu croire que le tombeau ouvert pendant le printemps de 1880 fût une pyramide, celle où reposait le roi Pepi Ier : c'eût été contraire à la théorie que lui avait inspirée l'étude des nécropoles de Gizèh et de Saqqarah. Il se résolut donc à ouvrir une pyramide encore assez bien conservée pour qu'on ne pût garder aucun doute sur sa forme et sur sa destination primitive : si la chambre du sarcophage ne renfermait aucune inscription, c'eût été, pensait-il, une preuve que le monument ruiné, sur les murs duquel on lisait le nom de Pepi Ier, n'était pas le sépulcre de ce prince, mais un mastaba de grandes dimensions. Parti de Paris dans la première semaine de novembre, il trouva cependant assez de force pour ordonner la reprise des travaux dès son arrivée à Boulaq, et mit les ouvriers à la pyramide n° 8° de Perring. Comme pour le monument de Pepi Ier, les fouilles étaient payées sur la subvention de dix mille francs que le Ministère de l'Instruction Publique de France lui avait accordée dans les premiers mois de l'année. Quelques jours suffirent à déblayer l'entrée, et Mariette se trouva convaincu que sa théorie était inexacte, que les pyramides pouvaient contenir des textes comme les simples tombeaux, et que le monument récemment découvert était bien la pyramide de Pepi Ier. Sa maladie, qui allait toujours croissant, l'empêcha d'aller examiner lui-même la trouvaille qu'il venait de faire : il y envoya son ami Brugsch-Pacha, escorté du conservateur-adjoint du Musée Emile Brugsch. La visite eut lieu le 4 janvier 1881 et Brugsch-Pacha en rendit compte dans un article inséré au numéro de janvier de la *Zeitschrift*.[1] Quelques jours plus tard, le 18 janvier, Mariette mourut. La pyramide, fermée provisoirement pour la mettre à l'abri des touristes et des Arabes, fut rouverte en 1882, et partie estampée sous ma direction par MM. Bourgoin et Piehl, partie copiée par moi.

Perring la décrit en quelques mots :

«Pyramide n° 8 de la carte. — Elle est appelée par les Arabes Haram es-Sayadîn, »pyramide des Chasseurs, et ce nom s'explique probablement par la situation qu'elle occupe. »Cette pyramide et la pyramide n° 6 sont en effet sur la lisière nord d'un vallon, qui con»duit au Fayoum, et dont la lisière sud porte la pyramide n° 9 et le Mastabat el-Faraoun.

«Cette pyramide a actuellement l'apparence d'un amas carré de décombres. On voit

1) *Zwei Pyramiden mit Inschriften aus den Zeiten der VI. Dynastie*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 1—15.

»dans le voisinage les débris d'un revêtement en pierre de la Chaîne Arabique, mêlés à »des blocs de granit rompus.

«Une levée court obliquement vers la vallée au Sud de la pyramide n° 6 et passe près »d'une enceinte carrée dont les murs sont en brique crue.

«La base a présentement environ . . . . 80 m.

«La hauteur est de . . . . 27 m.»

Comme toutes les pyramides de Saqqarah, la pyramide de Mirinrî a été violée au moyen-âge par les fouilleurs arabes. J'y ai ramassé une demi-douzaine de ces lampes à long bec ouvert, enduites d'un émail épais de teinte vert clair qui sont fréquentes du VIIe au XIIe siècle de notre ère. Elle a été rouverte au commencement du siècle, par les gens de Saqqarah, et une partie des vases en albâtre au cartouche de Mirinrî qu'elle renfermait en a été tirée à cette époque, et a été dispersée dans les diverses collections européennes. Ici, comme dans Teti et dans Pepi Ier, la rage des chercheurs de trésors s'est tournée contre les murs des couloirs et des chambres funéraires. La paroi Ouest de l'antichambre et du couloir d'entrée situé entre l'antichambre et la première herse, les parois Nord et Sud de la chambre de l'Est et de la chambre du sarcophage sont détruites entièrement. La paroi qui séparait la chambre de l'Est du serdab n'est plus conservée qu'en partie dans le pignon; les blocs qui bordaient le passage qui menait de la chambre Est à la chambre funéraire ont été enlevés, et la paroi qui reposait sur eux reste suspendue en l'air comme un immense rideau. Désappointés en ces endroits, les fouilleurs s'imaginèrent que le trésor était peut-être caché dans une chambre inconnue située quelque part sous la chambre du sarcophage, et cherchèrent à l'atteindre. Ils creusèrent sur le côté Nord un trou énorme qui s'enfonce de cinq mètres environ, puis rencontrant partout des blocs gigantesques de calcaire disposés en lits réguliers, ils renoncèrent à leur travail. Leur acharnement stupide a eu du moins un résultat heureux : il nous a permis de pénétrer aujourd'hui jusque dans les fondements même du monument et d'apprendre de quelle manière les Égyptiens s'y sont pris pour bâtir les pyramides du groupe de Saqqarah.

Le sarcophage est en granit noir et fort bien conservé : il est placé à quarante centimètres de la muraille, et était accolé comme ceux de Teti et de Pepi Ier à deux contreforts en briques, aujourd'hui détruits, mais dont la trace est encore visible le long de la muraille. Le couvercle en avait été repoussé, mais sans être jeté sur le sol, et se tient dans un équilibre assez peu stable. La momie, découverte par le réis Mustapha et déposée aujourd'hui, après quelques incidents comiques, au musée de Boulaq,[1] avait été dépouillée par les chercheurs de trésors et était complétement nue. Le sarcophage portait trois inscriptions : l'une sur le couvercle, les deux autres en bordure, le long de la cuve : elles ont déjà été publiées par Brugsch, avec quelques légères inexactitudes,[2] et ne renferment que le protocole du roi. Le nom de ce prince renferme un signe dont la lecture n'est pas certaine : . Il a été lu par Brugsch Hounnou, par Mariette, que j'ai suivi d'abord, T'a, par moi Sokari puis Mehti et, identifié avec l'Horus du Nord, Har-mehti. J'ai reconnu depuis que M. Lauth était arrivé à cette dernière lecture par des voies indépendantes, et cette coïncidence involontaire me porte à croire que le nom doit être lu Mehtimsaouf, ce qui répondrait exactement au Μεθέσουφις

1) Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 347—348, *Salle des Momies Royales*, n° 5250.

2) Dans la *Zeitschrift* de 1881, p. 5.

de Manéthon. Néanmoins, comme les preuves directes manquent jusqu'à présent, j'ai conservé la transcription Sokarimsaf, qui ne préjuge rien.

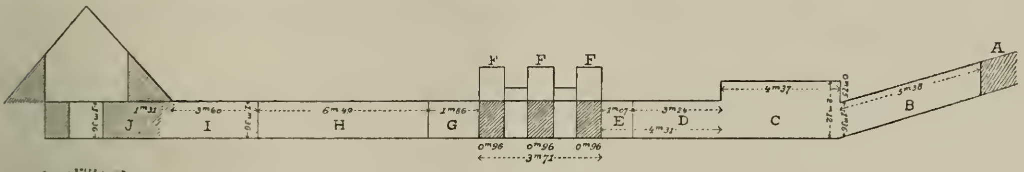

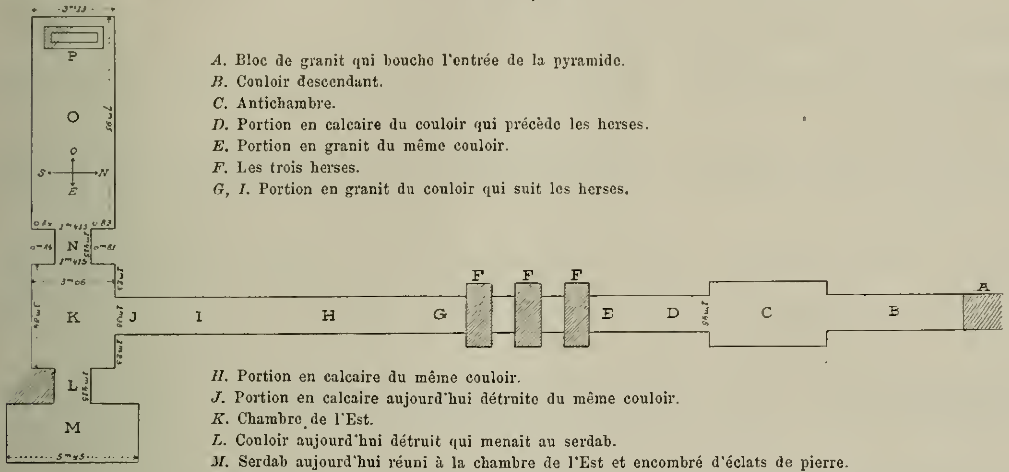

A. Bloc de granit qui bouche l'entrée de la pyramide.
B. Couloir descendant.
C. Antichambre.
D. Portion en calcaire du couloir qui précède les herses.
E. Portion en granit du même couloir.
F. Les trois herses.
G, I. Portion en granit du couloir qui suit les herses.
H. Portion en calcaire du même couloir.
J. Portion en calcaire aujourd'hui détruite du même couloir.
K. Chambre de l'Est.
L. Couloir aujourd'hui détruit qui menait au serdab.
M. Serdab aujourd'hui réuni à la chambre de l'Est et encombré d'éclats de pierre.
N. Couloir entre les deux chambres, dont les parois latérales sont aujourd'hui détruites.
O. Chambre de l'Ouest ou du Sarcophage.
P. Sarcophage.

Quelques lignes du texte ont été publiées et traduites par Brugsch dans l'article plusieurs fois cité de la *Zeitschrift,* puis reprises et traduites à nouveau, d'après la copie de Brugsch, par Lauth dans le mémoire intitulé : *Die ägyptische Chronologie gegenüber der historischen Kritik des Herrn Alfred von Gutschmid,* Munich, 1882. J'indiquerai, quand l'occasion s'en présentera, les endroits du texte auxquels s'attachent ces deux traductions.

Chambre du Sarcophage.

Comme je l'ai déjà dit, les deux parois Nord et Sud de cette chambre ont disparu sans qu'un seul hiéroglyphe ait échappé. La paroi Ouest est intacte. Les inscriptions débutent au pignon par soixante-une colonnes verticales. Viennent ensuite à l'endroit où le pignon cessait, sept lignes horizontales de texte (ll. 62—69), après quoi les formules reprennent en colonnes verticales (ll. 70—129). La plupart des prières gravées sur cette paroi nous sont déjà connues par les autres pyramides et peuvent se passer provisoirement d'une traduction nouvelle.

1) Le paragraphe I dans Pepi Ier, l. 1—21.

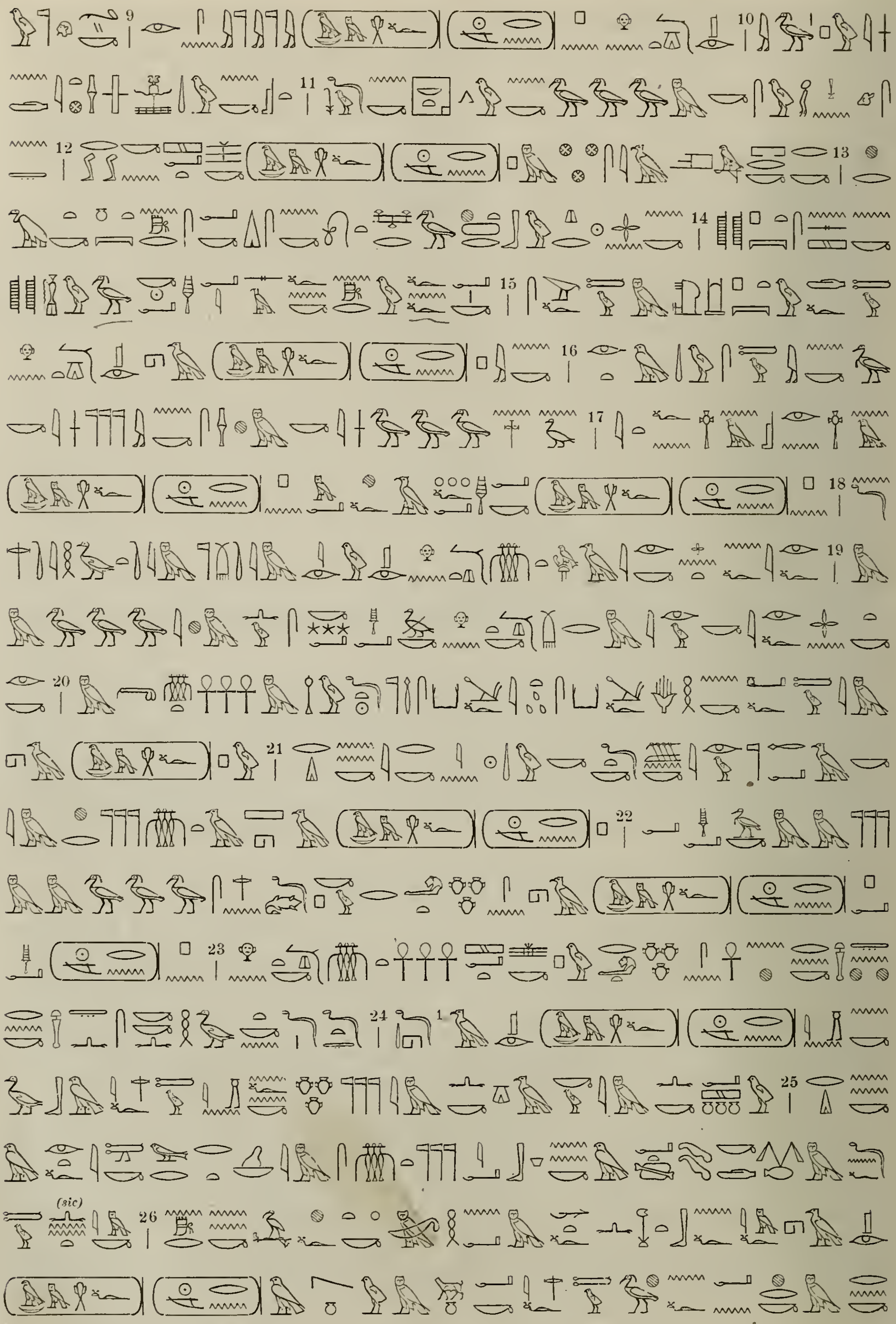

1) Le paragraphe II dans Teti, l. 277—280 et dans Pepi Ier, l. 59—61.

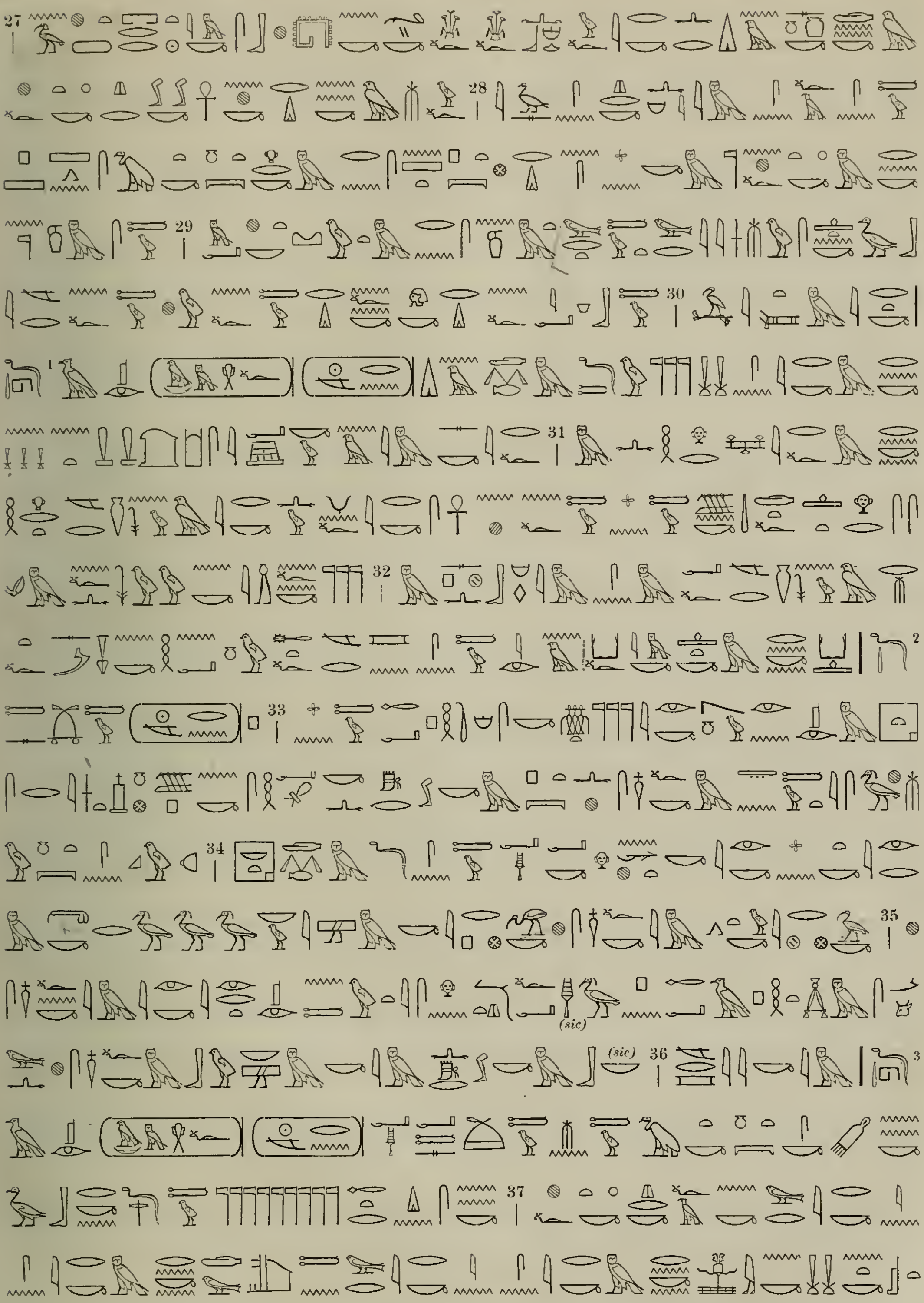

1) Le paragraphe III dans Teti, l. 282—284 et dans Pepi Ier, l. 48—56. — 2) Le paragraphe IV dans Teti, l. 271—273, et dans Pepi Ier, l. 22—25. — 3) Le paragraphe V dans Teti, l. 273—277 et dans Pepi Ier, l. 25—31.

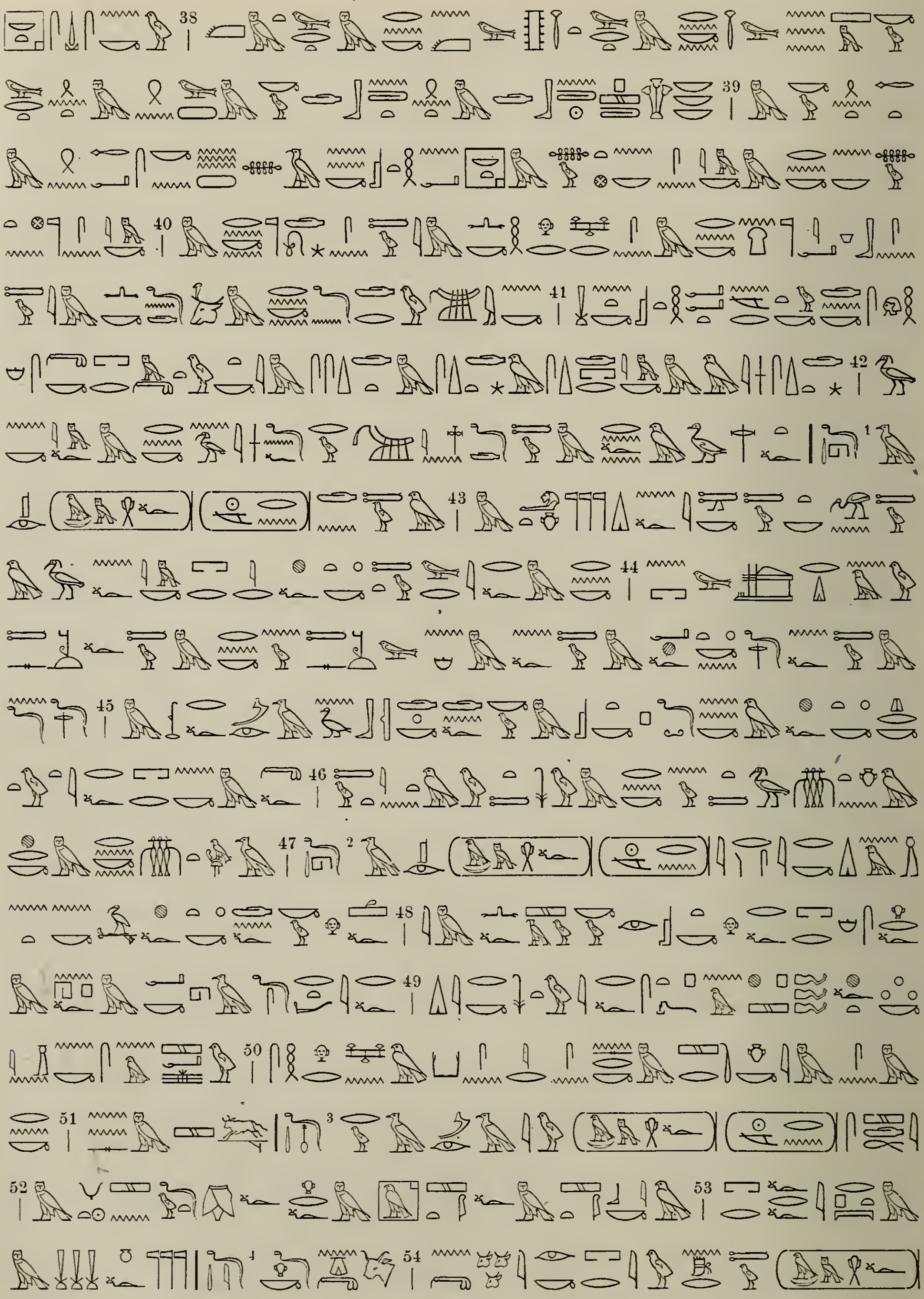

1) Le paragraphe VI dans Teti, l. 284—286 et dans Pepi Ier, l. 34—37. — 2) Le paragraphe VII dans Teti, l. 286—287 et dans Pepi Ier, l. 37—40. — 3) Le paragraphe VIII dans Teti, l. 42—45 et dans Pepi Ier, l. 89—90. — 4) Le paragraphe IX dans Teti, l. 45—49 et dans Pepi Ier, l. 87—89.

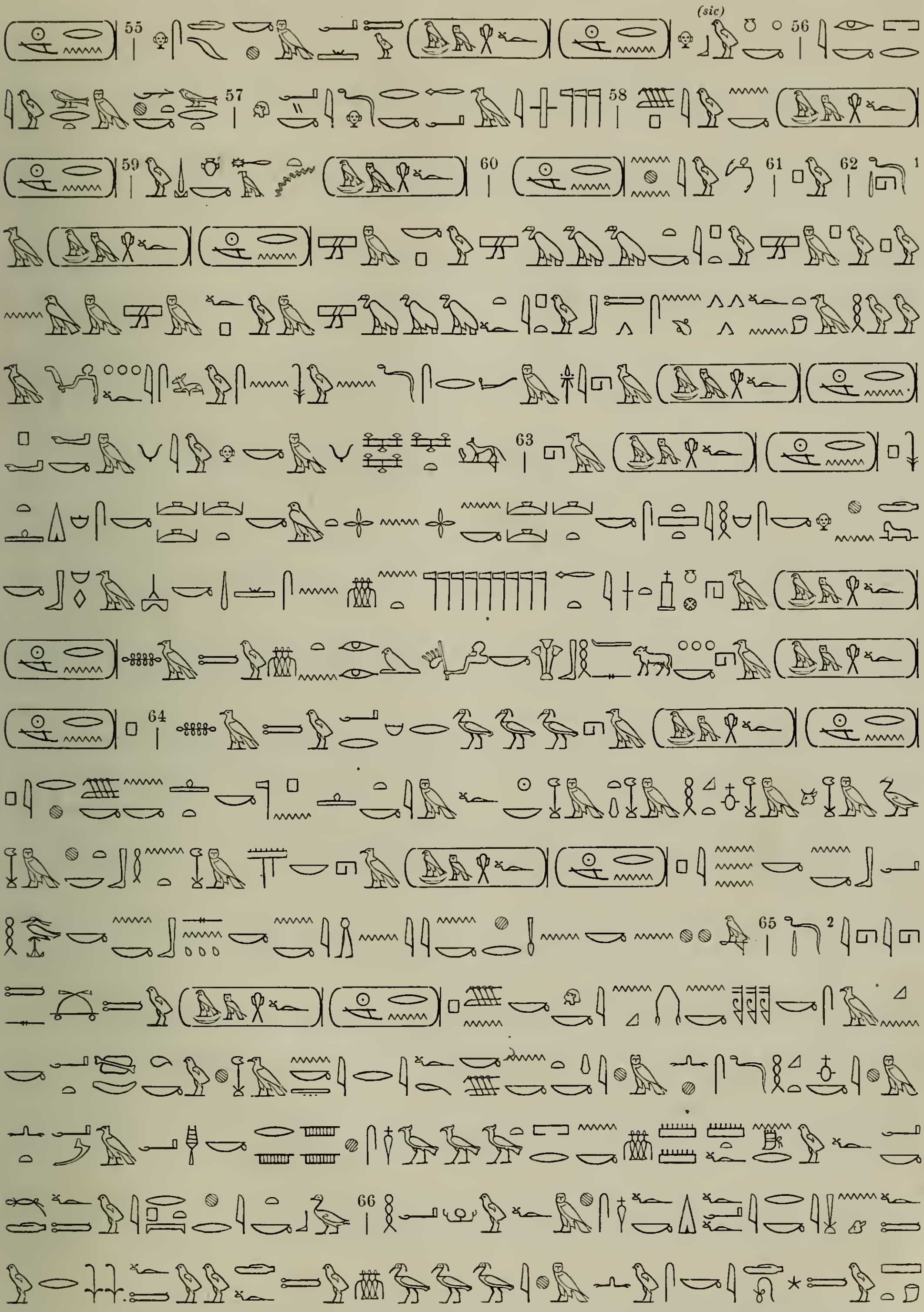

1) Le paragraphe X dans Pepi Ier, l. 40—47. Ici commence la partie publiée par Brugsch dans la *Zeitschrift*, 1881, et traduite par Lauth, *Pyramidentexte*, p. 269 sqq. — 2) Le paragraphe XI dans Teti, l. 287—290.

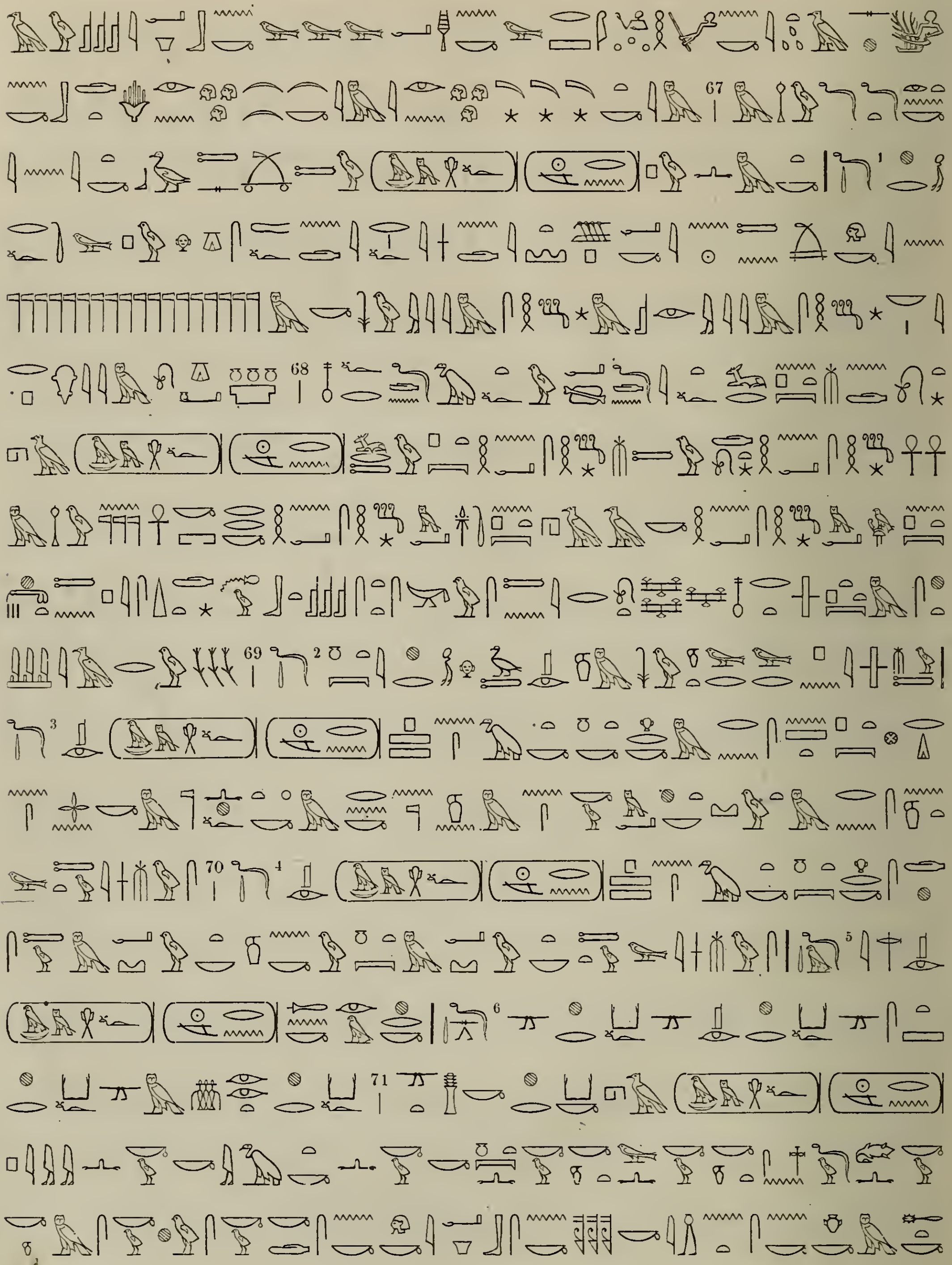

1) Le paragraphe XII dans PEPI Ier, l. 97—100. — 2) Le paragraphe XIII dans PEPI Ier, l. 62. — 3) Le paragraphe XIV dans TETI, l. 279—280 et dans PEPI Ier, l. 60—61, comme partie d'une prière plus longue. — 4) Le paragraphe XV dans PEPI Ier, l. 103—104, avec la clausule 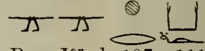, etc. — 5) Le paragraphe XVI dans PEPI Ier, l. 107. — 6) Le paragraphe XVII dans PEPI Ier, l. 107—111.

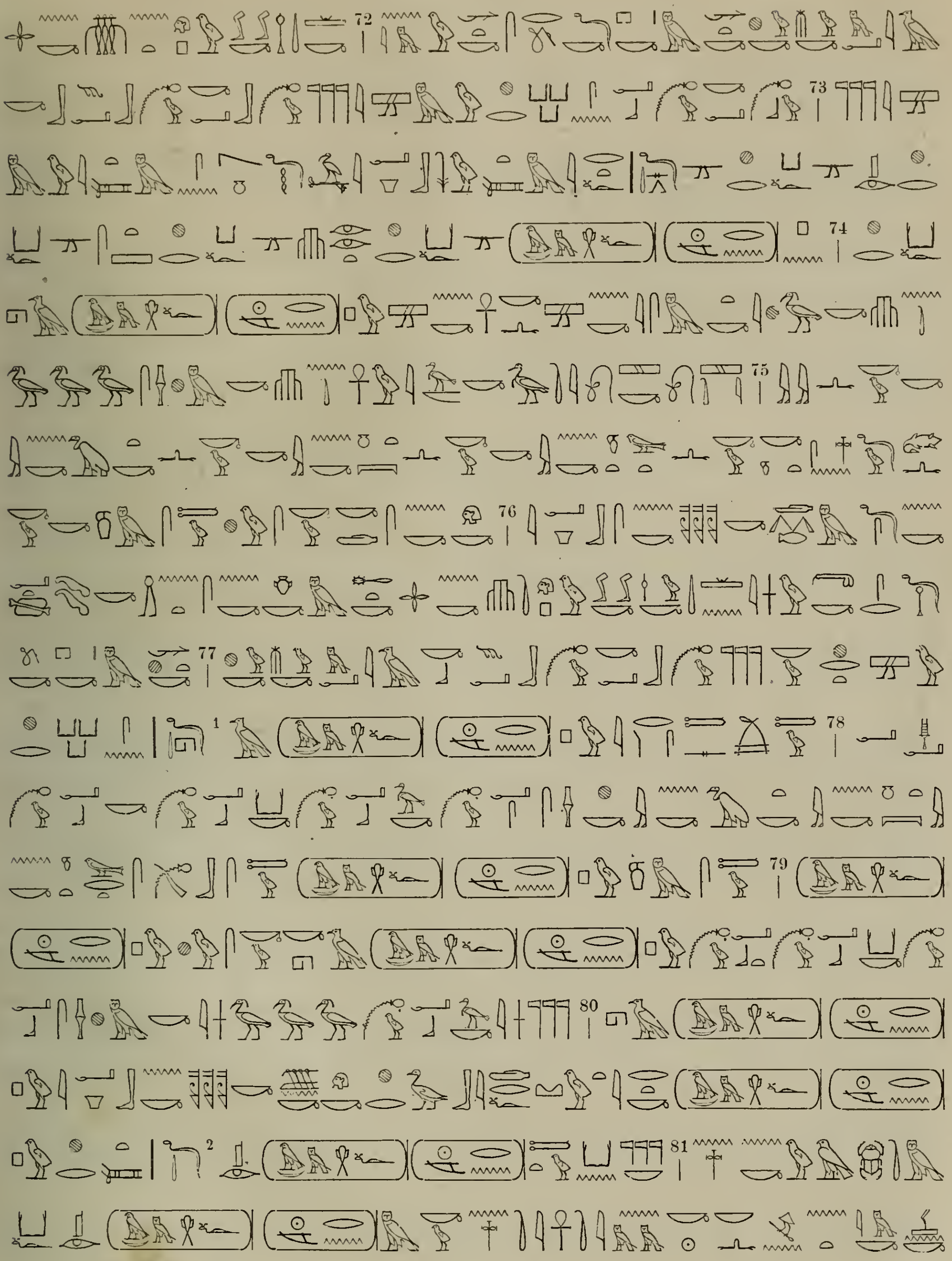

1) Le paragraphe XVIII dans Pepi Ier, l. 111—114. — 2) Le paragraphe XIX dans Pepi II, en deux paragraphes distincts : «I. Osiris, Sokarimsaf Mirinrî, toi qui es le double de tous les dieux, tu »as défendu Hor en devenant son double; — II. Te voilà donc, Osiris, Sokarimsaf Mirinrî, protecteur, »vivant, et tu fais ta ronde [ou peut-être, tu fais l'amour] chaque jour, sans qu'il y ait désordre contre »toi : . . . . .»

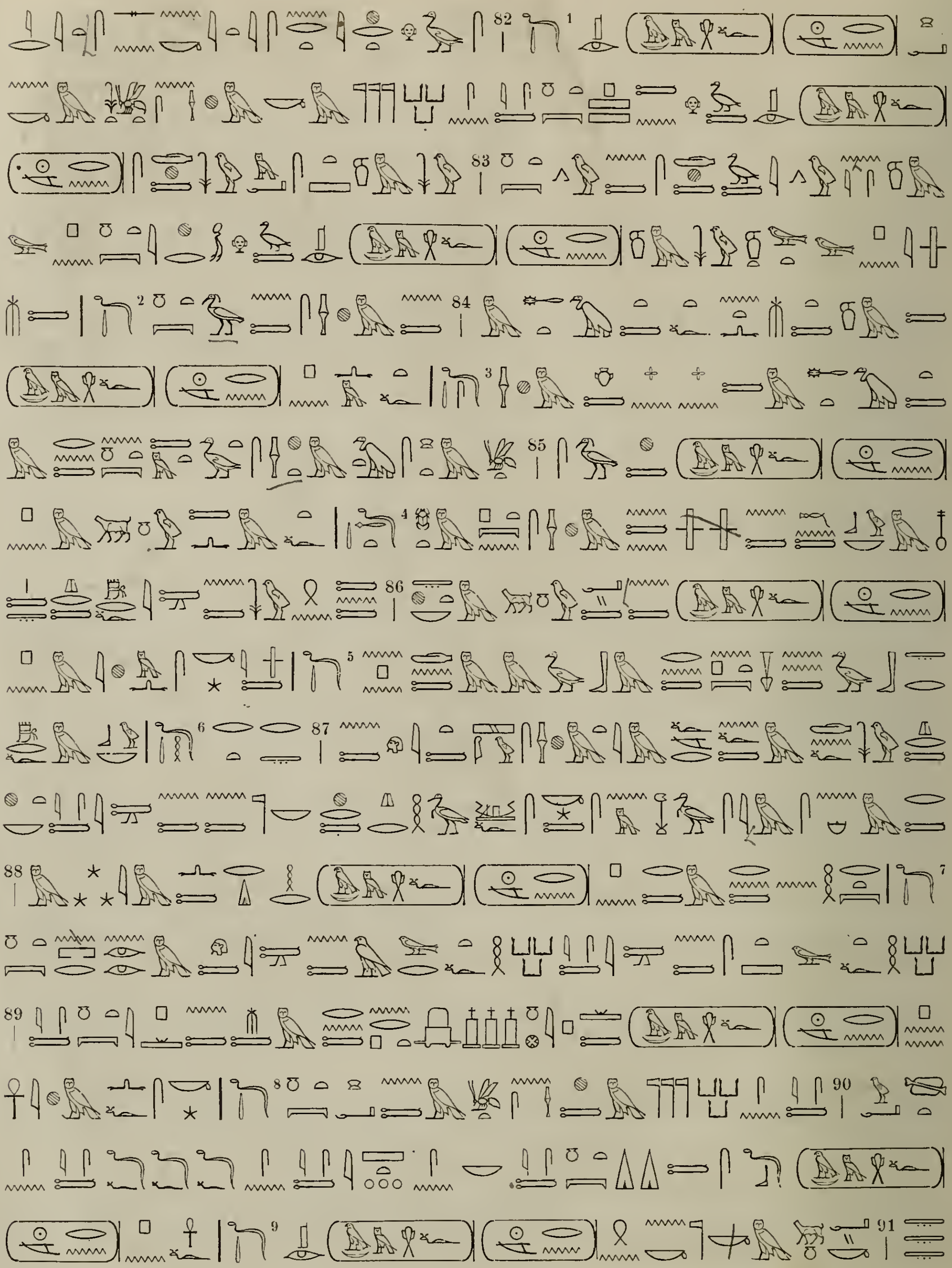

1) Le paragraphe XX dans PEPI Ier, l. 61—62. — 2) Le paragraphe XXI est avec une variante dans PEPI Ier, l. 62. — 3) Le paragraphe XXII est dans PEPI Ier, l. 62—63, mais divisé en deux petits paragraphes. — 4) Le paragraphe XXIII dans PEPI Ier, l. 63. — 5) Le paragraphe XXIV dans PEPI Ier, l. 63—64. — 6) Le paragraphe XXV dans PEPI Ier, l. 64. — 7) Le paragraphe XXVI dans PEPI Ier, l. 100—101. — 8) Le paragraphe XXVII dans PEPI Ier, l. 101—102. — 9) Le paragraphe XXVIII dans PEPI Ier, l. 123.

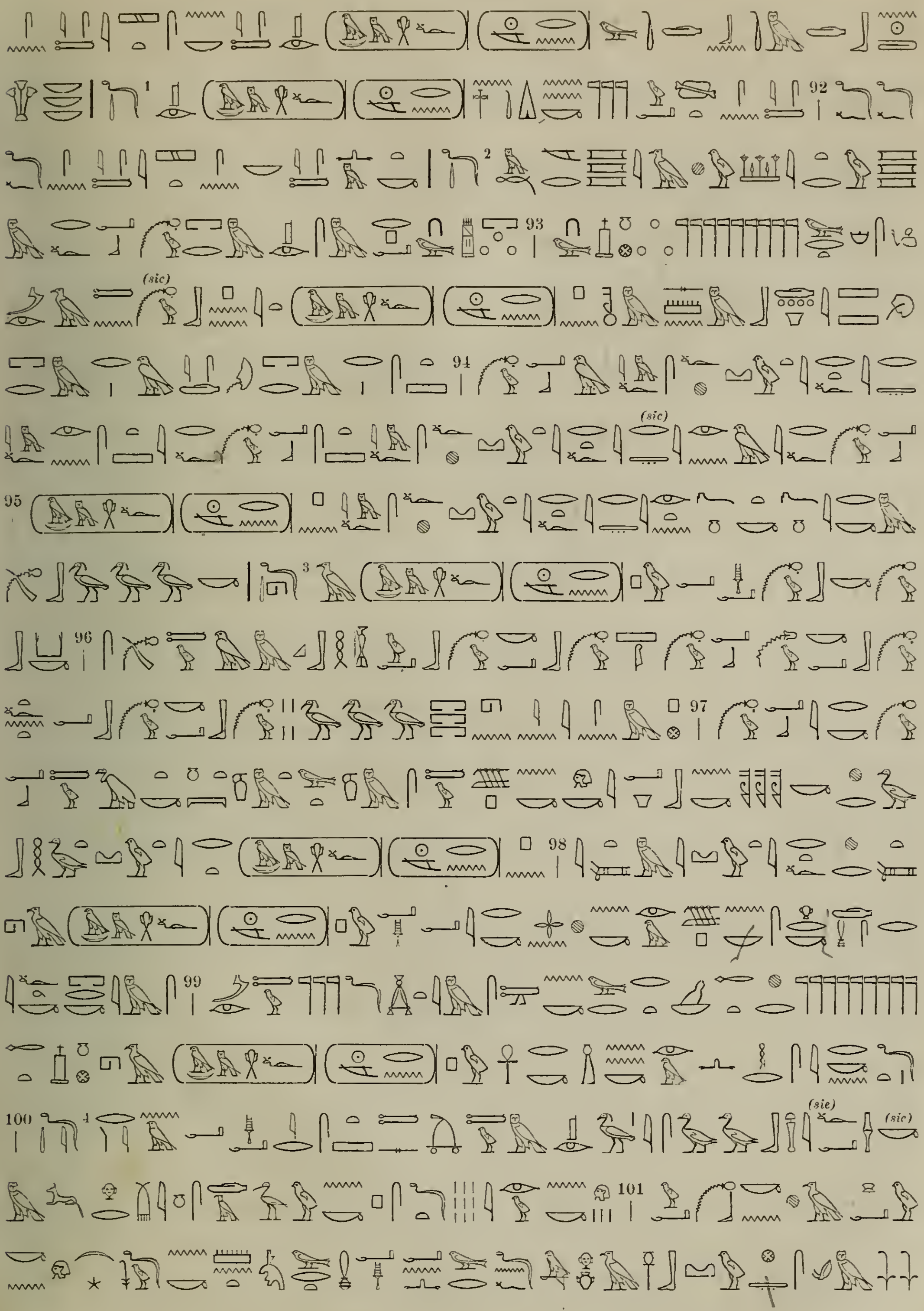

1) Le paragraphe XXIX dans PEPI Ier, l. 122. — 2) Le paragraphe XXX dans PEPI Ier, l. 123—128. — 3) Le paragraphe XXXI dans PEPI Ier, l. 114—118. — 4) Le paragraphe XXXII dans PEPI Ier, l. 69—84.

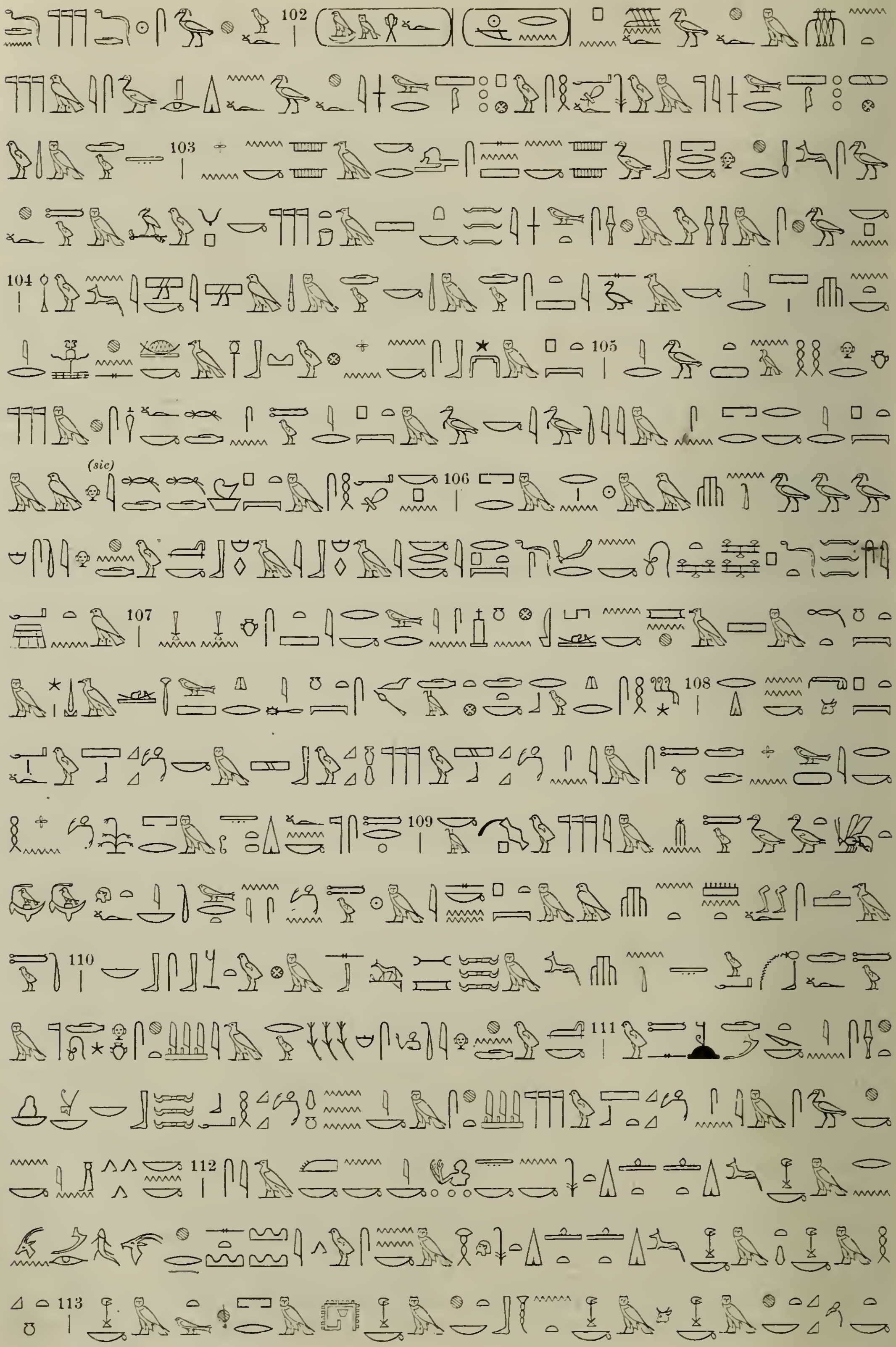
102
103
104
105
(sic)
106
107
108
109
110
111
112
113

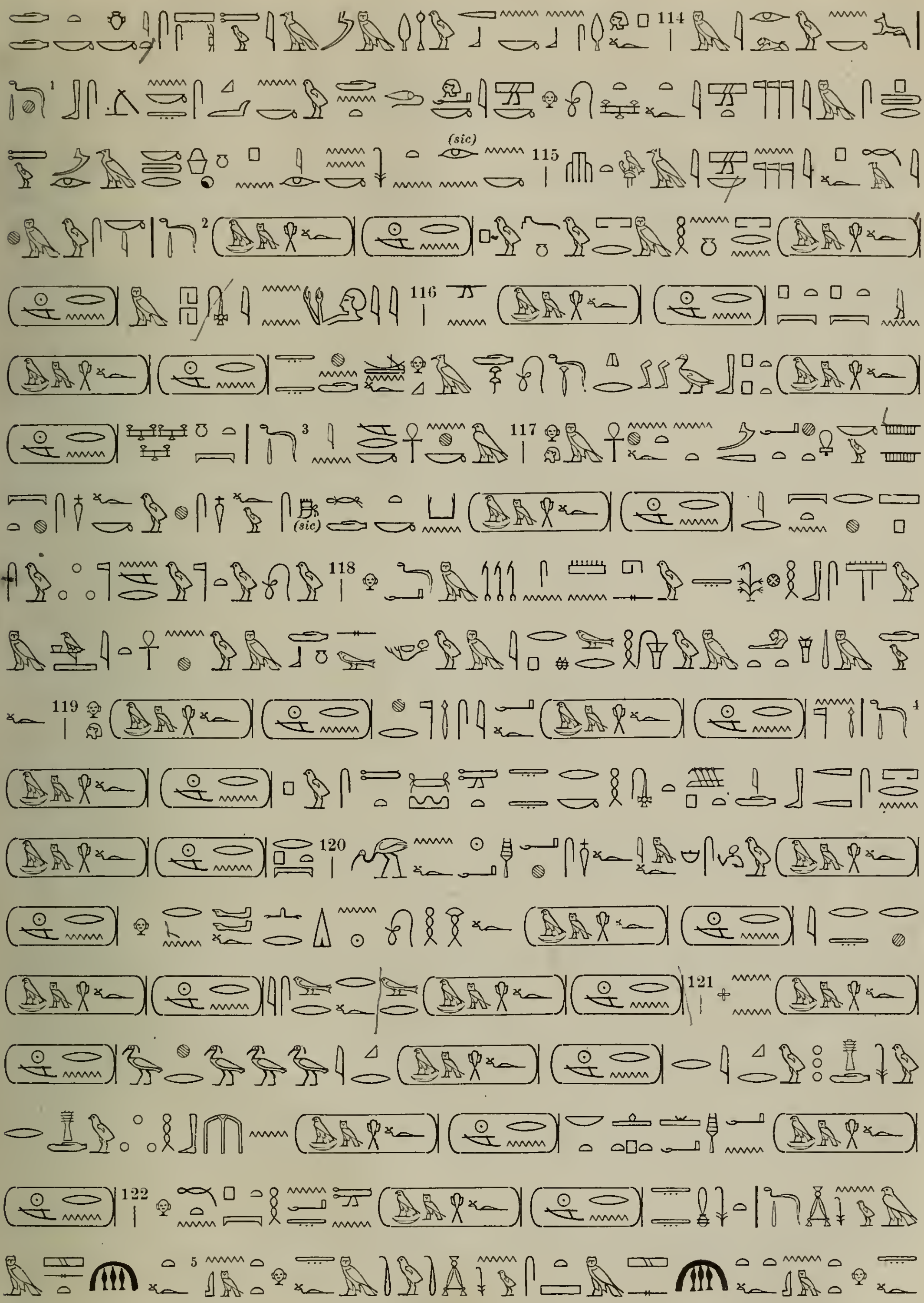

1) Le paragraphe XXXIII dans PEPI Ier, l. 95—96. — 2) Le paragraphe XXXIV dans TETI, l. 33—35. — 3) Le paragraphe XXXV dans PEPI Ier, l. 93—95. — 4) Le paragraphe XXXVI dans PEPI Ier, l. 90—92. — 5) Les quatre dieux énumérés dans cette prière sont les dieux des quatre points cardinaux. Le monde

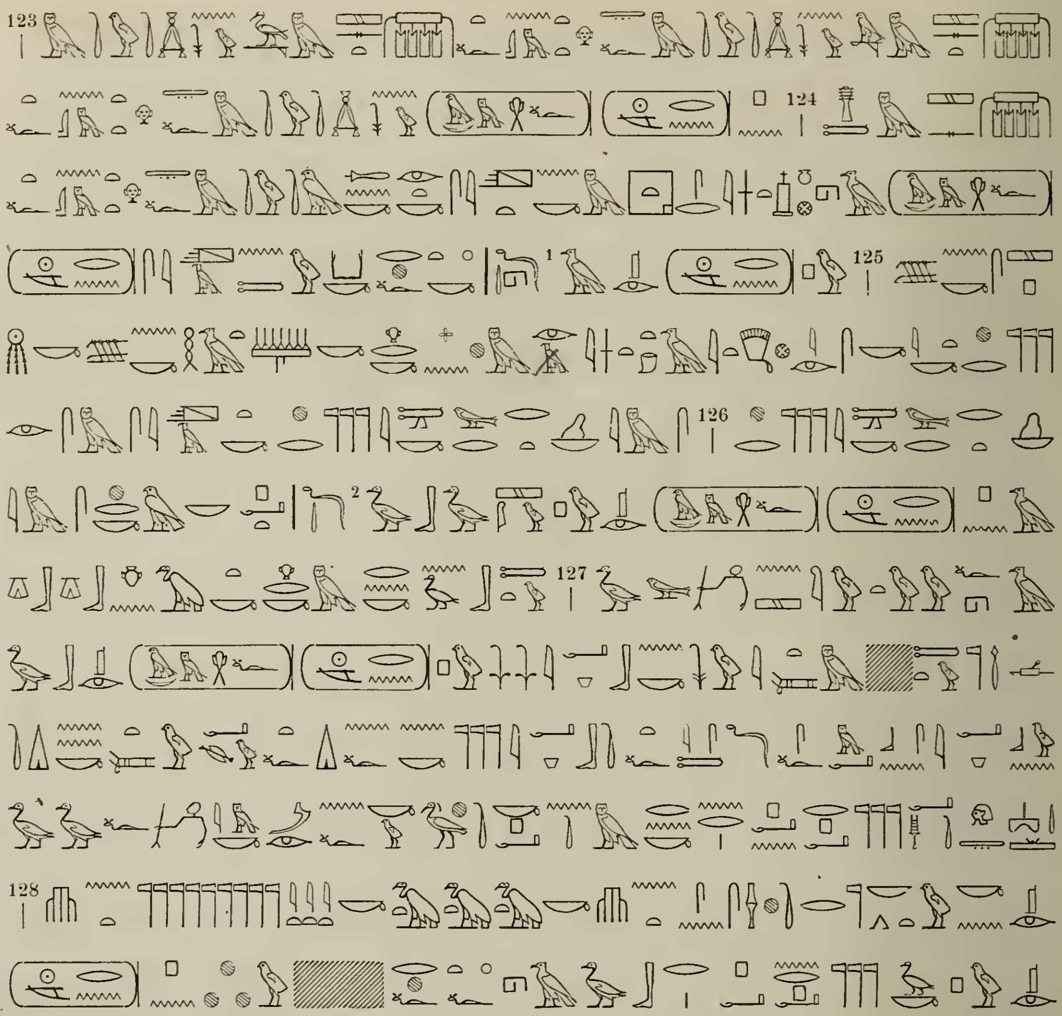

XXXVII.

Hor s'est enfermé dans sa maison, faisant sa ronde sur son territoire, item, Sit s'est enfermé dans sa maison, faisant sa ronde sur son territoire*, item, Thot s'est enfermé dans sa maison, faisant sa ronde sur son territoire, item, Sopou s'est enfermé dans sa maison, faisant sa ronde sur son territoire, item, Sokarimsaf Mirinrî s'est enfermé à demeurer dans sa maison, faisant sa ronde sur son territoire, item, ô Hor, on t'a présenté ton Œil que tu as reconnu dans la Demeure du Prince qui est dans On : alors ô Sokarimsaf Mirinrî, tu as reconnu et protégé ton double contre ton ennemi.

---

est divisé en quatre parties égales dont chacune appartient à l'un d'eux et est *sa terre*, sur laquelle *il fait la ronde* comme un gardien fidèle, pour veiller à ce que rien ne vienne à compromettre la solidité du pilier, dont il a la garde. Chacun d'eux a sur sa terre un palais, ou pour me servir du terme astrologique *une maison* où il est maître incontesté. Le Hor-Shosti, dont il est si souvent question dans nos textes, l'Hor de la maison est Hor, dieu d'un point cardinal, Hor dieu du Nord. — 1) Le paragraphe XXXVIII dans Teti, l. 373—375. — 2) Les petites lacunes que renferme le texte du paragraphe XXXIX me décident à en différer la traduction jusqu'au moment où je pourrai en donner le texte complet.

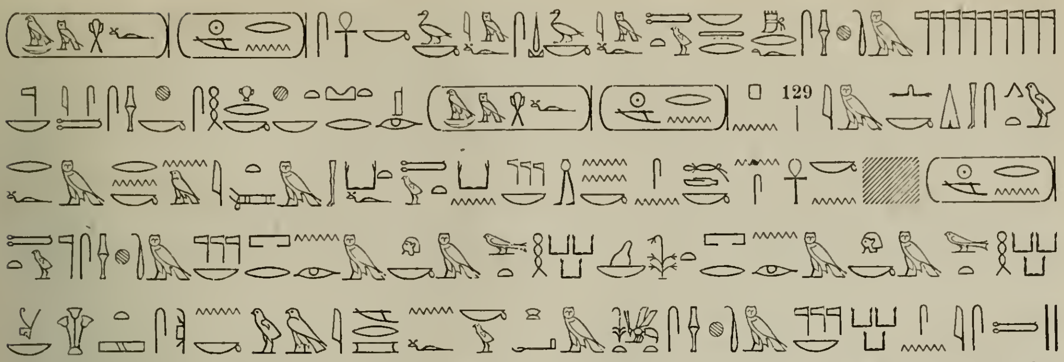

A la limite supérieure du cadre réservé sur la paroi pour le sarcophage, au-dessus des dessins de la porte, une seule ligne d'hiéroglyphes donne le nom et les titres du roi mort :

(La suite prochainement.)

OBSERVATIONS
SUR PLUSIEURS POINTS D'UN ARTICLE INTITULÉ
ZU DER SOGENANNTEN SAITISCHEN FORMEL.[1]

PAR

KARL PIEHL.

Par la même raison que celle que M. WIEDEMANN nous annonce au début de son article, je me tiendrais, «à l'exemple d'autres confrères,» pour autorisé à me taire «vis-à-vis des remarques» du savant auteur, si, par malheur, M. WIEDEMANN ne m'avait pas très souvent prêté des paroles que je n'ai jamais écrites. Le savant égyptologue ou bien n'a pas compris mon français, ou bien il n'a pas *voulu* le comprendre. Je voudrais bien croire le premier, mais alors je suis autorisé à demander : un savant qui veut critiquer le travail d'un autre, ne doit-il pas d'abord comprendre la langue,[2] dans laquelle l'ouvrage critiqué a été conçu? Que M. WIEDEMANN tâche de comprendre ce que je viens de dire : je ne prétends, bien entendu, pas écrire le français comme un indigène — je ne suis pas Français — je prétends seulement que les points de mon travail, que M. WIEDEMANN n'a pas compris dans le sens que j'y ai attribué, ont réellement ce sens. C'est ce que m'a assuré un Français qui a une longue habitude de rédiger des documents officiels dans cette langue.

Il n'est donc pas exact, comme le dit M. WIEDEMANN, que «PIEHL sich dadurch ver-

1) *Recueil,* VIII, p. 143 et suivv.

2) M. WIEDEMANN ne semble pas avoir l'habitude de traiter, même en allemand, des questions de langage. Cf. p. 148, où il dit : «Allein [hiéroglyphe] bedeutet ursprünglich nicht «mit», sondern «angesichts» und von dieser Bedeutung ist *seine temporale ebenso wie seine präpositionelle Verwendung ausgegangen.*» Je ferai remarquer à ce propos que l'auteur qui dans son article enseigne la logique, a commis ici une bévue capitale vis-à-vis des lois de cette science élémentaire. Il ne sait même pas faire une simple *division!* Et un pareil auteur veut vous apprendre une bonne méthode!

letzt gefühlt hat, dass ich (WIEDEMANN) zwei Inschriften, welche er selbst zuerst herausgegeben hatte, auch meinerseits edirte». (Il est vrai, que j'ai trouvé inutile de republier ces textes *in extenso,* puisqu'il aurait suffi d'en corriger les quelques points légèrement fautifs; les textes se retrouvant dans des années antérieures du même journal.) Non, ce qui m'a surpris — je ne me suis point senti blessé! — c'est que, en republiant des textes dans ces circonstances, on a pu les accompagner de traductions qui forment un pas en arrière sur ce qui était la position de la science, il y a un lustre, c'est-à-dire à l'époque, où mes interprétations ont été données. C'est cela que j'ai voulu dire par l'expression : «M. WIEDEMANN n'a *en aucun point* réussi à mieux RENDRE les textes en question que nous l'avions fait.» M. WIEDEMANN n'a pas su le sens «übersetzen, wiedergeben» du mot «rendre», qu'il traduit (p. 144) par «geben», à peu près comme si j'avais employé le mot français *reproduire,* et ce malentendu du savant critique m'a valu une petite leçon d'une page et demie, où je me vois frappé par une arme à deux tranchants — *en bois* et qui par conséquent me laisse absolument froid.

Il n'est pas exact, lorsque M. WIEDEMANN (p. 145) prétend, que PIEHL «behauptet, Sprachgefüge und Logik seien von einander unabhängige, ja sehr oft diametral entgegengesetzte Dinge». Mes paroles furent celles-ci : «Pourtant, le *langage* et la logique, étant deux choses indépendantes, quelquefois et très souvent même, deux choses diamétralement opposées.» Chaque Allemand qui connaît un peu le français, sait fort bien, que le mot *langage* ne signifie nullement «Sprachgefüge» (= syntaxe!), mais «Sprache», ce dernier mot pris à peu près dans le sens qu'il a dans le mot composé «Sprachwissenschaft» (science du langage). Donc la leçon n° 2, débitée pour mon compte par l'habile critique, me trouve tout à fait sourd d'oreille. Toutefois, au profit de M. WIEDEMANN — *docendo non disputando eruitur veritas* — je prendrai la liberté de montrer par un exemple — qui n'est peut-être pas le plus *populaire* qu'on puisse choisir, mais qui tout de même ici est *de mise* — ce que j'ai voulu dire par l'observation qu'a tout à fait mésinterprétée[1] M. WIEDEMANN : L'auteur me reproche (p. 148) d'avoir traduit le groupe par «*mit* im Sinne von *enthaltend*», car suivant lui, dans l'expression «le naos avec son image» (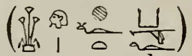) le mot «*avec*» a nécessairement une pareille signification. Mais dans ce cas, un exemple comme le suivant «l'enfant avec son joujou» (est devant le père) doit évidemment dire que «l'enfant a avalé son joujou». Pourquoi? Parce que *avec* ici = «mit im Sinne von enthaltend!» Voilà une petite preuve du danger qu'il y a à mêler des questions de langage à celles de la logique.

Il n'est pas exact, que PIEHL a employé le mot dans le sens de «mit im Sinne von enthaltend» (WIEDEMANN, p. 148), et il n'est, par conséquent, pas non plus exact que — comme le dit «triumphirend» le savant critique — PIEHL «diesen letzteren Sinn eingeführt hat». J'ai dit, comme le fait très bien remarquer M. WIEDEMANN (p. 148, note 2), que le mot en question signifie «avec, à côté de», mais à cette traduction, comme au sens général du mot 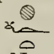 il est complétement indifférent, que «das Osirisbild hier nicht neben, sondern in dem Naos dargestellt ist». Il aurait été sans doute plus logique (!) de traduire ici, comme le veut M. WIEDEMANN, le mot *avec* dans le sens de «enthaltend», mais comme je viens de le

1) Quoique je n'aie pas prétendu que «Sprachgefüge und Logik von einander unabhängige, ja sehr oft diametral entgegengesetzte Dinge sind», je ne veux point dissimuler à M. WIEDEMANN, que cette thèse peut se soutenir sous un certain point de vue. Que notre critique s'adresse à un professeur de logique, et il va sans doute être enseigné sur une matière qu'il ne semble pas bien comprendre.

dire, ce n'est pas mon avis que le langage et la logique soient des sciences nécessairement convergentes, ce que paraît vouloir faire comprendre M. Wiedemann par sa remarque finale de la note 2 de la page 148. — A propos de cette dernière note, je relève encore, que l'expression «à côté de» signifie en allemand «nebst, sammt», tout aussi bien que «neben», et je suis étonné que M. Wiedemann ne le connaisse pas. Car pour être sincère, j'aime mieux à expliquer cette particularité et d'autres de l'article de M. Wiedemann, comme ignorance de la part de l'auteur que — comme quelque chose de moins sympathique. Je lirai du reste avec beaucoup d'intérêt la monographie que nous promet M. Wiedemann sur le mot , mais je le prierai de ne pas y insérer la découverte, que signifie originairement «angesichts» (p. 148), car elle a été faite, il y a longtemps (voir p. ex.[1] Piehl, *Zeitschrift* 1880, p. 133, cité par Brugsch, *Wörterbuch,* VI., p. 917); ni de citer comme une raison contre le prétendu sens de «mit im Sinne von enthaltend» que personne n'a voulu proposer pour le groupe , la circonstance que «der Aegypter für «mit» im Sinne von «enthaltend» eine besondere Präposition besitzt». Ce serait la même chose que de nier l'existence des *synonymes,* ce qui ne convient qu'à des gens qui confondent le langage avec la logique.

Il n'est pas exact que la variante de la statue *Psemtek-seneb* (p. 146, note 1) donne « und dabei unter die Standarte acht Punkte[2] setzt, welche sich mit Hilfe der ägyptischen Typen nicht wiedergeben lassen». Ce n'est point non plus exact que «dieselben vielleicht später zu verbunden werden sollten . . . . wie, wie es scheint, H. Piehl in seiner Abschrift gethan hat». Le groupe est ici très visible au dessous du groupe , comme le fait voir ma copie qui a été prise en 1878 (octobre), époque où je n'avais pas encore ramassé toutes les variations de la formule saïte. Du reste, quiconque veut examiner la façon dont le signe a été tracé dans les inscriptions, trouvera bientôt, que la partie ronde en est souvent moins profondément gravée que les quatre petites barres. On comprend alors que les dernières seules puissent rester visibles sur un papier à estampage qui n'a peut-être pas partout été appliqué avec la force nécessaire. Mon expérience m'a montré qu'il faut, la plupart du temps, copier les textes, quand même on en a les meilleurs estampages du monde. Cette petite remarque s'adresse tout particulièrement à notre savant critique, qui en profitera assurément — car autrement je ne sais pas comment expliquer les paroles suivantes de M. Wiedemann : «ich muss es daher bezweifeln, dass man könne «affirmer hautement» que le monument porte très distinctement .»

Il n'est pas exact, «dass trotz Piehl's Behauptung niemals «grammaticalement» mit «ton âme ne sera pas anéantie» übersetzt werden kann, da nicht die Seele bedeutet, diese vielmehr geschrieben wird» car on rencontre des cas — et ils ne sont pas rares — où, dans les textes, le signe revêt une forme qui s'approche beaucoup de celle de . En même temps que j'ai écrit ces paroles, blâmées par M. Wiedemann, j'ai donné des exemples, empruntés aux *Notices* de Champollion, qui montrent bien, que j'ai reconnu l'existence d'analogies qui parlent en faveur de la lecture . — Dans la même note (note 1, p. 145) où le savant critique a daigné nous donner cette leçon — qui convient fort bien vis-à-vis de ses disciples, mais que je prends la liberté de trouver

1) Remarquez bien l'expression «*p. ex.*» — M. Wiedemann!

2) On peut du reste demander : Pourquoi M. Wiedemann, dans son travail inséré au volume VI du *Recueil,* ne dit-il rien du tout au sujet des «acht Punkte»?

ridicule — il dit : «Zur Uebersetzung der ersten Sarkophagformel bemerke ich nur, dass selbstverständlich (! ! ! !) hier *adverbial* aufgefasst ist und die Uebersetzung «er steht» nur den Sinn (!) wiedergeben soll.» Ici, je suis complétement ébahi. Je prie le lecteur, s'il n'est pas déjà trop fatigué de la peine de vérifier, de vouloir bien examiner la traduction qu'a donnée M. WIEDEMANN à la page 116 du vol. VI du *Recueil* et de me dire, si, au cas où l'on peut regarder la traduction «er steht» (il est debout) du groupe de ce passage comme une acception adverbiale, on n'est pas autorisé à placer sous la catégorie des adverbes chaque phrase entière. Ou, M. WIEDEMANN serait-il par hasard partisan des théories un peu surannées des Protagoras et des Gorgias?

Il n'est pas exact, qu'il «H. PIEHL unbekannt geblieben ist, dass ich (WIEDEMANN) in meiner *Geschichte Aegyptens* auf die sogenannte Saïtenformel eingegangen bin». J'ai parfaitement lu le passage en question. Seulement, il ne renferme rien de notable que je ne connusse déjà par l'ouvrage de M. VON BERGMANN (*Hierogl. Inschr.*, p. 2) ou par mes propres recherches, et pour dire la vérité, à cette époque j'ai regardé l'essai d'interprétation de M. WIEDEMANN, comme tout à fait erroné — ce que je fais aussi maintenant. Tout de même, je n'aurais pas hésité à citer l'ouvrage de M. WIEDEMANN, si ce savant m'avait paru exercer la profession d'interprète de textes et d'inscriptions égyptiens, mais jusqu'ici je n'ai rien vu de pareil. Je regarde donc ma conduite à cet égard comme parfaitement correcte.

Il est hors de propos de vouloir me donner une leçon comme la suivante : «ein solches Hereintragen persönlicher Ansichten in die Inschriften muss der Willkür Thür und Thor öffnen», après que j'ai, *moi-meme* (p. 77, n. 4), dit à propos d'un oubli que j'ai involontairement commis : «J'aurais dû par une note faire connaître cette correction qui me semble toujours de mise.» — Ou, M. WIEDEMANN n'a-t-il pas manifesté «persönliche Ansichten» de bien plus mauvais goût, quand, dans les mémoires du Congrès de St Etienne, il a publié et commenté — de quelle manière? le lecteur est à même de juger lui-même — la stèle 2567[1] de Florence (publiée par PIEHL, dans le *Recueil*, II, p. 125). — Faut-il que je parle encore de «Hereintragen persönlicher Ansichten», indignes d'un savant de quelque valeur, qu'a manifesté M. WIEDEMANN dans son ouvrage «Sammlung altägyptischer Wörter, welche von den classischen Autoren umschrieben oder übersetzt worden sind»! Un ouvrage qui comme spécimen de doctorat échouerait infailliblement en Suède, comme probablement partout ailleurs!

Quand à propos du fond qu'a suivant moi la formule saïte, M. WIEDEMANN s'explique : «Es ist nicht einzusehen, wozu eine solche Beschreibung dienen sollte», je me borne à renvoyer aux monuments égyptiens. Suivant mon expérience, on trouve p. ex. aux tombeaux des représentations de toute espèce, empruntées à la vie de tous les jours. La plupart du temps ces scènes sont accompagnées de textes explicatifs — plus ou moins développés. Pourquoi? Par la même raison que celle qui a fait mettre la formule saïte sur les statues, tant de fois mentionnées.

Je noterai en passant que M. WIEDEMANN me compte comme un tort (p. 146, note 3) d'avoir hésité sur l'exactitude du seul texte de statue qui ne puisse s'expliquer suivant mon acception de la formule saïte, tandis que, lui-même, il corrige le texte d'une autre statue (p. 149), à l'effet de le réduire à concordance avec l'interprétation qu'il propose («es ist dies das einzige

1) Je me rendrai coupable de «Hereintragen persönlicher Ansichten» en proposant d'introduire une correction du nom de dieu du texte de Florence. Je crois devoir le lire suivant le témoignage d'autres inscriptions.

Denkmal, bei dem dies nöthig erscheint»). Ici je dois évidemment me plier devant l'intuition du génie.

Après s'être donné toute sorte de peine pour *tourner* les mots vers le sens qu'il lui faut, M. WIEDEMANN (p. 149) se prononce de la sorte : «Wort für Wort würde demnach auf Grund vorstehender Ausführungen die Formel wiederzugeben sein : «Bildniss des . . . . . . Es wird gegeben (natürlich ist hier ihm [! !], dem Todten, zu ergänzen, da dieser das einzige Subject ist, auf welches sich die ganze Formel bezieht) sein Schutz angesichts des» sein ka (ist) vor ihm, «nicht werden gehalten seine Beine, nicht wird abgewehrt sein Herz, des Ani, nämlich», und glaube ich nicht, dass sich gegen die Möglichkeit dieser Wiedergabe . . . . . . begründete Einwände[1] werden erheben lassen.» Parfaitement! Quand on vous offre du chinois, il faut bien que n'étant pas sinologue, vous vous taisiez. Et l'allemand de M. WIEDEMANN me semble ici parfaitement comme du chinois. J'ai bien de quoi relever cette circonstance, moi qui pour le même texte ai donné [*Recueil* VIII, p. 82] une traduction en français, que tout le monde peut comprendre; moi, pour le compte de qui M. WIEDEMANN (p. 145, ligne 7 et suiv.) a énoncé des théories d'interprétations, si sages! — Je ne me trouve du reste pas moins interdit devant l'assertion suivante de mon critique, que «meine (Herrn WIEDEMANN's) frühere Uebersetzung eine freie Umschreibung von der «*soeben gegebenen*» war.» (La traduction antérieure de M. WIEDEMANN était celle-ci (*Recueil*, VI, p. 120) : «Es wird ihm (dem Todten) gegeben seine Erneuerung, wenn seine göttliche Persönlichkeit vor ihm ist, nicht sollen festgehalten werden seine Beine, nicht soll abgewehrt werden sein Herz, das des Ani nämlich, des Seligen.») J'ajoute du reste, à propos de la nouvelle traduction de la formule saïte, que je ne puis admettre qu'on «ergänzt» le mot «ihm», quand il n'a pas de correspondant égyptien — ou je me considérerais comme autorisé à insérer dans les traductions de M. WIEDEMANN, «in beliebigen Stellen» le mot en question. — Et un pareil auteur ose nous reprocher de «eigener aprioristischen Ansichten»! !

Mais j'ai déjà perdu trop de mots à cette réponse, que je n'aurais point écrite, si j'avais pu espérer que le temps des égyptologues leur aurait permis d'étudier en détail mon article du *Recueil* (VIIIe volume). Je crois du reste avoir évité le ton personnel qu'emploie «presque» à chaque page M. WIEDEMANN. Toutefois, je me permettrai de lui poser quelques questions, concernant quelques-unes des injures qu'il me lance.

En quoi — M. WIEDEMANN! — ai-je employé «triumphirende Anführung von MASPERO» et où ai-je tâché «denselben eines Plagiates an PIEHL zu beschuldigen»? (P. 146, note 2.) Où ai-je fait «eine ähnliche Reclamation» à M. REVILLOUT? M. WIEDEMANN, qu'entend-il par le mot «Reclamation» ou, comme il dit plus tard *oratio pro domo*? Veut-il me blâmer de ce que je prétends avoir *découvert et démontré* le sens du groupe[2] 𓊹𓊖𓊖? Mais quand on veut attribuer à un autre une découverte qui est à moi, ne suis-je pas autorisé à faire valoir mes

1) Je ne crois pas trop erroner si je dis, que cette interprétation de M. WIEDEMANN rappelle celles de KIRCHER, en fait de clarté.

2) Je n'ai jamais vu l'ouvrage de M. DE ROUGÉ, où, suivant M. WIEDEMANN, il parle de 𓊹𓊖𓊖, et jusqu'ici il ne m'a pas été possible de mettre la main sur l'année de la *Revue archéologique* qui renferme l'ouvrage en question. Du reste, je n'ai jamais dit que 𓊹𓊖 𓊖 signifie «dieu de son pays» (DE ROUGÉ, suivant WIEDEMANN, p. 146, note 2), puisque la variante 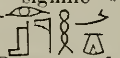 défend une pareille interprétation; et en donnant un pareil sens au groupe contesté, M. DE ROUGÉ, quels que soient du reste ses mérites, a montré qu'il n'avait aucune idée de la valeur grammaticale du groupe 𓊹𓊖𓊖.

droits! Au moins de la part de M. WIEDEMANN, je trouve un pareil reproche hors de propos. Ou cet auteur, ne fait-il pas en sa faveur des «Réclamations» de découvertes, même d'autres savants? Qu'on examine p. ex. les p. 10 et 51 de son ouvrage ci-dessus mentionné *(Geschichte Aegyptens)*, et on trouvera qu'il s'y attribue des découvertes, faites par MM. MASPERO et REINISCH.

Τί δὲ βλέπεις τὸ κάρφος τὸ ἐν τῷ ὀφθαλμῷ τοῦ ἀδελφοῦ σου, τὴν δὲ ἐν τῷ σῷ ὀφθαλμῷ δοκὸν οὐ κατανοεῖς;

Du reste, je laisse au lecteur impartial de juger entre moi et M. WIEDEMANN, d'estimer lequel de nous deux a agi mieux dans l'intérêt de notre science et de la vérité, et enfin d'apprécier si la forme et le ton de l'article de M. WIEDEMANN sont dignes d'un homme qui met l'intérêt de la science au-dessus de son amour-propre personnel. K. PIEHL.

LE CAIRE, 21 août 1887.

ERKLÄRUNG.

Eine Beantwortung des vorstehenden Artikels glaube ich unterlassen zu können. Es erscheint mir zwecklos, Prioritätsfragen einem Aegyptologen gegenüber zu erörtern, der die epochemachende Arbeit von E. DE ROUGÉ über den Naophorus im Vatikan niemals gesehen hat und der 1881 (*Rev. égypt.*, I, 185) auf dieselbe aufmerksam gemacht, sich den betreffenden Band der *Rev. arch.* noch nicht hat verschaffen können. Ebensowenig kann eine Behandlung grammatischer Fragen einen Zweck haben, solange die Belege für Bedeutungsnuancen ägyptischer Präpositionen[1] dem Französischen, die für Uebersetzungen Schreibfehlern (für) entlehnt werden. Sachlich verweise ich auf meine Ausführungen *Rec.* VIII, 143 ff., durch welche die Einwände und Fragen des Verfassers bereits erledigt worden sind, deren Angaben aber in obigem Artikel aus dem Zusammenhang gerissen und dadurch im Sinne entstellt erscheinen. So ergiebt z. B. der Zusammenhang der in dieser Form sinnlosen Worte in A. 1, dass in meiner Arbeit S. 148 neben der präpositionellen die temporale Verwendung von *χeft* hervorgehoben wurde, weil ich im Gegensatze zu andern Aegyptologen glaube, dass der Aegypter das temporale *χeft*, auch wenn es ganze Sätze regiert, nicht als Conjunction, sondern als Präposition empfunden hat. Daneben finden sich unrichtige Darstellungen, wie wenn die Angaben S. 144 unten so behandelt werden, als sei in ihnen nicht nur gegen willkürliche Aenderungen in Textpublikationen, sondern gegen Hypothesen in Texterklärungen gesprochen worden. Sogar die Worte des Verfassers selbst werden in eigenartiger Weise gedeutet, so der Ausdruck «rendre les textes», welcher dem Zusammenhang zu Folge *Rec.* VIII, 74 im Gegensatz zu «interprétation» (beim Verfasser Synonym von «traduction») nur wiedergeben im Sinne von publizieren bedeuten kann, was auch dem französischen Sprachgebrauche, wie jedes wissenschaftliche Lexikon lehrt, entspricht. Einem solchen Verfahren und besonders dem Ton gegenüber, den der Verfasser angeschlagen hat, muss ich es für unter meiner Würde halten, auf sein Elaborat näher einzugehen. Die richtige Bezeichnung für das Auftreten und die Art der Polemik des Herrn DR. KARL PIEHL zu finden, überlasse ich andern.

BONN, 5. Dezember 1887. A. WIEDEMANN.

1) Ich verwende diese Bezeichnung nur, weil sie einmal allgemein rezipirt ist, richtiger wäre es diese Wortklasse, welche in ihrer Verwendung im Aegyptischen nur zum Theil den Präpositionen anderer Sprachen entspricht, mit einem besonderen Namen zu benennen.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. 50 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. 1 vol. gr. in-8° publié en 10 fascicules. 60 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50.

POGNON (H.). L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 1 vol. gr. in-8°. (Publié en 2 parties.) 12 fr.

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, publié sous la direction de M. G. Maspero. Prix de souscription: Paris fr. 30, Union postale fr. 32. — Le premier volume se vend fr. 40.
Les 8 premiers volumes sont en vente.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et facsimilés. in-4°. 25 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau testament. Textes. 1er fascicule. in-4°. 25 fr.

— — Chrestomathie démotique. 1 vol. en 4 fascicules. in-4°. 100 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. gr. in-f°; la livraison 25 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. 1 vol. gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. in-4°. 6 fr.

ROUGÉ (E. DE). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. 1 vol. gr. in-4° accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

SAULCY, (F. DE). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par les professeurs et les élèves de l'École.

1. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.
2. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1ère partie: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec 2 cartes. Épuisé.
3. Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier. 1 fr. 50
4. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard. 2 fr.
5. Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 4 fr. 75
6. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.
7. La Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. Épuisé.
8. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 1ère partie. Introduction. — Grégoire de Tours, Marius d'Avenches, par M. G. Monod, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
9. Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 8 fr.
10. Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.
11. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie: Les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50
12. Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.
13. La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glose malbergique), travaux de M. R. Sohm traduits par M. Thévenin. 7 fr.
14. Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou. 6 fr.
15. Étude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 4 fr.
16. Du C dans les langues romanes, par Ch. Joret. 12 fr.
17. Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par C. Thurot. 3 fr.
18. Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
19. De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. Épuisé.
20. Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par É. Châtelain et J. Le Coultre. 3 fr.
21. Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par E. Grébaut 22 fr.
22. Pleurs de Philippe le Solitaire, poëme en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé E. Auvray. 3 fr. 75
23. Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter. 4 fr.

24. Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.
25. Anîs el-'Ochchâq. Traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart. 5 fr. 50
26. Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.
27. Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.
28. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 1re partie. 9 fr.
29. Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
30. Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 12 fr.
31. Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry. 20 fr.
32. Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
33. Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle, par G. Fagniez. 12 fr.
34. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud. 2e partie. 10 fr.
35. Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation, avec 10 planches gravées. 15 fr.
36. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda, par A. Bergaigne. Tome Ier. 12 fr.
37. Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduite par G. Monod, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
38. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (Cabinet des Médailles et Antiques), par E. Ledrain, 1ère partie. 12 fr.
39. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, 1ère partie. 6 fr.
40. Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Accompagné d'une carte. 7 fr. 50
41. Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.
42. L'inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 6 fr.
43. De Saturnio Latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
44. Études d'archéologie orientale par Ch. Clermont-Ganneau. Tome I. 1ère Livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.
45. Histoire des institutions municipales de Senlis par J. Flammermont. 8 fr.
46. Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial par Ch. Graux. 15 fr.
47. Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale par E. Ledrain. 2e et 3e Livraisons. 25 fr.
48. Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris par Ch. Kohler. 6 fr.
49. Deux versions hébraïques du livre de Kalîlâh et Dimnâh par J. Derenbourg. 20 fr.
50. Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1292 à 1378 par A. Leroux. 7 fr. 50
51. Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence par W. Berend. 1ère partie : Stèles, Bas-reliefs et Fresques. Pet. in-fol. br. avec 10 pl. photogravées. 50 fr.
52. Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles par L. Pannier. Avec une notice préliminaire de G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda par A. Bergaigne. Tomes II et III. 27 fr.
55. Les établissements de Rouen par A. Giry. Tome Ier. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin, traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les établissements de Rouen, par A. Giry. Tome II. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit Gallo-Franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens, publ. par A. G. van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, 2e partie. Compilation dite de «Frédégaire» par G. Monod et par les membres de la conférence d'histoire. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le pieux (996—1031), par C. Pfister. 15 fr.
65. Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne par H. Meylan. Suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les Livres I, II et III par Louis Havet.
66. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou 'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 25 fr.
67. Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault. 6 fr.
68. Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publiées par E. Gayet, fasc. 1 et 2, pl. 1 à 60. 15 fr.
69. Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthelemy. 3 fr. 50.
70. Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep, par Philippe Virey. 8 fr.
71. Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches.
72. Johannis de Capua. Directorium vitæ humanæ. Alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du Livre de Kalîlâh et Dimnâh publiée et annotée par J. Derenbourg. 1er fascicule. 9 fr.
73. Mélanges Rénier. Recueil de travaux publiés par l'École pratique des Hautes-Études (Section des Sciences historiques et philologiques) en mémoire de son Président Léon Rénier. Avec un portrait en héliogravure. 15 fr.

Vienne. — Typ. Adolphe Holzhausen, Imprimeur de la Cour I. & R. et de l'Université.